

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15226 7 F MARDI 11 JANVIER 1994 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Mirages saoudiens

POURQUOI Edouard Balladur a-t-il accepté de se rendre en Arabie saoudite, au risque d'y *perdre* un peu de son crédit international, alors que tous les clignotants étaient au rouge à propos des ventes possibles d'armes françaises au royaume ? Certes, les industriels français de l'armement *insistent* beaucoup pour que l'Etat s'engage avec eux, à l'instar de ce que font des gouvernements étrangers pour soutenir leurs productions militaires. Mais, pour autant, face au mirage saoudien, un premier ministre français n'aurait-il pas d'autres sources d'informations capables de tempérer l'enthousiasme de ses industriels ?

Moins de deux semaines avant que le premier ministre français ne se rende à Ryad, le prince Bandar ibn Sultan, qui a rang d'ambassadeur et qui appartient à la famille royale, avait averti les Etats-Unis que l'Arabie saoudite, gênée financièrement sans être cependant au bord de la banqueroute, était dans l'obligation de demander des reports de paiement pour ses 30 milliards de dollars d'achats d'armes, durant les sept prochaines *années, à son premier fournisseur*. C'est une mauvaise passe que traversent les Saoudiens, en partie à cause de la chute des prix du pétrole mais aussi en raison des investissements immenses que leur pays a engagés.

DÉSORMAIS, l'Arabie saoudite pèse ses dépenses. Les industriels français de l'armement ne l'ignoraient pas, qui évoquent eux-mêmes, en privé, la façon – nouvelle – de leur client de marchander, de ne plus payer comptant et, au contraire, de tenter d'obtenir des prêts, des contreparties, voire de revenir au troc.

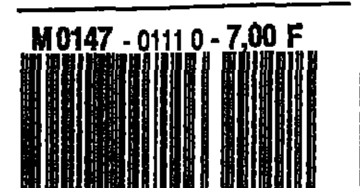
Cela ne signifie pas que les Français doivent désespérer d'accéder au marché saoudien. Depuis 1987, Ryad a acheté à la France pour quelque 30 milliards de francs d'armes, et de grands groupes, comme Thomson, ont bien vécu de cette manne.

MÊME si l'après-guerre du Golfe a momentanément freiné les échanges militaires entre les deux pays, parce que les Américains ont su tirer la couverture à eux, les discussions continuent pour des commandes éventuelles de bateaux de guerre, de missiles, d'hélicoptères et de chars. Les affaires se feront à l'arraché. Mais, comme avec les Emirats arabes unis, Qatar et le Koweït, elles trouveront leur conclusion dès lors que la France aura su affirmer davantage son identité au Proche et au Moyen-Orient.

Pour autant, les Français ne devront pas manquer – comme c'est déjà le cas des Américains – de s'interroger sur la stabilité interne de l'Arabie saoudite, c'est-à-dire sur la maîtrise de son développement par un pays qui a des ressources sur le long terme mais qui doit en appeler à 6 millions d'étrangers pour faire fonctionner son économie.

Lire nos informations page 4 ainsi que l'article de FRANÇOISE CHIPAUX dans «l'Economie», page IV.

M 0147 - 0111 0 - 7,00 F



Alors que M. Mitterrand plaide pour « l'identité européenne de défense »

Le président Clinton veut « revitaliser » les liens transatlantiques

Le treizième sommet de l'Alliance atlantique s'est ouvert lundi 10 janvier à Bruxelles. Les seize pays membres ont adopté la proposition américaine de « partenariat pour la paix », avec les pays de l'Europe de l'Est. S'agissant de la possibilité d'une utilisation par l'UEO de certaines forces de l'OTAN, M. Mitterrand a souligné dimanche la nécessité de mieux « prendre en compte l'identité européenne » en matière de défense. Pour sa première venue en Europe, le président Clinton a défendu dimanche, devant des étudiants européens, l'idée d'une « revitalisation » des liens transatlantiques.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest doivent *« revitaliser »* leurs liens transatlantiques, non pas pour recréer un «bloc» qui s'opposerait à un autre, mais pour intégrer les nations de l'est du Vieux Continent, y compris la Russie, à la communauté des pays démocratiques. Le message était clair, attendu, détaillé, et en lançant cet appel, en lever de rideau du sommet de l'OTAN, Bill Clinton n'aura surpris personne ni suscité grand enthousiasme.

Car, pour sa première apparition en Europe, un an presque jour pour jour après son entrée à la Maison Blanche, le président américain a choisi la prudence. Au cœur d'une Europe communautaire qui doute de l'engagement «atlantique» de l'Amérique, parlant, pourtant, sous les voûtures gothiques de l'hôtel de ville de Bruxelles, en cette Grand-Place toute patinée d'Histoire, Bill Clinton n'a pas semblé inspiré. Le président américain, qui sait être lyrique et convaincant pour détailler la réforme de la santé aux Etats-Unis, n'avait pas le ton d'un exercice – l'adresse à des Européens inquiets – qui réclamait plus d'élan.

Il a lu sans passion un long et très sérieux texte qui portait moins sa marque, habituellement empreinte de plus de chaleur, que celle, éminemment précautionneuse, de son équipe de conseillers en politique étrangère. On attendait non pas l'équivalent du *«Ich bin ein Berliner»* de John Kennedy (1), mais tout de même plus de flamme qu'un exposé stratégico-économique. La partition était solide, l'exécution fut monotone. La salle a réagi en conséquence. Les deux cent cinquante «jeunes» Européens, élèves du Collège de Bruges, cette université qui prépare les futurs cadres de l'Union européenne, n'ont guère applaudi. L'atmosphère ne s'est réchauffée que lors du «bain de foule» que *prit ensuite le président, sur une* Grand-Place bondée.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 3

(1) *«Je suis un Berlinois»*, phrase prononcée le *11 juin 1963* à Berlin par le président John Kennedy, deux ans après la construction du mur.

Députés de terrain

Interrogés par « le Monde » et la Fondation nationale des sciences politiques, les élus privilégient leur circonscription sur le travail parlementaire

Au long de deux sessions parlementaires ordinaires, augmentées de quelques jours de session extraordinaire, les députés élus en mars 1993 ont eu de nombreuses occasions de faire connaître leurs positions individuelles et collectives dans le débat politique. En revanche, on connaît moins bien leur parcours, la manière dont ils vivent leur « métier » de député, *la conception qu'ils ont* de leur rôle, les jugements qu'ils portent sur le fonctionnement de l'Assemblée et sur sa place dans le système institutionnel. Ces députés, que les Français, selon les sondages, jugent si mal, en sont conscients ; démontrer à leurs électeurs qu'ils sont attentifs à leurs préoccupations est même leur tout premier souci.

Sur les cinq cent soixante-dix-sept députés, sollicités en *octobre dernier par le Monde* et la Fondation nationale des sciences politiques, trois cent quarante-neuf, soit 60 % d'entre eux, ont répondu, anonymement et par voie postale, dans les délais impartis. La démarche a été mieux reçue des députés élus pour la première fois en 1993 (62 % d'entre eux ont répondu) que de ceux qui appartenaient à la précédente Assemblée ou qui avaient déjà exercé un mandat législatif dans le passé (55 % de taux de réponse). De même les députés communistes et, dans une moindre mesure, ceux du RPR se sont révélés plus « *réticents* » que ceux du PS et de l'UDF (1). Tel quel, l'échantillon de « députés répondants » reflète l'équilibre politique actuel de l'Assemblée entre majorité UDF-RPR (81 %) et opposition de gauche (16 %).

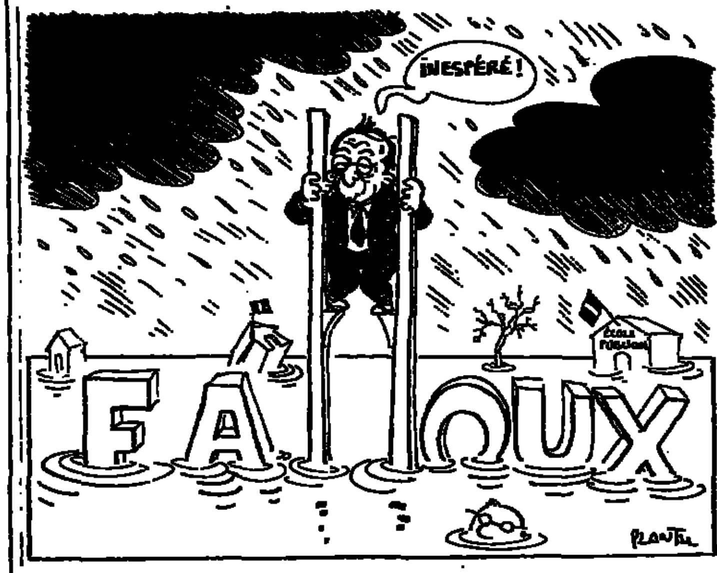
Leur itinéraire relève du parcours classique des élites politiques. Le goût de la politique leur est venu jeune, acquis au sein de la famille ou au cours de la vie étudiante pour 43 % d'entre eux, quand 16 % seulement citent la vie professionnelle ou la rencontre avec un homme politique.

ÉLISABETH DUPOIRIER
(directrice de recherche à la FNSP)
et PATRICK JARREAU

Lire la suite page 10

(1) Les taux de réponse ont varié selon les groupes : *PC*, 38 % ; *PS*, 77 % ; UDF, 69 % ; RPR, 53 % ; République et Liberté, 40 %.

La révision de la loi Falloux et la manifestation du 16 janvier



L'épreuve du Conseil constitutionnel

Rarement sans doute la tournure prise par un conflit politique aura à ce point dépendu du Conseil constitutionnel. Selon que les neuf «sages» du Palais-Royal valideront ou, au contraire, annuleront la loi adoptée par le Parlement le 15 décembre dernier, autorisant les collectivités locales à subventionner les dépenses d'équipement des écoles privées, la manifestation organisée pour la défense de l'école publique, le 16 janvier, et la situation du gouvernement changeront de sens.

L'adoption à la hâte de la loi sur l'école privée a produit un texte sur lequel le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, ne serait manifestement pas surpris de subir la censure des gardiens de la Constitution. Le principe d'égalité entre les citoyens est, en effet, mis à mal dès lors que la participation des communes, départements et régions aux frais d'entretien des établissements d'enseignement privés dépendra de leur appréciation et pourra donc varier d'une zone géographique à l'autre, le coût de la scolarité, pour les familles, variant en proportion. Des divers arguments avancés par les socialistes, lorsqu'ils ont *saisi le Conseil constitutionnel*, c'est le plus épineux pour le gouvernement.

Cependant, une décision de ce genre doit faire, aussi, la part du feu. Les neuf membres du Conseil y sont habitués. S'ils ne l'étaient pas, les conséquences de la censure qu'ils avaient prononcée sur la loi Pasqua relative à l'entrée et au séjour des étrangers, en août dernier, les inciteraient à y réfléchir : contestée par le gouvernement, leur décision avait été contrée, finalement, par une révision de la Constitution, acceptée par le président de la République et accompagnée d'une polémique dont l'autorité du Conseil avait souffert. Un tel scénario risque peu de se reproduire, en dépit des appels d'Alain Griotteray, député (UDF) du *Val-de-Marne, mais les conseil*lers du Palais-Royal peuvent hésiter à endosser l'effacement de la loi du 15 décembre.

Ce ne serait pas la première fois que le gouvernement se sortirait d'une difficulté créée par la pression d'une partie de sa majorité, dans le domaine de l'enseignement, grâce à l'intervention du Conseil constitutionnel détruisant un monstre juridique. L'été dernier, une loi visant à abolir, dans les faits, le régime en vigueur pour les universités, en autorisant toutes les dérogations imaginables, avait été annulée par les Neuf. François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, avait pu ainsi faire valoir auprès de ses amis qu'il avait tenté d'atteindre leur objectif, mais que l'obstacle constitutionnel l'avait empêché d'y parvenir. Le dossier était refermé, avait-il précisé, pour deux ans au moins, jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle.

Plus d'un responsable de collectivité locale, dans la majorité, ne verrait pas d'un mauvais œil le Conseil censurer, de la même manière, un texte qui promet de belles empoignades lorsque viendra le moment d'arbitrer entre telle réparation dans une école publique et telle réfection dans sa voisine privée. Il n'est pas sûr que les gardiens de la Constitution soient disposés à leur rendre ce service... A l'inverse, en validant la loi, ils donneraient implicitement tort à François Mitterrand, qui, à deux reprises, a invoqué la Constitution pour critiquer l'orientation du gouvernement.

P. J.

Lire la suite et nos informations page 9

Dans « le Monde des débats » de janvier

Bioéthique : peut-on toucher aux secrets de la vie ?

La discussion va reprendre au Parlement sur l'éthique biomédicale. Les progrès de la biologie et des techniques thérapeutiques sont aujourd'hui si rapides et si décisifs qu'ils permettent d'intervenir sur quelques-uns des éléments fondamentaux de la personne humaine. Au nom de quoi refuser les bénéfices physiques et moraux qu'ils peuvent nous apporter ? *Peut-on les laisser se développer sans limites et* sans contrôle ?

Dans le même numéro : Trop de diplômés chômeurs ; l'enseignement qu'ils ont reçu est-il adapté aux besoins de la société moderne ? – L'Autriche rentre en Europe ; doit-elle abandonner la neutralité ?

▶ En vente dans les kiosques. Le numéro 30 F.

Shakespeare et Ibsen sous le patronage de Vitez

Après sa création à Orléans et une première tournée, le *Conte d'hiver* s'installe à Gennevilliers. Shakespeare est ici servi par l'une des figures marquantes de la nouvelle génération des metteurs en scène français, Stéphane Braunschweig, ancien élève d'Antoine Vitez, à Chaillot. *Le Constructeur Solness*, d'Ibsen, est présenté à Aubervilliers dans la mise en scène de celui qui fut aussi un compagnon de route du même Antoine Vitez, Eloi Recoing.

page 16

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Paul Andreu

« L'éthique du métier d'architecte, c'est d'être au service des édifices dont il est chargé »

Architecte doublé d'un ingénieur (il est polytechnicien), Paul Andreu (né en 1938) s'est fait une spécialité des aéroports. On lui doit l'élaboration des trois terminaux de Roissy-Charles-de-Gaulle, dont le dernier, interconnecté avec le TGV, sort aujourd'hui de terre. Il a gagné (avec Renzo Piano) le concours pour la construction de l'aéroport d'Ozaka, au Japon, lui aussi en cours d'achèvement. Paul Andreu a été chargé d'assister von Spreckelsen, l'architecte de l'Arche de la Défense, puis, après son retrait et sa mort, de son achèvement. Récemment, la Ville de Paris lui a confié une mission d'urbanisme : profiler la future avenue de France, qui doit irriguer le nouveau XIIIe arrondissement de Paris.

« Comment passe-t-on ainsi de la conception d'édifices aussi spécialisés que les aéroports à la réflexion sur l'urbanisme de tout un quartier ?

– Les aéroports et, dans une moindre mesure, la Défense m'ont toujours fait l'effet d'un morceau de ville arraché. Les aéroports, avec leurs pistes et le bruit qui y règne, ont été éloignés de la ville pour des raisons techniques évidentes. Les grands centres commerciaux ont été extraits pour des raisons de circulation automobile ; les universités davantage pour des raisons politiques ; les logements sociaux pour des raisons économiques. Mille raisons ont ainsi conduit à éjecter un grand nombre de fonctions hors de la cité. J'ai pour ma part toujours senti comme une nostalgie dans ces installations déplacées.

» Un aéroport, c'est une porte de la ville que l'on a construite très loin d'elle. Sa relation urbaine est symbolique. Travailler à la Défense, c'était me rapprocher de la ville, sans y être encore tout à fait. La Défense donc a représenté pour moi une sorte de transit entre l'univers très construit, mais aussi très dégagé, presque campagnard, des aéroports et celui de la ville. Cela a été une expérience extraordinaire de dessin et de construction, mais au-delà une ouverture sur les problèmes urbains.

» Pourtant, l'architecture des aéroports peut nous aider à comprendre la ville dans la mesure où ils présentent les problèmes sous une forme simplifiée. Que valent les prévisions ? Quels principes, quels systèmes faut-il mettre en œuvre pour faire face à ce qui est ainsi prévu, à ce qui change ? Quels systèmes peuvent se développer en s'adaptant ? Certaines structures comme la gare 2 et la gare 3 à Roissy, parce qu'elles sont des systèmes ouverts, disposent d'un potentiel d'évolution. N'est-ce pas justement ce potentiel qui est indispensable à la ville. Dans le cadre d'une planification ouverte, un concept peut se maintenir en se modifiant sans cesse, sans être figé ou brisé. A l'opposé, le système rationalisé, fermé – ce rêve moderniste qui pensait tout régler par la juxtaposition et l'addition d'éléments tous identiques – est impossible.

– L'aéroport reflète pourtant la volonté de maîtriser, de contrôler au maximum...

– Il est vrai que l'aéroport est un ensemble moins complexe, moins chaotique que la ville. C'est aussi pourquoi il peut nous aider à comprendre ce qui est à l'œuvre dans la ville, si nous voulons à la fois en maîtriser le développement ou la transformation, et ne pas la réduire pour autant à une simplicité insignifiante. Mais il faut s'entendre sur ce mot de chaos, qui est devenu si à la mode et en même temps si flou. Dire que la ville est chaotique – la ville japonaise par exemple – cela ne signifie pas qu'elle est irrationnelle, ni qu'elle est le produit d'actions aléatoires, sans lien entre elles et indéterminées. Penser cela, et en déduire que tout y est possible et licite, c'est trahir, par incompréhension, la ville japonaise et la ville tout court. Le mathématicien Henri Poincaré explique ainsi comment un processus déterministe cesse d'être prévisible, devient chaotique, parce qu'une variation infime des conditions initiales entraîne des situations totalement différentes. La météo en est un exemple. Bon nombre d'aspects urbains le sont aussi parce que, comme pour beaucoup de phénomènes sociaux, il y a, normalement du moins, toute une série complexe de niveaux de décision. Chaque décideur est réfléchi et ne laisse rien au hasard. Mais le résultat est, au sens strict, imprévisible.

– Ce manque de rationalité n'est-il pas un obstacle que le mouvement moderne a cherché à contourner ?

– Sans doute. Mais je pense que son hyperrationalité n'est plus rationnelle. A force de vouloir tout maîtriser, les modernes auront réduit tout à l'épaisseur d'un cheveu, tout simplifié à l'extrême pour tout ramener à leur entendement. Mais en cela les architectes n'auront fait que contribuer à la pensée de l'époque. Ou plutôt à une certaine pensée de cette époque.

– Entre ce que vous annoncez et la façon dont l'aéroport s'élabore effectivement, quel est le processus ?

– Pour moi, l'aéroport a toujours été l'endroit le plus vraiment moderne. Il n'y a pas de modèle ancien et l'on est confronté aux objets les plus évolués techniquement.

> *« Plus que d'autres, l'aéroport est un lieu de réflexion sur la modernité, un laboratoire de recherches sur les processus et les formes. »*

» Cela lui permet d'être, plus que d'autres, un lieu de réflexion sur la modernité, un laboratoire de recherches sur les processus et les formes.

– On assiste à l'émergence de courants dans l'architecture volontiers marqués par une inspiration aéroportuaire. Quel est votre sentiment sur ces nouvelles tendances ?

– Il y a sans doute une esthétique de l'espace de l'aéroport, des pistes, une esthétique involontaire. Elle vient de la fonction même des balisages : ils doivent être bien visibles, identifiables, etc. Mais au-delà il y a une poésie dans ces lignes et ces points qui marquent le territoire sombre, que l'on peut transporter ailleurs comme le fait Jean Nouvel. Après tout, je ne sais pas si c'est une esthétique involontaire ou une esthétique inconsciente, mais c'est celle de notre monde.

– Quelle sont les parts respectives que vous accordez à la technique et au « décor » ?

– On est jamais un bon critique de soi-même... Le maître mot pour moi, c'est l'intelligibilité. Je n'aime pas montrer la technique avec ostentation. Je suis convaincu que ce qui est intelligible est beau, calme, sécurisant, rationnel. Qu'une structure soit intelligible, très bien, mais je déteste qu'elle s'impose à vous dans tous ses détails pour vous donner un cours de résistance des matériaux. Je ne suis pas du tout exhibitionniste. Je pense que l'économie des mots, des formes des matériaux est bonne en soi. Pourquoi gaspiller des moyens qui ne sont pas illimités ? Pourquoi encombrer, fût-ce visuellement, des espaces qui sont faits pour recevoir, accueillir des personnes ? Et puis je crois aux rapports de l'espace de la pensée et de la morale ; ce sont les mêmes mots qu'on emploie, comme profondeur, élévation, hauteur, bassesse, superficialité. Ce dernier mot résonne en moi quand j'évoque l'extrême attention prêtée aujourd'hui à la qualité et au fini des matériaux. Elle me paraît excessive, dévoyée de son sens. Il n'est pas question de vivre comme des Spartiates ou des moines, mais trop, c'est trop. Le décor en soi m'ennuie.

– Comment se passe votre travail avec Renzo Piano à Osaka ?

– C'est un travail en commun, mais avec des frontières très déterminées. J'ai défini l'utilisation générale de l'espace, le concept, puis, en accord avec Piano, j'ai étudié tout ce qui bouge dans le bâtiment. Il a fixé l'architecture en définissant les formes, en s'occupant de tout le design technique : structures, etc. De ce point de vue-là, c'est son projet. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une œuvre commune. Cela aurait supposé que nous nous mettions d'accord à tous les niveaux. C'est une collaboration intéressante, mais dont il faut bien mesurer toutes les difficultés.

» En revanche, je ne construirai plus le projet d'un autre comme je l'ai fait à la Défense. Même si cela m'a appris que l'architecte travaille d'abord pour un bâtiment et non pour lui-même. Je n'avais jamais construit pour un autre, et cela reste une expérience formidable, isolée, justifiée seulement par la qualité extraordinaire du bâtiment.

» La finalité de l'architecture est de construire plus que de dessiner. L'important c'est le bâtiment exécuté, pas son auteur, ni ses intentions. L'éthique du métier d'architecte, c'est d'être au service des édifices dont il est chargé. Un serviteur exigeant et sans complaisance.

– Avec le treizième arrondissement de Paris, vous êtes entré dans la ville. Vous avez dû tenir compte de tout un environnement et plus seulement du bâtiment. Comment avez-vous négocié cette transition ?

– C'est un changement considérable. Je n'ai pas eu à faire des bâtiments, mais à définir des règles pour ceux qui les feront. C'est un travail « intermédiaire ». Qui définit des contraintes bien sûr. Mais qui, surtout, définit un espace de liberté et d'imagination.

– Presque un travail d'accoucheur ?

– C'est étonnant de vous entendre utiliser ce terme. Je pense de plus en plus à ce sens du mot « travail » comme l'activité fondamentale, la création même, l'accouchement. C'est cela le travail d'urbaniste : ouvrir à la liberté, à la vie. C'est définir les règles d'un jeu que l'on ne jouera pas. Il faut accepter d'être au second plan et même de disparaître. C'est toujours difficile, mais surtout aujourd'hui où il faut être « star ». Si, comme je le crois, le cerveau est le double produit de l'hérédité et de l'environnement et si, comme je le crois aussi, l'architecture, et l'urbanisme plus encore, est affaire de pensée, de pensée que nous projetons sur notre environnement, alors il y a une boucle, un cycle dont l'enjeu, s'il s'agit d'une ville, dépasse de beaucoup les problèmes individuels. Il faut accepter de disparaître ; il faut surtout veiller à fixer des règles qui aillent dans le sens de ce qu'est la société, de ce qu'elle désire être. Prenez l'exemple de la mitoyenneté. C'est une très belle tradition mais qui n'intéresse plus personne.

» J'ai été frappé par le concours de la Maison du Japon : sur sept cents projets, trois ou quatre à peine montraient les bâtiments voisins alors qu'on était dans une situation urbaine très dense et très complexe.

– L'architecte haussmannien se souciait peu de ses voisins.

– Peut-être, mais il acceptait que la société et la technique lui fixent un ordre et des limitations très strictes. L'architecture aujourd'hui doit suivre les tendances et les contraintes de société, qui sont bien différentes. La montée des individualismes, l'ouverture plus grande du tissu social, tout cela doit transparaître. L'architecture doit être perméable à l'esprit du temps. Métaphoriquement, l'architecture doit créer un espace ouvert.

> *« La montée des individualismes, l'ouverture plus grande du tissu social, tout cela doit transparaître dans l'architecture »*

» Il n'est plus possible d'accepter un espace où les immeubles forment une frontière continue, entêtée. Il faut que l'espace nouveau de la ville soit ce que nous voudrions que la société soit : plus ouvert, plus perméable, plus mobile ; mais pas, comme le mouvement moderne l'a cru parfois, sans limites visibles, sans articulations. C'est pour cela que j'ai proposé des « failles » entre les immeubles de l'avenue de France, de 4 à 8 mètres de large, éliminant les contraintes vieillies de la mitoyenneté, organisant tout un rythme de coupures avec les rues plus ou moins grandes et les boulevards. Dans ces coupures passent le regard et la lumière qui animeront l'avenue au fil des heures.

» Les architectes devraient être ainsi libérés des contraintes d'une société qui n'est plus la leur ; mais bien sûr en accepter d'autres, plus adéquates.

– Où s'arrête cette liberté des architectes ?

– Ce qui doit limiter la liberté des architectes, ce sont des règles liées bien plus à l'usage qu'à l'émotion. Imposer par exemple que persiste un rapport entre les hommes, les arbres et les bâtiments qui évoque celui qui en général existe dans Paris, fixer des règles d'alignement et de hauteur, je crois que c'est bien. Fixer des formes de détail, imposer des matériaux ou des couleurs précises, je crois que c'est mauvais, c'est-à-dire que cela produit une architecture médiocre.

– Nombre de jeunes architectes considèrent pourtant que l'individualité du projet passe avant tout.

– Tout exercice de la liberté suppose une forme de limitation. Il faut faire confiance aux gens pour leur usage de la liberté. C'est le seul pari possible. Si l'on est en situation de défiance, s'il faut éliminer le meilleur pour éviter le pire, on aura une société détestable, et donc une architecture détestable... Il est vrai que cela suppose que l'on se donne les moyens d'un contrôle intelligent et actif...

– Les friches, les banlieues ou certaines agglomérations du tiers-monde font l'objet d'un vaste débat. Certains prônent la construction de gros objets monumentaux afin que la vraie ville se reconstitue autour. Quel est votre point de vue ?

– J'ai été très frappé par l'identité du lieu qu'a créé l'Arche à la Défense. Les gens qui vivent dans les HLM des environs ont une référence qui les rend fiers. Ils disent : *« J'habite à côté de l'Arche. »* Comme les habitants de Saint-Denis sont fiers de la basilique. Une des fonctions du monument est de donner une identité au lieu, de s'opposer à l'uniformité. Les monuments rompent l'espace impersonnel. Ces générateurs urbains, comme on les appelle, doivent être cohérents avec leur environnement, sans forcément faire appel à la nostalgie. Il serait vain de parachuter le rond-point des Champs-Elysées dans la banlieue d'Osaka pour en faire une vraie ville. Ni d'amener Shinjuku au centre de Paris pour faire croire à la modernité.

– Que vous a apporté le Japon ? La logique de la construction, du patrimoine, de l'avenir, y est très particulière.

– Ce que j'apprécie au Japon, c'est justement cette construction dans la profondeur. Il y a relativement peu d'infrastructures à Tokyo, le schéma est proche de celui des villes médiévales. Des bâtiments importants cohabitent avec de petits édifices et de vieilles rues étroites. Cela me conforte dans l'idée que le modernisme, avec son souci d'uniformisation, fait fausse route. Le changement à tout prix, la table rase, sont des notions trop violentes. On peut très bien développer une ville par strates, par paliers successifs ou bien encore par des processus qui s'apparentent aux phénomènes de diffusion. Il faut en tout cas cesser de définir la ville par des dessins et des images qui prétendent en fixer l'apparence. Cela n'a aucun sens. C'est en dehors du temps. Il faut revenir aux tracés et imaginer des processus. Mais encore une fois cela ne signifie pas le laisser-faire absolu.

» Une plante ne se constitue pas à partir de cellules seules ; il lui faut une hormone de croissance, sans laquelle les cellules prolifèrent n'importe comment. Si on laisse les choses se faire, on obtient la banlieue, la revanche de l'espèce sur l'esprit, un retour aux lois de la colonie des fourmis ou des termites. C'est l'opposé de la civilisation. Je souhaite réfléchir à nouveau à la forme, à la forme comme principe de l'organisation, comme ce qui persiste dans le changement.

– Vous êtes en France un des rares à cumuler les compétences d'architecte, d'ingénieur et d'urbaniste. Quelle doit être selon vous la place accordée aux transports dans la réflexion sur la ville ?

– Le domaine des transports est un de ceux auxquels il faudrait réfléchir sans accumuler seulement les chiffres, mais de manière théorique, en cherchant à comprendre et à mesurer ce qui véritablement est en jeu.

> *« Le migrant quotidien est abandonné par les plans d'urbanisme parce que celui qui passe ne vote pas. »*

» En ne traitant pas le temps passé dans les transports comme une parenthèse dans le temps de la vie, mais comme une des composantes essentielles. L'espace de la ville inclut l'espace des transports. Il ne rime à rien de construire au cœur des villes des petites places d'opérette avec végétation et œuvre d'art et de laisser les gens passer deux heures par jour dans des tunnels, dans des trains minables, ou entre deux murs d'autoroute.

» Le migrant quotidien est abandonné par les plans d'urbanisme parce que celui qui passe ne vote pas. On l'enterre, et avec lui les nuisances de son moyen de transport. Ce n'est pas une solution acceptable à long terme. Imaginons qu'on en vienne, comme au Japon et parfois aux Etats-Unis, à des séjours de quatre heures par jour dans les transports en commun, c'est-à-dire beaucoup plus que le temps passé dans les rues et les places. Il faudra bien faire quelque chose pour que le paysage du transport ne se dégrade pas sans cesse. Cela suppose qu'on ne s'en remette pas à la somme des décisions locales ou au consensus qui n'est jamais que la somme des égoïsmes.

» On a toutes les raisons de s'occuper des espaces statiques ; on a toutes les raisons de s'occuper aussi des espaces cinétiques liés au transport. Regardez le RER après la Défense quand le panorama s'ouvre sur la Seine ; la vue est superbe. L'espace du wagon cesse d'être un huis clos délocalisé, enfermant. Utiliser le tunnel là où c'est nécessaire, d'accord, mais en abuser est une folie, une démission complète. Si l'on en abuse, on va fabriquer des crétins. Ou des taupes. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN
et **EMMANUEL DE ROUX**

■ **REVITALISER.** Pour sa première visite en Europe depuis son élection, le président Clinton s'est fait, dimanche, le défenseur de la «revitalisation» des liens transatlatiques afin non pas de recréer un «bloc» qui s'opposerait à un autre mais d'arrimer les pays de l'Est, y compris la Russie, à la communauté des pays démocratiques. Son discours a a suscité toutefois peu d'enthousiasme dans le public d'étudiants européens qui l'écoutait.

■ **BOSNIE.** Les Américains le confiaient en privé avant l'ouverture lundi du sommet de l'OTAN, il n'y a «aucune initiative» particulière à attendre de ce sommet à propos de la Bosnie. Ce dossier a pourtant été inscrit au menu des travaux des Seize à la demande de la France.

Le treizième sommet de l'Alliance atlantique à Bruxelles

M. Mitterrand appelle l'OTAN à «l'action» en Bosnie

Le treizième sommet de l'Alliance atlantique s'est ouvert lundi 10 janvier à Bruxelles. Quelques heures auparavant, à Rome, une bombe a explosé, sans faire de blessé, dans un immeuble abritant le Collège militaire de l'OTAN.

Première rencontre de ce type depuis le sommet de Rome (en novembre 1991), les Seize devraient, à Bruxelles, se pencher sur la proposition américaine de «partenariat pour la paix», sur les relations entre l'Europe de défense et l'alliance, à travers notamment la possibilité d'une utilisation par l'UEO de certaines forces de l'OTAN, et enfin sur la situation en Bosnie (inscrite sur la demande des Français à l'ordre du jour). Le président Mitterrand a appelé, lundi 10 janvier, à Bruxelles, ses partenaires de l'Alliance atlantique à concrétiser *«par l'action»* leurs engagements à l'égard de la Bosnie. Le chef de l'Etat, cité par son porte-parole Jean Musitelli, a déclaré à l'ouverture du sommet de l'OTAN : *«Nous approuvons les textes qui nous sont proposés, mais ils doivent être rapidement complétés par l'action».*

«La France, au cours des derniers jours, a fait savoir quelles étaient ses propositions, notamment pour renforcer les moyens en personnel et pour utiliser les dispositifs existant dans le cadre de la résolution 836 de l'ONU qui prévoit que la force aérienne puisse assurer la protection de la FORPRONU dans son mandat», a rapporté M. Musitelli. L'OTAN avait déjà fait cette proposition de *«frappes aériennes»* en août dernier, à la condition que l'ONU le demande.

Les Américains n'avaient guère apprécié que les Français fassent le forcing sur cette question. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a précisé que ce sommet *«avait été convoqué pour discuter de l'avenir de l'OTAN»*. Un haut responsable américan a renchéri en expliquant que son pays n'attendait *«aucune initiative sur la Bosnie (...) Ce n'est pas le sujet du jour»*. D'autre part, dans l'édition dominicale du *Washington Post*, M. Christopher souligne une nouvelle fois que l'heure n'est pas à l'adhésion immédiate des pays de l'Est à l'OTAN, stabilité de la Russie et de l'Europe oblige... Toutefois, le secrétaire d'Etat américain laisse pointer une menace en expliquant que si Moscou ne tournait pas le dos définitivement *«aux vieilles pratiques d'intimidation et de domination»*, l'administration américaine pourrait revoir sa position. Une attitude que la Pologne continue de dénoncer. Après le président Walesa, c'est le premier ministre, Waldemar Pawlak, qui a pris le relais ce week-end pour expliquer que le «partenariat pour la paix» était une *«initiative mal définie»*. Lech Walesa a annoncé qu'il attendait les résultats du sommet de Bruxelles pour arrêter une décision quant à l'acceptation ou non du «partenariat».

En gage de bonne volonté, les Etats-Unis ont proposé à la Pologne de participer cette année à des manœuvres conjointes avec l'OTAN. Le président tchèque, Vaclav Havel a, lui aussi, enfoncé le clou en demandant à l'OTAN, dans un entretien diffusé par la télévision tchèque dimanche, de se transformer *«avec plus de courage et plus rapidement»*. – *(AFP, Reuter.)*

Bill Clinton veut «revitaliser» les liens transatlantiques

Suite de la première page

M. Clinton venait de dire sa conviction d'une nécessaire *«revitalisation»* du lien transatlantique afin, *«en ces temps de changements historiques»*, de mettre en œuvre *«une nouvelle politique de sécurité»* dans un Vieux Continent qui en a bien besoin. Le président a eu le mérite d'être franc et direct. Loin de disserter sur les beautés à venir du nouvel ordre international, il a dit à son jeune public : *«Rien ne me serait plus facile que de vous offrir un message de simple célébration, de trompeter notre héritage commun (...), mais ce n'est pas un moment pour l'auto-congratulation (...), c'est un temps de défis»*. Les défis sont nombreux, et M. Clinton a évoqué *«les sinistres prétendants au trône de la tyranie, ces militants nationalistes, ces démagogues»* qui, ça et là en Europe, relèvent la tête.

«La guerre froide est finie, pas les guerres»

«Les mois et les années qui viennent décideront si le peuple russe va continuer à mettre en place une démocratie fondée sur l'économie de marché», a poursuivi le président américain, ou si, écoutant un ultranationaliste de la trempe de Vladimir Jirinovski, ce même peuple russe *«va, dans un moment de frustration, élire des dirigeants enclins à l'autoritarisme et à reconstituer l'empire»* (de l'ex-Union soviétique). *«La guerre froide est finie, pas les guerres»*, avertit M. Clinton. Il évoque rapidement, presque en incidente, ce conflit en Bosnie que de nombreux participants au sommet de l'OTAN, à commencer par la France, voudraient bien voir abondamment débattu ces jours-ci à Bruxelles. Dans une interview à *ABC*, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a vaguement laissé entendre que l'OTAN, *«si les circonstances l'exigent»*, pourrait préparer des frappes aériennes.

Mais alors que le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, disait, lui, qu'il était temps pour les Occidentaux d'adresser enfin un avertissement *«sérieux»* aux bandes armées qui martyrisent la Bosnie et donc, pour l'OTAN, d'envisager *«des bombardements aériens»*, M. Clinton s'est cantonné dans quelques généralités. La différence de ton révélait toute l'ambiguïté de la situation entre Américains et Européens. Au moment où l'Union européenne claironne son autonomie sur la scène internationale, prétend accéder à plus d'indépendance politique et militaire, elle paraît aussi, plus que jamais, solliciter l'intervention de l'Amérique sur le Vieux Continent. La contradiction devait être au cœur des travaux du sommet.

Si les Etats-Unis sont réticents à intervenir militairement en Bosnie, cela ne doit pas être interprété comme un signe de «retrait» américain du continent européen. Du moins est-ce là ce qu'assure M. Clinton, qui a clamé que les Etats-Unis ne céderaient pas au sirènes – de plus en plus bruyantes au Congrès – de l'isolationnisme et que, pour leur propre sécurité, ils resteront engagés en Europe. La raison en est simple : parce que l'Histoire a appris à l'Amérique que *«le cœur de sa sécurité se trouvait en Europe, son engagement à l'égard de la sécurité et de la stabilité du vieux continent reste aussi fort que jamais»*, guerre froide ou pas. Aussi M. Clinton annonce-t-il : *«Je suis venu ici, aujourd'hui, pour déclarer et manifester que l'Europe reste au centre des intérêts des Etats-Unis. «C'est vrai, l'Europe n'est pas le seul centre d'attention de notre engagement extérieur, nous devons développer nos liens avec l'Amérique latine et avec l'Asie*, nuance-t-il; *nos liens avec l'Europe seront différents de ce qu'ils ont été dans le passé, mais, ne vous y trompez pas, ils resteront uniques.»* Et de réaffirmer que les Etats-Unis maintiendront un minimum de cent mille soldats en Europe; ils en ont aujourd'hui un peu moins de deux cent mille.

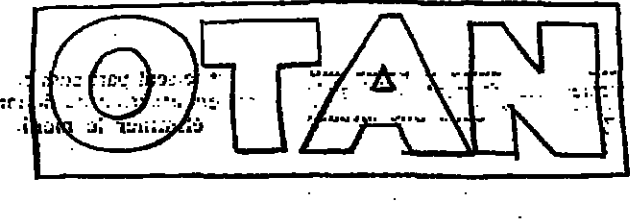
Mais, là encore, le président américain se veut réaliste. Ajoutées à la fin de la guerre froide, les difficultés économiques intérieures chez les Occidentaux rendent difficile de justifier l'activisme extérieur. *«On me dit souvent «mais pourquoi donc maintenez-vous une présence en Europe, comment pouvez-vous justifier cette dépense alors que nous avons tant de problèmes ici, chez nous»*, lance M. Clinton. Sans reprise durable en Europe et aux Etats-Unis, les opinions publiques intérieures, de part et d'autre de l'Atlantique, seront tentées par le repli nationaliste. D'où l'impérieuse nécessité – et plus encore pour l'Europe que pour les Etats-Unis – de créer, ou plutôt recréer, des emplois. Cela aussi concerne la sécurité en Europe, et les Etats-Unis entendent convoquer en mars, à Washington le sommet de l'emploi qu'ils avaient d'abord prévu de réunir cet automne.

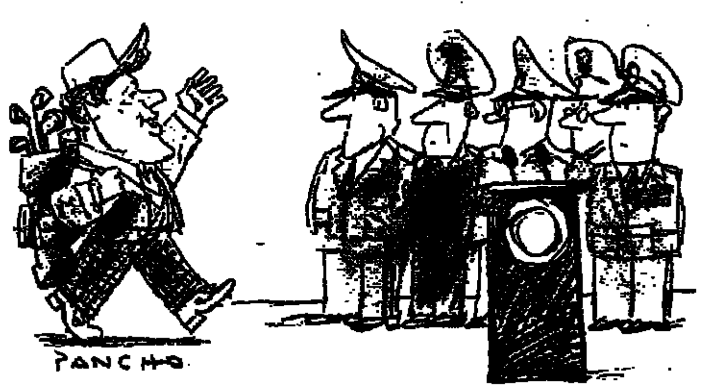
La récession nourrit le repli nationaliste, à l'Ouest comme à l'Est, au moment précis où l'architecture de la nouvelle sécurité européenne suppose, selon les Etats-Unis, la plus grande ouverture. Le président a réitéré que la *«revitalisation»* du lien transatlantique et, donc, la réaffirmation de l'engagement américain sur le Vieux Continent n'avaient pas pour objet de reformer un bloc pour faire face à un autre bloc. C'est la base de ce fameux «partenariat pour la paix» que les Etats-Unis, soutenus par leurs alliés européens, offrent à tous les pays de l'ancien bloc de l'Est : une coopération plus ou moins poussée avec l'OTAN qui, à terme, devrait permettre aux plus assidus et aux plus intéressés de devenir membres à part entière de l'Alliance atlantique. M. Clinton a longuement insisté : *«La nouvelle sécurité a pour objet de rassembler une plus large Europe ensemble (...). Le partenariat conduira à un élargissement progressif de l'OTAN, organisation qui doit rester au centre de la nouvelle sécurité européenne parce qu'elle seule en a les moyens et l'expérience.»* Sans les nommer, le président américain a répondu aux pays d'Europe de l'Est – Hongrie, Pologne, Slovaquie et République tchèque –, qui, s'estimant les plus menacés par la Russie, n'envisagent le «partenariat» que faute de mieux et jugent qu'une pleine et immédiate intégration à l'OTAN devrait venir récompenser les efforts qu'ils ont accomplis en faveur de la démocratie et de l'économie de marché.

«A tous ceux qui, aux Etats-Unis ou en Europe, voudraient nous voir simplement retracer une nouvelle ligne de démarcation plus à l'est, martèle M. Clinton, *je dis que nous ne devons pas renoncer à l'avance à la perspective du meilleur avenir possible pour l'Europe»*, c'est-à-dire à la perspective d'une Russie démocratique qui ne menacerait pas ses voisins. Ce serait insulter l'avenir, parier à l'avance sur la pire des évolutions en Russie. Or, si M. Clinton ne se veut aucunement naïf et admet que le résultat des dernières élections en Russie a de quoi inquiéter, il appelle aussi à un peu de compréhension : *«après tout, cela ne fait que deux ans tout juste que l'URSS a été dissoute»*, les Russes ont beaucoup accompli en un si court laps de temps, les progrès seront lents, ils seront *«affaire de générations»*. L'intégration doit aussi être économique. Il ne sert à rien d'aider les pays de l'ancien bloc de l'Est à développer des économies de marché s'ils ne peuvent exporter à l'Ouest. C'est une exhortation discrète à l'Union européenne à ouvrir davantage ses portes à l'Europe de l'Est. M. Clinton dit préferer le commerce à l'assistance : *«Cela n'a pas beaucoup de sens pour nous d'applaudir les progrès que les pays de l'Est font vers l'économie de marché si, dans le même temps, nous ne leur offrons qu'un accès limité à nos propres marchés; c'est comme inviter quelqu'un au château tout en refusant d'abaisser le pont-levis.»*

Intégration militaire, économique, politique de l'ancien bloc de l'Est : pour avoir été présenté sans beaucoup de brio, le schéma n'en est pas moins ambitieux. M. Clinton dit que telle est la formule pour éviter d'autres Bosnies. Le problème du sommet de Bruxelles est qu'il risque d'être jugé non sur ce qu'il propose pour l'avenir mais à l'aune de ce qu'il suggère pour apaiser la Bosnie d'aujourd'hui.

ALAIN FRACHON





«La première adaptation qui s'impose est de prendre en compte l'identité européenne»

déclare le président de la République dans un entretien à l'AFP

Le président de la République, François Mitterrand a accordé, dimanche 9 janvier, un entretien à l'AFP, à la veille du sommet de l'alliance atlantique qui se tient lundi et mardi à Bruxelles.

A propos des relations de l'OTAN et de l'Union européenne, M. Mitterrand a expliqué que *«la première adaptation qui s'impose est de prendre en compte l'identité européenne. (...) L'objectif est que les relations entre l'OTAN et l'UEO* [Union de l'Europe occidentale] *permettent à chacune de ces deux institutions de remplir au mieux son rôle, en harmonie avec l'autre. Dans le cadre de l'Union européenne, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), l'UEO, le corps européen, tout cela s'emboîte. Ne créons pas de problème là où il n'y en a pas. Avançons. C'est l'intérêt de l'alliance comme celui des Européens»*.

Quant à la possibilité de voir des moyens de l'OTAN mis à disposition de l'UEO, dans l'hypothèse où l'alliance atlantique ne souhaiterait pas elle-même intervenir dans une opération, le président de la République y voit une *«évolution intéressante»*, mais *«sous réserve d'un examen précis des modalités et des dispositions concrètes. Ce ne peut pas être un aboutissement. (...) L'expérience récente prouve que le maintien de la paix impose une adaptation permanente des structures militaires aux objectifs de chaque mission. De ce point de vue, l'organisation militaire intégrée ne témoigne pas de toute la flexibilité souhaitable»*.

Quant à l'adhésion à l'OTAN des pays de l'Est, M. Mitterrand a reconnu la légitimité de ce désir tout en exprimant le souhait *«que l'intérêt manifesté pour les organisations de défense ne soit pas en lui-même facteur de tension et d'insécurité pour d'autres»*.

M. Mitterrand a, d'autre part, réfuté les accusations d'un retour progressif de la France dans le commandement intégré de l'OTAN : *«A propos de l'ex-Yougoslavie, et en particulier de la Bosnie, et parce que les forces françaises y sont plus nombreuses, j'ai autorisé en décembre 1992 des officiers français à participer à des travaux d'état-major, conduits à l'époque dans l'hypothèse où l'OTAN aurait été mandatée en application des résolutions des Nations unies pour assurer la mise en place d'un règlement pacifique et «sécuriser» certaines zones. (...) Ce que j'ai accepté en 1992 pourrait être appliqué à l'occasion d'autres missions de maintien de la paix et, dans les mêmes conditions, quand des troupes françaises seront impliquées (...).»*

Enfin, à propos de la dissuasion nucléaire française – qui *«est crédible et suffisante aujourd'hui»* –, M. Mitterrand a précisé qu'il avait *«pris en 1992 des décisions qui donneront aux sous-marins de nouvelle génération, décidés en 1983, un nouveau missile qui comporte une amélioration majeure, celle de la portée. C'est dans cette voie que l'on continue de travailler, en sachant que ce missile pourra également être installé au plateau d'Albion»*.

Un nouveau missile nucléaire au plateau d'Albion ?

Pour la première fois, François Mitterrand n'exclut pas le projet d'enfouir dans les silos du plateau d'Albion un nouveau missile qui remplacerait les engins actuels S.3D. En effet, le chef de l'Etat évoque, sans donner le nom de code, le programme – conçu dans la plus grande discrétion – du missile stratégique MS.5, un engin qui aurait pour vocation d'armer à la fois les sous-marins dits de nouvelle génération à l'horizon 2005 et les silos enterrés en haute Provence.

Depuis le début de la décennie 70, le plateau d'Albion accueille dix-huit missiles sol-sol porteurs d'une charge nucléaire mégatonnique sur une distance de l'ordre de 5 000 kilomètres. Ces missiles ont, depuis, été modernisés. Le plateau d'Albion pourrait être obsolète au début du siècle prochain, compte tenu de l'aptitude des missiles à déjouer, ou non, des défenses adverses qui auraient progressé entre-temps en efficacité. D'où la réflexion entreprise pour déterminer le système d'armes qui succéderait à celui du plateau d'Albion.

Le débat porte sur le fait de savoir si la France peut maintenir trois systèmes différents – des missiles sol-sol, des missiles mer-sol et des missiles air-sol comme c'est le cas aujourd'hui – ou si elle doit n'en conserver que deux et, dans cette hypothèse, quel système peut être abandonné. Les réponses des experts varient beaucoup entre elles. Rien n'est tranché à l'heure présente, et la prochaine programmation militaire, qui couvrira les années 1995 à 2000, devrait sans doute arbitrer entre les différentes options.

Récemment, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Vincent Lanata, dont les forces servent le plateau d'Albion et les avions porteurs d'un missile air-sol, a souhaité pouvoir disposer plutôt d'un missile aéroporté plus perfectionné.

M. Mitterrand, qui est très attaché au symbole politique et stratégique que représente le plateau d'Albion, vient donc, pour la première fois, de parler de l'éventualité de déployer en même temps à bord des sous-marins et dans les silos de Provence des missiles dont la caractéristique militaire serait, à partir d'un engin commun, de pouvoir s'adapter aux deux modes de lancement. C'est le programme baptisé MS.5, un missile à têtes multiples et portant à 8 000 kilomètres.

Cette orientation, si elle était définitivement retenue, supposerait que la priorité financière soit déjà donnée au projet de missile M.5, la version destinée aux sous-marins. Or, que constate-t-on ? Lancé en 1992, du temps où Pierre Joxe était au ministère de la défense, ce programme a été ralenti par le gouvernement de M. Balladur en 1994, au grand dam de son constructeur, le groupe Aérospatiale, dont le PDG, Louis Gallois, ne cesse d'affirmer que le M.5 est d'un intérêt primordial. Il figure même au rang des projets – avec l'avion de transport futur, les systèmes de défense anti-missiles, certains équipements spatiaux et avec l'hélicoptère logistique NH-90 – qui sont menacés de subir un nouvel étalement si la loi de programmation leur consacre des crédits insuffisants.

JACQUES ISNARD

DIPLOMATIE

Vendredi 14 janvier à Moscou

M. Clinton rencontrera les présidents russe et ukrainien

Les présidents russe, ukrainien et américain, Boris Eltsine, Leonid Kravtchouk et Bill Clinton, se rencontreront vendredi 14 janvier à Moscou, a annoncé lundi le service de presse de la présidence russe.

M. Eltsine a invité son homologue ukrainien en vue de la conclusion d'un accord *« portant sur certaines questions importantes d'intérêt commun, y compris les armes nucléaires »*, selon le communiqué. Il est en effet question que l'Ukraine renonce à ses armements nucléaires stratégiques.

M. Clinton doit faire, avant d'arriver à Moscou venant de Prague, une courte escale mercredi à l'aéroport ukrainien de Barispol, non loin de Kiev, a ajouté le service de presse de la présidence russe, sans préciser si le président américain rencontrerait également à cette occasion M. Kravtchouk. L'Ukraine voudrait en effet discuter de coopération économique et de garanties de sécurité en échange du démantèlement de ses missiles, dont le coût est estimé à 2,5 milliards de dollars.

La visite du premier ministre à Ryad

M. Balladur a obtenu de maigres résultats en Arabie saoudite

Contrairement aux espoirs de la délégation française, aucun contrat *ni aucun* accord n'ont été signés au terme du rapide voyage effectué, samedi 8 et dimanche 9 janvier, par Edouard Balladur en Arabie saoudite, où il a été reçu par le roi Fahd. Il a simplement été décidé la création d'un comité d'experts chargé de surmonter les difficultés de financement qui subsistent dans des contrats de maintenance de matériel militaire.

RYAD

de notre envoyé spécial

Les inondations peuvent avoir des bons côtés. Voulant se rendre en Camargue, dimanche, sur le chemin du retour de Ryad, le premier ministre ne pouvait être au journal de 20 heures de TF 1, comme il l'avait initialement prévu. Il lui aurait été difficile en effet de présenter aux téléspectateurs son bref voyage comme un grand succès. Pour s'en convaincre, il suffisait de voir sa mine contrite, ainsi que celle des trois ministres qui l'accompagnaient (François Léotard, Alain Juppé, Gérard Longuet), lors de la conférence de presse tenue par la seule délégation française, dimanche matin, dans la capitale saoudienne. Le peu de sommeil, compte tenu des longues et difficiles négociations nocturnes, ne pouvait suffire à expliquer les traits tirés et le manque d'entrain des dirigeants français. Manifestement, Edouard Balladur n'avait pas obtenu ce qu'il était venu chercher.

Certes, au cours du dîner offert par le roi, puis au cours de l'entretien que le chef du gouvernement français a eu avec lui comme de ceux que les ministres ont eus avec leurs homologues saoudiens, l'amitié franco-saoudienne et la concordance de vues entre les deux pays sur les principaux dossiers de la région ont été soulignées.

Certes M. Balladur a pu affirmer, lors de la conférence de presse, que *« cette visite a contribué à renforcer les relations étroites qui existent entre deux pays amis et qu'il faut porter plus loin encore »*. Certes, il a pu aussi assurer qu'avait été *« réaffirmée notre détermination à développer des relations de coopération dans les domaines économique, commercial, industriel et des investissements »*. Mais les autorités françaises escomptaient en fait bien plus.

Dans l'avion la conduisant à Ryad, la délégation française voulait oublier les difficultés de préparation de ce voyage, pour expliquer qu'elle espérait bien signer *« un accord-cadre »* permettant de mettre un point final à de longues négociations de trois contrats de maintenance de matériel militaire vendu par la France dans les années 80 à l'Arabie saoudite (des navires et des missiles), contrat de plus de 8 milliards de francs et pouvant fournir 3 millions d'heures de travail aux arsenaux de l'Etat.

Cet accord-cadre, espérait-on, aurait pu faciliter aussi la vente de nouveau matériel militaire, accroître les chances d'Airbus face à Boeing pour la modernisation de Saudia, la compagnie aérienne saoudienne, voire permettre à Total d'améliorer ses relations avec la puissante Aramco, l'Arabie étant le principal fournisseur de pétrole de la France.

De tout cela il a bien été question, mais sans que rien ne débouche concrètement. M. Balladur a juste pu annoncer *« la constitution d'un comité d'experts devant conduire à leur terme plusieurs projets de coopération qui ont fait l'objet d'études approfondies entre les deux pays »*. En fait, ce comité devrait surtout trouver un moyen de financement pour les trois contrats de maintenance, même si le premier ministre français a assuré que sa création permettait de *« définir une méthode pour discuter dans l'avenir »*.

Les difficultés financières du royaume

Comment expliquer ce qui ressemble à un quasi-échec ? Les Saoudiens sont-ils mécontents de certaines positions françaises ? Au cours de la conférence de presse, Alain Juppé a reconnu qu'il avait dû expliquer à son homologue saoudien l'attitude de la France en Bosnie et M. Balladur, en réponse à une question, a sèchement assuré que la lutte de son gouvernement contre certaines formes d'intégrisme musulman n'avait pas été abordée.

Dans l'avion du retour, les conseillers des ministres français mettaient surtout en avant les difficultés financières de l'Arabie saoudite qui, notamment à cause de la chute du cours du pétrole, a dû réduire son budget de 20 % et qui est en train de demander aux Américains des délais de paiement pour le matériel militaire qu'elle leur a déjà acheté.

D'ailleurs le ministre britannique de la défense doit être, lundi 10 janvier, à Ryad, car la Grande-Bretagne serait inquiète de l'avenir d'une commande de ses avions Tornado. Mais la délégation française assurait que le comité d'experts devrait aboutir très vite et que donc les trois contrats de maintenance devraient être définitivement signés dans quelques semaines.

Même s'il finit par obtenir cela, le gouvernement français espérait plus. En présentant ce voyage, les collaborateurs du premier ministre expliquaient que celui-ci n'allait pas en Arabie saoudite comme un représentant de commerce. Effectivement.

THIERRY BRÉHIER

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Sommet croato-musulman à Bonn

Commencés avec vingt-quatre heures de retard, le président bosniaque Alija Izetbegovic n'ayant pu quitter Sarajevo que dimanche en raison des bombardements, les pourparlers croato-musulmans doivent se poursuivre, lundi 10 janvier, à Bonn avec la participation du président croate Franjo Tudjman et en présence des deux médiateurs internationaux, David Owen (Europe) et Thorvald Stoltenberg (ONU).

Trois sujets sont à l'ordre du jour des discussions de Bonn : le partage des territoires entre Croates et Musulmans en Bosnie centrale ; le tracé, à Mostar, de la délimitation des quartiers sous contrôle croate et musulman ; la question de l'accès à la mer Adriatique réclamé par les Musulmans. Les négociations visent, dans un premier temps, à faire cesser les combats entre forces musulmanes et croates.

Cependant, sur le terrain, les combats et bombardements se sont poursuivis, tant à Sarajevo qu'en Bosnie centrale. Dans la capitale bosniaque, les hôpitaux ont dénombré quatorze morts et cinquante-deux blessés entre samedi et dimanche. Dans le centre de la République, région que se disputent Croates et Musulmans, de violents combats ont encore opposé dimanche les forces des deux parties dans l'enclave croate de Vitez, alors même que débutait le sommet Izetbegovic-Tudjman.

Au moins six personnes ont été tuées, dont trois enfants, et plus de trente autres ont été blessées, selon des sources médicales. Selon les « casques bleus » britanniques déployés à Vitez, les combats semblent avoir été déclenchés par les forces musulmanes qui assiègent la ville. Soixante-cinq mille Croates sont encerclés depuis le mois de juin dans la vallée de la Lasva, contraints à céder, peu à peu, du terrain face aux offensives des forces musulmanes, plus nombreuses.

De son côté, le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a souligné que l'unification de sa « République serbe » avec la Serbie était le but des Serbes de Bosnie. *« Notre but est l'unification avec la Serbie et nous ne le cachons pas. C'est notre droit, que nous avons acquis après des siècles de patience »*, a dit M. Karadzic, selon l'agence Tanjug. – *(AFP, Reuter.)*

M. Kouchner demande à l'ONU d'utiliser la « force » en Bosnie

« Après les appels humanitaires, il y a un appel militaire », a déclaré Bernard Kouchner, à propose de la Bosnie, au cours de l'émission « 7/7 », sur TF 1, dimanche 9 janvier.. L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire a estimé que *« pour le moment, faute de moyens, les résolutions des Nations unies sont inapplicables »*. *« Les convois humanitaires doivent passer ; s'il y a un obstacle, on doit le franchir par la force et il faut répliquer à chaque tir sur les populations civiles »*, a déclaré M. Kouchner en précisant : *« Ce n'est pas un appel à la guerre, c'est un appel à la paix imposé puique la paix proposée n'a pas marché. »*

L'ancien ministre a reconnu avoir été en désaccord avec le gouvernement dont il faisait partie sur la question de l'ex-Yougoslavie : *« Je l'ai écrit de l'intérieur même du gouvernement, je pense que nous nous sommes collectivement trompés. A un moment donné, et c'était plus facile avant, il eût fallu faire preuve de plus de force et de détermination. »* *« Maintenant si je le dis*, a expliqué M. Kouchner, *c'est que je crois que le succès de M. Jirinovski, c'est-à-dire de l'extrême droite, du nationalisme musclé, pratiquemment du fascisme en Russie et dans d'autres endroits, doit sonner comme une alarme. »*

« Ce qui se passe à Sarajevo est le début d'une histoire pénible pour nous, c'est l'Europe aussi, chaque pays de cette Europe des Douze, qui aura à en pâtir. (...) Il faut faire comprendre à des Serbes que le vent de l'Histoire, je crois, a rendus un peu fous, que la communauté internationale n'acceptera pas ce retour du fascisme, de la barbarie et du racisme. Voilà ce qu'il faut faire avant qu'il ne soit trop tard par tous les moyens, y compris les frappes aériennes », a conclu M. Kouchner

Les résultats officiels des élections en Serbie

Les socialistes de M. Milosevic frôlent la majorité absolue

Les résultats officiels des élections législatives de décembre en Serbie, publiés samedi 8 janvier, confirment la victoire du Parti socialiste du président Slobodan Milosevic, qui frôle la majorité absolue des sièges au nouveau Parlement. Le Parti socialiste serbe (SPS-ex-communiste) détient 123 des 250 sièges, suivi par la coalition d'opposition DEPOS, 45 sièges, le Parti radical serbe (SRS ultranationaliste), 39 sièges, le Parti démocrate (DS), 29 sièges, et le Parti démocrate de Serbie (DSS), 7 sièges.

La communauté des Hongrois de Voïvodine remporte 5 sièges et une coalition de petits partis albanais du sud de la Serbie, 2 sièges. – *(AFP.)*

La colère de George Soros spéculateur et philanthrope

WASHINGTON

de notre correspondante

La communauté internationale joue en Bosnie *« le rôle le plus honteux, le plus vain, le plus dégradant et le plus humiliant »*. George Soros, le spéculateur philanthrope d'origine hongroise, n'était pas d'humeur à commenter les marchés financiers, vendredi 7 janvier à Washington, à la veille de la tournée européenne du président Clinton. Invité du Club Tocqueville, association de la presse francophone, le milliardaire voulait exprimer le *« sentiment d'urgence »* que lui inspirent certaines zones de l'Europe centrale et de l'ex-URSS.

En voyage récemment à Sarajevo, où l'une de ses fondations tente d'aider à l'alimentation en eau des habitants *« pour qu'ils aient moins de risque de se faire tirer dessus »*, M. Soros a été profondément choqué par le rôle assigné à la FORPRONU, qu'il a comparé à celui des *« kapos dans les camps de concentration » : « Les Serbes contrôlent tout, et la communauté internationale fait désormais partie de ce système odieux »*, dit-il.

Pour sortir de cette situation, M. Soros préconise un *« changement des règles d'engagement »* des « casques bleus » ; ainsi, *« l'aéroport de Tuzla ne peut être rouvert parce que les Serbes ne le contrôlent pas. Rouvrons l'aéroport de Tuzla*, propose M. Soros, *et si les Serbes veulent intervenir, qu'ils en affrontent les conséquences »*.

C'est à l'Europe, estime le financier américain, qu'il appartient de trouver une solution au drame bosniaque. Mais il faut d'abord se souvenir que les forces internationales ont été envoyées en Bosnie pour assurer l'aide humanitaire ; *« si l'on ne peut pas acheminer l'aide humanitaire, alors, qu'est-ce qu'on fout là-bas ? »*, s'est énervé George Soros.

Et ce d'autant plus que le Pentagone, affirme-t-il, l'a assuré que 1 600 pièces d'artillerie étaient localisées autour de Sarajevo et donc destructibles par voie aérienne. Une révélation qui a paru plausible à un ancien directeur de la CIA, William Colby, qui assistait à la conférence de presse de M. Soros.

S. K.

ITALIE

Le ministre de l'intérieur a divulgué un rapport alarmant sur la Mafia

Le ministre italien de l'intérieur, Nicola Mancino, a rendu public, mercredi 5 janvier devant le Parlement, un rapport alarmant sur les activités de la Mafia.

ROME

de notre correspondante

La Mafia a subi de rudes coups mais elle est plus vivace que jamais, notamment à l'étranger : tel est, résumé à sa plus simple expression, le sens de l'intervention du ministre de l'intérieur, Nicola Mancino, mercredi 5 janvier, devant le Parlement. Le ministre, qui s'appuyait sur la relation semestrielle de la Direzione investigativa antimafia (DIA, Direction de la lutte antimafia), a brossé un tableau qui laisse peu de place à l'optimisme : *« Les clans mafieux*, a-t-il expliqué, *possèdent encore de gros moyens économiques et une capacité d'intimidation telle qu'ils peuvent toujours conditionner la vie civile d'entières communautés locales. »*

Le bilan de la lutte antimafia de 1993, et notamment des six derniers mois, figure pourtant parmi les meilleurs : 890 mandats d'arrêt, émis à l'encontre de 524 mafieux, 269 camorristes ; 62 membres de la *'Ndrangheta* calabraise, et 35 autres appartenant à la *Sacra corona unita*, la criminalité organisée de la région des Pouilles. En outre, plus d'une vingtaine d'homicides restés jusque-là sans explication ont pu être élucidés ; enfin une trentaine de conseils communaux ont été dissous depuis cet été, pour *« infiltrations mafieuses »*.

Selon le rapport de la DIA, Cosa Nostra serait entrée dans une phase *« de terrorisme pur »* en Italie, assortie d'une campagne de *« désinformation »* et de *« délégitimation »* des « repentis », grâce à qui de nombreuses arrestations ont pu être effectuées ces dernières années. Et cela dans le but, à travers divers attentats contre des objectifs « symboliques » et non plus liés aux moyens de répression de l'Etat, de *« réaffirmer le leadership de ses principaux chefs aujourd'hui détenus »*, le plus souvent dans des conditions dont ils admettent mal la stricte sévérité, renforcée récemment par un arsenal de mesures antimafia.

L'accent est mis également sur l'étroite collaboration de la Mafia sicilienne avec les autres types de *malavita* locales, entre autres la *'Ndrangheta* calabraise. Cette dernière est en plein essor, au point que, selon d'autres statistiques, la *« densité criminelle »* (c'est-à-dire le rapport entre affiliés à la criminalité organisée et la population normale) serait de 27 % en Calabre, pour seulement 10 % en Sicile ou 12 % en Campanie. La *'Ndrangheta* compte environ 150 « clans » et un vivier de 5 500 hommes, implantés dans des régions aussi lointaines que le Piémont et la Lombardie, occasionnellement à travers certains réseaux de loges maçonniques.

De cette « synergie » nouvelle pourraient naître de nouveaux dangers, d'autant, remarquent les enquêteurs, que la criminalité organisée *« a, à présent, accès non seulement aux armes automatiques, mais aussi à des explosifs de type militaire et des armements tels que des missiles et des canons sans recul »*. Un arsenal qui proviendrait des marchés d'armes parallèles, suisses, ex-yougoslaves (surtout croates) et russes.

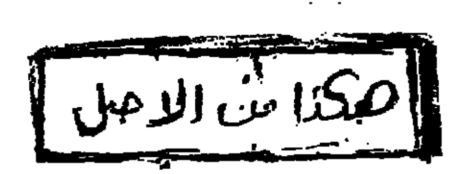
Enfin, si le racket constitue encore une des « rentrées d'argent » habituelles de la Mafia, le trafic de la drogue et le blanchiment de l'argent à travers des entreprises prête-noms, des restaurants ou des magasins lui a permis d'étendre des réseaux très sophistiqués en Europe (France, Grande-Bretagne, Allemagne), dans les ex-pays de l'Est, de même qu'en Australie et en Amérique latine.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ALLEMAGNE : 80 000 personnes ont commémoré à Berlin la mort de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht. – Environ 80 000 personnes, selon la police, se sont rassemblées dimanche 9 janvier à Berlin pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la mort des révolutionnaires Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, assassinés le 15 janvier 1919, peu après avoir échoué dans leur tentative d'imposer en Allemagne un régime socialiste. Placée sous le thème *« Rosa Luxemburg, Liebknecht, Lénine. Personne n'est oublié. Levez-vous et résistez »*, la manifestation était organisée notamment à l'appel du Parti du socialisme démocratique (PDS), héritier du Parti communiste de RDA, des Jeunes socialistes du SPD et d'associations pacifistes. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : démission de Lord Caithness, secrétaire d'Etat aux transports. – Lord Caithness, secrétaire d'État britannique aux transports pour la marine et l'aviation, âgé de quarante-cinq ans, a démissionné dimanche 9 janvier en raison du décès de son épouse. *« J'ai fait part au premier ministre de mon souhait de quitter le gouvernement afin de consacrer plus de temps à mes enfants »*, indique un message de Lord Caithness, rendu public par les services du premier ministre, qui a accepté cette démission. Le cadavre de son épouse, Diana, a été découvert samedi après-midi par Lord Caithness dans une chambre de la maison de famille du couple dans l'Oxfordshire, à l'ouest de Londres. Selon des sources non officielles, la comtesse de Caithness s'est suicidée. La police a précisé dimanche que *« personne n'est recherché dans le cadre de ce décès tragique, et que l'affaire est maintenant entre les mains du médecin légiste »*. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE : quarante et un morts en quatre jours. – Trente et un rebelles kurdes et dix soldats turcs ont été tués lors de plusieurs accrochages depuis le 6 janvier, a annoncé dimanche la super-préfecture de Diyarbakir, la principale ville du Sud-Est anatolien à majorité kurde. D'autre part, le quotidien *Milliyet* a fait état d'informations, non confirmées officiellement, selon lesquelles l'armée turque aurait fait des incursions en territoire syrien à la poursuite d'éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). La presse turque a également évoqué, ces derniers jours, une décision gouvernementale, non confirmée officiellement, d'une augmentation de cinq mois de la durée du service militaire, qui passerait de quinze à vingt mois pour les appelés. – *(AFP, AP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

MEXIQUE

La guérilla zapatiste commet plusieurs attentats dans la capitale

Dix jours après le début des opérations de guérilla déclenchées dans l'Etat du Chiapas (sud du pays) par l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN), la tension s'est étendue à l'ensemble du pays, y compris dans la capitale, Mexico, où plusieurs attentats à la bombe, au cours du week-end, ont obligé les autorités à renforcer les mesures de sécurité dans les lieux publics.

MEXICO

de notre correspondant

Après l'explosion d'une voiture piégée dans la nuit de vendredi à samedi dans le parking souterrain d'un centre commercial luxueux de Mexico qui a fait cinq blessés légers, les sympathisants de l'AZLN ont fait sauter un missile sol-sol à l'entrée d'une des plus importantes bases militaires du pays, le «camp militaire numéro 1», situé dans l'Etat de Mexico. Dans les Etats du Michoacan et de Puebla, plusieurs pylônes de lignes à haute tension ont été abattus, sans affecter pour autant l'approvisionnement en énergie électrique.

Les bureaux du gouvernement fédéral dans la célèbre station balnéaire d'Acapulco ont été légèrement endommagés, samedi, par l'explosion d'une grenade. Toutes ces actions, y compris le sabotage d'un gazoduc dans l'Etat de Hidalgo – les autorités affirment qu'il s'agit d'un *«accident dû à un problème technique»*, – ont été revendiquées par le PRO-CUP (Parti révolutionnaire ouvrier clandestin-Union du peuple) et son allié, le PDLP (Parti des pauvres).

Des représentants du PROCUP-PDLP, qui se présente comme le bras politique de la guérilla zapatiste, ont téléphoné à plusieurs médias pour expliquer qu'ils poursuivraient ce genre d'actions *«tant que le gouvernement réprimera les membres de l'AZLN»*. Ils ont également précisé qu'ils avertiraient trente minutes avant les attentats pour éviter les victimes civiles.

Plus d'une vingtaine d'appels ont effectivement été enregistrés au cours des derniers jours, mais, sauf dans le cas de la Bourse et peut-être de la City Bank, il s'agissait de fausses alertes qui ont contribué à alourdir le climat et à justifier ce que l'opposition qualifie déjà de *«prétexte pour imposer un état d'exception»*. Cela n'a pas empêché quelque 10 000 personnes de participer, vendredi, à une manifestation organisée à Mexico par le Mouvement indépendant du prolétariat pour appuyer la guérilla zapatiste et exiger l'arrêt des bombardements contre la population civile du Chiapas.

Simultanément, plusieurs organisations de défense des droits de l'homme continuent d'exprimer leurs inquiétudes à propos des brutalités exercées par l'armée contre les civils restés dans les villages abandonnés par la guérilla. Environ 300 personnes ont participé, samedi, à une marche entre San-Cristobal-de-las-Casas et les villages environnants, mais n'ont pas pu aller au-delà des barrages établis par l'armée.

Le mauvais temps dans le sud du pays a obligé la force aérienne à interrompre ses bombardements, donnant ainsi un répit à la population civile, mais aussi aux rebelles, qui tiennent toujours plusieurs positions dans la jungle et les montagnes près de la frontière avec le Guatemala. Selon la presse mexicaine, les zapatistes contrôlent notamment le petit village de Guadalupe-Tepeyac, où ils se sont emparés de l'hôpital régional inauguré en septembre dernier par le président Carlos Salinas.

Arrestation d'un commandant guatémaltèque

Les insurgés tiennent en otages le personnel de l'hôpital (près d'une centaine de personnes) ainsi que l'ex-gouverneur du Chiapas, le général Absalon Castellanos, auquel ils reprochent d'avoir dépossédé de leurs terres les populations indigènes (environ 25 % des 3,5 millions d'habitants de l'Etat). Selon la presse, la guérilla aurait caché dans des grottes près de l'hôpital les 1 500 kilos de dynamite volée, la veille du 1er janvier, dans un entrepôt de la société pétrolière PEMEX.

Combien sont-ils? Les chiffres cités par la presse locale, à partir d'informations fournies par diverses sources officielles, varient entre un millier de rebelles et *«près de dix mille»*. Cela peut paraître extravagant, sauf si on tient compte des nombreux sympathisants non armés de l'AZLN qui ont contribué, le 1er janvier, à la prise de San-Cristobal-de-las-Casas (80 000 habitants) et de cinq bourgades.

Qui sont les zapatistes, auxquels le gouvernement mexicain nie le droit d'utiliser le nom du héros de la révolution de 1910, Emiliano Zapata? Après avoir été apparemment surprises par l'ampleur de l'opération montée par l'AZLN, les autorités semblent soudain disposer d'informations abondantes sur cette organisation qui se préparait depuis vingt ans et avait été repérée par l'armée à la suite d'un accrochage en mai dernier.

Dans un rapport remis vendredi à la presse, le ministère de l'intérieur affirme que l'AZLN disposerait de quinze camps d'entraînement dans le Chiapas et serait *«appuyé par quelques idéologues et des religieux»*, y compris des étrangers. L'archevêque de Mexico, Mgr Ernesto Corripio, a déclaré qu'il était *«très grave d'accuser l'Eglise sans preuves»*. A propos de la présence étrangère, le gouvernement appuie ses affirmations sur l'arrestation d'un Guatémaltèque, Jesus Sanchez, qui serait *«un des principaux commandants»* de l'AZLN, ainsi que des témoignages sur la présence de Salvadoriens et de Nicaraguayens.

A ce sujet, le quotidien nicaraguayen *La Prensa* a publié, dimanche, un article accompagné d'une photo du «commandant Marcos», qui dirigeait la prise de San-Cristobal-de-las-Casas. Selon le journal, il s'agit d'un Mexicain qui participa, au cours des annés 70, à la guerre contre la dictature de Somoza dans les rangs du Front sandiniste de libération nationale et serait rentré dans son pays en 1985 pour mettre son expérience révolutionnaire au service de ses compatriotes.

Si la présence d'étrangers dans les rangs de l'AZLN se confirmait, le Mexique paierait donc aujourd'hui les conséquences de son appui aux guérillas d'Amérique latine qui avaient trouvé un sanctuaire dans ce pays dans le cadre d'une politique visant à calmer les *frustrations de la gauche mexicaine* et à la dissuader de contester le monopole du pouvoir exercé, depuis 1929, par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

BERTRAND DE LA GRANGE

ÉTATS-UNIS : Morton Halperin retire sa candidature à un poste nouvellement créé au Pentagone. – Morton Halperin, choisi par le président Bill Clinton pour occuper le poste nouvellement créé de secrétaire adjoint à la défense, chargé de la démocratie et du maintien de la paix, a retiré sa candidature, écrit lundi 10 janvier le *New York Times*. La désignation de M. Halperin avait été mal reçue par des conservateurs, notamment au Sénat à cause de l'opposition de M. Halperin à la guerre du Vietnam, de ses critiques des opérations américaines de renseignement et de son militantisme dans le domaine des libertés civiles. Citant des sources gouvernementales, le *New York Times* a indiqué que M. Halperin avait écrit à M. Clinton, lui demandant de ne pas soumettre sa nomination au Sénat à la reprise des travaux du Congrès fin janvier.

PANAMA : pas d'accord sur un candidat présidentiel commun au sein de la coalition au pouvoir. – Le parti Arnulfistas du président *Guillermo Endara* et son principal partenaire, le Mouvement libéral républicain nationaliste (Molirena), présenteront chacun un candidat à l'élection présidentielle du 8 mai, faute de s'être entendus, vendredi 7 janvier. Le Parti Arnulfistas a choisi pour candidate Mme Mireya Moscoso de Gruber, la veuve d'Arnulfo Arias – *(Reuter.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Le président Balaguer sera candidat en mai à un septième mandat

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Après avoir fait durer le suspense pendant plusieurs mois, le président conservateur Joaquin Balaguer a annoncé, jeudi 6 janvier, qu'il se représenterait à l'élection du 16 mai prochain. Président de 1966 à 1978 et depuis 1986, M. Balaguer est, avec son homologue du Malawi, Kamuzu Banda, lui aussi âgé de 87 ans, le chef d'Etat le plus âgé de la planète, depuis le décès de l'Ivoirien *Félix Houphouët-Boigny*.

Le président dominicain, qui est aveugle, avait déclaré à plusieurs reprises que sa décision dépendrait de son état de santé. En août 1993, il avait été hospitalisé d'urgence à *Miami, où il avait été* opéré d'une phlébite. Apparemment bien remis de cette intervention, il a repris ses tournées préélectorales hebdomadaires aux quatre coins du pays.

Réuni en convention extraordinaire jeudi, le Parti réformiste social-chrétien, fondé par M. Balaguer, a décidé de le proclamer candidat à la quasi-unanimité. Réélu en 1990 dans des conditions jugées frauduleuses par l'opposition, Joaquin Balaguer termine son sixième mandat présidentiel dans un climat beaucoup plus favorable. *«Pour la première fois dans sa longue carrière politique, il devrait l'emporter sans avoir besoin de recourir à la fraude»*, affirme un opposant de toujours. Un sondage réalisé avant l'annonce officielle de sa candidature le place en tête, à égalité avec le candidat social-démocrate José Francisco Pena Gomez.

La division de l'opposition et surtout l'amélioration de la situation économique favorisent le vieux *caudillo* réformiste. Au cours des quatre dernières années, il est parvenu à maîtriser l'inflation et à renégocier la lourde dette extérieure *dominicaine*. L'amélioration des services publics, particulièrement du service électrique, est spectaculaire. Et grâce au développement du tourisme et des zones franches industrielles, le taux de croissance de l'économie dominicaine s'est maintenu parmi les plus élevés d'Amérique latine au cours des dernières années.

JEAN-MICHEL CAROIT

ASIE

CHINE

La brouille entre Paris et Pékin pourrait se dissiper

Le nouvel ambassadeur de France à Pékin, François Plaisant, a pris ses fonctions à quelques semaines du trentième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays et alors que des indices laissent à penser que la brouille franco-chinoise pourrait commencer de se dissiper.

PÉKIN

de notre correspondant

Le nouvel ambassadeur de France à Pékin a pris ses fonctions et devrait présenter ses lettres de créance au chef de l'Etat chinois avant le trentième anniversaire des relations diplomatiques franco-chinoises, le 27 janvier. François Plaisant, qui succède à Claude Martin, est le neuvième diplomate à occuper ce poste depuis que la France du général de Gaulle a établi son ambassade à Pékin, geste qu'elle était la première puissance occidentale à accomplir.

Son arrivée survient alors que la France et la Chine recherchent les moyens d'améliorer leurs rapports à l'occasion de cet anniversaire. Ces dernières semaines, la Chine a baissé le ton de ses récriminations envers Paris à propos des ventes d'armes à Taïpeh, laissant notamment entendre qu'elle abandonnait l'idée d'exiger du présent gouvernement qu'il déchire les contrats signés sous le précédent. Il est donc question qu'un ministre français vienne à Pékin pour assister à la commémoration. Il serait alors précédé d'un émissaire discret; on reparle de Jacques Friedmann, qui avait assuré une mission de cet ordre à Pékin en juillet 1993. La Chine paraît ressentir une certaine gêne à constater que sa politique avait suscité simultanément de mauvais rapports avec trois des quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies du fait de ses diverses querelles avec Paris, Londres (à propos de Hongkong) et Washington, notamment sur le plan commercial. Les Etats-Unis viennent d'abaisser de 35 % les quotas d'importation de textiles chinois en représailles pour les pratiques de Pékin qui, selon Washington, favorisent les ventes illégales de marchandises acheminées par le truchement de pays tiers. Pour les seuls textiles, les douanes américaines évaluent ces ventes illégales à 2 milliards de dollars.

Ne pas oublier Taïwan

A l'égard de l'Europe, l'aggravation récente de la dispute avec la Grande-Bretagne sur Hongkong laissait Pékin avec pour seul partenaire principal l'Allemagne. Il se peut donc que l'inconfort de cette situation diplomatique l'ait conduite à modérer son intransigeance envers la France. Il existe *peut-être, pour la France, une possibilité* de réconciliation partielle avec Pékin. Encore faudra-t-il, pour éviter de retomber dans les ornières du passé, que la France utilise le fait que la Chine est au moins autant qu'elle intéressée à une telle amélioration des relations tout en évitant de compromettre ses bons rapports avec Taïwan, client potentiel important.

Hormis dans le domaine militaire, il n'y a plus aucune raison d'incompatibilité entre les échanges réalisés avec chacun des deux gouvernements chinois. Les dernières statistiques taïwanaises montrent que 20 % des exportations de l'île se font vers le continent via des places tierces, dont Hongkong. Taïwan est également parvenu à établir des rapports plus étroits avec plusieurs pays qui entretiennent de bonnes relations avec Pékin.

Le premier ministre Lien Chan s'est récemment rendu *«en vacances»* en Malaisie et à Singapour pour en rencontrer informellement les responsables. La Chine a protesté pour la forme. Plus significatif encore, le Japon, d'une extrême prudence en la matière, a envoyé un vice-ministre du commerce extérieur fin décembre à Taïpeh. Pékin s'est abstenue de critiquer Tokyo publiquement durant la visite du ministre nippon des affaires étrangères, Tsutomu Hata, ce week-end.

FRANCIS DERON

[*Né le 22 juin 1932, ancien élève de* l'ENA, François Plaisant a été détaché auprès du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (1960-1964) avant d'être deuxième puis premier secrétaire (1964-1968) à la délégation permanente auprès de l'OTAN; premier secrétaire puis deuxième conseiller à Bonn (*1968-1973*), membre de la délégation française à la CSCE (1973-1974), sous-directeur puis directeur adjoint Europe (1974-1980), il devient ministre conseiller à Washington (1980-1981). Ambassadeur à Prétoria (1981-1984), directeur d'Europe (1984-1987), ambassadeur à Athènes (1987-1989), représentant de la France aux négociations sur les forces armées classiques et sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe à Vienne (1989-1991), ambassadeur à Berne et Vaduz (1991-1993), il est officier de la Légion d'honneur.]

LAOS

Mort de Phoumi Vongvichit, l'un des derniers survivants de la «vieille garde» du Pathet Lao

L'un des dirigeants les plus prestigieux de la «vieille garde» communiste et le chef de l'Etat par intérim jusqu'en 1991, Phoumi Vongvichit est décédé, vendredi 7 janvier, à Vientiane à *l'âge de quatre-vingt-quatre ans*, a annoncé l'agence officielle KPL.

Comme bon nombre de dirigeants historiques du Pathet Lao, Phoumi Vongvichit était issu de l'une des grandes familles du pays. Né en 1910, il était le fils d'un gouverneur de la province de Vientiane et avait fait carrière dans l'administration coloniale française avant de prendre part à la révolution de 1945. Secrétaire du résident à Xieng-Khouang, il fut choisi en 1954 comme gouverneur de la province de Sam-Neua, sous contrôle du Pathet Lao.

Dès 1945, il était l'un des fidèles lieutenants du prince Souphanouvong, président du Front patriotique pendant la guerre, qui deviendra, après la victoire, chef de l'Etat sans pouvoir de la République démocratique populaire (RDPL). Il occupa, dans le «gouvernement de résistance» formé dans le maquis en 1950, avec l'appui du Vietminh, le poste-clé de ministre de l'intérieur. L'un des principaux théoriciens du Front, il accéda, en 1954, lors de son onzième congrès, au poste de secrétaire général.

L'homme de toutes les négociations

Parmi les trois vice-présidents se trouvait Kaysone Phomvihane, dont l'ascension au sein du Parti *populaire révolutionnaire (PPRL*, communiste) semi-clandestin sera aussi discrète que rapide, en particulier grâce à ses liens étroits avec les dirigeants vietnamiens. C'est lui qui a gouverné le pays jusqu'à sa mort en 1992 et lui a donné cette politique ouvertement favorable à Hanoï.

En novembre 1957, Phoumi Vongvichit, mince et élégant, le regard triste derrière ses lunettes, entra comme ministre des cultes dans le premier gouvernement d'union nationale présidé par le prince Souvanna Phouma, demi-frère de Souphanouvong. Il y en aura trois, et il en fera toujours partie, devenant successivement ministre de l'information, de la propagande et du tourisme en 1962, puis vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères *en avril 1974. Il était l'homme de* toutes les négociations, à Vientiane comme à Genève en 1962. Sa patience et sa fermeté, son prestige tant dans les zones Pathet Lao que dans la capitale, faisaient de lui l'un des personnages les plus populaires du royaume avec le prince Souphanouvong. Ensemble ils ont connu la victoire de 1975, ensemble ils ont graduellement cédé la place à un groupe plus dur, autour de Kaysone.

Il dut troquer les affaires étrangères pour l'éducation et les cultes. En novembre 1976, lorsque Kaysone réunit en conclave les dirigeants, il fut envoyé en Hongrie à la tête d'une obscure délégation. Il n'en conserva pas moins une certaine popularité, car il savait parler à la foule, et ne dédaignait pas de se mêler aux bonzes lors des fêtes religieuses, alors que le régime ne favorisait guère le bouddhisme.

Vice-premier ministre, il fut appelé, le 29 octobre 1986, à prendre «provisoirement» l'intérim de la présidence de la République après la démission pour «raison de santé» du prince Souphanouvong. Il conservera cette fonction, plus symbolique qu'effective, jusqu'à ce qu'il prenne, lors du 5e congrès du PPRL en mars 1991, une semi-retraite en compagnie du «prince rouge», également âgé de quatre-vingt-un ans, marquant le départ des plus prestigieux membres de la «vieille garde» communiste. Officialisant une situation de fait, le 16 août suivant, Kaysone remplaçait Phoumi à la tête de l'Etat.

PATRICE DE BEER

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Inquiétude après les révélations sur l'« affaire Klingberg »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A la suite des informations publiées la semaine dernière par *le Monde* (8 janvier) et *le Nouvel Observateur* sur l'« affaire Klingberg », le maire de Nes-Ziona, petite ville de 22 000 habitants près de Tel-Aviv, s'alarme et demande *« le transfert immédiat »* de l'institut de recherches biologiques hors de sa cité. Alerté par les articles de la presse française, largement repris dimanche 9 janvier par les principaux quotidiens israéliens, Yossi Shvo explique qu'il n'a lui-même *« jamais visité »* l'institut en question, mais que, *« s'il est vrai »*, comme l'affirme *le Nouvel Observateur*, que des recherches en armement biologique sont effectuées sur le site, *« c'est très inquiétant »*.

« Je ne pense pas que des installations militaires doivent être édifiées au milieu des centres de population », a ajouté le maire. Selon l'hebdomadaire parisien, *« 43 types d'armements non conventionnels, des virus aux toxines de champignons, en passant par les bactéries et les poisons de synthèse »*, seraient développés à l'institut de Nes-Ziona. Convaincu d'espionnage au profit de l'ex-URSS en 1983, le professeur Marcus Klingberg fut longtemps le directeur adjoint de cet institut.

Condamné à huis clos à vingt ans d'internement, emprisonné au secret et sous une fausse identité depuis dix ans, le scientifique, âgé de soixante-quinze ans, est actuellement très malade et ses avocats demandent sa libération anticipée pour raisons humanitaires. Une commission spéciale composée d'un ancien juge, d'un médecin et d'un représentant de l'Etat israélien s'est réunie vendredi dernier à la prison d'Ashkelon où Marcus Klingberg est détenu, pour examiner cette requête.

Selon Me Avigdor Feldman, l'avocat du condamné, les services de sécurité, le Mossad surtout, continuent de s'opposer à l'élargissement de son client. Des documents classés « secret-défense » et auxquels l'avocat du condamné n'a lui-même pas accès ont été remis vendredi à la commission. Averti par son avocat de la campagne entreprise par des médecins et des journalistes en faveur de sa libération anticipée, M. Klingberg, *« très affaibli et tremblant »*, a peu parlé et simplement espéré que cette campagne aboutirait. La commission devrait se réunir à nouveau le 21 janvier.

Coïncidence liée à une autre affaire concernant la diffusion d'images, par l'agence Reuter, sur les activités clandestines d'une unité spéciale de l'armée dans les territoires occupés, le bureau de la censure israélienne a diffusé dimanche, auprès de tous les correspondants étrangers en poste à Jérusalem, un rappel des sujets dont la publication doit être soumise à censure préalable.

Cette liste de 41 sujets divers, qui vont des activités de l'armée à tout ce qui concerne le nucléaire, en passant par les sources pétrolières confidentielles de l'Etat juif, précise – en son article 12, paragraphe B – que les articles concernant *« les projets de recherche de toutes sortes ayant une dimension militaire »*, de même que le travail des *« instituts de recherche et des industries – développement expérimental et production – qui produisent pour l'armée ou l'establishment militaire »*, relèvent de la censure.

PATRICE CLAUDE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Une délégation de l'ANC victime d'une fusillade dans une cité noire

De plus en plus préoccupé par la violence qui sévit dans les ghettos noirs de la banlieue de Johannesburg, le Congrès national africain (ANC) cherche désespérément à rétablir le calme. Dimanche 9 janvier, une délégation conduite par Cyril Ramaphosa et Joe Slovo, membres du Conseil exécutif de transition (TEC) et dirigeants de l'ANC, avait entrepris de traverser à pied les quartiers les plus chauds de l'un de ces ghettos, Katlehong. L'opération a tourné à la tragédie lorsque les marcheurs ont été pris sous le feu de tireurs embusqués. Deux personnes ont été tuées, dont un photographe de presse.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La délégation de l'ANC passait à quelques deux cent cinquante mètres d'un *hostel* (foyer pour travailleurs migrants célibataires), occupé par des partisans de l'Inkatha, le parti du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, lorsqu'elle a été prise sous le feu de plusieurs armes automatiques. Cyril Ramaphosa et Joe Slovo ont été immédiatement jetés à terre par leurs gardes du corps, puis évacués. Mais un photographe indépendant, Abdul Shariff, est décédé d'une balle reçue en pleine poitrine. Un caméraman de la télévision sud-africaine a été blessé à la hanche et une journaliste de la radio a été plus légèrement touchée. *« Pourquoi en faire toute une histoire*, s'exclamait, quelques minutes plus tard, un résident de Katlehong, *c'est tous les jours comme ça ici ! »*

Ce fatalisme résigné ne paraît pas satisfaire l'ANC qui a vivement accusé la police de n'avoir prévu aucun dispositif de protection. De fait, la délégation n'était entourée que de gardes du corps et de quelques membres des *Self Defense Units* (SDU), milices armées proches de l'ANC, qui ont réagi aux premiers coups de feu par des tirs nourris. Au cours d'une conférence de presse, dimanche soir, le porte-parole de la police, le général Zirk Gous, a répliqué en affirmant que les officiels de l'ANC étaient habituellement peu enclins à collaborer avec la police lors de leurs sorties.

Cette polémique dont, dès dimanche soir, Nelson Mandela s'est fait l'écho en exigeant du président De Klerk qu'il prenne des mesures radicales contre les *hostels* et leur population, en cache en réalité une autre. Depuis des mois, l'ANC mène campagne contre la présence dans les cités noires des *Internal Stability Units* (ISU), l'équivalent local des CRS. Les techniques d'intervention violente et le manque de professionalisme des ISU *« nourrissent plus l'incendie qu'ils ne l'éteignent »*, estime l'organisation de Nelson Mandela. Sans leur présence, la situation dans les ghettos serait encore pire, réplique la hiérarchie policière en montrant du doigt les milices de l'ANC dont plusieurs unités, échappant à tout contrôle, ne sont plus que de vulgaires gangs faisant régner la terreur sur les territoires qu'ils sont censés protéger.

Les SDU ont été créés en 1991, alors que les cités noires de la banlieue de Johannesburg étaient déchirées par les affrontements opposant les partisans de l'ANC à ceux de l'Inkatha. A l'époque, chacun cherchait à s'assurer le contrôle des quartiers et des *hostels*. Accusant la police de favoriser sciemment l'Inkatha, l'ANC lança ses groupes d'autodéfense en enrôlant des anciens soldats de sa branche militaire de retour d'exil. Dans les quartiers les plus difficiles, les SDU se sont rapidement gonflés d'adolescents sans foi ni loi qui rackettent commerçants et habitants et, surtout, se livrent une guerre sans merci pour conserver les marchés qu'il ont conquis.

Batailles rangées

En deux semaines, une douzaine de responsables du SDU se sont exterminés au cours de véritables batailles rangées opposant des groupes armés jusqu'aux dents. Il y a une semaine, l'ANC avait réussi à susciter une trêve entre les « combattants », dont les représentants, mercredi 5 janvier, étaient convoqués pour évaluer les possibilités d'un armistice. Les « commandants » avaient à peine commencé à discuter que l'un des leurs était assassiné alors qu'il se rendait à la réunion. Celle-ci a aussitôt été annulée et la guerre est sur le point de reprendre.

De plus en plus inquiet, l'ANC a publiquement évoqué la nécessité de dissoudre ces groupes d'autodéfense, dont les chefs sont accusés d'être des *« mercenaires capables de tuer n'importe qui »*. Cette mesure de bon sens paraît cependant difficile à mettre en œuvre alors que la police – seule force qui pourrait désarmer et ramener à la raison les *« jeunes lions »* de l'ANC – est fortement contestée. Il faudra donc attendre la mise en place des nouvelles forces multiraciales de maintien de l'ordre qui ne seront pas opérationnelles avant plusieurs mois. Au grand désespoir d'une population terrorisée.

GEORGES MARION

ALGÉRIE

Manifestation en Kabylie contre le terrorisme

Plusieurs milliers de manifestants, dont un grand nombre de jeunes, hommes et femmes, ont défilé, jeudi 6 janvier, dans les rues de Sidi-Aïch, petite localité de Kabylie, située dans la vallée de la Soummam, non loin de Bejaïa (ex-Bougie), pour dénoncer le *« terrorisme »* et l'*« intégrisme »* islamiste. Cette manifestation avait été organisée à la suite d'un attentat contre un officier de gendarmerie de la ville. Brandissant des portraits de feu le président Mohamed Boudiaf, les manifestants – dix mille, selon les organisateurs, environ cinq mille, selon une équipe de télévision de France 2, présente sur les lieux – ont acclamé les orateurs, parmi lesquels le dirigeant du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, qui ont appelé à la sauvegarde de *« la République »*.

TOGO

Retour au calme à Lomé

Le calme régnait de nouveau dimanche 9 janvier à Lomé, quatre jours après l'attaque lancée contre le camp militaire où réside officiellement le président Gnassingbé Eyadéma. Les Loméens sont sortis nombreux dans les rues et la circulation était pratiquement normale dans la plupart des quartiers populaires.

Les deux principaux partis d'opposition, l'Union togolaise pour la démocratie (UTD) d'Edem Kodjo et le Comité d'action pour le renouveau (CAR) de Yao Agboyibo, ont demandé au gouvernement de *« reconsidérer le délai de report des élections législatives »*, en raison des violences de la semaine dernière qui ont fait officiellement cinquante-huit morts. Jeudi, le gouvernement avait annoncé un report de deux semaines, fixant le premier tour des législatives au 6 février .

L'opposition radicale a réitéré son refus de participer au scrutin. Léopold Gnininvi, du groupe des sociaux démocrates (GDSP, coalition de trois partis), et Antoine Folly, de l'Union pour la démocratie et la solidarité (UDS), estiment que *« le report annoncé n'apporte aucune amélioration à la situation, ni dans le sens d'un retour à l'Etat de droit, ni dans le sens d'une réelle équité du scrutin »*. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

BURUNDI : mandats d'arrêt contre des dirigeants de l'opposition. – Les autorités burundaises ont lancé, vendredi 7 janvier, quatorze mandats d'arrêt contre des dirigeants de l'opposition dont les militants avaient paralysé Bujumbura en organisant des manifestations jeudi. Les mandats d'arrêt ont été notamment délivrés contre le président du Ralliement pour le développement économique et social (RADES), Joseph Nzeyimana, et contre le président d'un collectif de sept partis d'opposition, Salvator Nzigamasabo. Tous les responsables de l'opposition extrémiste ont abandonné leur domicile et se cachent. – *(AFP.)*

SAHARA OCCIDENTAL : « consternation » du Polisario après la visite de Charles Pasqua. – Le Front Polisario a exprimé, samedi 8 janvier, sa *« surprise »* et sa *« consternation »*, au lendemain de la visite du ministre français de l'intérieur, Charles Pasqua, à El-Ayoune, capitale du Sahara occidental (*le Monde* daté 9-10 janvier). Ce *« geste gravissime »* est *« en contradiction flagrante avec la responsabilité de la France en tant que membre du Conseil de sécurité »*, estiment les dirigeants sahraouis, qui rappellent que Paris avait *« répondu positivement »* à leur demande d'abriter des rencontres entre le Maroc et leur mouvement. – *(AFP.)*

ZAÏRE : un ministre limogé pour corruption. – Le président Mobutu Sese Seko a limogé le ministre des travaux publics qu'il accuse d'avoir vendu et loué illégalement des biens de l'Etat. Un décret présidentiel publié vendredi 7 janvier précise que Kiro Kimate, ministre du gouvernement de Faustin Birindwa, a vendu à ses amis une centaine de propriétés appartenant à l'Etat. – *(Reuter.)*

ZAMBIE : nouvelle démission d'un ministre impliqué dans un trafic de drogue. – Le ministre des affaires sociales, Nakatindi Wina, et son époux Sikota, vice-président du Parlement, ont démissionné, dimanche 9 janvier, à la suite d'accusations publiques les liant à un trafic de drogue. Ces démissions interviennent moins d'une semaine après celle du ministre des affaires étrangères, Vernon Mwaanga, également suspecté d'être impliqué dans un tel trafic. Le président zambien, Frederick Chiluba, n'a pas encore désigné de nouveaux ministres à la place des démissionnaires, qui restent membres du Parlement sous l'étiquette du parti au pouvoir, le Mouvement pour une démocratie multipartite (MMD). – *(AFP.)*

REPÈRES

PAKISTAN

Islamabad brandit le spectre d'une « guerre nucléaire » à propos du Cachemire

En visite à Tachkent, le ministre pakistanais des affaires étrangères a appelé, samedi 8 janvier, à *« une solution pacifique du conflit sur le Cachemire »* avec l'Inde, faute de quoi toute la région court le risque d'une *« guerre nucléaire »*. Assaf Ahmad Ali a affirmé *« qu'il ne peut y avoir de paix durable dans le sous-continent indien tant que le conflit sur le Cachemire ne sera pas résolu pacifiquement sur la base du droit international et des résolutions des Nations unies. Le danger existe toujours d'une quatrième guerre* (dans la région), *et cette fois le monde, et les pays de la région craignent qu'elle puisse dégénérer en guerre nucléaire »*. *(AFP, Reuter.)*

PAYS-BAS

Mort subite du ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur néerlandais, Catarina Isabelle Dales est décédée soudainement dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 janvier à son domicile d'Utrecht, à l'âge de soixante-deux ans. Membre du Parti social-démocrate (PvdA) Mme Dales avait été, de 1981 à 1982, secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'emploi, puis député de 1982 à 1987. En 1989, elle était devenue ministre de l'intérieur du troisième gouvernement de Ruud Lubbers. Les grandes lignes de son action ont été la réorganisation de la police, l'instauration d'un nouveau système de négociation des conditions de travail pour les fonctionnaires, un redécoupage des municipalités et le « renouveau social » qui vise à développer des quartiers urbains selon une approche d'ensemble. Mme Dales s'était également battue pour faire adopter la loi du « traitement égal » visant à éliminer les discriminations en matière d'emploi pour cause de religion, de race, de sexe ou de mœurs sexuelles. Cette mesure avait soulevé l'opposition de nombreuses écoles libres, en particulier des écoles protestantes. – *(Corresp.)*

RUSSIE

Communistes et nationalistes manifestent avant la réunion du Parlement

Autorisée par la mairie de Moscou, pour la première fois depuis la crise sanglante d'octobre, une manifestation a réuni, dimanche 9 janvier, quelques milliers d'opposants communistes et nationalistes devant la Maison Blanche à Moscou, toujours en réfection. Elle s'est déroulée sans incidents : des cierges et des œillets ont été plantés dans la neige à la mémoire des victimes des 3 et 4 octobre, alors que des manifestants passaient aussi devant l'ambassade voisine des Etats-Unis en criant des slogans hostiles. Réunis à l'appel de l'Union du peuple russe de Sergueï Babourine, réélu au Parlement, ils ont réclamé que la nouvelle Assemblée commence ses travaux en proclamant l'illégalité de la Constitution adoptée par référendum le 12 décembre.

Les députés élus aux deux Chambres de la nouvelle Assemblée fédérale, dont la session inaugurale est prévue mardi et devrait durer un seul jour, ne savaient toujours pas, dimanche, s'il s'agirait d'une réunion commune au Kremlin où Boris Eltsine prendrait la parole, ou si les Chambres se réuniraient séparément. Dans ce cas, le président se bornerait à ouvrir le Conseil de la Fédération, formé par une majorité de représentants des pouvoirs locaux, laissant l'inauguration de la Douma à son doyen d'âge, qui se trouve être un obscur professeur de philosophie membre du parti de M. Jirinovski, M. Georgui Lokhava. Deux semaines de négociations entre représentants des principales fractions élues n'ont pu aboutir à un accord sur un président de la Douma. – *(AFP, Reuter.)*

Malgré l'absence du monde syndical

Les dirigeants du PS sont satisfaits de la préparation des « assises de la transformation sociale »

Lionel Jospin a justifié, dimanche 9 janvier, la satisfaction des dirigeants socialistes devant le large éventail des personnalités ayant appelé à l'organisation des premières « assises de la transformation sociale ». Ils espèrent vaincre dans les prochaines semaines les dernières réticences.

Après beaucoup d'hésitations sur le calendrier, les dirigeants socialistes ne peuvent aujourd'hui que se féliciter d'avoir repoussé, jusqu'à ces premiers jours de janvier, l'appel pour les assises de la transformation sociale. Les premières dissonances sérieuses à droite et l'espèce de ressaisissement moral à gauche provoqué par la révision de la loi Falloux ne peuvent, à les entendre, qu'utilement servir cette tentative de remobilisation de l'opposition. En tout cas, à en croire Lionel Jospin, maître d'œuvre de cette entreprise, François Mitterrand lui-même a manifesté, lors d'un tête-à-tête avec lui, en fin d'année, le plus extrême intérêt pour cette initiative, il est vrai, sans précédent.

Rien à voir, en effet, avec les assises de la gauche organisées au lendemain de sa défaite lors de l'élection présidentielle de 1974 entre trois forces bien établies : le PS, le PSU et la CFDT. Rien à voir non plus avec la stratégie de programme commun qui a suivi, mettant autour de la même table, le PS, le PC et le MRG. Les quelque 740 personnalités de gauche, écologistes, issues aussi du monde syndical et associatif, qui ont signé l'appel dans *le Monde* daté du 8 janvier, n'affichent pas leur étiquette et affirment vouloir mener des débats de fond *« déconnectés des enjeux électoraux »*.

Pour autant, cet appel n'a pas encore vaincu toutes les réticences. Il y a certes quelques satisfactions. Le pari de la rapidité fait au départ par l'ancien député socialiste de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, a été gagné. Compte tenu du traumatisme d'avril, ce n'était pas évident.

L'esprit du Bourget

Il n'est pas non plus sans intérêt que cet appel soit signé par tous les responsables du PS, de Laurent Fabius à Jacques Delors en passant par Louis Mermaz. « L'esprit du Bourget » a du souffle. L'attitude du PC a été également fort appréciée Rue de Solférino. Avant son congrès de fin janvier, une fin de non-recevoir n'aurait pas surpris. Malgré l'association à cet appel de tous les principaux opposants à la « ligne Marchais », cette direction a manifesté au contraire de réels signes d'ouverture. Le PC ne signe pas officiellement cet appel mais, après des négociations répétées avec Lionel Jospin, André Lajoinie a confirmé que des membres du bureau politique participeraient aux débats.

Cet appel a également été largement soutenu par les Verts. Dominique Voynet, Marie-Christine Blandin, Andrée Buchmann, Yves Cochet y ont souscrit. Antoine Waechter a refusé tout en promettant de participer à certains débats. Au chapitre des désillusions, il y a les petits calculs de certains qui, sous prétexte de répondre *« aux pressions hégémoniques »* du PS semblent plus préoccupés par des intérêts de « boutique ». Brice Lalonde n'a pas voulu signer cet appel, tout en ayant promis à Lionel Jospin d'être présent sur quelques tribunes. D'anciens responsables de GE figurent parmi les signataires. De même la direction du MRG a refusé de signer, mais certains de ses responsables hostiles à la stratégie Tapie l'ont fait. Enfin, l'absence des grands responsables du monde syndical fait mesurer aussi le chemin qu'il reste à parcourir pour rapprocher monde syndical et politique.

Pour les socialistes qui mènent cette entreprise avec un luxe de modestie, l'important était que cet appel puisse être lancé et que soit préservée *« une grande souplesse »* à cette démarche, afin de permettre à tous les récalcitrants d'aujourd'hui d'épouser, demain, ce premier grand mouvement de la gauche. *« On verra bien ce que ça donnera ! »*, se contente de confier Lionel Jospin.

DANIEL CARTON

Philippe Herzog demande la réunion d'urgence du comité central du PCF

Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste français, a dénoncé, dimanche 9 janvier, sur Radio-J, les conditions dans lesquelles se prépare la succession de Georges Marchais. Reprochant aux candidats potentiels de ne pas se déclarer, M. Herzog a affirmé que *« dans la société française et internationale, il y a vraiment peu de désignations d'un premier dirigeant aussi peu démocratiques »*.

Lui-même candidat déclaré au poste de secrétaire général, le dirigeant contestataire a réclamé la convocation *« d'urgence »* d'une réunion du comité central, afin que les candidatures soient rendues publiques avant la réunion, du 25 au 29 janvier, du vingt-huitième congrès du PCF.

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jospin juge M. Balladur plus conservateur que M. Chirac

Invité, dimanche 9 janvier, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », Lionel Jospin a dénoncé *« la politique conservatrice »* de M. Balladur.

Cette politique, a-t-il affirmé, *« est plus conservatrice que celle menée par Jacques Chirac entre 1986 et 1988 »*. *« Le gouvernement de Jacques Chirac n'avait privatisé que les banques, alors que celui de M. Balladur privatise de grands groupes industriels qui s'étaient, pourtant, redressés grâce à la nationalisation.* (...) *Ce gouvernement, dans la répartition partisane des postes et la mise en place d'amis dans les « noyaux durs », est beaucoup plus offensif que ne l'avait été celui de Jacques Chirac. »*

Concernant la « méthode » du premier ministre, M. Jospin a relevé que *« M. Balladur n'est pas malhabile dans son expression politique »*. *« Il a réussi pendant un temps*, a-t-il expliqué, *à persuader les Français qu'il n'agissait, en tant que chef de gouvernement, que dans l'intérêt du pays et sans arrière-pensée politique ou électorale. A la fin de l'année 1993, les choses se sont un peu démasquées. »*

S'exprimant, ensuite, sur la stratégie du PS, M. Jospin a émis le souhait que son parti *« prenne collectivement la mesure de la gravité des problèmes qui assaillent l'Europe »*. *« Nous ne pourrons*, a-t-il ajouté, *poser sérieusement notre candidature pour revenir aux responsabilités que si nous abordons les problèmes d'une façon différente et si nous trouvons un discours, une approche, une analyse qui soient ceux de la nouvelle période. »*

Interrogé, enfin, sur les relations entre le PS et François Mitterrand, l'ancien ministre a déclaré que les socialistes ne doivent pas *« invoquer en permanence le nom du président de la République, soit pour s'en plaindre, soit pour s'en féliciter »*.

M. Jospin a observé, toutefois, que *« cela* [lui] *aurait fait plaisir d'entendre le président de la République proposer le contrat social lors de ses vœux de 1991 »*, plutôt que trois ans plus tard.

La préparation des élections européennes

M. de Villiers confirme qu'il présentera une liste

Il y aura donc au moins deux listes de la majorité aux prochaines élections européennes. Aux côtés de celle (s) concoctée (s) par le RPR et l'UDF, Combat pour les valeurs de Philippe de Villiers (UDF-PR) sera présent pour tenter de donner une suite à la campagne sur la ratification du traité de Maastricht. Au nom de ceux qui s'y opposaient. *« Nous voulons une France souveraine dans une Europe nouvelle. Nous voulons que les élections du 12 juin prochain nous donnent l'occasion de demander un référendum pour un nouveau projet européen »*, a indiqué le député de Vendée, samedi 8 janvier, à Paris, devant les délégués départementaux de son mouvement.

M. de Villiers voit au moins six points de désaccord avec le programme commun en devenir des deux formations de la droite : l'intégration *« urgente »* de la grande Europe, c'est-à-dire les anciens pays du bloc soviétique, le respect d'une *« véritable préférence communautaire »*, le refus de la monnaie unique prévue, à terme, par Maastricht, le rétablissement des contrôles internes aux frontières, supprimés par la convention de Schengen, le maintien d'une *« citoyenneté nationale stricte et intégrale »*, et, enfin, le respect de la souveraineté française *« vidée de son sens »* par la pratique communautaire. Le président du conseil général de Vendée, en revanche, n'a donné aucune précision sur l'identité de ses colistiers anti-bruxellois.

Voulant éviter une rupture politique avec la majorité, l'ancien ministre de la première cohabitation affirme que la présence d'une liste concurrente à droite aux élections européennes ne représente en aucun cas un signe de dissidence. *« Le scrutin proportionnel ne divise pas*, déclare-t-il. *Il ajoute et il enrichit. Imaginez un peu une seule liste maastrichtienne. Qu'en serait-il de tous les Français qui souhaitent une autre Europe ? »* M. de Villiers reste cependant modeste. Il ne s'attend pas que le gouvernement lui tresse des couronnes.

Prudent, M. de Villiers l'est aussi dans son appréciation de l'action d'un premier ministre qu'il juge *« estimable et respectable »*. *« La majorité est assez ample pour qu'il y ait en son sein des gens qui aient le courage de la vérité »*, affirme-t-il. S'il a dit « non » au GATT, en refusant sa confiance à Edouard Balladur, l'animateur de Combat pour les valeurs n'en félicite pas moins le chef du gouvernement pour la révision de la loi Falloux. *« Nous avons dit que nous le ferions, nous l'avons fait, c'est très bien et cela vaut satisfecit »*, assure-t-il.

GILLES PARIS

M. Bayrou trace un « portrait-robot » du candidat de la majorité

Invité de « L'heure de vérité » sur France 2, dimanche 9 janvier, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et secrétaire général de l'UDF, a brossé le « portrait-robot » du chef de file de la liste unique de la majorité, qu'il appelle de ses vœux, pour les élections européennes de juin prochain, en soulignant que *« le problème de la tête de liste n'est pas tranché »*. Selon M. Bayrou, *« il faut des gens qui aient une figure représentative pour l'opinion publique française* [et] *dont l'histoire personnelle manifeste l'attachement à l'Europe »*.

« Il faut quelqu'un qui soit sympathique et qui regroupe autour de lui », a-t-il ajouté. Interrogé sur le point de savoir si cette description pouvait correspondre à Jean-François Deniau, député (UDF-PR) du Cher, le secrétaire général de la confédération libérale et centriste a répondu par l'affirmative, en ajoutant : *« Mais il n'est pas le seul. »*

Pour le service public d'éducation nationale

Dès le 17 décembre, de nombreux citoyens indignés ont dénoncé l'aggravation de la loi Falloux décidée de façon expéditive par la majorité parlementaire.

Le refus de ce coup de force contre le service public d'Education nationale va s'élargissant. Nous serons des centaines de milliers pour l'exprimer le 16 janvier, à Paris, de l'Opéra à la Nation.

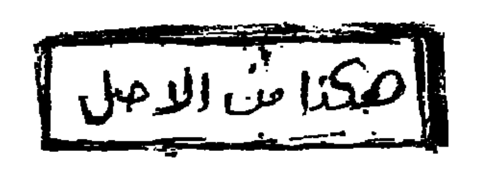
Ce mouvement traduit l'attachement des Français à leur école publique, patrimoine commun, qui accueille et éduque tous les enfants sans discrimination pour en faire les citoyens d'une même Nation. Il traduit aussi leur refus des manœuvres politiciennes qui divisent et prennent la jeunesse pour otage.

Améliorer le service d'éducation, démocratiser son accès, diversifier ses profils pour favoriser mieux la réussite de chacun, harmoniser les multiples compétences qui peuvent y concourir, voilà des enjeux essentiels qui nécessitent un débat sérieux et profond. Il n'aura lieu que si on respecte le principe de laïcité dont la Constitution de la République fait un devoir à l'Etat pour l'organisation de l'enseignement.

Le 16 janvier, répondant à l'appel du CNAL et de 80 organisations, un immense peuple pacifique manifestera pour l'école publique et laïque, instrument de promotion de la jeunesse et de cohésion sociale.



209, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS



■ **LAÏCITÉ.** **François Bayrou a tenté, dimanche 9 janvier, au cours de *«L'heure de vérité»*, sur France 2, de *«dédramatiser»* la querelle de l'école, rallumée par la révision de la loi Falloux qui limitait les aides publiques à l'enseignement privé. Le ministre de l'éducation nationale a soutenu que la *«laïcité»* s'impose aux établissements sous contrat autant qu'à l'école publique.**

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL.** **Saisi par les parlementaires socialistes, le Conseil constitutionnel doit se prononcer avant le 16 janvier, date de la manifestation des défenseurs de l'école publique. Le principe d'égalité pourrait être invoqué par les «neuf sages» pour censurer une loi qui ne garantit pas l'égalité de traitement par les collectivités locales des divers établissements d'enseignement privé.**

■ **MOBILISATION A GAUCHE.** **La polémique sur l'école donne à la gauche, particulièrement socialiste, une occasion de mobiliser ses partisans sur une question d'intérêt général.**

M. Bayrou tente de «dédramatiser» la querelle scolaire

Invité d'une «Heure de vérité», sur France 2, dimanche 9 janvier, presque entièrement consacrée à la révision de la loi Falloux, François Bayrou s'est attaché à *«dédramatiser l'affaire»*. Insistant sur *«l'énorme disproportion»* des réactions qu'elle a, selon lui, suscitées, le ministre de l'éducation nationale a dénoncé *«la marée d'hypocrisie»* dont ont fait preuve, ces dernières semaines, *«les politiques et les socialistes»*. Il a notamment fait allusion à la façon dont Michel Rocard, lorsqu'il était ministre de l'agriculture, en 1984, avait fait adopter une loi autorisant l'Etat à subventionner les investissements du secteur agricole privé (1). *«Les socialistes reprochent à cette majorité ce qu'ils ont fait eux-même*, a déclaré le ministre. *Ils vont manifester pour interdire aux autres de faire ce qu'ils ont fait.»*

Interrogé sur la façon dont la révision de la loi avait été votée, le 15 décembre, par le Sénat, M. Bayrou a montré à l'antenne une photocopie de ce texte, en déclarant : *«La loi Falloux, c'est cela. Sur ce quart de page, on a déposé plus de 6 000 amendements, autrement dit 260 amendements par lignes, et la discussion entre juin et décembre a duré au total plus de quarante-neuf heures. Le débat a été interrompu en juillet par le président de la République. Je ne polémique pas. Mais je vous invite à rechercher dans les annales un autre cas de ce type.» «Peut-on aider les familles à entretenir les bâtiments* [des écoles privées]*?*, a conclu le ministre. *C'est le seul objet de la loi.»*

«Le respect de la laïcité»

Pour tenter de calmer les esprits, le ministre de l'éducation nationale a soutenu l'idée *«d'un grand service public pluraliste de l'éducation»*, sa volonté, a t-il précisé, n'étant pas *«de diviser et d'opposer mais au contraire de rassembler»*. Pour François Bayrou, *«les deux écoles de France ont les mêmes obligations et les mêmes devoirs : le respect de la laïcité». «Dans la société actuelle*, a t-il ajouté, avec *la montée des violences et des intolérances, l'humanisme chrétien et l'humanisme laïque devront s'allier, car il n'existe qu'une seule digue à ces débordements : l'école. La laïcité est un devoir de l'école publique comme de l'école sous contrat. Droit au respect, droit au savoir : les deux écoles de France doivent travailler ensemble.»*

«Il n'y a pas d'école privée, a poursuivi le ministre de l'éducation nationale, *puisque l'enseignement privé ne peut pas faire de bénéfices. Personne n'est menacé, il n'y a pas de concurrence, l'école publique n'est pas lésée.»*

M. Bayrou a toutefois assuré de son *«intérêt»* les *«gens de bonne foi»* qui iront manifester dimanche prochain. *«Ils expriment, à leur manière, leurs angoisses devant les difficultés de l'école*, a-t-il dit. *Ce sont ceux qui trouvent que trop c'est trop, qu'on demande depuis des années toujours plus à l'école, qu'on exige qu'elle résolve tous les problèmes de la société française dont elle n'est pas responsable. Je veux les écouter et trouver avec eux comment répondre à ces questions.»*

Enfin, sur l'attitude du Conseil constitutionnel – qui doit rendre sa décision avant le 16 janvier, – le ministre de l'éducation nationale a affirmé qu'il croyait *«à sa sérénité». «D'un point de vue juridique, je ne vois pas ce qui pourrait entraîner l'annulation de la loi*, a précisé François Bayrou. Pour lui, *«toutes les raisons alléguées pour l'annulation de la loi s'appliquent aussi à l'ensemble des subventions accordées aux entreprises ou aux associations par les collectivités locales»*.

(1) NDLR : M. Bayrou a omis de préciser que cette loi ne concernait pas les collectivités locales.

Les réactions syndicales

Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), Guy Le Néouannic, s'est dit *«déçu»* par les déclarations du ministre de l'éducation nationale à «L'heure de vérité». *«J'espère que le gouvernement se montrera plus responsable que le ministre de l'éducation nationale»*, a-t-il déclaré en regrettant que François Bayrou *«cherche à faire croire que la manifestation du 16 janvier est une manifestation de nature politicienne, opposant la gauche et la droite»*.

Pour Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale de l'enseignement (FSU), François Bayrou *«a dénigré les manifestants de dimanche prochain en évoquant un «charivari» méprisant, ce qui rappelle la «chienlit» de 1968». «Le ministre de l'éducation nationale*, pour M. Deschamps, *veut engager une polémique avec le PS et cristalliser l'attention sur un face-à-face n'ayant que peu de chose à voir avec une mobilisation générale lancée par 80 organisations.»*

Pour Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN (Syndicat général de l'éducation nationale-CFDT), François Bayrou a *«noyé le poisson»* et il a *«voulu dédramatiser une situation qu'il a lui-même créée». «Le ministre n'a pas répondu à l'inquiétude des gens*, a ajouté M. Boullier. *La concurrence existe bien. Notre meilleure réponse sera de réussir la manifestation du 16 janvier.»*

Les deux principaux syndicats d'enseignants de la FSU ont également vivement réagi aux propos de François Bayrou. Daniel Le Bret, secrétaire général du SNUipp (Syndicat national unitaire des instituteurs-FSU) estime que *«l'intervention de François Bayrou a été guidée par l'ampleur d'une manifestation dont on ne peut réduire la portée à une «mauvaise information» ou à de petits calculs politiciens»*. Le SNUipp considère que *«le gouvernement devra tenir compte des multiples interventions de députés de la majorité, de personnalités de l'Eglise qui considèrent qu'il faut reprendre ce débat (...), et de la mobilisation du 16 janvier, un événement énorme, exceptionnel»*.

Enfin, pour le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU), François Bayrou *«a surtout pratiqué l'esquive». «Il a minimisé, voire dissimulé, la portée réelle de la révision de la loi Falloux, qui va permettre à des associations privées et confessionnelles, à l'Eglise catholique, de disposer d'aides financières pour accroître leur patrimoine immobilier»*, a déclaré Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES.

SONDAGE : les Français et la manifestation du 16 janvier. – 40 % des Français soutiendraient la manifestation du 16 janvier, selon un sondage de l'institut CSA (les 4 et 5 janvier auprès de 1001 personnes âgées de dix-huit ans et plus) pour *le Parisien*, qui en publie les résultats lundi 10 janvier. 21 % y seraient hostiles, tandis que 30 % se déclarent indifférents. Près de la moitié des parents d'élèves du public (49 %) y seraient favorables, et 22 % de ceux du privé. Les personnes interrogées sont 63 % à penser que l'appel à manifester a été lancé par les organisations de gauche, *«avant tout pour se remobiliser, pour remobiliser la gauche»*, 23 % estimant qu'il vise *«avant tout à défendre l'école publique, en rassemblant le camp laïque»*.

L'opposition se mobilise pour la défense de l'école publique

A quelques jours de la décision attendue du Conseil constitutionnel et de la manifestation organisée, le 16 janvier, par les défenseurs de l'enseignement public, la polémique provoquée par la révision de la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé a suscité de nouvelles réactions durant le week-end.

Samedi 8 janvier, à l'occasion d'un colloque organisé au Sénat par l'association Education et devenir sur le thème «Quelle école pour quelle nation?», Michel Rocard, premier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré que *«la suppression de la loi Falloux est la dernière pièce à une volonté ancienne d'une grande partie de la droite qui, en matière scolaire comme ailleurs, prend son parti de la dualisation de la société française. Par sa politique à l'égard de l'école privée, la majorité actuelle prend le risque d'instaurer fortement dans ce pays un système scolaire à deux vitesses* [qui] *séparerait une école publique devant accueillir tout le monde, particulièrement les classes sociales défavorisées, et une école privée sélectionnant sa clientèle, financée deux fois par les fonds publics et les fonds privés»*.

«Ce qui est grave, c'est que pour la première fois, et de manière subreptice – comme le rappelait Jacques Chirac lui-même! – on prend le risque de tourner le dos définitivement au modèle français de scolarisation», a souligné l'ancien premier ministre, avant d'ajouter que M. Balladur se trouvait, aujourd'hui, *«dans la position du pompier pyromane»* et que son plan de soutien aux établissements publics de 500 millions de francs par an *«n'est guère sérieux»*.

Ces arguments ont été repris tous azimuts à gauche. Dimanche 9 janvier, invité du «Grand jury RTL-*le Monde*», Lionel Jospin, ancien ministre de l'éducation nationale, a estimé que *«le gouvernement actuel a fait une faute d'appréciation considérable»* en révisant la loi Falloux. Déja, a-t-il noté, Jack Lang était *«allé trop loin»* au moment des accords avec le Père Cloupet, en juin 1992. En rompant *«l'équilibre»* existant entre enseignement public et privé, le gouvernement *«favorise une société duale». «C'est au moment où le gouvernement montre qu'il ne maintient plus la priorité à l'éducation qu'il choisit d'aider l'école privée et c'est une des explications du sentiment de colère»*, a conclu M. Jospin, avant d'espérer une forte mobilisation du camp laïque pour la manifestation du 16 janvier.

Répondant à François Bayrou, qui, à «L'heure de vérité», sur France 2, avait traité les socialistes d'*«hypocrites»*, Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a renvoyé le compliment au ministre de l'éducation nationale. *«Si la loi Balladur-Bayrou est appliquée, c'est le système éducatif français tout entier qui basculera au fil des ans au bénéfice de l'enseignement privé et au préjudice de l'enseignement public»*, a-t-il observé, avant de dénoncer la *«fourberie»* du discours officiel. De son côté, Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, s'est déclaré *«consterné par l'hypocrisie des propos»* tenus par M. Bayrou, qualifié de *«Tartuffe»*.

Enfin, invité, dimanche, de l'émission «7 sur 7», sur TF 1, Bernard Kouchner a dénoncé *«ce coup d'épée dans le dos»* que constitue la révision de la loi Falloux. Il a souligné que le débat sur l'éducation *«ne méritait pas cette espèce de retour des vieux démons et du cléricalisme contre la laïcité»*, avant de dénoncer comme *«tout à fait dérisoire»* le plan de soutien en faveur du public annoncé par M. Balladur. *«Je demande à M. Balladur de venir avec moi dans les lycées de banlieue où tout se dégrade, où tout doit être repris en main. On verra si 500 millions de francs par an suffisent!»*, a-t-il conclu.

Quant à la Nouvelle action royaliste de Bertrand Renouvin, elle appelle ses sympatisants à manifester le 16 janvier à Paris pour dénoncer *«le financement déséquilibré et sans contrepartie des établissements privés»* et les conséquences inquiétantes de la révision de la loi Falloux *«sur l'unité de la société française»*.

COMMENTAIRE

Mission

FRANÇOIS BAYROU défend l'idée d'un *«grand service public pluraliste d'éducation»*. Il n'y aurait plus deux écoles, mais une seule : *«l'école de France»*, comme se plaît à la baptiser le ministre, qui serait uniformément frappée du sceau de la laïcité. Cohabiterait dorénavant, avec l'enseignement public laïque, un enseignement catholique et... laïque.

La juxtaposition de ces deux *adjectifs laisse perplexe*. L'enseignement privé (à 95 % catholique) a, certes, pour obligation légale d'accueillir tous les élèves sans distinction particulière depuis la loi Debré de 1959 ; il s'est, certes, fortement laïcisé ces vingt dernières années, mais peut-on laisser affirmer pour autant que les établissements catholiques sont... laïques, alors même que la loi leur reconnaît un caractère propre religieux?

A l'évidence, le ministre rejoint sur ces terres le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui n'hésite pas à voir, à l'inverse, dans la devise républicaine – liberté, égalité, fraternité – la manifestation d'un caractère propre de l'enseignement public (voir *le Monde* du 17 décembre 1992).

François Bayrou oublie volontairement que l'école catholique, par la mise en œuvre de son projet éducatif, *«fait sienne la mission de toute l'Eglise : annoncer le règne du Christ, règne d'amour, de justice et de paix»*, et qu'elle *«prépare les élèves à travailler à l'extension du Royaume de Dieu*(1) *»*.Ce ne sera faire injure à personne que de rappeler que ce n'est peut-être pas là la mission de toute *«l'école de France»*.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Déclaration du cardinal Paul Poupard, *président du Conseil pontifical* de la culture, à la journée nationale de la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (FNOGEC) le 1er février 1992 et préambule du statut de l'enseignement catholique.

L'épreuve du Conseil constitutionnel

Suite de la première page

Sans préciser le détail de sa critique, le chef de l'Etat a rappelé que, selon la définition constitutionnelle de la République, celle-ci est *«laïque»*. Il a précisé qu'à ses yeux cela signifie qu'elle *«respecte, d'abord, l'école du peuple»*.

Cette conception est assez largement partagée pour que le gouvernement s'attende – sauf annulation par le Conseil – à assister à une mobilisation importante le 16 janvier pour la défense de l'école publique. Les explications de M. Bayrou, selon lesquelles il n'y aurait plus de différence, en fait, entre le public et le privé, ont peu de chances de convaincre ceux qui constatent que c'est bien pour soutenir le privé qu'une loi vieille de près de cent cinquante ans a été révisée à la hussarde. Le premier ministre, en donnant son «feu vert», et le ministre de l'éducation nationale, en appuyant sur l'accélérateur, ont pris le risque de briser l'image consensuelle de l'action conduite depuis neuf mois.

Sous le «balladurisme» a percé le choix idéologique d'une droite qui paraissait jusqu'alors tenue en bride. Tout s'est passé comme si le premier ministre, grisé par son succès au GATT et afin de récompenser sa «garde rapprochée» centriste, s'était offert le luxe d'humilier la gauche. La méthode était surprenante de sa part. La faute qu'elle représentait ne pouvait laisser sans réaction, non seulement les socialistes, qui trouvaient là une cause d'intérêt général à défendre, mais ceux qui, au sein de la droite, commençaient à se lasser de la férule balladurienne. Les seconds ne marcheront certes pas de l'Opéra à la Nation, dimanche prochain, mais ils y seront de cœur.

P. J.

Contesté pour son comportement public

M. Collinot pourrait quitter le bureau politique du Front national

Michel Collinot restera-t-il au bureau politique du Front national jusqu'au prochain congrès (4 au 6 février) du parti d'extrême droite? Ces dernières semaines, plusieurs dirigeants du parti lepéniste souhaitaient hâter le départ de cet ancien compagnon de Jean-Pierre Stirbois, feu le secrétaire général. Certains envisageaient d'évoquer «le cas Collinot» à la première réunion de l'année du «BP», convoquée dans l'après-midi du lundi 10 janvier à Paris, après la mise au point, le matin, à la résidence de Jean-Marie Le Pen à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), de l'ordre du jour.

Dans une note interne datant de la mi-décembre, il était indiqué que M. Collinot ne faisait plus partie des effectifs du secrétariat général, où il a la charge de collecter les signatures pour la candidature présidentielle de M. Le Pen. Il est vrai que quelques jours auparavant, M. Collinot s'était mis en tête de donner une correction au nouveau directeur de la rédaction de *National-Hebdo*. Il avait joué des poings, sous les yeux de plusieurs témoins, dans les locaux du siège du Front national.

M. Collinot estimait que l'hebdomadaire lepéniste ne faisait pas assez de publicité à sa manifestation contre *«la colonisation islamique de la France»* à Château-Chinon (Nièvre). Cette démonstration qui avait été, finalement, un échec (*le Monde* du 14 décembre), laisse un goût amer au Front national. Celui-ci ne serait pas disposé à régler l'addition de la location d'un chapiteau commandé par l'organisateur, qui s'agite énormément en prévision des élections cantonales et municipales.

Cette agitation, qui a dépassé le strict cadre politique, inquiète les camarades de M. Collinot, soucieux de préserver la réputation de leur parti. Il est vrai que ce «vieux camarade» ne recule guère devant les pitreries – il s'est rasé la barbe au cours d'une conférence de presse – ni les insultes contre ses adversaires politique en Bourgogne, où il siège au conseil régional.

O. B.

En visite à la Réunion

M. Perben se démarque de la politique d'«égalité sociale»

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

L' «égalité sociale» entre la métropole et ses DOM avait été le grand dessein du prédécesseur socialiste de M. Perben, Louis Le Pensec. L'ambition était de réaliser l'alignement sur les niveaux métropolitains des allocations familiales en 1993 et du SMIC en 1995. Si le premier objectif (allocations familiales) est déjà atteint, le gouvernement de M. Balladur n'est en revanche guère convaincu de l'urgence du second (SMIC). La décision de ne pas revaloriser, en janvier, le SMIC local par rapport au SMIC métropolitain est l'illustration de ce «coup d'arrêt» donné à la politique de rattrapage que les socialistes avaient engagée.

Dominique Perben, qui a entamé une visite à la Réunion dimanche 9 janvier, a souligné, lundi, sur RFO, que le gouvernement entend privilégier *«l'emploi»* plutôt que le salaire minimum, faisant valoir que l'inflation sur l'île a progressé trois fois plus vite qu'en métropole. La pause dans le rattrapage serait ainsi liée, selon lui, à la conjoncture plus qu'à une remise en cause fondamentale du cheminement vers l'égalité sociale

ALIX DIJOUX

NOUVELLE-CALÉDONIE : M. Lafleur (RPR) refuse la reconduction de la mission que lui avait confiée M. Balladur. – Jacques Lafleur (RPR), député de la Nouvelle-Calédonie, a décidé de ne pas accepter la reconduction de la mission sur le commerce extérieur de la France dans le Pacifique et l'Asie du Sud-Est que lui avait confiée le 19 juillet 1993, Edouard Balladur. Cette mission *«me fait m'absenter trop longtemps du territoire. Ma présence est ici et à l'Assemblée Nationale»*, a-t-il expliqué, samedi 8 janvier, à Nouméa. Cette mission, renouvelable, arrive à son terme le 19 janvier prochain. Si M. Lafleur en avait accepté la reconduction, il aurait été obligé de laisser sa place à l'Assemblée nationale à son suppléant qui est son fils, Pascal Lafleur.

Députés de terrain

Suite de la première page.

L'entrée en politique par la filière partisane est la plus courante, non seulement dans l'opposition de gauche (51 %), où elle l'emporte nettement sur la filière syndicale (21 %), mais aussi dans la majorité de droite, où l'adhésion première à un parti (38 %) est plus fréquente que l'itinéraire individuel par l'entourage d'un homme politique (24 %). Dans ce processus d'initiation à la politique, l'engagement dans une association, encore rare chez les anciens (14 %), tend à prendre de l'importance parmi les nouveaux députés (22 %).

Corollaire de leur politisation précoce et du rôle encore dominant des filières partisanes, 56 % des députés déclarent être entrés en politique pour défendre un projet politique d'ensemble, mais le nombre des pragmatiques, qui veulent résoudre des problèmes concrets, est loin d'être négligeable (41 %), surtout parmi les nouveaux élus (46 %). Enfin, quelles que soient leur tendance politique ou leur ancienneté dans la fonction, les députés sont des professionnels de la politique, hommes de partis – où ils exercent souvent des responsabilités départementales (69 %), voire nationales (43 %) –, hommes d'expérience ayant acquis, avant de devenir députés, un ou plusieurs mandats locaux, qu'ils cumulent aujourd'hui avec leur mandat national, ce que 88 % d'entre eux (91 % des nouveaux) considèrent comme une bonne chose. Les nouveaux députés étant encore plus nombreux que les anciens à vouloir briguer, dans l'avenir, un mandat local, il est clair que le dernier renouvellement de l'Assemblée ne sera pas l'occsaion d'une plus grande dissociation des carrières locales et nationales.

Comment s'étonner, dans ces conditions, du malaise que l'on sent poindre chez les députés lorsqu'on les interroge sur la conception de leur rôle ? D'un côté, ils revendiquent une conception classique du rôle du représentant de la nation, habilité, durant la durée de son mandat, à décider en conscience de l'intérêt général : près des trois quarts d'entre eux (72 %) iraient jusqu'au bout de leur position en cas de divergence entre leur point de vue personnel et celui de leur parti ou de leurs électeurs ; mais, d'un autre côté, pressés par les attentes – que 83 % d'entre eux disent s'accroître – de ces mêmes électeurs et soucieux de conserver ou de consolider leur implantation locale, c'est l'image de porte-parole de leurs mandants qu'ils veulent prioritairement donner.

Au moment où les Français reprochent à leurs représentants de ne pas être suffisamment proches de leurs préoccupations et où, dans leur grande majorité (69 %), les députés ont le sentiment que leur rôle est mal compris des électeurs, 59 % des élus UDF et RPR (65 % des nouveaux) déclarent qu'ils se rangeraient aux côtés de ces derniers en cas de divergences entre les positions de leur parti et celles de leurs mandants, et cet arbitrage est défendu, aussi, par 41 % des socialistes (contre 52 % qui appliqueraient la discipline partisane). Autre signe de ce souci de proximité avec les électeurs : la priorité que les députés, dans leur ensemble, déclarent accorder au travail de terrain par rapport au travail parlementaire. Parmi quinze activités concernant le travail dans la circonscription et à l'Assemblée, les trois qui sont jugées les plus importantes et qui prennent le plus de temps concernent l'activité de terrain : le travail personnel sur les dossiers de la circonscription et les contacts avec les électeurs arrivent en tête (85 %), suivis du travail d'intermédiaire entre les électeurs et l'administration (62 %).

La circonscription avant l'Hémicycle

Les députés élus en zone urbaine se plaignent volontiers de l'ombre que leur fait le maire, alors que les ruraux vivent en meilleure entente avec les municipalités. Dans les grandes villes, les associations apparaissent comme l'interlocuteur privilégié du député, qui cite en premier lieu, parmi ses partenaires, les anciens combattants et les clubs sportifs. Les députés confirment, ainsi, le fait que les anciens combattants (il s'agit aujourd'hui, bien sûr, de ceux de la guerre d'Algérie) et les animateurs sportifs jouent un rôle essentiel dans la société civile et à la jonction entre celle-ci et le pouvoir politique. Le député « urbain » se tourne aussi, davantage que son collègue « rural », vers les militants de son parti, qui ont une fonction de relais avec un électorat plus difficile à atteindre.

Comparée à ce travail de terrain, l'activité parlementaire leur paraît moins décisive : 44 % jugent très important le travail en commission ; 42 % encore leur préparation personnelle du travail à l'Assemblée ; mais 11 % seulement le travail en séance ou au sein d'un groupe parlementaires ; 6 % enfin les séances de questions au gouvernement du mercredi, auxquelles ils sont pourtant nombreux à assister... Dans l'ensemble, ils se montrent satisfaits du temps actuellement consacré aux différents aspects du travail parlementaire, sauf pour celui qui concerne la mise au point des textes de loi en commission, qu'une majorité de députés (53 %) jugent insuffisant. Qu'il s'agisse des questions au gouvernement (80 %), des réunions de groupes (66 %), de l'examen des articles de lois (52 %) ou de la discussion générale des textes (49 %), la satisfaction domine. Si elle est moins massive concernant ces deux dernières activités, c'est qu'une minorité non négligeable considère, non que ces discussions, détaillées ou globales, sont insuffisantes, mais qu'elles prennent, au contraire... trop de temps (28 %) !

Cette impatience devant le débat démocratique est tout spécialement le fait des nouveaux élus de la majorité (39 % déclarent que l'on prend trop de temps pour ces discussions), qui se plaignent, pourtant, des difficultés qu'ils rencontrent pour intervenir en séance publique durant ce premier mandat . Au total, cependant, la vie de député plaît, et l'envie de briguer un nouveau mandat est quasi unanime. La position du député dans le paysage institutionnel ne devrait pas changer, selon la majorité (51 %) d'entre eux, mais plus du tiers estime que leur rôle est appelé à s'accroître. Ce bel optimisme ne trouve pas sa contrepartie dans des pronostics négatifs sur la place d'autres élus. Les députés prédisent, en effet, que le rôle du sénateur (72 %) et celui du conseiller général (51 %) ne changeront pas, le conseiller régional étant même crédité, par 54 % des députés, d'un avenir prometteur.

Critiques, comme leurs prédécesseurs de 1988 (2), sur le fonctionnement des institutions en général, ils sont particulièrement sévères pour les syndicats (85 % d'entre eux estiment qu'ils ne remplissent pas bien leur rôle), les médias (68 %), la justice (65 %) et... les partis (64 %), auxquels ils sont, pourtant, si attachés. Ils sont beaucoup plus indulgents pour eux-mêmes, encore qu'une forte minorité (46 %) ne se satisfasse pas du fonctionnement actuel de l'Assemblée nationale. Le travail législatif et, surtout, le rôle de l'Assemblée comme lieu de débat politique leur semblent majoritairement convenables, mais la fonction de contrôle du gouvernement inspire une appréciation négative à 56 % des députés ayant répondu à l'enquête. Les députés dans leur majorité – particulièrement ceux... de la majorité – entendent infléchir la politique du gouvernement lorsqu'ils le soutiennent. La différence droite-gauche reprend ses droits quand il s'agit de définir le rôle d'un député de l'opposition, socialistes et communistes se donnant massivement pour tâche de contrer la politique de l'exécutif plutôt que de la corriger ; on notera, cependant, que cette conception intransigeante de la fonction d'opposition est admise par 41 % des députés de la majorité.

Le gouvernement, voilà l'ennemi ! A lire les réponses des députés, c'est l'institution qui empiète le plus sur leurs prérogatives et qui limite le plus leur rôle. Il est dénoncé, à ce titre, davantage même que la Commission européenne, de si fâcheuse réputation pourtant, et bien plus que le Conseil constitutionnel, qui fait, néanmoins, une percée impressionnante dans cette rubrique. Que faire, alors, pour améliorer l'activité de l'Assemblée nationale et – peut-on conjecturer – pour renforcer son pouvoir face à l'exécutif ? Le travail législatif en commission vient en tête des demandes, avec une petite majorité relative (31 %), tout juste devant la session unique de neuf mois (29 %), deux réformes que défend Philippe Séguin, mais dont la première seulement est soutenue par la majorité, la seconde étant réclamée surtout par l'opposition. Le président de l'Assemblée observera que sa volonté de contraindre les députés à être davantage présents en séance, en imposant le respect du vote personnel, est fort peu soutenue : c'est à peine si l'on relève une (toute) petite tendance à défendre cette mesure chez les nouveaux députés RPR, dont... 9 % l'approuvent.

L'enquête du *Monde* et de la Fondation nationale des sciences politiques fait apparaître, enfin, une nette différence au sein de l'écrasante majorité que les Français ont envoyée au Palais-Bourbon il y a neuf mois. Elle est composée de deux types de députés, que le rapport des forces, en faveur du RPR aujourd'hui, incite à se distinguer dans leurs réponses.

Bonheur au RPR, malaise à l'UDF

Ceux de l'UDF ont, davantage que leurs collègues du RPR, le sentiment que le gouvernement empiète sur les prérogatives de l'Assemblée (88 % contre 73 %). Ils sont plus critiques sur le fonctionnement de cette dernière : 47 % d'entre eux le jugent non satisfaisant, contre 39 % au RPR (chez les nouveaux députés, on compte 48 % de mécontents à l'UDF, 33 % au RPR), particulièrement pour ce qui est de la fonction de contrôle du gouvernement : elle est jugée par l'UDF insuffisamment remplie (55 %), cette appréciation étant forte chez les députés expérimentés – 66 % d'entre eux la partagent –, alors que 54 % des députés du RPR affirment l'inverse. 61 % des UDF, par exemple, n'accordent pas d'importance à la séance des questions d'actualité du mercredi (66 % chez les nouveaux députés), alors que le sentiment contraire s'exprime au RPR (54 %), particulièrement chez les nouveaux (65 %) : autrement dit, ce moment privilégié du dialogue public – télévisé – entre la majorité et le gouvernement apporte davantage de satisfactions au parti dominant qu'à son allié. On ne s'étonnera pas que les députés de l'UDF soient, au total, plus nombreux que ceux du RPR (56 % contre 42 %) à estimer que le rôle de la majorité doit consister à infléchir la politique du gouvernement, plutôt qu'à la soutenir purement et simplement.

A côté de ces indications conjoncturelles, le profil des députés de droite et leurs positions sur quelques questions-clés confirment la différence de leurs engagements, voire de leurs « cultures », surtout chez les nouveaux. Entré en politique par tradition familiale plus souvent que son collègue UDF (29 % contre 21 %), qui, lui, l'a abordée plus fréquemment par la vie professionnelle (20 % contre 11 %), le député RPR de la couvée 1993 a commencé par adhérer à un parti (42 %) plutôt qu'à une association (16 % seulement), alors que son homologue de l'UDF est moins « partisan » (30 %) et plus « associatif » (28 %). Aussi le premier a-t-il à cœur de travailler souvent avec les militants (72 %), alors que cette activité occupe moins le temps du second (48 % des nouveaux UDF déclarent rencontrer souvent les militants). Il est vrai que les critiques des nouveaux élus de l'UDF s'adressent aussi à leur propre formation et à leur propre groupe parlementaire, puisque le fonctionnement des partis ne paraît pas satisfaisant à 72 % d'entre eux (55 % des RPR) et que 49 % d'entre eux jugent sans importance le travail au sein du groupe (35 % au RPR).

Toutes générations confondues, les députés RPR se veulent avant tout inspirés par un projet d'ensemble (65 %), quand ceux de l'UDF se disent majoritairement soucieux de résoudre des problèmes concrets (50 %). Les UDF sont régionalistes, les RPR départementalistes ; les premiers sont décentralisateurs (à 73 %), les seconds le sont beaucoup moins (45 %). 30 % dés UDF estiment que la Commission européenne empiète beaucoup sur le rôle des députés, mais cette proportion est de... 62 % au RPR ! Si les « jeunes » des deux formations témoignent de réflexes identiques sur plusieurs sujets – la critique du Conseil constitutionnel, par exemple –, leurs réponses montrent qu'ils s'inscrivent dans des histoires et des projets différents et que si le bonheur règne, aujourd'hui, dans les rangs du RPR, le malaise est perceptible dans ceux de l'UDF. Le problème posé à Edouard Balladur est de parvenir à rassurer l'UDF tout en confortant le RPR.

ELISABETH DUPOIRIER
(directrice de recherche à la FNSP)
et PATRICK JARREAU

(1) Les taux de réponse ont varié selon les groupes : PC, 38 % ; PS, 77 % ; UDF, 69 % ; RPR, 53 % ; République et Liberté, 40 %.

(2) Olivier Duhamel : « Députés sondés », dans *SOFRES : l'Etat de l'opinion*, 1991 ; éditions du Seuil.

Tableau 1. – Le profil politique des anciens et des nouveaux députés

	Ensemble	Anciens	Nouveaux
A commencé à faire de la politique......			
– en adhérant à un parti	39	41	37
– en travaillant dans l'entourage d'un homme politique	23	22	23
– en adhérant à une association	18	14	22
– en adhérant à un syndicat	7	9	4
– en entrant dans un cabinet ministériel	1	1	1
– Sans réponse	12	13	13
	100 %	100 %	100 %
A commencé à faire de la politique......			
– pour résoudre des problèmes concrets	41	38	46
– pour défendre un projet politique d'ensemble	56	59	52
– Sans réponse	3	3	2
	100 %	100 %	100 %
Avant de devenir député, à été membre......			
– d'un parti	79	78	81
– d'un syndicat ou d'organisation professionnelle	30	34	25
– d'une association	44	44	46
– d'une chambre de commerce ou d'un organisme consulaire	5	2	9
Avant de devenir député, a acquis un mandat de......			
– maire ou premier adjoint	64	70	48
– conseiller municipal	56	62	57
– conseiller général	64	70	59
– conseiller régional	52	66	41

Tableau 2. – L'évaluation du rôle des institutions

	Enquête *le Monde*/FNSP 1993	Rappel enquête SOFRES/*le Point* 1990
Les organisations suivantes remplissent bien leur rôle (%)		
– les départements	83	84
– les associations	71	–
– le Sénat	64	46
– les régions	59	63
– l'Assemblée nationale	56	38
– les partis politiques	28	27
– la justice	26	27
– les médias	24	33
– les syndicats	7	22

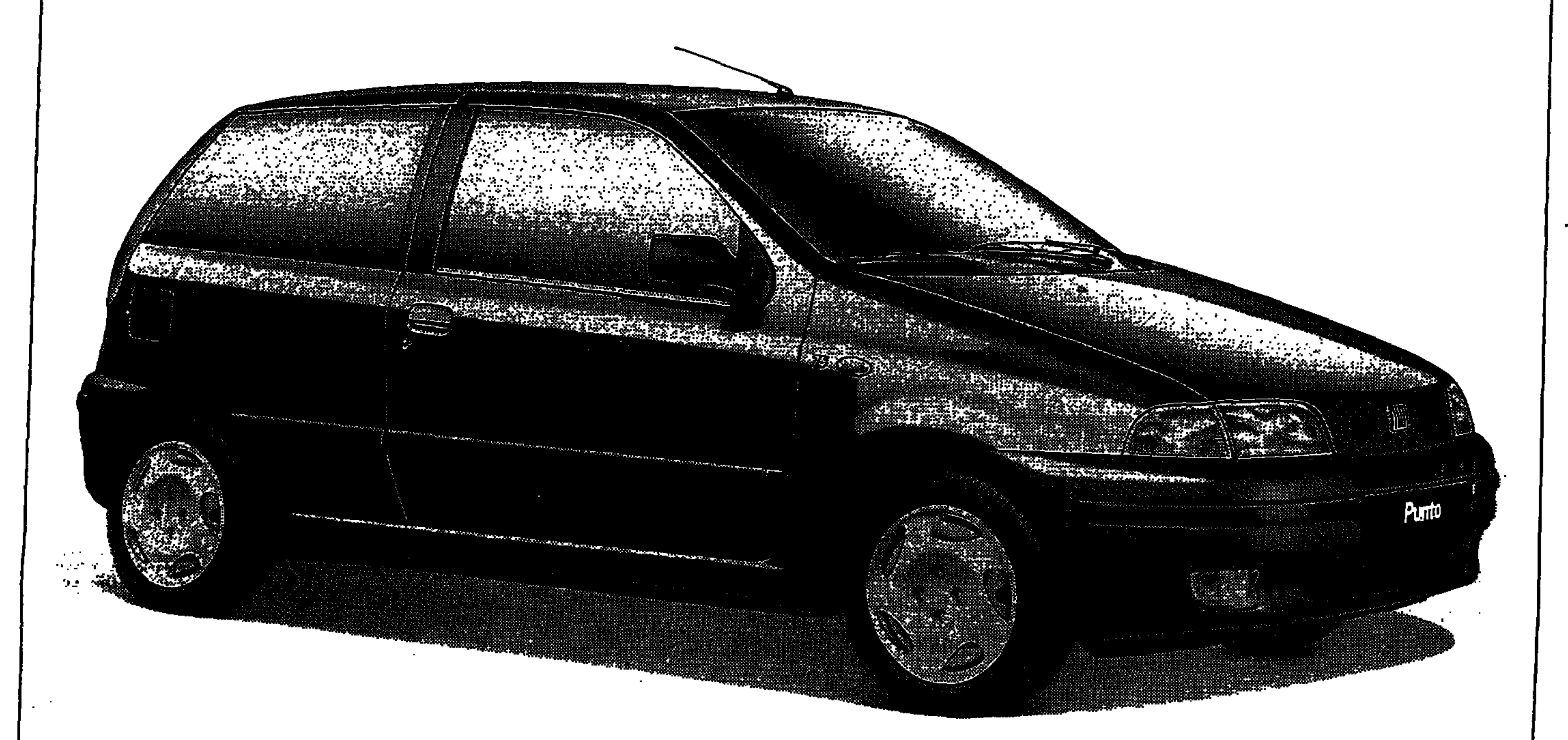
Tableau 3. – L'amélioration des conditions du travail parlementaire

	Ensemble	PS	UDF	RPR
La mesure la plus susceptible d'améliorer les conditions du travail parlementaire......				
– procéder le plus souvent possible à la délibération sur les textes en commission	31	5	33	40
– allonger la session parlementaire à neuf mois par an	29	48	29	21
– publier les travaux des commissions	6	16	2	8
– appliquer le vote personnel	5	2	3	7
– développer les débats sans vote	4	–	5	3
– SR	25	29	28	21
	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 4. – Les jugements des députés UDF et RPR

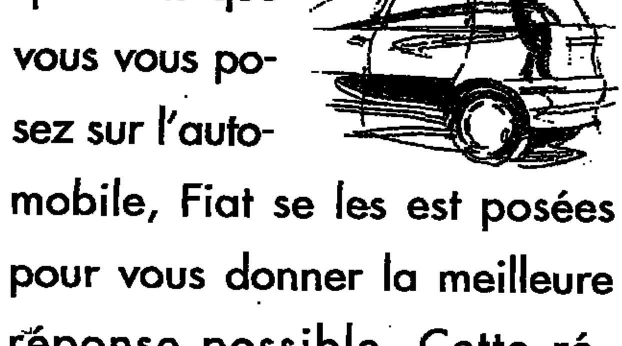
	Ensemble	UDF	RPR
Le rôle du député de la majorité est de......			
– soutenir la politique du gouvernement	43	36	51
– infléchir la politique du gouvernement	50	56	42
– SR	7	8	7
	100 %	100 %	100 %
L'appréciation du fonctionnement de l'Assemblée......			
– très bien, assez bien	54	52	61
– pas très bien, pas bien du tout	46	47	39
– SR	–	1	–
	100 %	100 %	100 %
L'appréciation de la fonction de contrôle du gouvernement......			
– très bien, assez bien	43	44	54
– pas très bien, pas bien du tout	56	55	45
– SR	1	1	1
	100 %	100 %	100 %
Le gouvernement empiète sur le rôle des députés......			
– beaucoup	41	42	32
– assez	42	46	41
– un peu	12	9	21
– pas du tout	3	1	4
– SR	2	2	2
	100 %	100 %	100 %
La Commission de Bruxelles empiète sur le rôle des députés......			
– beaucoup	44	30	62
– assez	34	44	23
– un peu	15	19	8
– pas du tout	5	5	4
– SR	2	2	3
	100 %	100 %	100 %
Le Conseil constitutionnel empiète sur le rôle des députés......			
– beaucoup	37	34	48
– assez	31	38	31
– un peu	21	19	13
– pas du tout	9	7	6
– SR	2	2	2
	100 %	100 %	100 %

A VOS QUESTIONS SUR L'AUTOMOBILE, VOICI LA RÉPONSE.



Comment aujourd'hui se conçoit la sécurité en matière d'automobile ? La beauté résiste-t-elle au temps ? Une voiture peut-elle être belle et sûre à la fois ? Peut-on demander à une voiture d'être compacte et spacieuse ? Un constructeur automobile se soucie-t-il vraiment de l'environnement ? Le tempérament est-il encore un critère de qualité automobile ? Les Italiens feront-ils toujours de belles voitures ? Toutes ces questions que vous vous posez sur l'automobile, Fiat se les est posées pour vous donner la meilleure réponse possible. Cette réponse, c'est la Fiat Punto. Une réponse en 21 versions*, 3 et 5 portes, 6 motorisations, 13 coloris et 4 niveaux d'équipement. Une voiture sûre, qui allie beauté et robustesse, espace et confort, respect de l'environnement et tempérament. Toutes les qualités que vous pouvez aujourd'hui exiger d'une automobile sont dans la Fiat Punto. D'autres questions ? Fiat : garantie anti-corrosion 8 ans. Fiat Crédit France finance votre FIAT. Pour tout renseignement 3615 FIAT.





DMB&B *Versions 90 ELX disponibles en avril 94.

SELENIA MOTOR OIL

FIAT PUNTO FIAT

■ RISQUES NATURELS. Pendant tout le week-end, les sauveteurs ont continué leurs recherches pour tenter de localiser les corps des quatre victimes du glissement de terrain qui a enseveli, samedi 8 janvier à une 1 h 30 du matin, toute une partie du village de La-Salle-en-Beaumont (Isère) et son église (*le Monde* daté 9-10 janvier). Ce glissement de terrain amène à s'interroger sur l'efficacité de la prévention des risques naturels. Un comité interministériel se réunira sur le sujet avant la fin du mois.

■ SOLIDARITÉ. Le président de la République s'est rendu samedi à Saintes (Charente-Maritime) et a visité la ville inondée en barque. Rappelant ses origines saintongeaises, François Mitterrand a tenu à *«témoigner de la solidarité nationale»* aux victimes de l'inondation.

■ CAMARGUE. Edouard Balladur s'est arrêté à son retour d'Arabie saoudite, dimanche après-midi, en Camargue. Il a survolé le delta du Rhône submergé une deuxième fois en trois mois par le fleuve en crue.

Les intempéries en France

Un comité interministériel engagera une «nouvelle politique de prévention»

Malgré un léger répit, dimanche 9 janvier, les intempéries continuent à paralyser les régions d'Europe prises dans les risques d'avalanches, les glissements de terrain et les inondations. Le sud de l'Angleterre, après une lente décrue, s'attend à une remontée des eaux avec les nouvelles précipitations annoncées. La circulation sur le Rhin en crue est toujours interrompue en Allemagne. La Suisse et le nord de l'Italie connaissent encore routes coupées, villages isolés et cols fermés. Près de Côme, en Italie, un train a déraillé à la suite d'un glissement de terrain, sans faire de victime.

En France, le front des inondations recule, lundi 10 janvier. Toutefois, l'alerte reste en vigueur dans les Ardennes, en région parisienne, en Charente-Maritime et dans le bas Rhône. La Seine est remontée dimanche entre Montereau et Melun. La Charente pourrait remonter avec l'arrivée d'affluents en crue.

Mais c'est le Rhône qui inquiète le plus les autorités. Le niveau de la Saône, en effet, s'élève à nouveau depuis dimanche, ce qui pourrait entraîner un troisième gonflement du débit du Rhône, qui a déjà atteint un sommet le 9 janvier (11 000 mètres cubes/seconde, contre 6 000 en octobre). Le corps d'un garçon de douze ans noyé dans une voiture à Vénasque, près de Carpentras (Vaucluse), n'a toujours pas été retrouvé.

Les précautions prises à Avignon et Arles – évacuations par hélicoptère, fermeture du centre à la circulation automobile et installation de batardeaux de protection – ont permis à ces deux villes de ne pas souffrir dans leurs murs. Mais les digues du petit Rhône ont a nouveau cédé en de multiples endroits, provoquant de nouvelles inondations en Camargue, déjà durement éprouvée en octobre dernier. Le premier ministre Edouard Balladur, de retour d'Arabie saoudite, a fait dimanche une escale dans le delta du Rhône pour offrir à la population le témoignage de la *«solidarité nationale»*.

Pour sa part, le ministre de l'environnement Michel Barnier a annoncé la réunion, avant la fin du mois, d'un comité interministériel qui portera *«sur le bilan de toutes les catastrophes naturelles et l'engagement par notre pays d'une nouvelle politique de prévention»*.

(Lire également la chronique de Danièle Schneidermann page 23.)

Deuxième «crue du siècle» à Saintes

LA ROCHELLE

de notre correspondant

Le Charentais François Mitterrand connaît bien les humeurs du *«plus beau ruisseau de France»*, comme l'appelait un autre François, comte d'Angoulême celui-là. Des débordements à l'image d'une région où on sait prendre son temps, même pour s'énerver... Il n'a pas été étonné, samedi 8 janvier, de rencontrer, au hasard de sa promenade dans la basse ville inondée, une population bon enfant, des élus en cuissardes et cravate venus le saluer.

La situation locale était sans doute assumée avec calme, mais sa gravité n'échappait à personne : *«Je suis venu dans l'un des endroits sinistrés de France – et ils sont multiples – pour témoigner de la solidarité nationale et contribuer à aider ceux qui supportent cette calamité»*, a souligné le président de la République.

La deuxième «crue du siècle» vécue en douze ans semble avoir atteint son étale dans la soirée de samedi. Elle aura amené son lot de routes coupées (cinquante), d'évacuations (près de six cents maisons), de dégâts dans les immeubles habités et les administrations (on a dû déménager le tri postal), de difficultés pour les entreprises (une centaine commencent à subir le contrecoup des inondations).

Dès le début de la crue, un plan de circulation spécial avait été prévu pour écarter les voitures particulières du centre grâce à des navettes d'autobus. Cette précaution n'a pas empêché des foules de curieux de créer de véritables bouchons sur la rocade dominant Saintes pour mieux admirer l'inondation. Cette année encore, les militaires du train basé à La Rochelle ont permis aux habitants des communes voisines de continuer à vivre tant bien que mal. Les amphibies de l'armée ont, en effet, permis aux médecins ou aux boulangers d'effectuer leurs tournées en voiture à Courcoury ou au Mung, devenues provisoirement des îles. Le record de 6,84 mètres, enregistré en 1982, ne sera pas battu.

Après avoir atteint 6,67 mètres, samedi soir, l'eau a commencé à baisser dimanche, alors qu'en amont la décrue s'amorçait également à Angoulême. L'eau ne libérera Saintes que lentement. Les effets de la marée se font, en effet, sentir jusqu'à ce niveau dans le fleuve, dont la pente est très faible jusqu'à Rochefort et la mer. Il faut, à Saintes, laisser le temps au temps.

Très coûteuse pour les Saintais (8 millions de francs de dégâts, outre ceux des bâtiments municipaux, selon Michel Baron, le maire de la ville), la crue de cette année n'aura pourtant pas été une catastrophe économique aussi grave que celle de 1982. Le plus fort de l'inondation s'était situé cette année-là le 24 décembre, paralysant totalement les affaires à la veille de Noël.

CLAUDE DUBILLOT

Le village hébété

Angoisse et surprise à La Salle-en-Beaumont où un glissement de terrain a enseveli quatre personnes

LA SALLE-EN-BEAUMONT

de notre envoyé spécial

Une immense surprise. C'est ce qu'expriment tous les visages des habitants de La Salle-en-Beaumont (Isère) et des automobilistes qui empruntent régulièrement la route Napoléon pour gagner Grenoble ou Gap. Rien ne pouvait laisser prévoir la formation, à cet endroit, d'un immense cratère sur le flanc sud-ouest de la montagne de Beaumont à 1 h 30 du matin, samedi 8 janvier, et l'érection, 200 mètres plus bas, d'une colline de terre et de rochers (*le Monde* daté 9-10 janvier). Quelques minutes ont suffi pour bouleverser totalement ce paysage préalpin, qui se développe vers 900 mètres d'altitude et sur lequel prospéraient quelques terrains herbeux, faiblement pentus, et un champ de maïs *«pour tenir les sangliers»*, indique le maire, Marcel Grand, soixante-dix ans.

L'homme est habité par «ses» montagnes. Celle du Beaumont qui s'est mise à glisser et le mont Chauvet, *«qui s'est tenu tranquille»*. Il n'avait pas été le seul vendredi soir à sentir que *«quelque chose allait se passer»*. Alors que des précipitations tout à fait exceptionnelles n'avaient pas cessé de se déverser, il avait éprouvé le besoin de se lever au milieu de la nuit de jeudi à vendredi pour entreprendre, entre 1 heure et 5 heures du matin, une ronde dans sa commune. Il n'avait alors constaté aucun signe précurseur ou inquiétant. Seule la montagne grondait un peu plus que d'habitude sous l'effet des torrents en crue. Il demeura cependant *«préoccupé»* pendant toute la journée, alors que la pluie diminuait en intensité.

Dans le village, certaines familles avaient exprimé leur angoisse à leurs proches. Michèle Mathios, une institutrice installée à La Salle-en-Beaumont depuis 1975 et qui a trouvé la mort dans le glissement de terrain, avait joint son fils au téléphone quelques heures avant le drame. Elle lui avait confié qu'elle irait peut-être s'installer, pour la nuit, près du four à pain de la ferme qu'elle occupe. Cet endroit lui paraissait être le coin le plus sûr de son habitation. Il a été, comme tout le reste, balayé par l'avalanche de terre. Haute de plus de 30 mètres, large de 200 mètres, l'énorme coulée a englouti ou détruit une dizaine de maisons, dont deux avec leurs propriétaires.

«La zone la plus sûre»

«La zone qui a glissé était celle que nous considérions comme la plus sûre du territoire de la commune. C'est ce qui est inquiétant», explique Marcel Grand. Son conseil municipal envisageait, il y a peu de temps, de lotir les parcelles de terrains les plus facilement accessibles et les mieux exposées au soleil. Il était même question d'y installer une maison de retraite.

De leur côté, les spécialistes du service de restauration des terrains en montagne (RTM), qui ont en charge l'examen des zones à risques du département de l'Isère, avaient identifié sur la commune un certain nombre de lieux propices à des glissements de terrain. Ceux-ci furent traités en conséquence grâce à des systèmes de drainage. Mais l'endroit où s'est produit l'accident n'avait pas été considéré comme pouvant présenter une quelconque menace. Le paysage était resté à l'état naturel et boisé. Aucun chantier, notamment routier, n'était venu altérer ce site peu pentu. *«C'est un mouvement qui a pris tout le monde au dépourvu. Seul un lent processus d'érosion ou de dissolution des matériaux naturels a pu entraîner ce glissement de terrain. Il s'agit d'un événement exceptionnel qui a peu de chances de se produire ailleurs»*, affirme l'un des ingénieurs du service RTM, qui évalue à 1 million de mètres cubes le volume de terre et de rochers déplacé.

Mais le territoire de cette région de moyenne montagne est connu pour être une zone particulièrement instable, en raison de la nature des sols formés de schiste et d'argile. C'est pour cette raison que le tracé retenu pour la future autoroute Grenoble-Gap évite d'emprunter la vallée du Drac, itinéraire pourtant le plus naturel pour relier ces deux villes. *«Les trois quarts du département de l'Isère sont soumis à un risque de glissement de terrain»*, expliquent les géologues. Et ils rappellent opportunément que *«par nature toutes les montagnes sont appelées à «descendre» et à disparaître»*. Donc à s'écrouler et à glisser.

«Il n'y a pas de raison pour que nous changions nos habitudes de vie», fait observer un agriculteur originaire de Saint-Laurent-en-Beaumont, une commune proche du lieu de la catastrophe. Son village a lui aussi beaucoup souffert des intempéries. Des fermes situées dans la montagne sont restées isolées pendant plusieurs jours à la suite de petits glissements de terrain, qui ont emporté des routes et des chemins. Des crevasses se sont formées sur certaines pentes et dans des champs. *«Tous ces indices montrent que la montagne s'est mise en mouvement»*, observe un couple d'une quarantaine d'années qui s'est installé récemment dans cette commune et qui découvre brusquement l'univers montagnard. *«S'il se remet à pleuvoir encore, c'est la fin du monde»*, disent-ils.

Dimanche le soleil est revenu sur les Alpes enneigées à partir de 1 300 mètres d'altitude. Le temps d'un répit, nécessaire pour essayer de panser la plaie béante laissée dans la commune de La Salle. Mais l'on parle déjà de nouvelles précipitations pour la nuit de lundi à mardi...

CLAUDE FRANCILLON

COMMENTAIRE

Les difficultés de la prévision...

HAROUN TAZIEFF, ancien secrétaire d'État aux risques majeurs et conseiller général de l'Isère, a saisi l'occasion de l'accident de La Salle-en-Beaumont pour fustiger à nouveau la timidité des autorités en matière de prévention des catastrophes naturelles. *«Les élus n'ont pas le courage politique de décider l'investissement nécessaire aux travaux de prévention»*, a-t-il déclaré au *Dauphiné libéré*.

C'est vrai, mais ils ont des excuses : les avis des experts, souvent, ne permettent pas de se faire une idée exacte du risque. C'est flagrant à La Salle-en-Beaumont, où le risque, bien perçu dès 1970, n'était pas prévu au centre du village. La présence de l'église et de son ancien cimetière semblait plaider là pour la sécurité.

Le cas de Séchilienne, à cet égard, est éclairant. Ce site de la vallée de l'Oisans, situé à 20 kilomètres de Grenoble, est considéré depuis des années comme le risque naturel majeur de l'Isère. Dans un rapport rendu en avril 1992, les experts concluent qu'il y a risque, dans *«un délai estimé a priori autour de trois ans»*, d'éboulements de 2 à 5 millions de mètres cubes. A terme, selon ces mêmes experts, ce sont 20 à 30 millions de mètres cubes qui pourraient dévaler de la montagne, ensevelir un hameau (l'Ile-de-Falcon, 350 habitants) et obstruer la vallée de l'Oisans. En cas de rupture du barrage naturel ainsi créé, c'est la ville même de Grenoble qui serait menacée.

Malgré ce descriptif précis, élus et représentants de l'État n'ont pas de solutions. La mise en tunnel de la route nationale 91, estimée à 500 millions de francs, fait reculer tout le monde. Quel élu (pour cinq ans), quel fonctionnaire, entre deux mutations, prendra la décision d'entreprendre des travaux pour un risque à la fois aussi énorme et incertain dans le temps ? Si l'État, comme le demandent des habitants d'Ile-de-Falcon, indemnise le déménagement préventif des personnes en danger, où cela s'arrêtera-t-il dans un département de montagne où les trois quarts du terrain sont «à risque» ?

Tant qu'on ne fera rien à Séchilienne, lieu du risque majeur désigné par tous les experts, les discours sur la prévention resteront lettre morte.

ROGER CANS

RELIGIONS

Se distinguant de la position prise par le Vatican

Un groupe de théologiens et de médecins chrétiens se prononce en faveur de la procréation médicalement assistée

A la veille du débat parlementaire sur les questions de bioéthique, un groupe de théologiens, de médecins et de mouvements chrétiens vient de publier, sous le titre *Désirer un enfant*, un document qui vaut autant par sa méthode d'élaboration que par la distance prise par rapport à la position officielle de l'Eglise catholique.

Forts d'une méthode déjà éprouvée lors de précédents débats sur l'arme nucléaire (*La Paix autrement*, 1986) ou la non-violence (*Lutter autrement*, 1989), des théologiens, des médecins et des mouvements chrétiens ont voulu témoigner de la diversité des opinions dans leurs Eglises sur un sujet aussi controversé que la légitimité morale des procréations médicalement assistées. Ils ont lancé un débat étalé sur trois ans et en plusieurs étapes – publication d'un «appel», envoi de questionnaires, rédaction et circulation de projets de textes – qui attestent d'un souci de démocratie et de pluralisme, tranchant avec certaines interventions officielles du magistère catholique.

Au demeurant, le résultat rejoint souvent le document du Vatican qui fait foi en la matière, à savoir l'instruction *Donum vitae* publiée en 1987 par la congrégation pour la doctrine de la foi du cardinal Ratzinger, alors suivie de nombreuses critiques. Ainsi, les auteurs de ce texte collectif sur les procréations médicalement assistées (PMA) alertent-ils l'opinion sur les *«dérives»* du désir d'enfant, sur le respect dû à l'embryon, sur les risques d'une dissociation entre l'acte sexuel et la procréation, entre la *«parenté de gestation»* et la *«parenté biologique»* dans le cas de la FIVETE (fécondation *in vitro* et transfert d'embryons) hétérologue (c'est-à-dire avec un donneur extérieur au couple). Ils s'indignent des maternités de substitution et autres manipulations d'embryons.

Pragmatisme plus que dogmatisme

Mais ce nouveau document se distingue de celui de Rome par la méthode autant que par les propositions adoptées. L'instruction *Donum vitae* du Vatican part d'une loi morale explicite et qualifie les actes médicaux en soi, indépendamment de leurs circonstances et de leurs effets. Les théologiens, médecins et chrétiens «de base», auteurs du texte *Désirer un enfant*, ont, quant à eux, voulu réfléchir à partir de la réalité vécue par les couples et de la pratique médicale. Ils admettent l'existence de *«conflits de devoirs»* et la supériorité de la conscience individuelle, *«éclairée par la foi chrétienne»*.

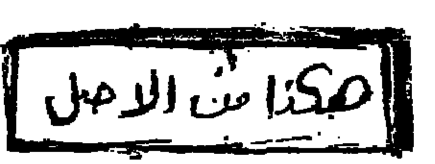
Ils en concluent que, même si les couples stériles vivent une *«grande souffrance»*, *«le désir d'enfant n'est pas un droit à l'enfant, aujourd'hui présenté comme un absolu»*. Ils réclament un encadrement législatif des PMA, écartant deux options libérales également jugées dangereuses : la première qui consiste à s'en remettre au choix des seuls individus, la deuxième à laisser la jurisprudence trouver des solutions à des problèmes qui ne cessent d'évoluer.

Par ses propositions, ce texte se distingue aussi de l'instruction *Donum vitae* du Vatican. Il n'exclut pas la procréation médicalement assistée homologue (à l'intérieur du couple), sous réserve que soient respectées certaines règles en matière d'implantation et de congélation d'embryons, selon le principe pragmatique suivant : *«Les couples et les médecins devraient éviter, autant que faire se peut, de se mettre dans la situation d'avoir à détruire ou à donner à autrui des embryons surnuméraires.»* Ils ajoutent cependant que *«la congélation des embryons surnuméraires en vue de nouvelles tentatives de procréation dans le même couple paraît acceptable dans la mesure où ce procédé permet de limiter le nombre d'embryons transférés, diminuant ainsi le risque de réduction embryonnaire»*.

En revanche, comme dans le document romain, la procréation médicalement assistée hétérologue est franchement déconseillée, en raison des *«ambiguïtés»* du don effectué par le donneur et de l'impossibilité de garantir à la fois l'anonymat du donneur et le droit de l'enfant à connaître ses origines. Plus qu'une contestation de principe, ce nouveau document exprime donc une volonté de *«dialogue»* que salue à sa manière, à la fin de l'ouvrage, le Père de Dinechin, délégué de l'épiscopat français pour les questions éthiques.

HENRI TINCQ

(1) Parmi les sept cents signataires de ce document, publié au Centurion (190 p., 59 F), en vente dans les librairies à partir du 13 janvier, signalons notamment des théologiens catholiques comme Bernard Quelquejeu, Jérôme Régnier, Francis Rollin, René Simon, Paul Valadier; des personnalités protestantes comme Olivier Abel, France Quéré, Michel Leplay; des représentants de groupes de réflexion éthique, de mouvements (comme l'Action catholique générale des femmes ou Fondations pour un monde nouveau) et services d'Eglises; des intellectuels comme Jean Delumeau, Michel Falise, Georges Hourdin, Monique Hébrard ou Philippe Warnier; des praticiens comme Maurice Abiven, Marie-Odile Alnot, Jean-Paul Allard, Michel Chartier, Claude et Pierre Cornu, Alain Gougeon, Bernard Hédon, Roger Henrion, Claude Humeau, Bernard Labrune, Jacques Lansac, Jean-Pierre Renard, Charles Sureau, etc.



ÉDUCATION

Une proposition de François Bayrou

Le troisième trimestre scolaire s'achèverait à terme vers le 20 juin

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a *lancé*, dimanche 9 janvier à « L'Heure de vérité » sur France 2, l'idée d'une révision du calendrier scolaire portant notamment sur les dates du troisième trimestre, mais aussi sur l'organisation des examens et des conseils de classe.

Evoquant le troisième trimestre *« inexistant, effiloché, encombré par les sessions d'examens et les conseils de classe commençant dès la rentrée des vacances de printemps et empêchant tout travail véritable »*, le ministre a annoncé son intention de ramener à terme les dates de départ en grandes vacances, pour les élèves, vers le 20 juin au lieu du *6 juillet actuellement*.

Un projet de réaménagement du calendrier scolaire 1994-1995, qui devrait également prendre en compte les dates des prochaines élections présidentielle et municipales (tombant pour l'instant respectivement pendant les vacances de février et de printemps), sera soumis au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 20 janvier. Mais on précise, dans l'entourage du ministre, qu'il ne s'agit que d'un objectif à terme qui pourrait s'appliquer dès 1995, sous réserve de modifications importantes des modalités des examens. Parallèlement, le ministre souhaite *« qu'aucun conseil de classe, aucun examen n'ait lieu avant que les élèves soient sortis »*, afin que leur travail soit effectivement *« plus long »*.

Réagissant immédiatement aux propos de François Bayrou, le secrétaire général du Syndicat des personnels de direction (SNPDEN), Marcel Peytavi, a indiqué que le report après le 20 juin de tous les conseils et de tous les examens était *« impossible en l'état »*.

Par ailleurs, François Bayrou a rappelé qu'il travaillait actuellement sur la réforme des collèges et en a précisé les premières orientations. N'accordant sa préférence ni au maintien des seules classes hétérogènes (composées d'élèves de tous niveaux) ni au retour à de véritables filières « ghettos » comme autrefois, le ministre a indiqué qu'il soutiendrait l'idée de *« classes de remise à niveau »*. *« Pendant un moment de la scolarité plus ou moins long, et le plus tôt possible »*, il s'agira de repérer *« les élèves qui ont des problèmes et des difficultés »*, notamment à maîtriser la langue.

A la Sorbonne

Régis Debray, médiologue habilité

« C'est peut-être une éthique du vrai qui me fait, malgré tout, philosophe. » L'aveu dubitatif, ultime réponse à l'ultime question d'une soutenance de cinq heures, émane de Régis Debray, qui sera dans quelques instants habilité à diriger des recherches universitaires.

Samedi 8 janvier, l'amphithéâtre Louis Liard de la Sorbonne mêle anciens ministres *de gauche et académiciens de* droite ou d'ailleurs, philosophes, intellectuels et fidèles, et même un Castro (Roland, l'architecte). Témoins disparates de la *« route en lacets »* parcourue par un intellectuel engagé venu à l'étude de la médiation, sinon des *médias qui sont les « faux amis du médiologue »*. Médiologie, ce *« néologisme ambigu »*, voilà le véritable héros de la journée, retourné et disséqué, passé au crible d'un jury qui mélange naturellement les disciplines. Car Régis Debray n'a pas seulement une thèse et une carrière à défendre, mais une discipline à fonder. Il en a exposé les principes dans le *Cours de médiologie générale ;* appliqué les méthodes dans *Vie et mort de l'image* et *l'Etat séducteur* (1). Son mémoire, *Pour une médiologie*, reprend ces thèmes et les amplifie, explicite le triptyque – logosphère, graphosphère, vidéosphère – des âges de la *« logistique de l'esprit »*.

Le rite laïc de la soutenance place l'impétrant dos au public. On ne voit qu'un costume gris, *on entend une voix posée*. Elle formule, littéralement et avec bonheur, ses concepts. *« Fluide est la communication, lourde est la médiation »*, avance Debray, qui n'hésite pas, dit-il à *« rabaisser le débat »* en se penchant sur les conditions concrètes de la transmission des idées. Le voilà *dur pour* les disciplines voisines, pour le médium absolutisé de MacLuhen et le message absolu *sans* vecteur de la sémiologie. Décidément, *« le médiologue est sémio-négatif »*, lui qui ne sépare pas la *« dynamique de la pensée »* de la physique des traces, de ces *« dispositifs de mémoire »* qui structurent les médiasphères.

Dans sa tentative *« d'écologie culturelle »*, Régis Debray refuse *« l'arrêt des négociations entre technique et culture qui crée pour une société l'obscénité technique »*. *« Nous pensons dans nos instruments »* et Régis Debray plaide pour une *« médio-éthique »* (comme est reconnue la *bioéthique*) dont *« l'enjeu est la survie des singularités historiques »*.

Aux six membres du jury de discuter cette pensée *« politique, polémique, prophétique »* qui est aussi au service du *« projet pédagogique de faire cours »* et *« pense la question des réseaux sous la raison »*, comme le note Daniel Bougnoux. Debray lui avouera qu'il y a de la nostalgie dans la médiologie puisque meurt *« une certaine forme d'école, d'Etat, de mémoire »* sans qu'on voie encore bien ce qui naît. Au philosophe François Dagognet, qui le taxe gentiment d'idéalisme, il s'affirme *« pas moraliste mais inquiet d'une dialectique dangereuse entre espace et technique »*, entre *« mondialisation technique et tribalisation culturelle »*. Il demande *« un peu de temps pour la médiologie »*, puisqu'il *« a fallu cent ans à la sociologie pour passer de la prophétie à la profession »*. A l'historien Jacques Le Goff, Debray déclare son amour pour l'histoire *« réservoir et garde-fou du médiologue »*, et sa gratitude aux *Annales* d'avoir *« rendu l'histoire omnivore »*.

Catherine Deneuve et la Vierge Marie

Avec Michel Serres *s'envole* un dialogue plus vif, questions rapides, interruptions et premières hésitations du soutenant. Sommé d'expliquer la différence entre un crayon et une clé à molette, *soupçonné de mélanger* technique et technologie, Hermès et Prométhée, de méconnaître l'énergie et le bruit *d'un rayon de* soleil, Régis Debray finit par contre-attaquer : *« Nous n'avons pas du tout la même idée des anges... »* Après cette critique « angélique » (*« Cher Régis, il faut aller au bout de ta médiologie »* ...), vient le doute méthodique de l'historien Roger Chartier. Ce *débusqueur d'affirmations « séduisantes »* mais *« un peu péremptoires »* conteste la spécificité *de la médiologie* et sa périodisation ternaire.

Du GATT à la laïcité, des anges aux *vieux démons du marxisme*, de la philosophie à la théologie et à l'ecclésiologie, des *idées* vivantes s'échangent ainsi sous un plafond doré. Jusqu'au président du jury, le philosophe Bernard *Bourgeois, qui loue la* probité du *« médiologue séducteur »* en cette époque de *« pillage intellectuel »*, *avant d'interroger*, faussement candide : *« Catherine Deneuve peut-elle remplacer la Vierge Marie ? »* La médioéthique ne serait-elle qu'*« une manière moderne de nier l'éthique ? » « La médiologie n'achève-t-elle pas la politique ? »*

Régis Debray nie, évoque la *« tragédie de la laïcité »*, ironise sur ses propres *« idées fausses qui circulaient bien »* opposées à des *« idées justes qui ne circulent pas »*. Allons, Régis Debray ! Bientôt, la médiologie aura gagné droit de cité à l'Université. Ce n'est qu'un début, rabaissons le débat...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Tous publiés chez Gallimard, en 1991, 1992, 1993.

JUSTICE

La polémique sur l'origine des documents saisis chez un militant islamiste

Moussa Kraouche s'oppose à la version du ministère de l'intérieur

L'hypothèse selon laquelle des documents compromettant Moussa Kraouche, *ressortissant* algérien considéré comme proche du Front islamique du salut (FIS), auraient été introduits à son domicile par les policiers, le 9 novembre, au cours d'une perquisition, a été reprise, pour la première fois par l'intéressé, dans des propos publiés, *dimanche 9 janvier* par le *Journal du dimanche*. Ce scénario a été démenti par le ministère de l'intérieur. Les résultats de l'enquête demandée par Charles Pasqua à la « police des polices » devraient être rendus publics, mardi 11 janvier.

Deux mois après l'opération anti-islamique du 9 novembre au cours de laquelle il avait été arrêté, puis mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, Moussa Kraouche, porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF), est entré lui-même dans la polémique sur l'origine des photocopies saisies à son domicile de Taverny (Val-d'Oise).

« J'accuse la police d'avoir commis une forfaiture, une manipulation, d'avoir fabriqué de fausses preuves en glissant dans ma serviette trois tracts que je n'avais jamais vus ni lus auparavant, et qui ne m'appartenaient pas », déclare-t-il dans un entretien au *Journal du dimanche* du 9 janvier, précisant la version des faits donnée quelques heures plus tôt par son avocat, Mᵉ Jacques Vergès (*le Monde* daté 9-10 janvier).

Pourquoi Moussa Kraouche, remis en liberté le 2 décembre, et son défenseur ont-ils attendu les informations publiées par la presse pour mettre en cause la perquisition ? Contrairement aux policiers, M. Kraouche affirme n'avoir pas été présent dans la pièce où ont été découverts les trois documents en cause (une photocopie d'une lettre de revendication du Groupe islamique armé (GIA), une copie de la lettre remise à l'un des otages français en Algérie et une copie d'un communiqué du Conseil suprême des forces armées islamistes).

« J'ai dit que je ne connaissais pas ces tracts (...). Les policiers m'ont menacé », affirme Moussa Kraouche, qui aurait alors indiqué aux policiers que les documents lui avaient été envoyés par la délégation du FIS à l'étranger, installée en Allemagne. *« Ils ont transformé une simple hypothèse en un aveu »*, précise-t-il au *Journal du dimanche*. Le militant islamiste affirme avoir confirmé son accusation à son avocat, au cours de sa garde à vue, puis au juge d'instruction Roger Le Loire.

Texte en français

Cette version des faits est totalement rejetée par le ministère de l'intérieur, *qui rappelle que* Moussa Kraouche a reconnu *« à plusieurs reprises par procès-verbal »* que les documents avaient été trouvés à son domicile, et précisé *« la façon dont ils lui étaient parvenus »*.

Elle est aussi remise en cause par une autre hypothèse, selon laquelle Moussa Kraouche se serait vu remettre, avant la perquisition, l'un des documents par un fonctionnaire des Renseignements généraux ou de la direction de la surveillance du territoire (DST), avec lequel il était en contact régulier. Selon l'AFP, le texte du GIA revendiquant l'assassinat de deux géomètres français serait parvenu, dans un premier temps, en langue arabe à la DST, qui l'aurait traduit en français. Or le texte correspondant saisi chez Moussa Kraouche était, lui aussi, en français.

L'expertise ordonnée par Roger Le Loire, *juge d'instruction* à Paris, ainsi que les résultats de l'enquête confiée par Charles Pasqua à l'*inspection générale de la* police nationale (IGPN), devraient permettre d'éclaircir les interrogations sur ce dossier qui a fait de Moussa Kraouche, obscur responsable islamiste en France, une figure médiatique de premier plan.

PHILIPPE BERNARD

***CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT* : Yves Chalier a été remis en liberté le 6 décembre.** – Le nouveau quotidien *InfoMatin* révèle, lundi 10 janvier, qu'Yves Chalier, condamné à cinq ans de réclusion criminelle dans l'affaire Carrefour du développement *(le Monde* du 3 avril 1992), a été libéré le 6 décembre 1993. L'ancien chef de cabinet du ministre socialiste de la coopération Christian Nucci a bénéficié d'une libération conditionnelle et quitté la maison d'arrêt de Melun. Condamné le 1ᵉʳ avril 1992 pour détournement de fonds publics, Yves Chalier avait effectué dix mois de détention provisoire avant sa condamnation. *Selon son avocat*, Mᵉ Xavier de Roux, Yves Chalier, *« fatigué et désabusé »*, est *« employé comme cadre technico-commercial dans une société de la région parisienne »* et *« aspire simplement à reprendre une vie normale, anonyme »*.

SANTÉ

Fondatrice du Planning familial en France

Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé est morte

Le docteur Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, fondatrice en 1956 de l'association La Maternité heureuse, qui devint par la suite le Mouvement français pour le planning familial, est décédée, samedi 8 janvier, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Elle s'appelait encore Marie-Andrée *Lagroua* et n'avait pas épousé le célèbre pédiatre Weill-Hallé, quand, étudiante en médecine, elle découvrit l'horreur des avortements pratiqués, alors, à vif. Entrée par hasard dans une salle d'opération, elle assiste à la souffrance d'une femme qu'un jeune interne curète maladroitement et sans anesthésie : *« C'est la seule façon de leur ôter l'envie de recommencer »*, explique ce dernier à l'étudiante. Cet incident, qu'elle racontera dans la préface de son premier livre, *la Grand'Peur d'aimer*, est pour elle le point de départ d'une longue lutte en faveur de la contraception.

Plus tard, elle visite aux Etats-Unis la clinique du docteur Stone, où l'on pratique le contrôle des naissances. A son retour, elle parle de ces nouvelles méthodes, mais, dans la France des années 40 et 50, il est criminel de parler de contraception, et le corps médical n'apprécie guère ce médecin-gynécologue. En *1955*, elle témoigne au procès des époux Bach, un jeune couple vivant dans la misère, accusés d'avoir laissé mourir de faim leur cinquième enfant. Ceux-ci, accablés par les grossesses successives (cinq en cinq ans), avaient tout tenté pour éviter la dernière. Marie-Andrée Weill-Hallé dénoncera alors l'obscurantisme français en matière de contrôle des naissances.

En *1956*, elle peut enfin créer avec Evelyne Sullerot, Catherine Valabrègue, Cécile Goldet, l'association La Maternité heureuse, dont l'objectif est de faire connaître la contraception et de fournir à celles qui le désirent des diaphragmes importés clandestinement de Suisse ou d'Angleterre. En 1960, *l'association prend le nom de* Mouvement français pour le planning familial. Un premier centre portant ce nom sera ouvert en *1961* à Grenoble, et délivrera des contraceptifs en toute illégalité jusqu'en 1967, date de l'adoption de la loi Neuwirth.

Cette même année, le docteur Lagroua Weill-Hallé refusera le titre de présidente-fondatrice du Planning *et quittera le mouvement* en disant qu'elle avait atteint son but avec le vote de la loi. Elle déclara *cependant plus tard : « La régulation des naissances et le planning familial devenaient un enjeu politique. J'étais praticienne. Ma place était dans mes consultations. »* Des consultations qu'elle a continué jusqu'à ses derniers jours.

Au tribunal correctionnel de Chambéry

Un policier condamné pour homicide involontaire

Un policier du commissariat de Chambéry (Savoie), le sous-brigadier Philippe Caillat, a été condamné, vendredi 7 janvier, à un an de prison avec sursis pour homicide involontaire par le tribunal correctionnel de cette ville. Le 4 avril 1993, vers 4 heures du matin, le policier avait tué accidentellement Eric Simonte, un cuisinier de dix-neuf ans, surpris avec deux camarades en train de voler des pneus de voitures sur un *parking*.

Au cours de l'audience, le 15 décembre 1993, le sous-brigadier Caillat n'avait fait aucune difficulté pour reconnaître les faits. En revanche, il avait été incapable d'expliquer pourquoi il avait gardé à la main son arme de service, un 357 magnum – qui plus est le doigt sur la queue de détente –, en passant les menottes au jeune homme qui n'opposait aucune résistance. *Quatre jours après les faits*, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, avait décidé de suspendre le fonctionnaire.

Parlant de *« faute grave »* et d'*« une erreur inadmissible dans la technique d'interpellation »*, le procureur de la République de Chambéry avait, au terme d'un réquisitoire modéré, demandé un an de prison avec sursis à l'encontre de Philippe Caillat. C'est la peine qu'a retenue le tribunal, en prononçant *l'exclusion de la* condamnation du feuillet nᵒ 2 du casier judiciaire. – *(Corresp.)*

EN BREF

ESPACE : tentative russe de très long séjour en orbite. – Le médecin russe Valeri Poliakov devait rejoindre, lundi 10 janvier, à bord du vaisseau Soyouz TM-18, lancé le 8 janvier à 11 h 8 (heure de Paris), la station spatiale Mir pour y effectuer un séjour de 427 jours. Poliakov, qui est accompagné de Victor Afanassiev et de Youri Oussatchev, a déjà séjourné 241 jours dans l'espace en 1987-1988. Il devrait, avec cette nouvelle mission, pulvériser le record détenu par Moussa Manarov (366 jours en 1987-1988). Les trois hommes de Soyouz TM-18 vont relever Alexandre Serebrov et Vassili Tsibliev, « locataires » de Mir depuis le 3 juillet 1993. Afanassiev et Oussatchev ne resteront cependant que 176 jours en orbite. Ils *devraient*, en principe, revenir sur Terre le 4 juillet prochain, Poliakov ne devant le faire qu'en mars 1995.

POLLUTION : marée noire au large de Porto-Rico. – Une barge pétrolière chargée de 5,7 millions de litres de fioul épais s'est échouée, vendredi 7 janvier, au nord de Porto-Rico, laissant échapper près de 3 millions de litres de pétrole au large de San-Juan, l'une des plages les plus fréquentées de l'île. Malgré l'installation de barrages flottants, la nappe avait atteint samedi une cinquantaine de kilomètres carrés de superficie. Craignant de voir l'épave du *Morris-Berman* se casser en deux *sous* la violence des vagues, les équipes de secours ont alors entrepris de transvaser le fioul resté dans les cuves à bord de bateaux-citernes, opération qui s'est poursuivie *durant* tout le week-end. Les autorités ont déposé plainte pour réclamer des dédommagements à l'affréteur du convoi, le groupe Bunker, et au propriétaire de la péniche, la compagnie New England Marine Service. – *(Reuter, AFP.)*

VOILE

Deux tentatives de tour du monde en moins de quatre-vingts jours

Le grand duel entre Kersauson et Blake

Premiers à boucler un tour du monde à la voile en moins de quatre-vingts jours, le 20 avril 1993, Bruno Peyron et ses quatre équipiers n'ont pas mis fin à ce rêve. L'aventure devrait avoir une suite dans les prochains jours. Olivier de Kersauson et Peter Blake, qui avaient dû abandonner l'hiver dernier à la suite d'avaries, ont remis en état et optimisé le trimaran de 27 mètres rebaptisé *Lyonnaise-des-eaux-Dumez* et le catamaran de 28 mètres *Enza-New-Zealand*. Dès que les conditions météorologiques seront propices, les deux multicoques géants devraient repartir de concert pour un duel que les skippers espèrent conclure en moins de 79 jours 6 heures et 16 minutes.

BREST

de notre envoyé spécial

Il pleuvait sur le port de plaisance du Moulin Blanc, mais Olivier de Kersauson était heureux. Solidement amarré en bout de jetée et coque déjà lestée par un avitaillement pour soixante-dix-sept jours, son gigantesque trimaran blanc aux bras de liaison aussi fins que des attaches de pur-sang, est prêt pour le grand duel annoncé autour du monde. L'œil rieur, le vicomte de Pennendreff attend désormais de pied ferme deux autres écumeurs d'océan, Peter Blake (1) et Robin Knox-Johnston (2), coskippers d'*Enza-New-Zealand*, retardés à Southampton par le mauvais temps.

Le navigateur breton, qui n'avait pas renoué avec la compétition en flotte depuis la course de l'Europe 1987, a accepté le duel. Sans renier ses convictions. Comme en janvier dernier, il ne se pliera pas aux règles du Trophée Jules-Verne qui interdisent toute escale ou assistance en course et fixent la ligne de départ et d'arrivée entre Ouessant et le cap Lizard (pointe sud-ouest de l'Angleterre). Le duel devrait commencer dès la sortie de la rade de Brest mais, pour permettre au catamaran néo-zélandais de concourir pour le Trophée, les deux multicoques iront contourner Ouessant avant de plonger vers le sud. *« Le concept de duel était plus porteur en termes d'images. Surtout pour nos sponsors*, explique de Kersauson pour justifier ce nouveau choix. *Nous partons pour battre le record, mais les conditions météorologiques peuvent condamner cette course contre la montre. Dans ce cas, il resterait toujours le duel. »*

La sérénité après le doute

La cinquantaine sereine après les années d'insouciance, puis de doutes, Olivier de Kersauson estime avoir enfin trouvé *« le bond bord »*. Celui appris au contact de Tabarly. Des huit *« années magiques »* passées sur les *Pen-Duick*, il retient *« le bonheur d'avoir pu naviguer sur de très beaux bateaux tout en dévorant la vie »*. Et, surtout, l'exemple donné par le skipper. *« J'ai toujours été séduit par sa sérénité*, dit-il. *Il n'a jamais manifesté de vanité dans la victoire ni de déprime dans la défaite. Le résultat était un plus, mais le vrai plaisir venait du bateau et de la satisfaction de l'avoir mené au mieux. »*

Son sens marin, son habileté dans les manœuvres et son influence sur les autres jeunes équipiers des *Pen-Duick* avaient fait de de Kersauson le second à bord. *« Quand Olivier parle, c'est moi qui parle »*, avait annoncé Tabarly, plus enclin à prêcher l'exemple qu'à donner des ordres. Mais devenu skipper, le brillant second n'a jamais pu concrétiser ces bonnes dispositions. Après un début très prometteur avec *Kriter II*, vainqueur de la première étape de la course des clippers Londres-Sydney-Londres en 1973 et deuxième à l'arrivée après une avarie de gouvernail, le Breton a, surtout, accumulé les frustrations : naufrage de *Kriter IV* lors d'une tentative de record de la traversée de l'Atlantique en 1979, multiples avaries avec *Kriter VI* en 1980 ou *Jacques-Ribourel* en 1981.

Comme Tabarly, Olivier de Kersauson avait voulu innover dans la conception de ses bateaux avec, notamment, l'utilisation des matériaux composites. *« En fait, j'ai essuyé les plâtres avec des techniques qui n'étaient pas encore maîtrisées*, estime-t-il. *Avec Alain Colas, nous nous comportions un peu comme les pionniers de l'aviation. Si nos bateaux avaient résisté, on nous aurait trouvé formidables. Comme ils cassaient, on passait pour des cons. »* Faute de trouver de nouveaux commanditaires, le navigateur devra tirer profit d'autres dons.

Poussé par Jacques Martin qu'il avait rencontré dans une île du Pacifique, le Breton monnayera sa culture, son humour, son sens de l'improvisation aux « Grosses têtes » de Philippe Bouvard. Canal Plus, puis la Cinq lui confieront deux magazines. Son second livre, *Mémoires salées*, connaîtra un beau succès de librairie. Certains parleraient de réussite. *« C'était la conséquence d'un échec*, répond-il. *Ce choix était strictement alimentaire. Sur terre, je n'ai pas la vie que j'aurais souhaité. J'aurais pu bien vivre avec la télé, mais ma vraie vie est sur l'eau. »* Pendant trois interminables années, il devra se contenter de croisières en bateau-mouche sur la Seine et d'escales nocturnes rue Princesse chez son ami Castel, avant de retrouver un commanditaire avec Poulain.

Choix alimentaire

Comme pour se prouver ou prouver aux autres qu'il n'est pas devenu un marin d'eau douce, l'« amiral » des « Grosses têtes » va se lancer en 1988 dans un défi fou : un tour du monde en solitaire sur un trimaran. Un exploit réussi seulement par deux marins avant lui : Alain Colas et Philippe Monnet. En cent vingt-cinq jours, avec deux escales techniques au Cap et à Mar-del-Plata, il se montre alors le plus rapide. *« Je crois qu'il aurait préféré y rester plutôt que de ne pas réussir son pari. C'était boucler ou crever »*, dira son épouse à l'arrivée. Lorsqu'ils reviennent du grand Sud, certains évoquent les lumières irréelles, la beauté des icebergs, la présence magique des albatros à des centaines de kilomètres de toute terre. Lui, garde le souvenir d'*« un univers d'une violence extrême »* et de quelques tempêtes d'apocalypse. *« Je me suis filmé pour ne jamais oublier à quel point j'ai eu peur*, dit-il. *Il fallait que je le fasse pour éviter de sombrer dans l'orgueil d'après-exploit. »*

Lorsque l'idée d'un Tour du monde en quatre-vingts jours sera évoquée, Olivier de Kersauson, gendre d'un arrière-petit-fils de Jules Verne, sera un des premiers à s'y intéresser. Titouan Lamazou ou Florence Arthaud se mettent en quête de budgets pour la construction de voiliers de plus de trente mètres. Lui, tentera de prendre tout le monde de vitesse. Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prévost, les architectes de son trimaran, sont prêts à porter la longueur de ce dernier à 27 mètres pour lui permettre de mieux tenir la moyenne de 14 nœuds nécessaire à cette entreprise. Le navigateur breton, envoyé par *Paris Match* à San-Diego pour la Coupe de l'America, saisit l'occasion pour convaincre Raul Gardini, directeur du défi italien, de lui fournir les quelque 20 millions de francs nécessaires.

Le 25 janvier 1993, avec six jours d'avance sur Bruno Peyron et Peter Blake, Olivier de Kersauson est le premier à larguer les amarres, mais l'aventure se terminera vingt-trois jours plus tard, dans les quarantièmes rugissants, par une déchirure longitudinale sur le flotteur tribord. Le suicide de l'homme d'affaires italien au printemps dernier aurait pu condamner définitivement le projet. Mais après quelques semaines d'incertitudes, la Lyonnaise des eaux-Dumez a accepté d'investir 7 millions de francs pour louer le grand trimaran, le faire entrer en chantier pour quelques modifications (flotteurs, gouvernail, safran, plan de pont) et offrir à Olivier de Kersauson une seconde chance de redevenir le marin le plus rapide autour du monde.

GÉRARD ALBOUY

(1) Le Néo-Zélandais Peter Blake est le seul marin qui a disputé les cinq premières éditions de la Whitbread, la course autour du monde en équipage. Il a remporté la dernière en s'imposant dans les six étapes.

(2) Le Britannique Robin Knox-Johnston est le seul concurrent à avoir terminé, en 312 jours, le Golden Globe, la première course autour du monde en solitaire organisée en 1968.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Villeurbanne b. Lyon	108-89
*Sceaux b. PSG-Racing	82-68
*Montpellier b. Le Mans	78-69
*Limoges b. Gravelines	90-59
*Cholet b. Dijon	90-75
*Levallois b. Châlons	90-77
Pau-Orthez b. *Antibes	83-70

Classement. – 1. Limoges et Cholet, 31 pts ; 3. Antibes, 30 ; 4. Dijon, 28.

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE

(Match de qualification)

La France a battu l'Allemagne (19-18), dimanche 9 janvier au Palais omnisports de Paris-Bercy. Les Allemands étaient déjà qualifiés pour le championnat d'Europe. Quel que soit le résultat de leur prochaine rencontre avec les Pays-Bas, les Français devront disputer deux matches d'appui en mars pour se qualifier.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Les Suissesses Heidi Zurbriggen et Vreni Schneider se sont imposées respectivement dans le super G et le slalom disputés les 8 et 9 janvier à Altenmarkt (Autriche). La Française Béatrice Filliol a pris la troisième place du slalom. Le Suédois Fredrik Nyberg et le Norvégien Finn-Christian Jagge ont gagné respectivement le géant et le slalom de Kranjska-Gora (Slovénie).

RUGBY : la composition de l'équipe de France. – La composition de l'équipe de France devant rencontrer les Irlandais, samedi 15 janvier au Parc des Princes à Paris pour le compte du Tournoi des cinq nations est la suivante : Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; Philippe Bernat-Salles (Pau), Philippe Sella (Agen), Thierry Lacroix (Dax), Philippe Saint-André (Montferrand) ; (o) Alain Penaud (Brive), (m) Fabien Galthié (Colomiers) ; Abdellatif Benazzi (Agen), Marc Cécillon (Bourgoin), Philippe Benetton (Agen) ; Olivier Roumat (Dax, capitaine), Olivier Merle (Grenoble) ; Philippe Gallart (Béziers), Jean-Michel Gonzalez (Bayonne), Louis Armary (Lourdes).

CYCLISME

Le championnat de France de cyclo-cross

L'enfance de l'art

Dominique Arnould a remporté, dimanche 9 janvier, à Sablé-sur-Sarthe, le championnat de France de cyclo-cross pour la deuxième fois consécutive en devançant Cyrille Bonnand et David Pagnier. Champion du monde en titre, il permet à son équipe, Castorama, seule formation professionnelle adepte inconditionnelle du cyclo-cross, d'affirmer sa suprématie dans cette discipline.

SABLÉ-SUR-SARTHE

de notre envoyée spéciale

Les visages sont mouchetés de terre. Le reste des corps disparaît sous une bonne couche de boue. Ils ressemblent à des garnements de retour d'une longue course dans les pâtures. Pendant une heure, ils ont effectué dix tours sur un circuit casse-pattes. Ils ont martyrisé leurs mollets. Coup de pédale après coup de pédale, ils se sont extirpés de la terre grasse. Ils ont sauté de leur bicyclette, l'ont juchée sur une épaule et ont gravi, à pied, la côte près du château, et celle de la forêt. Puis il ont franchi les obstacles dans les bois. Au bout des lignes droites, il a fallu négocier les virages au plus près, sans glisser, sans tomber. Recommencer. Dix fois ils ont grimacé. Leur effort était si dur. Il en était si beau. Ils étaient un peu tout, aujourd'hui, enfants ou hommes, cyclistes ou marathoniens, on ne savait plus très bien.

Un coup d'éponge, et les enfants sont redevenus des hommes. Sportifs meurtris par leur effort, souffle court, regard vidé, ils ont dit, en un soupir, en un sourire, que le cyclo-cross n'a rien d'un jeu de scout. Pendant quatre mois d'hiver, entre novembre et février, dans la boue ou dans le gel, les coureurs préparent ainsi la saison estivale, mais Castorama était la seule équipe professionnelle à venir disputer le championnat de France au grand complet. Dans deux mois, Dominique Arnould, Emmanuel Magnien, François Simon ou Laurent Brochard retourneront disputer les classiques avant les trois Tours, Espagne, Italie, France.

Cyrille Guimard, directeur sportif de Castorama, fait du cyclo-cross une forme de credo. *« Cela fait partie des deux activités hivernales avec la piste »*, explique-t-il. Pourquoi avoir choisi la boue ? *« Parce qu'un pistard doit-être plus spécialisé. Mais, attention !, un coureur doit avoir travaillé quatre à six ans pour devenir un bon cyclo-crossman. »* Dominique Arnould, champion du monde en titre, insolent champion de France dimanche, qui a quasiment mené la course de bout en bout, et Emmanuel Magnien, quatrième de l'épreuve, sont d'excellents spécialistes. Les autres courent pour se maintenir en forme.

Relancer la machine

« C'est une discipline où l'on court toujours à la limite de ses possibilités physiques et morphologiques, dit Cyrille Guimard. *Le cyclo-cross, c'est l'hébertisme ! On pédale, on fait de la course à pied en plein air. On y apprend l'agilité, à avoir le sens de la dérive, de la glisse. Ici, on apprend à mieux sentir sa bicyclette puisque l'on change sans cesse de terrain. Il faut savoir descendre au dernier moment, relancer la machine, amorcer un virage. Peut-être faut-il sentir plus de choses que sur la route. »*

Peut-être est-ce parce que le cyclisme a commencé comme cela. Dans une enfance, dans un champ, dans une forêt, quand la bicyclette était l'un des meilleurs moyens de transport, une liberté d'enfant. Cyrille Guimard, ancien champion cycliste, ne dit pas autre chose. *« J'ai commencé dans les champs. J'étais naturellement adroit*, raconte-t-il. *J'allais voir le moto-cross. Je faisais d'une taupinière un obstacle pour m'envoler. J'étais un équilibriste. Et puis, avec ma bécane, j'avais l'impression que je pouvais aller loin, faire des expéditions. Je faisais des kilomètres dans ma Bretagne. Je suis convaincu que l'on devrait faire du cyclo-cross avant la route. Après tout, on prend d'abord son vélo pour aller acheter son pain ou pour se rendre à l'école, par tous les temps. Cela avant de faire de la compétition. »*

D'autres, comme Dominique Pezard, directeur sportif du club de Persan, ont trouvé dans le cyclo-cross un moyen de permettre à des coureurs d'être professionnels tout en ne prétendant pas appartenir aux écuries de la route. *« Il faut, au moins, 3 millions de francs pour former une équipe pro*, constate Dominique Pezard. *Une formation de cyclo-cross revient entre 800 000 et 900 000 francs. »*

Mille cinq cents épreuves de cyclo-cross sont organisées chaque année. Un score plus qu'honorable face aux dix-huit mille rendez-vous routiers. La vogue du vélo tout terrain – qui compte désormais parmi les disciplines de la Fédération internationale de cyclisme – n'a rien enlevé à la tradition du cyclo-cross. *« Le VTT, lui, a au contraire apporté une nouvelle vigueur »*, note Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme. Dimanche, à Sablé-sur-Sarthe, ils étaient plus de quinze mille qui ont applaudi ces gamins intrépides de la bicyclette. Enfants terribles un petit peu casse-cou. Et surtout champions.

BÉNÉDICTE MATHIEU

PARTENARIAT

Conséquence des difficultés d'un sponsor

Le sport espagnol est ébranlé par la chute de Banesto

Depuis plusieurs années la banque Banesto était devenue l'un des principaux pourvoyeurs de fonds du sport espagnol. Sa chute récente ébranle donc plusieurs groupes sportifs de premier plan, comme l'équipe cycliste autour de Miguel Indurain ou le Real Madrid (lire également le supplément L'Economie en page III).

MADRID

de notre correspondant

Comme si rien n'avait changé, les vingt-six coureurs cyclistes de l'équipe Banesto, derrière leur chef de file Miguel Indurain, ont commencé, dimanche 9 janvier, la préparation de la saison 1994 à proximité d'Almeria, au sud de l'Espagne. Neuf jours d'entraînement pour ce *dream team* désormais renforcé par l'ancienne équipe Amaya et qui sera cette année plus que jamais la formation à battre. Apparemment, les difficultés du sponsor n'affectent aucunement les préparatifs de l'équipe Banesto. *« Il n'y a aucune modification en raison du changement intervenu à la direction de la banque et tout se déroule normalement au sein de l'équipe cycliste »*, explique-t-on dans l'entourage de la quatrième banque du pays, placée, le 28 décembre, sous la tutelle de la Banque d'Espagne en raison d'un trou estimé pour l'instant à 500 milliards de pesetas (20 milliards de francs)

Des sacrifices pour le Real

Dans quelque temps, le président de l'association sportive Banesto, Arturo Romani, déchargé de ses fonctions au conseil d'administration de la banque, sera également remplacé à la tête du groupe sportif, mais tout le monde assure que rien de notable ne va changer, du moins pour le cyclisme. Comme le disait lui-même Arturo Romani, *« Miguel Indurain est le produit le plus rentable de Banesto »*, On ne voit donc pas pourquoi il faudrait s'en séparer.

Grâce au triple vainqueur du Tour de France et à ses deux victoires dans le Giro, le nom de Banesto, pratiquement inconnu en Europe, est devenu célèbre. Mario Conde, le patron déchu de la banque, se trouvait sur les Champs-Elysées l'an dernier pour accueillir celui qui avait porté si glorieusement sa bannière sur les routes de France et les écrans du monde entier. Son contrat venait tout naturellement de lui être renouvelé le 15 décembre, soit treize jours avant que Banesto ne s'écroule.

Ce contrat fait du coureur navarrais le sportif le plus payé d'Espagne (700 millions de pesetas sur deux ans, soit 28 millions de francs). Au total, environ 4 milliards de pesetas (165 millions de francs) ont été alloués à l'équipe cycliste pour les deux années à venir. Aux dires de José Miguel Echavarri, le directeur sportif de l'équipe, ce n'est que justice car Indurain à lui seul *« rapporte dix fois plus qu'il ne touche »*. Ce qui ne l'a pas empêché d'être traversé par des vagues d'inquiétude à la suite de l'annonce de la mise sous tutelle du généreux sponsor. Après quelques jours de flottement, José Miguel Echavarri a obtenu l'assurance des nouveaux dirigeants de la banque que l'équipe continuerait sous sa marque et sous ses couleurs, *« que tous les contrats seraient respectés et que le budget prévu serait maintenu »*.

L'entraînement a donc débuté dans une certaine *« sérénité »*, selon le mot du manager Francis Laffargue. Miguel Indurain, Pedro Delgado, Jean-François Bernard et les nouvelles recrues de l'équipe Amaya ont inauguré de nouveaux maillots. Banesto n'est plus le symbole de la victoire, mais l'emblème sera toujours là, du moins cette année. Le temps peut-être de se refaire un nom.

En revanche, les choses s'annoncent *a priori* beaucoup plus difficiles pour un autre grand nom du sport espagnol, le Real Madrid. Depuis mai 1990, ce club de football fétiche pour beaucoup d'Espagnols est lié au groupe Dorna, contrôlé à 50 % par Banesto, qui a acheté pour vingt-cinq ans tous les droits d'images et de commercialisation du Real en échange d'investissements et d'injections d'argent. Il y a quelques mois, le contrat a été racheté par Infosa, filiale à 100 % de Banesto, avec certaines modifications. Au cours de la saison 1992-1993, le club de Ramon Mendoza avait reçu de Dorna 1,4 milliard de pesetas. D'ici à l'an 2001, Infosa doit verser pratiquement 15 milliards de pesetas (615 millions de francs). Dans quelle mesure Banesto pourra-t-il respecter ses engagements ?

Déjà aux prises avec des difficultés financières, le Real Madrid est à la recherche de 3,5 milliards de pesetas pour payer les travaux d'extension du stade Santiago-Bernabeu. Le président Ramon Mendoza n'a pas caché qu'il fallait *« faire des sacrifices »*. On voit mal comment il va être possible au Real d'échapper à la transformation du club en société anonyme à laquelle il avait pu se soustraire jusqu'à présent en raison d'une bonne santé financière, privilège accordé à seulement quatre équipes. Et l'humiliation subie au stade de Camp Nou face au FC Barcelone (5 à 0), samedi soir 8 janvier, ne contribuera pas à redonner le moral aux dirigeants à l'issue d'un début de saison plutôt morose.

En dehors de ces deux géants du sport espagnol, Banesto, par l'intermédiaire de Dorna ou de Infosa, a des ramifications dans de nombreux clubs de football et de basket ainsi que dans les sports motorisés, où des contrats ont été signés avec le champion du monde des rallyes Carlos Sainz et le champion du monde de trial Jordi Tarrés. Les quatre grands clubs de basket, le Real Madrid, El Estudiante de Madrid, la Joventut de Badalona ainsi que l'équipe de Barcelone, ont des relations commerciales (droits de retransmission de télévision et publicité) avec les filiales de Banesto.

Des mesures d'assainissement

L'Atletico de Madrid, l'autre grand club de la capitale, a bénéficié d'un prêt de 1,395 milliard de pesetas pour pouvoir se transformer en société anonyme. Dorna détient les droits exclusifs de publicité permanente des grands stades, comme ceux du FC Barcelone, de l'Espanol de Barcelone, de l'Athletic de Bilbao, de Valence, ainsi que l'exclusivité des retransmissions télévisées internationales d'équipes de football et de basket. Antena 3, chaîne de télévision privée contrôlée par Banesto, assure les diffusions.

La toile d'araignée tissée par la quatrième banque du pays dans les sphères sportives est impressionnante. Qu'en restera-t-il et qui se la partagera quand toute la lumière sera faite sur l'ampleur du séisme et que les mesures d'assainissement seront prises ? Il est encore trop tôt pour répondre à ces questions. *« Banesto va préserver son essence et son unité »*, a affirmé le nouveau président, Alfredo Saenz. Mais qu'en sera-t-il de ces filiales qui ont irrigué si largement le sport espagnol ?

MICHEL BOLE-RICHARD

Avant le lancement du concours d'architectes

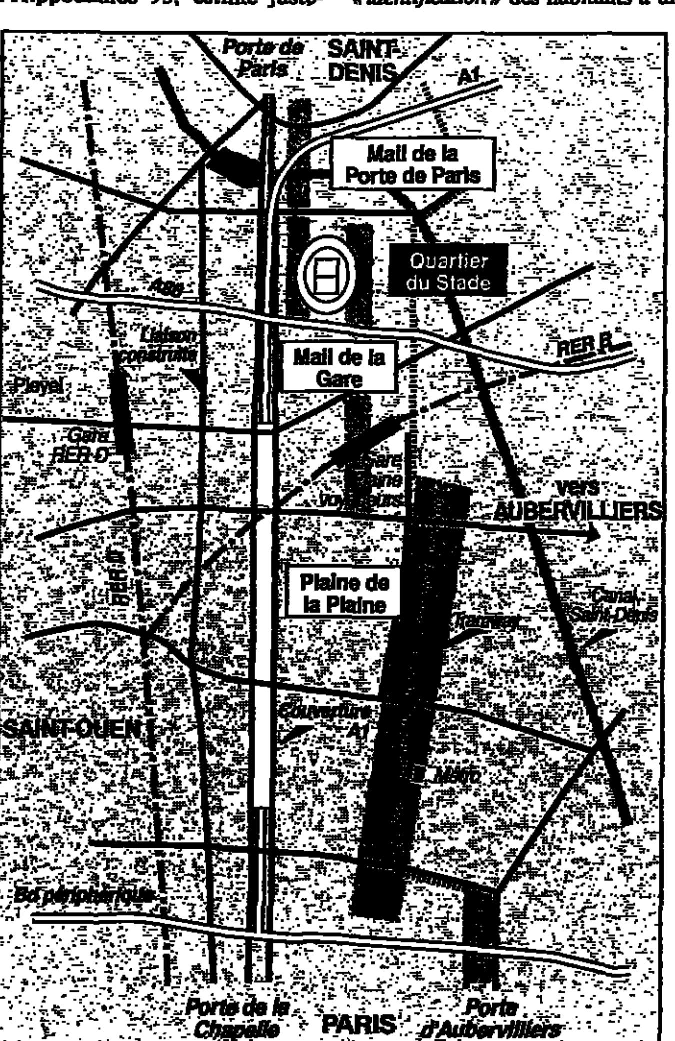
Les élus de la Plaine-Saint-Denis rappellent la nécessité d'insérer le Grand Stade dans leur projet urbain

Patrick Braouezec (PC) et Jack Ralite (PC), maires de Saint-Denis et d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, ainsi qu'Yves Lion, coordinateur du GIE Hippodamos 93, l'équipe d'architectes et de paysagistes qui travaillent sur le site, ont réaffirmé, vendredi 7 janvier, lors d'une conférence de presse, la nécessité d'inscrire le Grand Stade dans le projet urbain qu'ils préparent depuis plusieurs années pour la Plaine-Saint-Denis.

« On n'est jamais trop prudents » ont semblé dire les responsables de l'aménagement de la Plaine-Saint-Denis en rappelant les grandes lignes de leur projet d'urbanisme. Sans cacher que la longue négociation entre les communes et les pouvoirs publics qui a conduit le premier ministre à décider d'implanter le Grand Stade à Saint-Denis a été ponctuée de crises sérieuses, Patrick Braouezec a pourtant estimé que *« l'Etat joue le jeu dans une opération qu'il pilote et où les communes ne sont que copilotes »*. Jack Ralite estime de son côté que tous les partenaires qui collaborent pour la réalisation de cet équipement *« ne peuvent que partager les grandes orientations décidées pour l'aménagement de la Plaine-Saint-Denis »*.

Mais pour les élus comme pour les techniciens, un risque existe cependant. Jack Ralite a ainsi regretté que les responsables du projet du Grand Stade aient retenu la formule « conception-construction » pour le concours d'architecture qui va être lancé : *« Cela revient à donner aux questions financières une importance néfaste qui peut contrarier le travail architectural. »* Il a, comme M. Braouezec, réclamé avec insistance la présence d'architectes du GIE Hippodamos 93 dans le jury qui désignera l'équipe qui devra construire le stade.

Yves Lion, le coordinateur d'Hippodamos 93, estime justement que le Grand Stade peut devenir un *« élément moteur »* dans l'aménagement de la Plaine-Saint-Denis et permettre aussi une *« identification »* des habitants à un site valorisé, mais il estime dangereux de voir cet équipement rester *« solitaire »* au milieu d'un quartier qui a besoin d'être entièrement reconstruit. *« On a tellement raté la construction des villes au vingtième siècle, qu'il faut réussir à Saint-Denis à concilier la ville et la banlieue »*, a expliqué Yves Lion en rappelant que le site du Cornillon ne représente que 25 hectares sur les 850 de la Plaine-Saint-Denis, où 4 millions de mètres carrés doivent être construits dans les vingt prochaines années.



– Projet de l'équipe d'architectes d'« HIPPODAMOS 93 »

Les objectifs du projet urbain de la Plaine-Saint-Denis, dont l'élaboration a commencé il y a trois ans, consistent à rebâtir une ville dans un quartier malmené par le flux et le reflux industriel, traumatisé par les saignées d'infrastructures (autoroutes A1 et A86, voies ferrées) construites sans aucune précaution. Les conditions de vie y sont actuellement très difficiles en raison de la vétusté des habitations et de l'enclavement.

Bâtir une ville

Le projet urbain prévoit la reconquête de l'artère principale, l'avenue du Président-Wilson, par la couverture de l'autoroute A1 dont le principe a été retenu dans le protocole d'accord entre les communes et le gouvernement. Il prévoit également l'aménagement de quatre *« lieux majeurs »* : la porte d'Aubervilliers, qui devrait permettre le franchissement du boulevard périphérique, la *« plaine de la Plaine »* sur l'emplacement de la rue des Fillettes, avec des jardins et des bâtiments consacrés à la formation, un mail entre la future gare Plaine-Voyageurs et le Cornillon, enfin le réaménagement complet du carrefour autoroutier de la Porte de Paris pour réunir le centre de Saint-Denis et la Plaine.

Fort de l'appui de son conseil municipal, qui vient de lui être renouvelé, Patrick Braouezec rappelle donc avec insistance que des contraintes permettant d'inscrire le Grand Stade dans ce projet doivent figurer au cahier des charges qui sera imposé aux architectes. Ainsi le bâtiment lui-même devrait se situer dans la partie sud-ouest du Cornillon, près du croisement entre l'A1 et l'A86.

La partie nord du site pourrait comporter un équipement sportif d'au moins 3 hectares, où se trouveraient un stade d'entraînement et une piste d'athlétisme. Des îlots bâtis, comprenant des logements et des programmes plus directement liés aux activités du stade, borderaient le site à l'est et à l'ouest pour assurer la continuité avec les autres quartiers de Saint-Denis, mais aussi avec les grands ensembles des Francs-Moisins et des « 4 000 » de la Courneuve, de l'autre côté du canal Saint-Denis.

« Le grand Stade doit être un des éléments du projet urbain, mais il ne doit pas occulter la nécessité d'une gestion sociale de tout le quartier », explique Jack Ralite. Les crédits de la politique de la ville affectés à ce qui a été retenu parmi les « grands projets urbains » devraient effectivement permettre l'accompagnement social d'une grande opération d'urbanisme dont l'intérêt est aujourd'hui officiellement reconnu par tous ceux qui interviennent sur la Plaine-Saint-Denis.

Ils sont très nombreux à le faire puisqu'il s'agit de la ville de Paris, de la commune de Saint-Ouen et des propriétaires des immenses Magasins généraux au sud, des villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, ainsi que du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Mais le rôle de l'Etat est devenu considérable sur ce territoire, et c'est à ce titre qu'il est rappelé à ses engagements par les élus.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Le débat sur une police municipale

Les socialistes du conseil de Paris demandent une commission d'enquête

Une commission municipale d'enquête évaluant les besoins des Parisiens en matière de circulation, d'hygiène et de sécurité, c'est ce que Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au conseil de Paris, a proposé vendredi 7 janvier, lors d'une rencontre avec la presse.

L'opposition de gauche intervient à son tour dans le débat sur l'opportunité de confier au maire de la capitale des pouvoirs de police équivalents à ceux des autres édiles de France *(le Monde du 8 janvier)*.

M. Delanoë souligne d'abord l'ambiguité de la position de Jacques Chirac qui affirme ne souhaiter de nouvelles compétences qu'en matière d'hygiène et de circulation alors qu'il soutient une proposition de loi – déja votée par le Sénat – qui lui accorderait aussi la possibilité de créer une police municipale. *« Il faut sortir cette discussion des enjeux politiciens,* assure le conseiller socialiste. *Entre le statu quo actuel, intenable, et une réforme irréfléchie nous proposons un audit suivi d'un rapport, d'un débat et d'un avis des conseillers de la capitale. Ensuite seulement et en connaissance de cause le Parlement, dont c'est la responsabilité, décidera d'une modification éventuelle du statut de Paris. »*

Il est vrai que le dossier est complexe car l'Etat ne peut renoncer à ses prérogatives en matière de sécurité et même de circulation dans la capitale. Il doit y garantir la sûreté des institutions nationales comme celle des ambassades, mais aussi veiller sur les déplacements officiels et sur les nombreuses manifestations qui émaillent la vie quotidienne de Paris vitrine nationale et internationale.

REPÈRES

THÉATRE

Un guide pour les sorties dans la région

La troisième édition du guide de la saison théâtrale 1993-1994 pour l'Ile-de-France, *le Scapin*, vient de paraître. Une édition qui se veut *« une photographie du théâtre français des années 90 »* et *« un outil au service des historiens de demain »*. En 423 pages, le guide rend compte sous forme de résumé des 942 spectacles présentés dans les 276 salles que compte la région, des pièces à l'affiche pour tout public aux spectacles pour les écoles.

Le sommaire se divise en quatre parties : les pièces à l'affiche, les principaux festivals et manifestations, les théâtres par ordre alphabétique et enfin les index (auteurs, metteurs en scène...). *Le Scapin*, édité par Théâtre et cinéma en Ile-de-France (THECIF), une association dépendant du conseil régional, et Cahiers de théâtre, donne également des informations concernant l'équipement de chaque salle répertorié. Il est disponible, au prix de 80 francs, auprès du THECIF, ou dans les magasins et librairies spécialisés.

TRANSPORTS

Grève des cheminots à Mantes-la-Jolie

Les agents SNCF de la gare de Mantes-la-Jolie, dans le département des Yvelines, ont entamé un mouvement de grève dimanche 9 janvier, vers 22 heures, pour protester contre le placement en garde à vue de quatre de leurs collègues. Ceux-ci sont accusés, par des jeunes gens, d'avoir tardé à venir au secours d'un homme électrocuté alors qu'il tentait d'escalader un wagon citerne sur les voies de la gare de triage.

L'accident s'est produit vers 15 heures 30 lorsque les jeunes gens ont décidé de traverser les voies pour joindre plus rapidement la station de Mantes-la-Ville. Lors de leur parcours, l'un d'entre eux a été grièvement brûlé, mais ses jours ne sont pas en danger. Il a été transporté à l'hôpital Cochin à Paris.

Les agents incriminés ont été convoqués dans l'après-midi au commissariat de Mantes-la-Jolie et placés en garde à vue pour répondre aux questions sur les circonstances de l'accident. Ils ont été relâchés lundi matin vers 3 heures.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'ARMÉE DES TÉNÈBRES. Film américain de Sam Raimi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

COOL WORLD. Film américain de Ralph Bakshi, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

INDISCRÉTION ASSURÉE. Film américain de John Badham, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MENACE II SOCIETY. Film américain d'Allen et Albert Hugues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

SHORT CUTS. Film américian de Robert Altman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

THE BABY OF MACON. Film britannique de Peter Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

NATIONALITÉ

Un bus pour informer sur les nouvelles lois

Un bus sillonnant les banlieues d'Ile-de-France, une brochure explicative et des débats dans les cités : l'association Democratia a choisi de lancer, à la moitié du mois de janvier, une campagne d'information et de sensibilisation à la réforme des lois sur la nationalité entrées en vigueur le 1er janvier (*le Monde* daté 2-3 janvier).

La brochure, publiée à l'attention des jeunes d'origine étrangère visés par cette nouvelle législation, entend répondre à des questions pratiques sur les démarches à effectuer. Elle doit être diffusée dans toutes les mairies d'Ile-de-France, ainsi qu'à plusieurs associations.

Quant au bus affrété par Democratia, il doit parcourir la plupart des quartiers sensibles de la région pour y expliquer la réforme à partir du 15 janvier.

► Democratia. Tél. : (1) 47-95-02-14.

THÉATRE

LE CONTE D'HIVER à Gennevilliers

Innocence pour innocence

Vision de bonheur tranquille sur fond rouge. Sur le rouge d'un velours dont les plis s'alanguissent, une femme enceinte, des hommes en noir, reposent. Devant, un enfant joue avec la maquette d'un voilier. Il sera beaucoup question de la paternité et de ses équivoques dans *le Conte d'hiver*, de Shakespeare : c'est un thème de la pièce et c'est ce que retient d'abord le spectacle de Stéphane Braunschweig – créé à Orléans (*le Monde* du 22 octobre 1993) et présenté à Gennevilliers.



Irina Dalle et Pierre-Alain Chapuis dans « le Conte d'hiver » de Shakespeare mis en scène par Stéphane Braunschweig : une fable sur la paternité et ses équivoques.

BRIGITTE ENGUERAND

Polixénès, roi de Bohême, est en visite chez son ami d'enfance, Léontès, roi de Sicile – dont la femme, Hermione, attend un second enfant. Léontès demande à son ami de différer son départ d'une semaine. *« Non, non, demain »*, répond simplement Polixénès. Il y a un court silence, et pendant ce « blanc » Léontès disjoncte. Tel Lear écoutant les mots simples de Cordélia, Othello devant le mouchoir volé de Desdémone... En ce bref instant de vide, l'univers bascule – le décor de Corsetti et Braunschweig est diaboliquement beau. Le plateau s'élève en oblique ardue, il est blanc avec un encadrement noir. Selon les éclairages – de Marion Hewlett – il varie du crayeux uni au gris malsain, couturé. En dépit de la pente, Léontès se déplace à grands pas agressifs. Il est dévoré de jalousie, malade, incapable de contrôler sa paranoïa. Sa silhouette un peu molle prend une force massive, ses gestes sont précis, son visage poupin devient inquiétant comme celui d'un eunuque tueur d'enfants.

Stéphane Braunschweig joue sur les ambiguïtés des personnages, leurs psychoses. Du coup l'histoire en devient lumineuse, pourtant il en est peu de plus embrouillées : Polixénès ayant accepté, sur la demande d'Hermione, de prolonger son séjour, Léontès est persuadé qu'elle lui est infidèle, que l'enfant à naître est de Polixénès. Il charge un seigneur, Camillo, de faire disparaître le présumé coupable, mais Camillo le prévient. Tous deux s'enfuient en Bohême. Reste Paulina, une amie. Hermione accouche d'une fille. Léontès charge un serviteur de l'abandonner au loin. Il refuse de croire à l'oracle de Delphes attestant la pureté de sa femme, qui en meurt, ainsi que leur fils aîné. Léontès reste seul. Ce n'est pas fini : seize ans plus tard, en Bohême – le plancher est recouvert d'un tapis de fleurettes, le fond représente une tapisserie champêtre, on fête la tonte des moutons, – le bébé d'Hermione est devenue une belle adolescente, Perdita, dont le fils de Polixénès est tombé amoureux. Il est obligé de fuir avec sa bien-aimée, car son père refuse une mésalliance.

Sur les conseils de Camillo, qui a le mal du pays et les accompagne, ils s'en vont en Sicile, où, à force de se repentir, Léontès s'est refait une innocence. Ce n'est pas tout : quatre gentilshommes viennent raconter que tout finit bien. Ici, ils sont représentés par quatre hommes en manches de chemise, la pipe au bec, du genre stratèges de bistrot, irrésistibles. Apparaissant sous forme de statue, Hermione ressuscite... *« Si c'est de la magie, que ce soit un art aussi légitime que de manger. »*

Avec sa calme, son impitoyable intelligence, avec sa pudique sensibilité, Stéphane Braunschweig – en fils de Vitez – construit le spectacle sur les manques, les refus des personnages, leur incapacité à voir le vrai, leur sauvagerie sous-jacente, leurs pulsions irréalisées. Il met en scène le gouffre ardent de leurs souffrances, les désirs qui se croisent sans se rencontrer. Léontès ne peut supporter de simplement imaginer Hermione avec Polixénès, cet ami trop aimé qui lui restera toujours inaccessible. De même, ce n'est pas tant la mésalliance qui empêche Polixènès d'accepter Perdita comme belle-fille, c'est le désir qu'il a d'elle. Sans le savoir, il retrouve en elle Hermione, qu'il a probablement aimée sans oser se l'avouer. Polixénès et Léontès portent en eux une plaie à vif : le regret de ce temps où *« nous étions comme deux agneaux jumeaux qui folâtraient au soleil et bêlaient l'un vers l'autre : ce que nous échangions, c'était innocence pour innocence »*.

C'est vrai, il est beaucoup question de paternité, et aussi d'amours impossibles. Le langage est baroque, l'adaptation de Jean-Michel Déprats va du lyrisme flamboyant au kitsch, avec soudain des flèches de trivialité : elle est magnifique. Il est question de vérités insaisissables, des mensonges du conte et du théâtre, qui permettent à la fois de fuir ces vérités et d'en transmettre les émotions. Et la fable finit par s'effacer devant l'inévitable, devant la mort. La fête sur le sol fleuri de Bohême – chez les Anglais de la Royal Shakespeare Company venus à Bobigny (*le Monde* du 23 septembre 1993), elle était formidablement burlesque – prend ici des allures de carnaval sur des ruines, de « dernier moment avant la fin », il n'y a plus rien à attendre. *« On est au-delà du pessimisme,* dit Stéphane Braunschweig, *on est ailleurs. »* Car, résurrection ou illusion, le spectacle se termine, il se dérobe à nos yeux, à nos oreilles. Nous demeurons seuls face à des traces d'images qui nous ont « parlé », et ne sont plus là.

Il y a les morts, ils laissent des vides que les vivants ne reconnaissent pas, sur lesquels ils trébuchent, qui les font dévier. Ils ne savent pas, on sait ; c'est le principe du suspense, mais ici il ne vient pas de l'intrigue. Tout se passe comme si on discernait le mécanisme de l'inconscient qui dirige les personnages, c'est fascinant. Ce le serait davantage si tous les comédiens étaient à la hauteur, comme Pierre-Alain Chapuis, superbe et trouble Léontès, Olivier Cruveiller, Camillo retors, Irina Dalle, Hermione... Pourquoi, en France, les metteurs en scène les plus talentueux et les plus riches arrivent-ils rarement à réunir une distribution cohérente dès qu'elle dépasse quatre personnages ?

COLETTE GODARD

▶ Théâtre de Gennevilliers. 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Métro : Gabriel-Péri. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 heures. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 6 février. Tél. : 47-93-26-30. 110 F et 130 F.

LE CONSTRUCTEUR SOLNESS à Aubervilliers

Ibsen loin des châteaux d'azur

Parce que le cube noir de la petite salle du Théâtre de la Commune est complètement apparent, hauts murs, sol de sable gris, une table de verre et quelques filins bleus qui délimitent les espaces de la représentation, on pourrait penser que cette nouvelle production du *Constructeur Solness* s'est installée dans un atelier d'architecte, simplement visité par la décoratrice Muriel Trembleau. Mais il y a les costumes de Christian Gasc, les lumières de Patrice Trottier, la musique de Bruno Courtin, et plus aucun doute n'est possible : nous sommes bien au théâtre, et, très tôt chez Ibsen, un théâtre de cruauté et de lucidité.

Ainsi est Solness (Aurélien Recoing), le « constructeur » Solness – nous apprendrons à l'acte II qu'il n'a pas les diplômes requis pour le titre d'architecte –, un homme jeune encore, la quarantaine, un physique qui serait altier si on ne sait quelle douleur ne lui avait voûté les épaules. Un homme inquiet, emporté, qui ponctue sa conversation de grognements. Un homme qu'Ibsen va nous révéler peu à peu, comme un peintre jamais content du premier trait, de la première couleur, le noir, qu'il va sans cesse approfondir.

Solness d'un égoïsme fou, refusant que son assistant, Ragnar (Benoît Lepecq), fils de l'ingénieur Brovik (Max Vialle) – à qui la carrière de Solness doit tant, – construise sa première maison sous son nom. Solness cruel, humiliant sa femme Aline (Fabienne Perineau) devant le fade docteur Herdal (Denis Loubaton). Solness paranoïaque, persuadé qu'Aline le prend pour un fou. Solness angoissé au dernier degré depuis qu'un incendie a détruit tout les biens de sa femme, ruine sur laquelle il a bâti sa réputation professionnelle. Solness pédophile, il a séduit dix ans plus tôt, dans un village de montagne, une fillette de douze ans, Hilde Wangel (Magali Renoire), qui ressurgit brutalement dans sa vie ce soir-là.

En un acte, Ibsen nous donne le plus incroyable portrait de salaud du répertoire européen. Il lui faut le deuxième acte pour affiner la psychologie de son anti-héros et éclairer les circonstances qui modèlent sa personnalité. Où l'on apprend que l'incendie serait peut-être, de sa responsabilité – un défaut de construction de la maison. Où l'on nous dit que ses deux enfants de vingt jours sont morts à la suite de la catastrophe. Où l'on pénètre inexorablement dans la psychologie d'un homme, sous la conduite de Hilde, lumineuse rédemptrice de sa propre intégrité comme de celle de Solness. Investigant sa *« conscience débile »*, elle nous entraîne jusqu'au *« tréfonds »* de son âme.

Engagement total

Il ne faut rien dire du troisième acte et du dénouement de ce drame. Même si le suspense qui traverse tout le texte nous laisse clairement supposer l'issue de la pièce dès le premier acte. Ne rien dire sinon qu'Ibsen, et avec lui le metteur en scène Eloi Recoing, posent crûment, méticuleusement la question de la responsabilité individuelle sur une trame belle comme l'antique tradition du théâtre où s'affrontent, depuis la nuit des temps, maîtres et esclaves, victimes et bourreaux. Cette question de la responsabilité transcende les classes sociales et les générations jusqu'à l'expiation finale.

Certes, une fois encore, Ibsen écrit « long », comme s'il était lui-même effrayé de la noirceur des situations qu'il a imaginées, multipliant les dialogues entrecroisés, les esquisses d'explication. Mais c'est sa manière à lui d'étudier toutes les pistes, de dévoiler tous les possibles, toute la complexité de l'humain. Si Solness était un salaud ordinaire, et ses partenaires des figurines de fait divers, ils mériteraient à peine les colonnes de la presse à scandale. Ils sont bien plus que cela, immenses personnages, révélateurs de l'interrogation à laquelle chacun de nous est condamné à perpétuité : que faire de notre courte vie?

L'extrême dangerosité de la pièce exige une mise en scène de premier ordre. Loin des fastes du *Borkmann* de Bondy à l'Odéon il y a deux ans, loin des lenteurs du *Canard sauvage* de Françon actuellement à l'affiche de la Comédie-Française, Eloi Recoing a conçu un Ibsen de très haute tenue plastique et morale. Ce lecteur de Brecht, de Kleist, de Tchekhov, cet auteur philosophe qui a longtemps travaillé dans l'ombre d'Antoine Vitez connaît comme peu de nos contemporains les exigences du théâtre d'art. Il a traduit la pièce, fort de son savoir et d'une passion de la langue qui rejaillit presque à chaque réplique.

Eloi Recoing a indiqué la voie la plus difficile à ses acteurs : l'engagement total. La représentation débute à un niveau de présence dont on n'ose croire qu'il se maintiendra durant les trois heures de la pièce. C'est un fait : tout le monde tient le pari. Aussi loin qu'il est possible des tentatives d'explication analytique pour leur préférer le mythe. Max Vialle est un vieillard bouleversant. Son « enfant », Benoît Lepecq, et la jeune fille dont il est épris (Nathalie Fillon) font des « débuts » remarquables. La fragilité de Fabienne Périneau sont l'exacte traduction des tourments d'Aline. La confrontation d'Aurélien Recoing et de Magali Renoire s'inscrit pour longtemps dans la mémoire. Aucun naturalisme ici, cet ennemi du théâtre dont Ibsen est souvent la victime, mais le flamboiement des regards, la violence des gestes, la justesse des voix. On ne sait jamais si un contact d'apparence anodine ne va pas tourner au crime, si un coup d'œil d'apparente tendresse ne va pas exploser comme un coup de feu.

Il faut dire enfin les éclats de la mise en scène qui éclairent ce texte épouvantable. S'agit-il de rapports de force, Solness, juché sur un tabouret haut, domine son interlocuteur reclu dans un profond fauteuil; le même plus tard, sur le même tabouret, devra repousser les assauts d'une Hilde devenue femme et dompteur. S'agit-il de folie, Solness jongle avec deux chapeaux. S'agit-il de mouvements, les personnages entrent et sortent de l'aire de jeu par des allées de bois noirs qui dilatent le temps, un temps qui ressortit alors du rêve, et du cauchemar. S'agit-il d'un moment de calme, de confiance retrouvée, et deux femmes s'agenouillent sur le sol, pour une pastorale splendide.

Hilde voulait, malgré tout, construire avec Solness des *« châteaux d'azur »*. Eloi Recoing et son équipe ont élevé à la gloire du poète une citadelle que *le Constructeur Solness* n'aurait pu imaginer.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Commune-Pandora. 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Métro : Pantin-Quatre Chemins. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 30 janvier.

▶ Le texte de la pièce dans la traduction d'Eloi Recoing est paru aux Editions Actes-Sud/Papiers, 108 pages, 108 F.

MUSIQUES

MATINÉES JUNIOR au Châtelet, TROIS CONCERTS EN UN au Théâtre de la Ville

Opérations jeunesse

Les salles se vident, dit-on, comme les taxis, quand en début d'année les budgets familiaux se refont une santé. Ne qualifions pas de soldes l'opération lancée samedi 8 janvier par le Théâtre de la Ville, à Paris. Mais d'appel à la mobilisation. Le principe? Faire venir un maximum d'auditeurs pour leur faire écouter un maximum de musique, au prix le plus modique. Cela commence au crépuscule (17 heures), et l'on en sort environ trois heures après. Entre-temps, trois formations se sont succédé à intervalles réguliers. « Trois concerts en un » : l'expression prendra toute sa vérité quand l'opération se renouvellera le 22 janvier. Aucune pose, cette fois, ne sera ménagée entre les actes. Trois heures sans bouger, impensable? Mais trois heures constituent la durée exacte d'un seul des deux épisodes de *Jeanne la Pucelle*, le prochain film de Rivette. Qui s'en plaindrait?

De fait, l'idée est formidable – il y a du marathonien en chaque mélomane passionné – et le projet plus culotté qu'il y paraît. Car il se moque des hiérarchies, traite à égalité les genres et les époques, et prouve que, si le baroque et le contemporain possèdent ailleurs leurs publics spécifiques, il est un autre public, curieux de tout, prêt à tout. Huit cents personnes, ce samedi-là, sont passées *prestissimo* des langueurs du violon baroque de Manfredo Kraemer (en trio avec Michel Murgier, violoncelle baroque, et Skip Sempé, clavecin) au violoncelle moderne et énergétique de Xavier Phillips (accompagné par Alexandre Tharaud au piano). Né en Argentine, Kraemer est premier pupitre au sein du Concert des Nations, l'une des formations de Jordi Savall. Phillips s'est fait repérer par un prix à Helsinki mais, comme son complice Tharaud, sort tout juste du berceau ou, plus exactement, du Conservatoire de Paris.

Un quatuor de stars

Peu importe que les jeunes « baroqueux » nous aient semblé un peu ternes dans du pseudo-Bach (*Sonate BWV 1024* récemment réattribuée à Pisendel) et dans une bizarrerie de Veracini, Italien excentrique du début du dix-huitième siècle. Les jeunes « modernes », dont le duo est bien équilibré, se sont lancés avec fièvre à leur suite dans la difficile et belle *Sonate opus 4* de Kodaly avant d'être spirituels dans celle de Poulenc – œuvre que l'on joue peu mais qui n'est pas si faible.

L'oubli des hiérarchies? Il est sain. Car il a permis que soient conviés après ces interprètes un peu verts, et en toute simplicité, quatre stars, ni plus ni moins. Le Saint Lawrence String Quartet n'est pas un « jeune quatuor » même s'il sort tout juste de la tutelle du Quatuor Juilliard à New-York. Les membres – deux femmes, deux hommes – de cet attelage formé à Toronto en 1989 sont des musiciens transcendants, sans rien de figé dans leur façon de jouer ni de conventionnel dans leur manière de se tenir en scène. Geoff Nurrall, le premier violon, a le plus souvent les pieds à cinquante centimètres du sol. Il mène la conversation d'un archet éloquent et tendre. Le dialogue, dans le *Troisième Quatuor* de Schumann, a des sonorités délicieuses, une rythmique bondissante, une justesse d'intonation rarement compatible avec une telle liberté de ton. Jamais le mouvement lent – méditation immense – n'avait semblé aussi beau. Le Saint Lawrence String Quartet passe déjà aux Etats-Unis pour le grand quatuor de notre fin de siècle. Mais qui donc les enregistre?

Assurer le passage de relais chez les interprètes, c'est bien. Former le public de demain, c'est indispensable pour que la relève soit complète. Ce même samedi, l'Orchestre de Paris s'y employait, au Théâtre du Châtelet. A 11 heures du matin, la salle bourdonnait comme une ruche, les pères tenaient leurs marmots dans les bras, les professeurs faisaient « chut », à vue d'œil, le public était celui des Tortues Ninja. A 11 heures et 3 minutes, Lynn Harell lançait le chant plaintif du *Concerto pour violoncelle* d'Elgar dans un silence impressionnant.

Trois ans déjà que l'opération « Concerts pour les moins de 25 ans » est un succès. La formule s'est perfectionnée, des scolaires viennent désormais en bus, il y a moins de parents, plus de groupes accompagnés d'un seul professeur, la banlieue n'est pas oubliée depuis que la RATP est partenaire, les taux de fréquentation ne cessent de monter, plus de 1 500 billets ont été vendus pour la dernière matinée de la saison dernière. Au prix unique de 30 francs et pour des programmes qui reprennent presque intégralement ceux des concerts d'abonnés des mercredis et jeudis à Pleyel. Fraternellement secondé par un orchestre allègre et par la direction incisive de John Nelson dans cette manière de symphonie concertante qu'est le *Concerto* d'Elgar (le soliste ne prend qu'exceptionnellement la parole à découvert), le violoncelliste américain terminait de soulever les foules avec un « bis » magistral : le thème glissant de *la Panthère rose*. Apothéose.

Bassoniste (Marco Postinghel) et corniste solo (André Cazalet) ont fait avec discrétion des choses merveilleuses dans une *39e Symphonie* de Haydn montée sur des batteries impeccables et phrasée à point. Car on le sait bien, les concerts pour jeunes ne sont pas des bonnes œuvres, et pas seulement le moyen expéditif de résoudre un problème pédagogique endémique, celui des enseignements artistiques dans les écoles. Ces concerts modifient le comportement, la façon de jouer des orchestres. Le plaisir est là, évident. Mais où étaient donc, samedi, les caméras de télévision, seules capables de transformer en service public national cette heureuse initiative parisienne?

ANNE REY

▶ Prochaine opération « Trois concerts en un » : Dowland, Purcell, Haendel par Andreas Scholl, contre-ténor ; Martinu et Brahms par Marc Coppey, violoncelle, et Aleksandar Madzar, piano ; *Variations Goldberg* de Bach par la pianiste chinoise Zhu Xiao-Mei, samedi 22 janvier, 17 heures, Théâtre de la Ville, tél. : 42-74-22-77 et par Minitel 3615 THEAVILLE, tarif unique : 80 F. Ce concert sera en outre inclus dans la série « Une place au prix de deux » lancée par la Ville de Paris.

▶ Prochains concerts pour les jeunes de l'Orchestre de Paris : *l'Oiseau de feu* et *le Sacre du Printemps* de Stravinsky, direction Semyon Bychkov, le 15 janvier. *Concerto pour violon* de Sibelius (soliste : Maxim Vengerov) et *Danses symphoniques* de Rachmaninov, direction Djansug Kakhidze, le 29 janvier, 11 heures, Théâtre du Châtelet. Location groupe par téléphone : 40-28-28-00, individuels (de 10 à 25 ans) et familles : aux caisses du Théâtre, de 11 heures à 19 heures, et une demi-heure avant les concerts. Tarif unique : 30 F.

ARTS

JAMAL LANSARI à Joué-lès-Tours

Un autre monde

TOURS

de notre envoyé spécial

« C'est par où, l'Inde ?

– Juste derrière vous. »

La visiteuse se retourne. L'Inde est là : un fauteuil, un bassin carrelé où un jet d'eau arrose un cobra dressé et une statue de Ganésa ; au fond, un tableau à dominante rose. *« Cela surprend, mais le rose est partout en Inde, dans des détails, des rubans, des petites choses. Je n'ai pas pu l'imaginer autrement qu'en rose. »* Ganésa, le dieu éléphant, est aussi le patron des voyageurs. Le fauteuil, c'est celui dans lequel Jamal Lansari s'est installé sept mois durant pour contempler le monde, tel qu'il lui apparaissait à travers les dépêches de l'Agence France Presse reçues par télex, les lettres que lui envoyaient d'un peu partout des amis reporters ou simples touristes, la correspondance entretenue avec les responsables des centres culturels français à l'étranger.

L'idée était un peu folle : réaliser un tableau pour chaque pays de la planète, réunir le globe dans un seul lieu, voyager assis sur sa chaise. Joindre partout quelqu'un susceptible de lui expédier un objet capable de résumer ou de symboliser son territoire, une pierre ou un témoignage : *« Au début, les gens sont hésitants. Puis ils s'engagent complètement dans mon projet, m'envoient des objets humbles, mais sacrés. Ces pierres ou ces fragments de poteries, ces feuilles d'érable pour le Canada, par exemple, sont sans valeur marchande. Mais, pour mes correspondants, c'est la terre-mère. La Poste m'a aidé, mais aussi des individus : j'ai reçu un paquet qui est passé par trois pays, transmis de main en main. Roger Brunet, de France-Culture, m'a ramené un éclat de grenade qui a failli l'écharper en Bosnie, un morceau de céramique du Vietnam. »*

Les objets en question sont placés dans des boîtes vitrées, serties dans les tableaux. *« Pour ma correspondante en Sicile, ce qui représentait le mieux ce pays, c'est un bout d'asphalte provenant de l'autoroute où a explosé la bombe qui a tué le juge Falcone. »* Des lettres expédiées à Lansari, souvent très belles, accompagnent les objets, et l'on passe d'un plaidoyer pour l'importance de la dent de cochon auprès des habitants du Vanuatu à une interrogation lapidaire et lucide sur ce qui pourrait bien symboliser une Afrique du Sud déchirée. Le visiteur prend ainsi une leçon de géopolitique accélérée, et d'abord par le format des tableaux, dont l'échelle est déterminée par la superficie du pays qu'ils évoquent. On passe donc des 4 millimètres de côté de Monaco aux 127 mètres carrés de l'ancienne Union soviétique.

Lansari, cependant, prend quelques libertés avec l'Histoire et avec les frontières : Israël et la Palestine ont la même dimension ; l'un est peint, l'autre pas. *« J'ai trouvé 194 pays, et j'ai reconnu la Macédoine avant l'ONU. Je travaillais sur le Danemark au moment du référendum sur Maastricht. Alors, comme ils se sentent plus proches du Groenland que de l'Europe, je les ai inclus dans le Groenland. Cela me donne en plus un hommage à Malevitch, un petit carré blanc dans un grand carré blanc. Mais, d'une manière générale, j'ai tenté de retrouver la sensation de chaque pays, d'intégrer son état d'esprit, y compris dans la manière de peindre. En fait, je n'ai eu de mal qu'avec les pays que je connais bien : le Maroc où je suis né, l'Italie et la France où je travaille. Comme je vis à Tours, pour la France, j'ai choisi Chambord : le château aurait 365 cheminées, une par jour de l'année, et le roi n'y aurait vécu qu'une seule nuit d'amour... Quand j'ai découvert cette histoire, je me suis dit « Je prends ça... »*

Jamal Lansari est comme cela, disert et savant. Un peu délirant aussi, mais avec une foi capable de déplacer des continents. A la manière de Christo, qui réunit lui-même toute la logistique et le financement de ses projets, il a trouvé une liste considérable de sponsors, et un budget de près de 2 millions de francs. Le responsable d'une entreprise pharmaceutique à qui il venait demander le prêt d'un local de 7 000 mètres carrés a dû le prendre d'abord pour un cinglé. Mais Lansari a eu son usine. *« C'est très simple : chaque fois que j'ai besoin de sable, je vais voir le marchand de sable. »* Le résultat est, faut-il le préciser, impressionnant. Jamal Lansari a réinventé le monde, il l'a montré parfois tel qu'il est, souvent tel qu'on le rêverait . Du fond de son fauteuil, perdu dans son entrepôt, *il* a tenté d'ordonner le chaos.

HARRY BELLET

► « Jamal Lansari. Le voyageur assis sur sa chaise ». Ex-Laboratoire Baxter, 13, rue Denis-Papin, Z.I. n° 1, 37300 Joué-les-Tours. Tél. : 47-53-84-24. Jusqu'au 30 janvier.

Bain de jouvence pour le musée de Nantes

En 1893, Clément-Marie Josso, architecte de son état, entreprit la construction du Musée des beaux-arts de Nantes, qui fut inauguré en 1900. Cent ans plus tard, la rénovation du bâtiment, commencée en 1979, est achevée. Il a fallu, pour la mener à bien, obtenir le départ de la Bibliothèque municipale, gagner des espaces pour l'administration, créer un cabinet d'art graphique, un café, une librairie et, surtout, redéployer étape après étape l'ensemble des collections.

Le résultat de cette longue campagne est remarquable. Les tableaux, tous les tableaux, les primitifs italiens et les maîtres du Grand Siècle, les néoclassiques et les impressionnistes sont accrochés au large dans les galeries, quoiqu'un peu haut parfois. Il ne manque ni les chefs-d'œuvre canoniques, du Tintoret à Courbet, d'Ingres à Kandinsky, ni les raretés – un fort beau Burne-Jones par exemple – ni les officiels du XIXe siècle, présentés avec une belle générosité. On ne saurait trop conseiller aux conservateurs de quelques grands établissements de province de s'inspirer de cet exemple.

Ph. D.

PHOTOGRAPHIE

PATRICK TOSANI au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Enregistrer, transfigurer

Photographier ce que nous ne voyons pas, ce que nous ne voulons pas voir ou ce qu'il est *a priori* inintéressant de voir. En dix ans d'images, Patrick Tosani a exploré tous les registres de la représentation d'objets. En réfléchissant à « l'inphotographiable » : un canard laqué (1982), un visage derrière une vitre embuée (1984-1985), la pluie qui tombe (1986), un talon de chaussure, une peau de tambour, une cuillère (1987-1988), des ongles rongés et des mille-feuilles nappés de peinture chromée (1990).

Cet artiste de trente-neuf ans a acquis une notoriété et une stature confirmées par des expositions au Magasin de Grenoble (1991), à l'Art Institute de Chicago (1992) et en ce moment au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Parcours sans faille, tenu par un concept apparemment fragile : reproduire, simplement reproduire, comme Blossfeldt reproduisait des fleurs, Renger Patsch des cheminées d'usines ou Sander des visages, dans l'Allemagne des années 20-30.

Tosani travaille dans la tradition « objective », en utilisant la couleur, la précision des appareils modernes, la frontalité, des lumières neutres qui empêchent toute distraction de l'œil. Mais le concept va plus loin. Tous les objets cités deviennent troublants, « autre chose » par l'agrandissement à l'échelle monumentale, qui transforme la photo en tableau solennel, imposant, distant. L'objet s'en trouve transfiguré. Le talon agrandi est méconnaissable. Les matières et la surface prennent le pas sur la forme et les volumes. Tosani ne réalise pas un travail sur la sculpture, mais sur l'histoire de l'objet, son passé, comment il s'est modifié, usé par son usage (les rayures de la cuillère). *Le Musée* d'art moderne présente les travaux les plus récents, dont certains sont inédits : des crânes chevelus pris à la verticale de l'homme debout ; des côtelettes argentées, géantes ; des bouchées de nourriture (dégurgitées ?) ; des plantes de pieds. Le tout sur fond neutre. Patrick Tosani est passé de l'objet au corps, ses extrémités surtout : les ongles, les pieds, les cheveux. Le travail est devenu moins « beau », plus morbide. Le réalisme est toujours saisissant. L'agrandissement du sujet ou bien le respect de l'échelle perturbe le regard.

Beaucoup de ces recherches déçoivent. On y sent trop le procédé, l'exercice qui tourne à vide. La réussite de l'entreprise repose *en effet sur un équilibre subtil* : la représentation stricte, l'agrandissement, les traces du temps, la fabrication de l'objet, l'habileté de la prise de vues. Les talons, les cuillères, les portraits à travers la glace étaient énigmatiques, mystérieux, fascinants. Pas les côtelettes, qui ne dépassent pas l'anecdote, et dont la reproduction stricte est trop présente malgré le bain d'argent. *Le traitement* en série devient fastidieux, sauf pour les cheveux flottant dans le vide. Par leur variété de couleur, d'intensité, de mouvement, par les traces du temps qu'ils décrivent, par les histoires qu'ils suggèrent. Par leurs multiples sens, et donc le désarroi qu'ils provoquent.

MICHEL GUERRIN

► ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-27. Jusqu'au 30 janvier. Catalogue, textes de Laurence Bossé, Laurent Busine et Jean-François Chevrier, 68 pages, 160 francs.

ÉCONOMIE

La controverse sur la disparition du Centre d'étude des revenus et des coûts

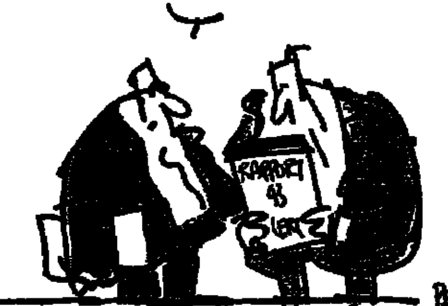
Le CERC n'a toujours pas été remplacé

■ VIDE LÉGAL. Les décrets d'application de la loi créant le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts n'ont pas encore été publiés, mais depuis le 1er janvier le Centre d'études des revenus et des coûts, créé en 1966, n'a plus d'existence légale.

■ INDÉPENDANCE. Dans une déclaration au *Monde*, Raymond Barre regrette qu'une procédure *« expéditive »* – un amendement déposé au Sénat avec le soutien du gouvernement – ait mis fin à l'existence du CERC, qui, souligne l'ancien premier ministre, devait pour une large part son autorité à son indépendance comme à la qualité scientifique de ses travaux. Depuis 1983, le CERC publiait un constat annuel sur l'évolution des revenus.

Depuis le 1er janvier, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) n'a plus d'existence légale. Un amendement déposé avec le soutien du gouvernement, par des parlementaires de la majorité dans le cadre de la loi quinquennale sur l'emploi l'a transformé en un Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts. Cette décision a soulevé de nombreuses protestations.

Alors que les décrets d'application de la loi créant le Conseil supérieur de l'emploi – qui, selon les projets initiaux du gouvernement, ne devrait pas être doté d'une équipe permanente, mais regrouper une dizaine de personnalités et diffuser un rapport annuel transmis au premier ministre et au Parlement – n'ont toujours pas été publiés, quelque 550 universitaires, économistes et sociologues ont signé une pétition exprimant leur *« attachement à la continuité des missions »* du Centre (*le Monde* du 31 décembre).



L'opposition ainsi que l'ensemble des organisations syndicales ont elles aussi dénoncé la transformation du CERC, un organisme qui publiait régulièrement des études consacrées à l'évolution des inégalités, notamment par l'intermédiaire d'un constat annuel sur l'évolution des revenus.

De son côté, le personnel du CERC (quarante personnes dont vingt-cinq chercheurs) estime que, contrairement aux intentions affichées par les pouvoirs publics, le domaine d'investigation de la nouvelle structure ne sera nullement élargi. *« Ce qui se présente à première vue comme un élargissement du domaine d'investigation du futur organisme pourrait bien, en fin de compte, se solder par un rétrécissement et une dénaturation de ses missions »*, souligne le personnel.

COMMENTAIRE

Enterrement

Il est deux moyens d'enterrer un organisme (comme de mettre fin à la carrière d'un collaborateur) : une suppression brutale, tel un licenciement, ou une sortie vers le haut mimant la création d'un poste prestigieux et sans contenu.

C'est cette seconde voie qu'a choisie, semble-t-il, le gouvernement pour dissoudre le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC).

La différence est de taille : d'un côté, un centre de recherche avec une véritable équipe d'études, de l'autre un conseil, vraisemblablement sans moyens, qui se bornera à juxtaposer ou coordonner des travaux. Cérémonie funèbre avec fleurs et couronnes.

L'inégalité des conditions aurait-elle cessé d'intéresser le gouvernement de la France ?

C'est pourtant le général de Gaulle qui avait, en 1966, décidé la création du CERC, sur la suggestion de Pierre Massé, alors commissaire au Plan, après l'échec d'une tentative d'élaboration d'une politique concertée des revenus.

Que l'économie d'aujourd'hui soit très différente de celle d'il y a vingt-huit ans, nul n'en doute. Que l'inégalité devant l'emploi soit devenue aussi importante que l'écart des revenus monétaires, comment le nier ! Il n'empêche : ce n'est pas sans amertume que l'on voit disparaître aujourd'hui un organisme certes modeste mais qui contribuait à la transparence de la société française.

Espère-t-on, grâce à cette mesure, que les exclus et les défavorisés ignoreront qu'ils le sont ?

JACQUES LESOURNE

Raymond Barre : « Une procédure expéditive »

Raymond Barre, ancien premier ministre et député du Rhône, a réagi à la disparition du Centre d'études des revenus et des coûts, en faisant au Monde *la déclaration suivante :* « Au cours du débat sur la loi de finances pour 1994, le Sénat, avec l'accord du gouvernement, a voté un amendement remplaçant le CERC par un Conseil des revenus et de l'emploi.

» Je regrette qu'une procédure aussi expéditive ait mis un terme à l'existence du CERC qui, depuis 1966, a joué un rôle de premier plan pour une meilleure connaissance de l'évolution et de la répartition des revenus en France. La qualité scientifique de ses travaux lui avait valu une grande audience dans ce domaine. Il devait pour une large part son autorité à l'indépendance, qui lui fut reconnue à sa création et que j'avais renforcée en 1976. Celle-ci ne fut jamais mise en cause, même si certaines clientèles en furent parfois indisposées.

» Je n'entends pas critiquer *a priori* la création du nouveau Conseil, ni mettre en doute sa capacité à poursuivre et à élargir l'action du CERC. Mais je forme le vœu qu'il puisse jouir de la même indépendance que son prédécesseur et bénéficier du concours des équipes du CERC, dont la dispersion serait regrettable.

» Il sera par ailleurs important que les décisions déjà prises ou à venir n'apparaissent pas rapidement comme une expression de cette réticence qu'ont souvent manifestée en France gouvernements et administrations à l'égard d'institutions de recherche et d'analyse indépendantes dont les exemples étrangers montrent qu'elles contribuent très utilement aux débats démocratiques. »

▶ Lire dans « le Monde-l'Économie » page VIII le point de vue de A. B. Atkinson, François Bourguignon et Christian Morrisson.

CLÉS/ *Structures*

■ Origine. Créé en 1966 par le général de Gaulle, sur les recommandations de Pierre Massé, commissaire au Plan, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) avait pour mission d'éclairer les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, en contribuant *« à une connaissance plus rapide et plus complète de tous les revenus constitutifs des coûts de production »*. Placé sous la tutelle du Commissariat général du Plan, le CERC publiait, de sa propre initiative, des études sur l'éventail des salaires ou la distribution du patrimoine.

■ Équipe. Constitué de quarante personnes (parmi lesquelles vingt-cinq chercheurs, certains ne disposant d'aucune garantie de l'emploi), le CERC s'est surtout fait connaître et apprécier à partir de 1983 par la publication d'un *« constat annuel sur l'évolution des revenus des Français »*. Ce rapport éclairait d'une année sur l'autre le resserrement ou l'élargissement de l'éventail des revenus. Ces travaux étaient menés sous le contrôle d'un conseil où siégaient chefs d'entreprise, syndicalistes et hauts fonctionnaires. Le CERC était présidé par Christian Goux, ancien président (PS) de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

■ Décès. Depuis le 1er janvier, le CERC a juridiquement cessé d'exister. Un amendement introduit mi-novembre lors de l'adoption de la loi quinquennale sur l'emploi l'a transformé en Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts. Structure purement administrative qui comprendrait une dizaine de personnes (hauts fonctionnaires et experts), ce nouvel organisme réalisera un rapport annuel qui, avant d'être rendu public, sera transmis au premier ministre et au Parlement.

Dans une note adressée aux gouvernements

Le BIT dénonce le contenu d'une directive européenne sur le travail des enfants

Une note du Bureau international du travail (BIT), émanation de l'Organisation internationale du travail, transmise au gouvernement français ainsi qu'aux partenaires sociaux, critique très sévèrement la proposition de directive européenne consacrée à *« la protection des jeunes au travail »*. Selon le BIT, celle-ci constitue une régression sur certains points et apparaît, pour partie, contradictoire avec plusieurs conventions internationales ratifiées par la France.

La note de quatre pages rédigée par le Bureau international du travail, dont le siège est à Genève, apparaît comme un véritable réquisitoire. Point par point, elle démontre que la proposition de directive européenne sur *« la protection des jeunes au travail »* comprend plusieurs dispositions se situant en deçà de certaines conventions internationales.

Tout en reconnaissant qu'elle comprend des *« aspects positifs »*, le BIT relève que la proposition de directive *« est ambiguë »*. *« Elle pourrait être interprétée comme offrant une alternative à l'admission à l'emploi d'enfants de moins de 15 ans qui ne seraient plus soumis à une obligation scolaire. »* Pourquoi ne pas avoir clairement rappelé que l'âge minimum d'admission au travail *« ne doit pas être inférieur à l'âge auquel cesse la période de scolarité ni, en tous cas, à 15 ans »*, comme le précise la Charte communautaire des droits sociaux ?, s'interroge le BIT.

L'Europe sociale de nouveau en débat

Alors qu'une dérogation *« permet que des adolescents de 15 à 16 ans soient autorisés dans certaines circonstances à travailler dans de travaux dangereux ou présentant des risques »*, il apparaît que la convention 138 de l'OIT, adoptée en 1973 et ratifiée par la France, fixe à 18 ans l'âge minimum pour ce type de travaux et ne permet de le ramener à 16 ans que dans certaines circonstances. *« Il y a là une incompatibilité manifeste »*, insiste le BIT. De plus, *« la proposition de directive, en autorisant des dérogations à l'interdiction du travail de nuit pour les enfants de moins de 15 ans, est en contradiction »* avec la convention n° 6 sur le travail de nuit des enfants. Un texte également signé par la France et qui date... de 1919.

Par ailleurs, une autre dérogation portant sur la durée minimale de repos devant être accordée aux adolescents s'éloigne des conventions internationales. Enfin, la période de repos prévue par la proposition de directive *« est toujours inférieure aux périodes établies par la catégorie d'âge dans les conventions et il en est de même pour les adolescents »*. *« Ce qui est considéré comme une exception dans les conventions devient la règle pour ce qui est de la proposition de directive »*, conclut la note qui ne cache pas que cette dernière, *« si elle était adoptée en l'état, aurait un effet désastreux dans les pays où le BIT s'efforce d'agir concrètement et avec beaucoup de difficultés contre le fléau du travail des enfants »*.

Destinée à faire pression sur le conseil des ministres européen pour qu'il amende cette proposition de directive, la vive réaction du Bureau international du travail met cruellement en lumière la conception de *« l'Europe sociale »* qui prévaut dans certains pays, non seulement en Grande-Bretagne mais aussi en Europe du Sud (*le Monde* du 1er juin). Sur un sujet aussi grave que le travail des enfants, elle place aussi l'ensemble des gouvernements – à commencer par la France, même si la législation y est plus protectrice – devant leurs responsabilités.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le ministre du travail répond à M. Mitterrand

M. Giraud : la loi quinquennale vaut contrat social

Invité du « Forum RMC/*l'Express* », dimanche 9 janvier, Michel Giraud, ministre du travail, a affirmé qu'un *« contrat social pour l'emploi, c'est la bonne exécution de la loi quinquennale sur l'emploi »*. La mise en œuvre du texte, a-t-il rappelé, ouvre un *« champ de négociations extrêmement large »*. Soulignant que la loi a *« donné lieu à de nombreuses négociations en amont et va donner lieu à de nombreuses négociations en aval »*, M. Giraud a ensuite évoqué la rencontre prévue avant la fin février avec les partenaires sociaux, et ajouté : *« Nous avons plus que jamais besoin de cette concertation. »* Le ministre du travail a défini *« trois pistes »* pour lutter contre le chômage : *« l'allègement du coût du travail »*, le développement des *« emplois de service »* et *« la négociation avec les partenaires sociaux sur l'organisation du temps de travail »*.

EN BREF

TGV : dix-sept heures pour aller de Paris à Nice. – En raison d'une série de pannes et des intempéries, les passagers du TGV 845 partis vendredi 7 janvier à 11 heures de Paris ne sont arrivés à Nice qu'à 4 h 20 samedi, soit plus de dix-sept heures plus tard, alors que leur voyage aurait dû durer sept heures. Selon la direction régionale de la SNCF à Marseille, le TGV avait déjà trois heures et vingt minutes de retard en raison des chutes de neige, lorsqu'il est tombé en panne à 1 kilomètre au sud d'Avignon. *« Dans un premier temps*, a expliqué un responsable, *le mécanicien a essayé de réparer, mais en vain. On est allé chercher un autre TGV, qui est tombé lui aussi en panne. Il a fallu prendre un diesel pour ramener le TGV en gare d'Avignon et transborder les passagers »*. Les infortunés passagers ont vu leurs billets remboursés, de même que leurs frais d'hôtel et de taxi à l'arrivée.

JAPON : décès du PDG de Mitsubishi Electric. – Moriya Shiki, président-directeur général de la firme japonaise Mitsubishi Electric Corp., est décédé à l'âge de soixante-neuf ans d'une occlusion intestinale, a annoncé sa famille, dimanche 9 janvier à Tokyo. M. Shiki était entré dans la société en 1947 et avait activement participé à la création du secteur des semi-conducteurs ainsi qu'à l'expansion mondiale du groupe. Il avait été nommé président en 1985 et président directeur général en 1992.

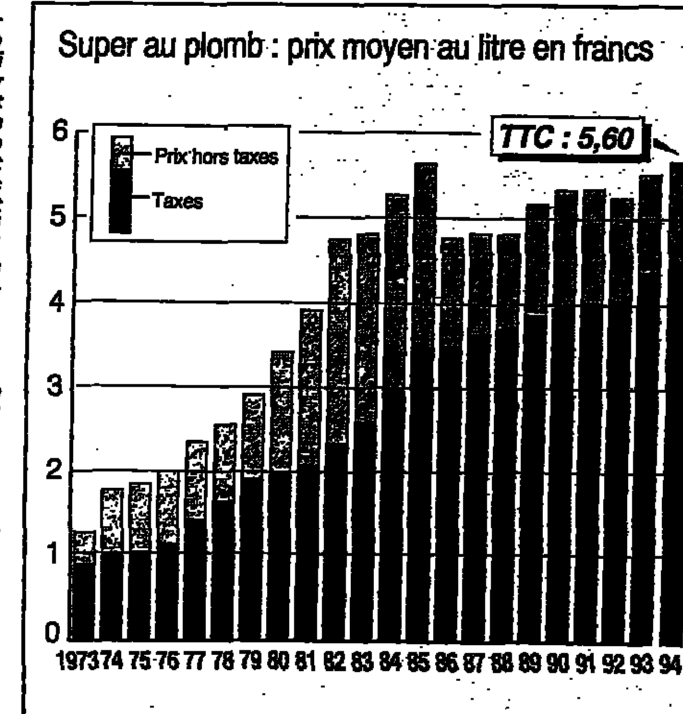
RETRAITE : Jean-François Chadelat directeur du Fonds de solidarité vieillesse. – Ancien directeur de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), Jean-François Chadelat, ancien conseiller technique au cabinet de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a été nommé, vendredi 7 janvier, directeur du Fonds de solidarité vieillesse. Créé par la loi du 22 juillet 1993, ce fonds, financé notamment par le produit de l'augmentation de 1,33 % de la CSG, a pour mission de prendre en charge, à compter du 1er janvier 1994, les avantages d'assurance-vieillesse à caractère non contributif, relevant de la solidarité nationale.

ALLEMAGNE : l'opposition social-démocrate réclame un emprunt pour la reconstruction de l'Est. – Rudolf Scharping, chef de l'opposition social-démocrate allemande, a proposé, samedi 8 janvier, l'émission d'un emprunt d'Etat pour financer la reconstruction de la partie est de l'Allemagne. Cet emprunt, qui bénéficierait d'une exonération fiscale, serait envisageable pour *« lancer un important programme d'infrastructures ou un programme d'investissements orientés vers l'avenir »*, a déclaré Rudolf Scharping dans un entretien à l'hebdomadaire *Der Spiegel* du lundi 10 janvier.

Augmentation du prix de l'essence

Comme en chaque début d'année, les taxes « à la pompe » augmentent. A partir de mardi 11 janvier, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) est majorée de 2,3 %. En incluant la TVA, le litre de super sans plomb augmente de 14 centimes, soit 3,6 %. Le litre de super avec plomb et celui de gazole coûtent 10 centimes de plus, ce qui représente des hausses de 2,3 % et de 4 %. Pour les transporteurs qui récupèrent la TVA, la majoration du gazole n'est que de 8,17 centimes. Les fiouls domestiques augmentent de 1,3 centime et les fiouls lourds échapperont à ce relèvement. Le bénéfice net pour le budget de l'Etat est de 4,9 milliards de francs. La TIPP, qui va rapporter au total 141 milliards de francs en 1994, est devenue la troisième grande recette fiscale pour le gouvernement, derrière la TVA et l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), mais devant l'impôt sur les sociétés (IS).

Selon l'Union française des industries du pétrole (UFIP), la taxation atteint près de 80 % pour le super, alors que hors taxes, l'essence en France est une des moins chères d'Europe.



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Réunis à Dakar en session extraordinaire

Les dirigeants des pays de la zone franc étudient la dévalution du franc CFA

Présentée comme très proche, la dévaluation du franc CFA devait être à l'ordre du jour du sommet extraordinaire qui réunit, lundi 10 janvier à Dakar, au Sénégal, outre les dix chefs d'Etat et les trois *premiers* ministres de la zone franc, Michel Roussin, ministre français de la coopération, et le *directeur général* du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus.

Incapable de rembourser leurs échéances vis-à-vis des organisations financières internationales, comme le FMI ou la Banque mondiale, les pays africains de la zone franc avaient coutume, ces dernières années, de se tourner vers la France. Paris finissait par *« régler l'ardoise »*. Cette époque a pris fin en septembre 1993, lorsque M. Balladur a prévenu que la France n'assurait plus, en 1994, les fins de mois des treize pays africains de la zone franc (quatorze avec les Comores). Elle ne le ferait plus pour deux raisons : sa propre impécuniosité et, surtout, l'inutilité d'une politique à courte vue qui ne faisait que retarder les échéances.

Chacun en est convaincu : ce dont l'Afrique francophone a besoin, c'est d'un fort redémarrage de son économie. Or, depuis des années, elle stagne, l'augmentation de la population venant manger, et au-delà, la maigre croissance de l'économie. *Un décollage des pays* de la zone réclame une croissance annuelle de 5 % à 6 % l'an. Elle ne dépasse pas 1 %.

Sortir de l'impasse suppose de faire une croix sur le remboursement de la plupart des prêts octroyés aux pays de la zone. Et, *parallèlement, de leur octroyer* une aide financière massive. La France n'a pas les moyens d'assumer à elle seule un tel fardeau. La solution passe *par un concours du FMI* et de la Banque mondiale. Or, si les deux organisation sont prêtes à l'accorder, elle n'entendent pas le faire à *n'importe quel prix*.

Risque de dérapage

Leur diagnostic est clair : un des freins les plus puissants à la relance des économies de l'Afrique francophone tient à la surévaluation du franc CFA. Inchangée depuis 1948, sa parité (1 franc CFA égale 2 centimes français) freine en effet la croissance puisqu'elle pénalise les exportations, encourage les importations, et empêche les caisses de l'Etat de se remplir...

Le raisonnement, en réalité plus complexe, est imparable, mais son application fait frémir. Une dévaluation est également synonyme de baisse du pouvoir d'achat, notamment pour les plus démunis des citadins. Comment réagiront les fonctionnaires ? Quelle va être l'attitude des étudiants africains ? Les militaires français en poste dans les pays de la région craignent des troubles sérieux, et ils l'ont fait savoir.

Même si des programmes d'utilité collective sont *prévus* dans certaines capitales *pour fournir* un travail aux deshérités, même si des stocks de produits de première nécessité sont en cours de constitution, *même si des* campagnes de presse sont programmées pour vendre la dévaluation du franc CFA comme une « chance », un dérapage *social n'est pas à exclure*. De ce point de vue, l'ampleur de la dévaluation sera déterminante. Aux nombreuses délégations qui, depuis l'automne, ont fait le voyage à Washington, les responsables du FMI et de la Banque mondiale prêchent les vertus d'une très forte dévaluation du franc CFA (sa parité ne serait plus que de 0,01 franc français), seule de nature à éviter un éclatement de la zone franc. Paris, qui a la gestion pratique du dossier, a plaidé jusqu'au bout pour une dévaluation moindre. *Ce qui est en revanche acquis*, c'est l'urgence de l'opération. Elle était d'ailleurs programmée pour le 1er janvier dernier.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Après une année 1993 déficitaire

La Chine veut équilibrer son commerce extérieur en 1994

La Chine, dont le commerce extérieur a été déficitaire de 12 milliards de dollars (environ 71 milliards de francs) en 1993, veut rééquilibrer sa balance commerciale en 1994. Citée par le *China Daily*, quotidien officieux en langue anglaise, le ministre du commerce extérieur, Mme Wu Yi, estime que le volume total des échanges commerciaux devrait cette année avoisiner 200 milliards de dollars, soit légèrement plus qu'en 1993 (195,7 milliards).

Ce déficit est le premier depuis quatre ans. Au début 1993, le gouvernement avait indiqué que le commerce extérieur serait excédentaire, puis il avait revu ses prévisions au fur et mesure que la croissance économique s'accélérait, pour atteindre environ 13 % l'an dernier, entraînant un accroissement très important des importations, notamment de matières premières.

Le ministre n'a apporté aucune précision à la question cruciale de savoir comment le pays pouvait parvenir à équilibrer ses échanges cette année. Le *China Daily* indique simplement que le ralentissement prévu de l'économie devrait aider à atteindre ce but. Le gouvernement a fixé un taux de croissance de 9 à 10 % pour 1994.

Mme Wu Yi a d'autre part rejeté, dimanche 9 janvier, les pressions exercées par l'administration américaine en matière de droits de l'*homme pour* que la Chine se voie renouveler la clause de la nation la plus favorisée. C'est en juin prochain que les Etats-*Unis doivent décider* si la Chine pourra ou non bénéficier de cette clause pour une année de plus. Mme Wu Yi a fait ces déclarations *dix jours avant* la *visite en* Chine du secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, visite au cours de laquelle doivent être abordés notamment les litiges commerciaux, la clause de la nation la plus favorisée et les droits de l'homme. Les Etats-Unis estiment qu'en *1993 leurs échanges commerciaux* avec la Chine ont été déficitaires de 23 milliards de dollars.

Le problème de l'admission de la Chine au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sera probablement aussi évoqué, Mme Wu Yi – citée par le *China Daily* – estimant que *« la Chine est maintenant qualifiée pour retrouver son statut de membre du GATT »*. – *(AFP.)*

Reprise problématique en Allemagne

Il n'y a aucun signe de reprise économique en Allemagne en 1994, a déclaré à l'hebdomadaire *Sonntag-Express* du dimanche 9 janvier, Herbert Hax, le responsable des *« cinq sages »*, groupe d'experts chargés de conseiller le gouvernement allemand. *« La reprise va encore se faire attendre cette année. Mon pronostic pour 1994 : stagnation »*, a dit M. Hax qui attend une *« nouvelle augmentation du chômage, probablement avec quatre millions de demandeurs d'emploi »*. *« Les prix progresseront moins vite que jusqu'à présent, à l'exception notable des services, des taxes d'Etat et des loyers »*, a encore indiqué M. Hax, ajoutant que *« la grande faiblesse de la conjoncture allemande touche toujours le secteur des investissements. Les entrepreneurs sont réticents à investir, ce qui est dû à l'insécurité générale, mais aussi aux coûts élevés en Allemagne »*. Seul le secteur de l'exportation connaîtra, selon M. Hax, une évolution positive. *« La conjoncture aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne a repris. Cela aura des conséquences positives sur les ventes allemandes »*.

Alors que CSA traverse de graves difficultés

Les Tchèques proposent de racheter la part des Français dans leur compagnie aérienne nationale

Le ministre tchèque des transports, Jan Strasky, a proposé, samedi 8 janvier, que l'Etat rachète les actions (un peu moins de 20 %) détenues par Air France et la Caisse des dépôts dans la compagnie aérienne nationale CSA afin de les revendre *« à un autre partenaire, probablement une banque »*.

Depuis la mi-1992, Air France et la *Caisse des dépôts d'une part*, la Banque européenne de développement (BERD) d'autre part, détiennent 38,2 % du capital de CSA, le reste étant entre les mains d'intérêts tchèques, notamment *via* le Fonds du patrimoine national. Ces 38,2 % ont représenté un apport de 60 millions de dollars, divisé à parts égales entre les Français et la BERD. L'investissement d'Air France seul a représenté 18 millions de dollars, dont 15 millions sous forme de services rendus, celui de son partenaire financier, la Caisse des dépôts, étant donc de 12 millions de dollars.

Depuis, Air France et la BERD ont commandé une expertise *comptable* au cabinet Ernst and Jung, qui a conclu à une surévaluation de CSA de 26 millions de dollars (148 millions de francs). *Cette étude* les a *conduits* à demander au gouvernement tchèque de recapitaliser CSA à cette hauteur. Mais le gouvernement *entendrait alors modifier certaines* règles du jeu dans le fonctionnement de la compagnie aérienne.

CSA traverse de graves difficultés financières et a subi des pertes importantes ces deux dernières années. Elle a donc un besoin urgent d'argent frais. Elle a notamment rénové sa flotte, composée de vieux Tupolev 134, en finançant par des contrats de leasing deux Airbus A-310-300 à des conditions jugées non satisfaisantes, cinq Boeing 737-500 et quatre ATR 72.

Jeudi 6 janvier, le directeur général *de la compagnie tchèque*, Georges Vejdovsky, avait démissionné lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, traduisant les divergences de vues entre Air France – à l'origine de sa nomination – et le gouvernement tchèque. Le lendemain, le ministre des transports avait évoqué l'éventualité d'un rachat de la participation d'Air France. Selon lui, les Français demanderaient alors une compensation *« au moins égale à leur investissement d'origine »*, soit 30 millions de dollars.

COMMUNICATION

La parution du dernier-né des quotidiens nationaux d'information

« InfoMatin » escompte diffuser plus de 100 000 exemplaires

Quand les premiers exemplaires d'*InfoMatin* sont sortis des rotatives, dimanche 9 janvier, vers 22 heures, le silence s'est fait sur les 800 mètres carrés de bureaux paysagers qu'occupe sa rédaction, dans l'immeuble Sirius abritant l'imprimerie du *Monde*, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Le bruissement des pages, à peine ponctué d'exclamations traduisant la satisfaction devant un schéma particulièrement bien imprimé ou des remarques critiques sur un titre trop long, a remplacé le brouhaha venant du buffet dressé pour l'occasion. La tension est brusquement tombée et les visages fatigués de la cinquantaine de journalistes se sont détendus. *« Beaucoup d'entre nous n'ont pas dormi la nuit précédant le lancement »*, faisait remarquer une rédactrice.

Le première journée du nouveau quotidien avait démarré sur les chapeaux de roue, par une première conférence de rédaction, à 9 h 30. Une réunion ouverte à tous, ce qui lui donnait, selon un journaliste, *« un aspect un peu maospontex »*. Pour minimiser les risques et se conformer aux horaires de l'imprimerie ainsi qu'à celui des avions destinés aux grandes villes de province, une bonne partie de l'information avait été bouclée dans l'après-midi. Mais pour ses prochains numéros, *InfoMatin* bouclera dans la soirée, aux alentours de 22 h 30.

Technologies modernes et traditions

Ce premier bouclage, précoce, n'était pas sans susciter une certaine anxiété. Planait l'ombre du *« ratage »*. *« Vous êtes sûrs que Balladur ne parle pas à 20 heures ? »*, s'inquiétait le rédacteur en chef, Marc Jézégabel, auprès des journalistes du service France. Les quatre patrons d'*InfoMatin*, qui en sont aussi les fondateurs (Alain Carlier, Patrick Dutheil, Philippe Robinet et Alain Schott) arboraient, pour l'occasion, cravate et costume, et circulaient dans la rédaction, talkie-walkie à la ceinture, en répétant en guise de leit-motiv : *« Tout va bien se passer »*... Le stress était pourtant général, ce dont témoignaient les cendriers pleins à ras bord, mais l'atmosphère *était calme*, presque sereine.

Dans ce quotidien aux méthodes de fabrication ultra-modernes, où les journalistes rédigent leurs textes sur leur ordinateur, où les éditeurs – un poste nouveau mêlant les *fonctions de la maquette, du secrétariat de rédaction et de la mise en pages* – construisent directement les pages sur écran en y introduisant articles, schémas et illustrations, certains se sécurisent en conservant des méthodes de travail traditionnelles. Ainsi, Françoise Riss, chef du service photo, continue à examiner ses clichés sur une table lumineuse, munie de son compte-fils. *« On reçoit directement les images numérisées sur écran grâce à un serveur, mais deux sécurités valent mieux qu'une... »*, sourit-elle.

Le réseau de correspondants à l'étranger, créé surtout à partir de journalistes de la radio qui ont l'habitude d'écrire court, la conci*sion étant l'une des caractéristiques* revendiquée des articles d'*InfoMatin*, couvre plusieurs grandes capitales (Jérusalem, Moscou, Bruxelles, *Buenos-Aires, Londres, Berlin*, Séoul, etc.). Les correspondants ont la possibilité d'envoyer leurs articles par fax, ce dernier étant ensuite intégré dans le système éditorial grâce à un logiciel de reconnaissance de caractères. Mais cette technologie est doublée, pour l'instant, par une classique prise de notes par téléphone. *« On n'est pas encore complètement sûr du logiciel »*, confie une journaliste du service étranger. Certains matériels sont là depuis quelques jours, comme ces « flasheuses » arrivées de Tel-Aviv la semaine dernière ; la rédaction est constituée depuis la mi-décembre et a eu juste le temps de se frotter à la formule, en préparant quelques « numéros zéro ». L'urgence semble convenir au nouveau quotidien. On essuie les plâtres mais l'édifice se construit, sans heurts ni lézardes. *« On avance en marchant »*, note un responsable de la rédaction.

A 18 heures, la majorité des pages était déjà prête et les rédacteurs s'agglutinaient devant elles. Ils découvraient le « scoop » du journal – la remise en liberté d'Yves Chalier –, la carte de la ville de Sarajevo illustrant la double page « enquêtes », et le « billet d'humeur » de Christine Ockrent, qu'elle signera tous les lundis, relayée régulièrement les autres jours par des journalistes – *Philippe Simonnot, Philippe Vandel* (Canal Plus), Olivier Postel-Vinay (*Courrier international*) – et par un sociologue et chercheur du CNRS, *Gérard Rabinovitch. Le contente*ment était patent. A 21 heures, les rotatives commencaient à tourner et les premiers exemplaires étaient lus et décortiqués avec avidité.

Pendant les deux premières semaines, *InfoMatin* sera tiré à 500 000 exemplaires, l'objectif de ce quotidien en couleurs vendu 3 francs étant d'atteindre rapidement une diffusion de 100 000 exemplaires. Mais le vœu secret de ses fondateurs est qu'il double ce chiffre. Ce dimanche soir, 9 janvier, soucieux de ne pas rater les avions des NMPP qui emportent avec *InfoMatin* les journaux du groupe Hersant destinés à la province, ils avaient décidé d'utiliser deux appareils spécialement affrétés par leurs soins. Les deux avions ont décollé du Bourget avec les 100 000 exemplaires destinés aux grandes villes, le gros du tirage étant pour Paris et l'Ile-de-France. Et lundi 10 janvier, dans la capitale, *nec plus ultra* de la campagne de promotion du nouveau quotidien déjà largement présent sur les panneaux d'affichage et à la radio, trente-six crieurs déguisés en garde-champêtres et *précédés* par un roulement de tambour, ont diffusé *InfoMatin* devant le siège des grands médias.

YVES-MARIE LABÉ

CLÉS/ *État civil*

■ **Capital.** Le capital de 250 000 francs de la société *éditrice d'InfoMatin*, la SA SODEPRESSE, est réparti entre la Cerpar, filiale d'investissement de la MACIF (16,6 %), la société *COM*, créée par les quatre fondateurs du titre (66,6 %), et un groupe de dix-huit personnes physiques (16,8 %). *InfoMatin bénéficie* aussi du soutien financier de plusieurs sociétés, dont Le Monde Imprimerie SA, filiale du *Monde* et de Hachette (sous forme de crédits fournisseurs), ainsi que le groupe de presse suédois Marieberg-Bonnier, éditeur en France des magazines *Votre Maison, Saveur*, etc. Il dispose au total de 25 millions de francs.

■ ***Impression****. Imprimé en quadrichromie* sur 24 pages, en demi-format berlinois (le demi-format du *Monde*), vendu *3 francs, le nouveau quotidien* devra atteindre une vente de 100 000 exemplaires pour trouver son équilibre financier.

■ **Rédaction.** Elle est dirigée par Marc Jézégabel, rédacteur en chef, assisté de René-Pierre Boullu et Philippe Cohen.

■ **Adresse.** 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94851 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-36-40. Télécopie : 49-60-36-47.

PRIX MUMM 1994 : treize journalistes sélectionnés. – Le comité chargé de pré-sélectionner les articles éligibles au prix de la fondation Mumm pour la presse écrite a retenu les travaux de treize journalistes : André Frossard *(le Figaro)*, Florence Aubenas *(Libération)*, Jan Krauze *(le Monde)*, Danielle Heymann *(le Monde)*, Philippe Boggio *(le Monde)*, Stéphane Denis *(l'Evénement du jeudi)*, Michèle Stouvenot *(le Journal du dimanche)*, Jean-François Chaigneau *(Paris Match)*, Pierre Bénichou *(Le Nouvel Observateur)*, André Tubeuf *(le Point)*, Bernard Langlois *(Politis)*, Jean-Jacques Lerosier et François Simon *(Ouest-France)*, Christian Seguin *(Sud-Ouest)*. La Fondation Mumm décernera son prix jeudi 13 janvier.

CFPJ : Alain Machefer en charge du CPJ. – Alain Machefer, directeur départemental pour la Sarthe du quotidien *Ouest-France*, sera, à partir du 1er mars 1994, le nouveau responsable du Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (CPJ), le département de formation permanente du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ). Il fera partie du conseil de direction du CFPJ, dont le directeur général est Yves Agnès.

Dans une « lettre ouverte » au chef de l'Etat

Roger Lancry dénonce les « pilleurs » de « Marie-France »

Roger Lancry, qui dirigea le Comité intersyndical du Livre *parisien* CGT et vient d'être nommé médiateur du mensuel féminin *Marie-France*, a annoncé que le personnel du journal – une *trentaine* de salariés – publierait mercredi 19 janvier un « numéro pirate » tiré à 350 000 exemplaires. Un différend oppose actuellement les salariés à Alain Tailliar, Gérard Soulas et Marcel Titoulet, propriétaires du magazine mis en liquidation en décembre (*le Monde* du 9 décembre), qui ont menacé d'interdire en référé la parution de ce numéro pirate.

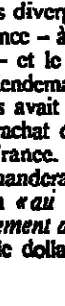
Afin de mettre les difficultés de *Marie-France* sur la place publique, M. Lancry a écrit, lundi 10 janvier, une « Lettre ouverte au président de la République » et va adresser un courrier dans le même sens au premier ministre, Edouard Balladur, aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Philippe Séguin et René Monory, ainsi qu'aux différents présidents des groupes parlementaires. Dans sa lettre à François Mitterrand, M. Lancry écrit notamment :

« J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur (...) la situation juridique inextricable de Marie-France, *(...) titre prestigieux de la presse féminine qui va atteindre dans l'année, si on ne l'assassine pas avant, son demi-siècle d'existence. Des affairistes (...), acquéreurs du titre au mois de juin 1993, l'ont conduit à la liquidation le 7 décembre dernier, décision du tribunal de commerce de Nanterre, après avoir réussi le tour de force de faire apparaître un passif de 14 millions de francs en seulement cinq mois de gestion. (...) et vidé les caisses de l'entreprise (...).*

» Avec, cet été encore, 200 000 exemplaires tirés, ce qui représente quelque 800 000 lectrices, Marie-France *est une entreprise viable et ses journalistes veulent continuer à la faire exister par leurs propres moyens, en attendant l'éventualité d'un repreneur crédible ou toute autre formule susceptible de garantir la pérennité de la revue. Le risque est grand que les propriétaires dits légaux (propriétaires du dernier semestre, comme on dit ouvriers de la dernière heure), qui n'ont pas voulu maintenir ce journal en vie, s'appliquent à l'empêcher de paraître par tous les moyens possibles (...).*

» Où est la justice dans une telle affaire : du côté des pilleurs d'entreprises ou du côté de ceux qui n'hésitent pas à poursuivre leur tâche pendant leur préavis pour sauver ce que les premiers désignés se sont employés à détruire ? Les journalistes de Marie-France *m'ont demandé de les aider à faire connaître leur vérité, la vérité (...) à quelques jours de la parution du numéro qu'ils ont confectionné bénévolement eux-mêmes et qui doit sortir le 19 janvier.*

» Je me fais donc leur avocat, le président, pour une demande de grâce présidentielle. C'est au nom des principes de la liberté d'expression, du droit des journalistes, du droit du travail que je me suis permis de m'adresser à vous, en espérant que je serai entendu. »



VIE DES ENTREPRISES

Patron depuis 1989 des poids lourds de Renault

Jean-Pierre Capron va quitter la présidence de RVI

« Je me suis fait mettre à la porte deux fois par l'Etat, cela m'a rendu fataliste. Je garde des principes, je n'ai plus d'illusions. » Nommé en septembre 1989 par Raymond Levy à la tête de Renault Véhicules industriels, filiale poids lourds du groupe automobile, Jean-Pierre Capron commentait, six mois plus tard, avec un rien de désabusement son débarquement brutal de la direction des hydrocarbures en 1984 par Laurent Fabius, puis son éviction du CEA dont il avait dû, sous le gouvernement Rocard abandonner la présidence que lui avait confiée Jacques Chirac.

Cette fois, l'Etat n'y semble à priori pour rien. Le patron de RVI est sur le départ. Et il incombera à un nouveau dirigeant de gérer l'après Renault-Volvo, l'échec de la fusion ayant assombri l'avenir de la filiale française du groupe hexagonal. RVI, qui a enregistré une perte de 1,6 milliard de francs en 1992, qui en est à son seizième plan social depuis 1978, a été heurté de plein fouet par l'effondrement de la conjoncture du poids lourd. La filiale de Renault – de taille moyenne – face à Mercedes Benz ou à Iveco comptait sur son alliance avec Volvo pour remonter la pente. Dirigée par Jean-Pierre Capron, RVI a acquis l'américain Mack Trucks. Elle a légèrement augmenté sa part de marché en France, qui est passée à 44 % en 1993 contre 40 % en 1992.

« Il s'agit d'un départ volontaire. Et absolument pas d'un problème interne. Jean-Pierre Capron quitte le groupe car il doit être appelé à d'autres fonctions », explique une source interne à Renault, où, officiellement, on se refuse à confirmer ou à infirmer l'hypothèse. Il n'y aurait, selon cette même source, ni limogeage, ni conflit, mais souhait de l'intéressé. M. Capron, un X-Mines, âgé de cinquante ans, ne figurait pas dans le directoire rendu public en septembre 1993, et chargé de piloter le futur ensemble Renault-Volvo, une fois la fusion approuvée. A coté de Louis Schweitzer, Patrick Faure, directeur commercial du groupe, et Philippe Gras, directeur général et prédécesseur de Jean-Pierre Capron à la présidence de RVI, étaient en revanche appelés à intégrer les plus hautes instances de l'ex-futur géant franco-suédois de l'automobile.

Quelques semaines plus tard, le patron de RVI engageait des négociations très abouties avec les pouvoirs publics pour remplacer Bernard Pache à la tête de Bull. Une hypothèse plus sérieuse que sa candidature à la présidence d'Elf-Aquitaine, un temps évoquée dans les dîners parisiens, Philippe Jaffré ayant le plein appui de Matignon et Jean-Louis Beffa, l'actuel président de Saint Gobain, étant le prétendant à ce poste du corps des Mines. Exigeant comme préalable à son arrivée que des conditions drastiques soient imposées aux banques créancières de Bull, M. Capron avait, au final, vu la présidence du groupe informatique lui échapper.

Associé à l'ancien partenaire roumain de Citroën

Daewoo envisage d'investir dans l'automobile

BUCAREST

de notre correspondant

Le principal conglomérat industriel sud-coréen, Daewoo, a signé, mercredi 5 janvier à Bucarest, un projet de collaboration avec le constructeur automobile roumain Oltcit, l'ancien partenaire de Citröen. Le projet prévoit la constitution d'une joint-venture dotée de 306 millions de dollars (1,6 milliard de francs) de capital détenu à 51 % par Daewoo. Les Roumains conserveraient 49 % des parts, une participation constituée principalement par l'apport en nature de l'usine de fabrication située dans la ville de Craiova, à une centaine de kilomètres de la capitale.

Le constructeur asiatique envisage, dans un premier temps, l'assemblage de l'un de ses modèles déjà existants. *« Cette fabrication*, affirme Daewoo, *pourrait commencer dans les dix mois suivant la conclusion définitive du contrat. »* Dans un second temps, les chaînes de montage de la future joint-venture produiraient un nouveau modèle, dont le lancement est prévu pour septembre 1996, et qui intégrerait 75 % de pièces fabriquées en Roumanie. Les Sud-Coréens estiment que les capacités de production de l'usine de Craiova pourront atteindre, à partir de 1998, 200 000 véhicules par an, destinés principalement à l'exportation.

Le projet de collaboration du constructeur intervient sur un marché de 23 millions d'habitants où les marques automobiles françaises sont présentes de longue date. Les deux constructeurs roumains, Dacia et Oltcit, se sont en effet constitués en étroite collaboration avec l'industrie hexagonale. Dacia exploite ainsi depuis 1968 la licence de la Renault 12 et Oltcit a été créée en 1976 avec Citröen, qui s'est désengagé, depuis, de cette société. De plus, Renault et Oltcit menaient jusqu'à récemment des négociations (*le Monde* du 23 septembre 1993). Les discussions ont été suspendues l'été dernier par les Français, le projet achoppant sur les garanties demandées par la marque au losange à l'Etat roumain. L'avenir dira si Daewoo connaîtra le même sort. En attendant, le premier ministre roumain, Nicolae Vacaroiu, a assuré les Sud-Coréens du *« soutien total de l'exécutif à leur projet »*.

CHRISTOPHE CHATELOT

UNION EUROPÉENNE : M. Christophersen appelle la Grèce à prendre de nouvelles mesures de redressement économique. – *« L'économie grecque se trouve dans une situation très sérieuse »*, avec un déficit budgétaire de 13 % du PIB et une dette publique *« proche de 160 % »*, atteignant des niveaux *« inquiétants »*, a déclaré Henning Christophersen, commissaire européen aux affaires économiques et financières, dans un entretien au quotidien libéral *Kathimérini*, dimanche 9 janvier. M. Christophersen appelle le gouvernement grec à prendre de *« nouvelles mesures »* de redressement comme le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, la réduction des dépenses publiques et le contrôle des coûts de production.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

FERRUZZI réduit sa part à 32,5 % dans Montedison. – Le groupe industriel italien Ferruzzi a procédé en décembre à la vente d'une partie du capital du groupe chimique Montedison, dont il assure le contrôle, réduisant sa présence à 32,5 % contre 49,9 % précédemment, a-t-on appris vendredi 7 janvier. L'opération a eu lieu en deux temps. D'une part, Ferruzzi a cédé 125 870 490 actions ordinaires en Bourse, soit environ 5,7 % du capital avant l'augmentation de capital en cours. D'autre part, 11,7 % du capital de Montedison ont été vendus indirectement par le biais des droits de souscription dans l'augmentation de capital arrêtée à l'automne. Ferruzzi a également procédé à la vente de 13,8 % en actions d'épargne convertibles en circulation de Montedison, soit 1 870 740 titres, et de 3,8 % en actions d'épargne non convertibles, soit 28 710 000 titres. Ces opérations s'inscrivent dans le plan de restructuration du groupe Ferruzzi-Montedison, qui avait frôlé la faillite, et qui est aujourd'hui dans les mains de ses créanciers.

COOPÉRATION

NEC envisage de fournir des ordinateurs personnels à Dell. – NEC pourrait fournir des ordinateurs personnels au groupe informatique américain Dell Computer, que la firme texane vendrait sous sa propre marque au Japon, a déclaré vendredi 7 janvier un porte-parole du constructeur informatique japonais. NEC est en discussion avec Dell sur les détails et le calendrier d'un éventuel accord. La firme américaine est intéressée par certains modèles de la gamme PC 98 de NEC (non compatible IBM), notamment des portables et notebooks. La livraison de ces ordinateurs à Dell constituerait une première pour NEC, qui n'a jamais vendu cette gamme à un autre constructeur pour qu'il la revende sous sa marque. Selon le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*, NEC devrait livrer entre 30 000 et 40 000 ordinateurs la première année à des prix compris entre 200 000 et 300 000 yens (1 780 et 2 670 dollars).

BSN crée une nouvelle joint-venture en Chine. – Le groupe agroalimentaire BSN va créer une nouvelle joint-venture en Chine, dans le domaine des produits laitiers, a annoncé le groupe mercredi 5 janvier. Danone et Shangaï Dairy Corporation, qui produisent des yoghourts à Shanghaï depuis octobre 1992, ont décidé en effet de créer une nouvelle joint-venture qui conditionnera et commercialisera du lait frais afin de satisfaire les attentes des consommateurs de cette région, précise le communiqué.

RÉSULTATS

AIRBUS INDUSTRIE a enregistré un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de dollars en 1993. – Le chiffre d'affaires du consortium européen Airbus Industrie a progressé de 9,2 % en 1993 comparé à l'année précédente pour s'établir à 8,3 milliards de dollars (soit près de 49 milliards de francs). Ce montant correspond à la livraison de 138 appareils en 1993 (*le Monde* du 5 janvier). Cette progression s'explique par la livraison de gros porteurs (A-330, A-340). En revanche, le consortium n'a enregistré que 38 commandes contre 69 annulations l'an passé.

ILE-DE-FRANCE PHARMACEUTIQUE : une progression dopée par la grippe. – Le deuxième répartiteur pharmaceutique français, Ile-de-France Pharmaceutique (IFP), estime avoir enregistré en 1993 une progression de 8 % de ses ventes, à 11,2 milliards de francs, et de 20 % de nos bénéfice net, à 110 millions de francs. Dans une lettre adressée à ses actionnaires, le groupe, qui alimente les pharmacies en médicaments, explique que *« le résultat consolidé, dopé par l'épidémie grippale, devrait accuser une augmentation d'environ 20 %, sensiblement supérieure à* [ses] *dernières prévisions »* (100 millions de francs). Pour 1994, l'IFP estime que *« les réflexions stratégiques qui se dessinent chez certains fabricants et l'évidente recherche par* [son] *principal concurrent franco-allemand (OCP-Gehe) d'une rentabilité accrue »* modifieront la donne pour la profession. L'IFP limite l'évolution de l'activité à 2 %, compte tenu des mesures de maîtrise des dépenses de santé prévues en France. *« Dans ces conditions, le groupe escompte pour 1994 un bénéfice très voisin de celui attendu pour 1993. »*

BOURSE

LANDANGER-CAMUS sur le second marché. – Le groupe Landanger-Camus sera introduit en Bourse sur le second marché dans le courant du mois de mars. Le public pourra acquérir environ 10 % du capital de cette société haut-marnaise, qui restera contrôlée par un holding familial. Employant 500 personnes, dont près de 300 à Chaumont, Landanger-Camus a fondé sa renommée sur l'instrumentation chirurgicale avant de devenir l'un des leaders français des prothèses et des implants orthopédiques. Aujourd'hui, le groupe est également présent dans les domaines des biomatériaux et de l'endoscopie. En 1993, Landanger-Camus a réalisé 337 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 25 % à l'exportation, et 19 millions de francs de bénéfice net. – *(Corresp.)*

ACQUISITIONS

HEWLETT-PACKARD achète 15 % de l'entreprise commune Taligent (IBM-Apple). – La firme informatique américaine Hewlett-Packard a annoncé, jeudi 6 janvier, qu'elle allait prendre une participation de 15 % dans Taligent, une entreprise commune créée en 1992 par IBM et Apple. Les conditions financières de cette transaction n'ont pas été rendues publiques. IBM et Apple garderont tous deux 42,5 % du capital de Taligent. Taligent vise à créer des programmes d'exploitation unifiés capables de concurrencer les logiciels de Microsoft.

GLAVERBEL (groupe verrier belge) rachète Vertal. – Le groupe verrier belge Glaverbel a racheté la totalité des actions de la société française Rugby Holdings SA, propriétaire de Vertal (verre trempé et vitrages isolants), a indiqué Glaverbel, mercredi 5 janvier. Glaverbel acquiert les titres de Rugby Holdings SA auprès de la société anglaise Rugby Group. Vertal a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 184 millions de francs et emploie 340 personnes. Glaverbel, troisième producteur de verre plat en Europe occidentale et le deuxième en Amérique du Nord (AFG Industries), emploie 13 900 personnes. Son chiffre d'affaires en 1992 a atteint 33,1 milliards de francs belges (4,6 milliards de francs).

PENTLAND acquiert 90 % du capital de la société de vêtements de sports Ellesse. – Le groupe britannique d'équipements sportifs Pentland a annoncé, mardi 4 janvier, avoir acquis pour 50,6 milliards de lires (177 millions de francs) 90 % du capital de la société italienne de vêtements de sport (tennis et ski) Ellesse. Le fondateur d'Ellesse, Leonardo Servadio, garde 10 % du capital et a été nommé président de la nouvelle société, Ellesse International Spa, qui reste basée à Pérouse. Ellesse a réalisé des bénéfices avant impôts de 4,1 milliards de lires en 1992. Depuis 1981, Pentland distribuait ses vêtements en Grande-Bretagne.

TRANSFERT

ATOMIC arrête sa production de skis en France. – Le fabricant de skis autrichien Atomic a décidé d'arrêter, à une date non précisée, la production en France de sa filiale Dynamic pour la transférer dans ses usines de Wagrain et Altenmarkt, en Autriche. Les deux tiers des cent cinquante salariés de Dynamic à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère) perdront leur emploi, a annoncé, mercredi 5 janvier, le directeur d'Atomic, Fritz Schrempf, jugeant *« les pertes de Dynamic trop élevées »* bien que la société occupe la troisième place du marché français (210 000 paires de skis vendus durant la saison 1992/1993). Deuxième fabricant de skis au monde, Atomic maintiendra en Isère un laboratoire de recherche et un service de distribution. Son chiffre d'affaireS s'élève à environ 1,8 milliard de schillings (500 millions de francs).

CESSION

Pinault Distribution cède une de ses filiales régionales. – Pinault Distribution, filiale du groupe Pinault-Printemps, a cédé 100 % du capital de Pinault Savoies à son concurrent régional SAMSE. Pinault Savoies a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 100 millions de francs à travers neuf points de vente. Cette acquisition va permettre au groupe SAMSE, qui est coté à la Bourse de Lyon, de se renforcer dans la région Rhône-Alpes, où il compte déjà une quarantaine de dépôts. Pinault-Printemps explique dans un communiqué qu'il entend recentrer Pinault Distribution sur les régions où elle est la plus forte.

CRISE

BRITISH STEEL ferme une usine de tubes : 330 emplois supprimés. – Le groupe sidérurgique britannique British Steel a annoncé, mercredi 5 janvier, la fermeture de son usine de tubes de Bromford, près de Birmingham (centre de l'Angleterre), qui entraînera la suppression de 330 emplois. Cette fermeture, liée à la baisse de la demande de tubes de la part des secteurs de l'énergie et de la transformation, ne devrait pas avoir de conséquences sur les résultats financiers, affirme le groupe, qui n'exclut pas des licenciements. Grâce notamment à la reprise économique britannique et à une hausse de ses prix, le groupe sidérurgique est sorti du rouge au premier semestre, réalisant un bénéfice imposable de 27 millions de livres (335 millions de francs) pour les six mois terminés en septembre contre une perte de 51 millions (445 millions de francs) un an plus tôt.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 janvier = Prudente

Après quelques minutes d'hésitation, la Bourse de Paris s'orientait à la hausse lundi matin dans un marché actif en raison notamment des abondantes liquidités disponibles sur le marché. En repli de 0,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait rapidement 0,35 % à 2 316,68 points, soit un nouveau record pour cet indice qui vendredi avait dépassé pour la première fois en fin de séance, le niveau des 2 300 points. Toutefois, en début d'après midi, les investisseurs redevenaient hésitants. L'indice CAC 40 revenait à + 0 06 %. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel était néanmoins soutenu, atteignant 1,3 milliard de francs.

La hausse de la Bourse repose depuis quelques semaines essentiellement sur l'afflux de liquidités. En effet, en décembre, les transferts de sicav monétaires vers le marché des actions via le plan d'épargne en actions ont été importants.

Ces liquidités cherchent donc un emploi alors que les opérateurs continuent à anticiper une sensible décrue des taux d'intérêt en France et en Allemagne. Les cinq sages, groupe d'experts chargé de conseiller le gouvernement allemand, estiment qu'il n'y a aucun signe de reprise en Allemagne et s'attendent à une stagnation en 1994.

En France, l'indice des prix en décembre a baissé de 0,1 % en décembre selon les premières estimations de l'INSEE, un signe que la consommation était encore faible avant les fêtes de fin d'année, déclarent les opérateurs.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000: 31 décembre 1990

	31-12-93	7-1-94
Indice général-SBF 120	1 580,83	1 607,43
Indice général-SBF 250	1 511,73	1 538,72
Valeurs industrielles	1 625,04	1 667,85
Energie	1 800,01	1 827,42
Produits de base	1 493,78	1 493,09
Construction	1 685,17	1 782,72
Biens d'équipement	1 641,09	1 698,29
Automobile	2 053,35	2 183,48
Autres biens consom.	1 912,23	1 918,77
Industrie agro-alim.	1 373,74	1 407,17
Services	1 447,79	1 482,06
Distribution	2 007,63	1 987,98
Autres services	1 203,06	1 230,81
Sociétés financières	1 362,79	1 375,72
Immobilier	1 022,21	1 048,29
Services financiers	1 525,77	1 524,47
Sociétés invest.	1 206,65	-

TOKYO, 10 janvier, ↑ Bon départ

La bourse de Tokyo a terminé en hausse, lundi 10 janvier, soutenue par des achats d'investisseurs étrangers, l'indice Nikkei gagnant 319,43 points à la clôture, soit 1,8 %, à 18 443,44 pts. Le Topix a également progressé de 20,27 points, pour terminer la séance à 1 501,29 points. Le volume des transactions s'est accru à environ 470 millions de titres, contre 322,9 millions lors de la dernière séance.

Les investisseurs étrangers, qui étaient revenus au cours des séances précédentes sur la place japonaise, ont continué à soutenir les cours, espérant de nouvelles hausses à venir, selon des courtiers. Selon les analystes, ces mêmes investisseurs ont reporté leur intérêt sur la bourse de Tokyo, en raison des prises de bénéfices qui ont affecté les autres places asiatiques.

VALEURS	Cours du 7 janvier	Cours du 10 janvier
Bridgestone	1 350	1 380
Canon	1 580	1 580
Fuji Bank	1 980	2 010
Honda Motors	1 590	1 610
Matsushita Electric	1 550	1 560
Mitsubishi Heavy	635	668
Sony Corp.	5 750	5 890
Toyota Motors	1 850	1 840

La Corée du Sud s'ouvre partiellement aux investisseurs étrangers

La Corée du Sud va ouvrir partiellement cette année son marché obligataire aux investissements étrangers directs dans le cadre de son programme de libéralisation financière, ont indiqué, lundi 3 janvier, des responsables du ministère des finances. Le gouvernement autorisera, vraisemblablement au cours du second semestre, les investisseurs étrangers à acheter des obligations convertibles de petites et moyennes entreprises et quelques obligations gouvernementales cotées en won sud-coréen. « Cette ouverture sera limitée dans la mesure où les obligations convertibles accessibles aux étrangers s'élèveront à environ 50 millions de dollars et les obligations gouvernementales à 50 millions également », a indiqué un responsable.

Les sociétés sud-coréennes ont été autorisées depuis plusieurs années à émettre des obligations convertibles cotées en devises étrangères sur des marchés étrangers. La nouvelle mesure permettra aux étrangers d'acheter des obligations sur place. Les obligations convertibles du marché intérieur auront un intérêt annuel de 5 à 6 %. Les obligations gouvernementales auront un intérêt de 4 à 5 %, comparable à celui du marché international. Les étrangers montrent de plus en plus d'intérêt pour les obligations convertibles des sociétés sud-coréennes devant la hausse du prix des actions, a ajouté ce responsable.

Le programme de libéralisation financière devrait également permettre à terme aux grandes sociétés étrangères d'investir en obligations convertibles et aux petites et moyennes entreprises d'investir en obligations à long terme. L'accès des étrangers au marché obligataire demeurera toutefois limité jusqu'à ce que le taux d'intérêt des obligations des firmes, actuellement autour de 12 %, redescende au taux internationhal de 4 à 5 %, selon les mêmes sources.

CHANGES

Dollar : 5,8941 F =

Lundi 10 janvier, le deutschemark se redressait à 3,4072 francs sur le marché des changes de Paris, contre 3,4029 francs vendredi en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar montait à 5,8941 francs contre 5,8910 francs, vendredi soir.

FRANCFORT	7 janv.	10 janv.
Dollar (en DM)	1,7270	1,7293
TOKYO	**7 janv.**	**10 janv.**
Dollar (en yens)	112,48	111,73

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 janv.)	6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (7 janv.)	3 %

BOURSES

PARIS

	6 janv.	7 janv.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 275,06	2 307,55
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 585,80	1 607,43
Indice SBF 250	1 518,60	1 538,72

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	6 janv.	7 janv.
Industrielles	3 802,88	3 820,77

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	6 janv.	7 janv.
100 valeurs	3 403	3 446
30 valeurs	2 580,70	2 617,60

FRANCFORT

	6 janv.	7 janv.
Dax	2 220,22	2 211,64

TOKYO

	7 janv.	10 janv.
Nikkei Dow Jones	18 124,01	18 443,44
Indice général	1 481,02	1 501,29

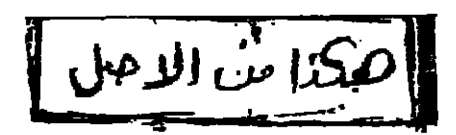
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8905	5,8925	5,9342	5,9382
Yen (100)	5,2659	5,2701	5,3187	5,3250
Ecu	6,5985	6,6038	6,5961	6,6048
Deutschemark	3,4105	3,4128	3,4132	3,4164
Franc suisse	4,0139	4,0167	4,0357	4,0407
Lire italienne (1000)	3,4670	3,4703	3,4468	3,4521
Livre sterling	8,7827	8,7917	8,8004	8,8137
Peseta (100)	4,0764	4,0841	4,0488	4,0593

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2	2 1/8	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4	4 1/8	3 13/16	3 15/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 1/4	8 1/2	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	9 5/16	9 11/16	8 13/16	9	8 7/16	8 5/8
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,43 % (2317,36)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+0,17	EDF-GDF 3%	5798	5790	—
+0,36	B.N.P. (T.P)	1081	1085	+0,46
+3,28	Cr.Lyonnais(T.P.)	1055	1070	+1,42
+5,88	Renault (T.P.)	2474	2509	+1,41
+0,77	Rhone Poulenc(T.P)	2588	2590	+0,08
+2,42	Saint Gobain(T.P.)	1200	1225	+2,08
—	Thomson S.A (T.P)	1180	—	—
+11,63	Accor 1	640	662	+3,44
+0,45	Air Liquide 1	869	878	+1,04
+4,98	Alcatel Alsthom 1	876	884	+0,91
+1,47	Alcatel Cable 1	759	759	—
+9,22	Alspi 1	430	438	+1,86
-4,62	AGF(Ass.gle.Fce) 1	684	680	-0,58
+0,62	Axa 1	1600	1610	+0,63
—	Bail Equipement 1	51,70	—	—
+2,60	Bail Invest. 1	1170	1180	+0,85
+3,58	Bancaire (Cie) 1	596	606	+1,68
+6,97	Banque Colbert C2#	151	151,90	+0,60
+2,36	Bazar Hot. Ville 2	688	692	+0,58
+2,30	Berger (M) 2	1315	1330	+1,14
+3,32	Bertrand Faure 2	512	528	+3,13
+3,03	BIC 1	1325	1360	+2,64
+7,58	BIS 1	265	262,50	-0,94
+0,18	BNP 1	288,10	287,60	-0,18
+8,87	Bollore Techno.1	384,10	386,50	+0,62
-1,45	Bongrain 1	3120	3115	-0,16
+10,61	Bon Marche (Au) 1	750	758	+1,07
+7,71	Bouygues 1	738	740	+0,27
+3,52	BSN 1	956	968	+1,26
+1,70	Canal + 1	1114	1135	+1,89
+9,26	Cap Gemini Sogeti1	190	191	+0,53
-1,21	Carnaudmetalbox 1	194	195,50	+0,77
-2,60	Carrefour 1	4228	4192	-0,85
+1,52	Casino Guichard 1	197,80	200	+1,21
-0,41	Casino Guich.ADP 1	143,50	144,90	+0,98
+4,08	Castorama Dl (Li)1	895	918	+2,57
+10	Caumartin Part(M)2	399,50	429	+7,38
-2,64	C.C.F. 1	294,60	295	+0,14
-2,70	CCMC-Manegia(Ly) 2	71,85	72	+0,21
-3	Cegid (Ly) 1	490	485	-1,02
+3,38	Centrest (Ny) 2	29,60	30,50	+3,04
-1,11	CEP Communication1	440	445	+1,14
+9,08	Cerus Europ.Reun 1	137,50	137,10	-0,29
+1,06	Cetelem 1	1435	1420	-1,05
-0,23	CGIP 1	1248	1265	+1,36
+0,98	Chargeurs 1	1363	1374	+0,81
+11,24	Christian Dior 1	383	379	-1,04
+3,38	Cinema Fr.Priv.B2	346	350,50	+1,30
+4,14	Clarins 1	573	578	+0,87
+5,39	Club Mediterranee1	368,90	371	+0,57
+12,83	Colas 1	1292	1275	-1,32
—	CGP (Papiers)(Ly)2	744	780	+4,84
—	Comptoir Entrep. 1	279	—	—
-2,37	Comptoir Moder. 1	1710	1728	+1,05
+1,87	CPR Paris.Reesc. 1	530	542	+2,26
+8,74	Credit.F.France 1	1250	1251	+0,08
-2	Credit Local Fce 1	479,50	480	+0,10
+1,43	Credit Lyonn.CIP 1	780	776	-0,51
+2,14	Credit National 1	712	715	+0,42
+10,79	CSEE 1	627	626	-0,16

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+2,53	Damart 1	5650	5670	+0,35
+4,32	Dassault-Aviation1	530	506	-4,53
+0,68	Dassault Electro 1	441,50	442	+0,11
+4,27	De Dietrich 1	2300	2365	+2,58
+2,46	Degremont 1	585	582	-0,51
+4,34	Dev.R.N-P De Cal 2	35	36	+2,86
+2,64	Dev.R.Sud-Est.Ly2	70	68	-2,86
-0,21	DMC (Dollfus Mi)1	387	376	-2,84
-2,47	Docks France 1	706	708	+0,28
+12,41	Dynaction 1	123,40	129,50	+4,94
+1,40	Eaux (Gle Des) 1	2945	2964	+0,65
+15,06	EBF (Epeda B.) 1	852	886	+3,99
+0,56	Ecco 1	689	682	-1,02
+14,28	Eiffage(ex Foug.)1	1490	1490	—
+2,23	Elf Aquitaine 1	431,30	426	-1,23
+4,02	Elf Sanofi 1	1045	1060	+1,44
+2,58	Erap-Elf CPar 1	389,50	383	-1,69
+7,48	Eridania Beghin 1	965	976	+1,14
+2,25	Essilor Intl 1	730	727	-0,41
+0,80	Essilor Intl ADP 1	502	500	-0,40
+3,49	Esso 1	1087	1097	+0,92
+1,97	Eurafrance 1	2337	2344	+0,30
+11,51	Euro Disney 1	33,65	33,90	+0,74
+13,18	Euro RSCG W.W 1	655	656	+0,15
+4,10	Europe 1-1	1790	1775	-0,84
+4,47	Eurotunnel 1	56,25	54,85	-2,49
+0,44	Filipacchi Medias1	925	906	-2,05
+6,25	Finextel 1	172	170	-1,16
+1,05	Fives-Lille 1	575	575	—
+8,98	Fromageries Bel 1	5280	5400	+2,27
+8,93	Galeries Lafayet.1	2240	2235	-0,22
+1,11	GAN 1	547	545	-0,37
+15,74	Gascogne (B) 1	532	544	+2,26
-0,09	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2100	2100	—
+3,89	Geophysique 1	577	590	+2,25
+4,46	Groupe Andre S.A 1	699	725	+3,72
-0,93	Groupe De La Cite1	853	850	-0,35
+12	GTM-Entrepose 1	556	560	+0,72
+1,30	Guyenne Gascogne 1	1945	1941	-0,21
+1,55	Havas 1	449	451,90	+0,65
+8,98	IDIA 1	252,50	256	+1,39
+11,23	Imetal 1	620	614	-0,97
-0,53	Immob.Phenix 1	110,90	111,10	+0,18
+17,39	Ingenico 1	146	162	+10,96
+0,91	Ins.Merieux Int. 1	2189	2200	+0,50
+3,40	Interbail 1	517	517	—
+15,65	Intertechnique 1	582	577	-0,85
+16,04	Jean Lefebvre 1	1399	1438	+2,86
+3,01	Klepierre 1	780	785	+0,64
+14,34	Labinal 1	840	845	+0,60
+0,99	Lafarge Coppee 1	470	470,80	+0,17
+0,53	Lagardere (MMB) C1	149	149,80	+0,54
+6,56	Lapeyre C1	360	357	-0,83
+1,37	Lebon 2	297,50	295	-0,84
+0,17	Legrand 1	5690	5730	+0,70
+7,56	Legrand ADP 1	4450	4410	-0,90
+7,79	Legris indust. 1	234	235	+0,43

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+1,99	Locindus 1	1085	1076	-0,83
+0,66	LVMH Moet Vuitton1	3940	3984	+1,12
+1,37	Lyon.Eaux-Dumez 1	570	585	+2,26
+2,87	Marine Wendel 1	428	430	+0,47
-0,06	Matra-Hachette 1	160,10	159,70	-0,25
+5,63	Metaleurop 1	77,40	75	-3,10
+7,89	Metrologie Intl 1	16	16,40	+2,50
+6,06	Michelin 1	226,10	224,20	-0,84
+16,17	Moulinex 1	115	118,50	+3,04
+0,27	Navigation Mixte 1	1175	1165	-0,85
+2,39	Nord-Est 1	169,90	171	+0,65
+28,47	Nordon (Ny) 1	674	645	-4,30
—	Olipar 1	29,95	30	+0,17
+3,08	Oreal 1	1327	1345	+1,36
+2,84	Paribas 1	507	510	+0,59
+5,55	Pechiney CIP 1	410,50	408,50	-0,49
+4,28	Pechiney Intl 1	210	214	+1,90
+0,25	Pernod-Ricard 1	434	433	-0,23
+3,55	Peugeot 1	817	816	-0,12
-4,58	Pinault-Printemps1	970	958	-1,24
+11,88	Plastic-Omn.(Ly) 1	834	828	-0,72
+11,14	Poliet	459	497,90	+3,98
+3,22	Primagaz 1	1032	1057	+2,42
+2,24	Promodes 1	1101	1138	+3,36
+28,33	Radiotechnique 1	449	462	+2,90
+5,68	Redoute(S.A.La)1	1070	1078	+0,75
+1,27	Remy Cointreau 1	237,30	239	+0,72
+11,21	Rexel 1	740	734	-0,81
-0,87	Rhone Poulenc A 1	147,50	147,50	—
+34,82	Rochette (La) 1	40,10	42,20	+5,24
-2,80	Roussel Uclaf 1	712	710	-0,28
+4,39	Rue Imperiale(Ly)1	4200	4300	+2,38
+2,82	Sade (Ny) 1	160	160	—
+6	Sagem 1	3030	3074	+1,45
+5,61	Saint-Gobain 1	619	621	+0,32
+8,21	Saint-Louis 1	1840	1857	+1,04
+24,21	Salomon (Ly) 1	2340	2447	+4,57
+1,56	Salvepar (Ny) 2	512	518	+1,17
+11,53	Sat 2	2900	2900	—
+3,87	Saupiquet (Ns) 1	1190	1205	+1,26
+6,23	Schneider 1	457,90	458,50	+0,13
+1,52	SCOA 1	9,80	10	+2,04
-0,80	SCOR S.A 1	600	615	+2,50
+1,72	S.E.B.1	526	530	+0,76
+3,30	Sefimeg 1	567	562	-0,88
+7,89	Selectibanque 1	210	216	+2,86
+19,41	SFIM 2	1250	1230	-1,60
+3,64	SGE 1	300,10	290,20	-3,30
+2,82	Simco 1	832	825	-1,11
+1,07	S.I.T.A 1	849	850	+0,12
+16,22	Skis Rossignol 1	2270	2300	+1,32
+4,52	Sligos 1	568	577	+1,58
+0,91	Societe Gale A 1	773	773	—
—	Sodacco (B) 2	34,50	—	—
-4,38	Sodero (Ns) 2	54,50	54,50	—
+4,85	Sodexho 1	1143	1145	+0,17
+2,78	Sogenal (Ny) 2	167	170	+1,80

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+5,47	Sommer-Allibert 1	2180	2140	-1,83
+0,56	Sophia 1	530	535	+0,94
-2,18	Sovac 1	1945	1921	-1,23
+17,05	Spie Batignolles 1	505	508	+0,59
+11,13	Strafor Facom 1	637	639	+0,31
-2,80	Suez 1	348,90	347,60	-0,37
-6,22	Synthelabo 1	215	220	+2,33
+5	Thomson-CSF 1	192,30	191	-0,68
+0,71	Total 1	325	325	—
-0,59	UAP 1	662	663	+0,15
+8,94	UFB Locabail 1	455	462	+1,54
-0,41	UGC DA(ex Robur)(M)	240,50	241	+0,21
+2,44	UIC 1	540	545	+0,93
+2,03	UIF 1	700	702	+0,29
+1,64	UIS 2	1000	986	-1,40
+2,81	Unibail 1	610	621	+1,80
+9,29	Valeo 1	1416	1411	-0,35
+15,10	Vallourec 1	280	282	+0,71
-0,48	Via Banque 1	427	426	-0,23
+8,39	Worms & Cie 1	353	349,50	-0,99
+11,63	Zodiac 1	2350	2390	+1,70
+12,82	Elf Gabon 1	1097	1118	+1,91
+2,95	American Barrick 1	178	174,10	-2,19
-8,53	American Express 1	175,80	174,70	-0,63
+5,12	A.T.T. 1	323,90	325,90	+0,62
+2,16	Anglo American 1	308,50	306,70	-0,58
+5,42	Amgold 1	580	564	-2,76
-1,47	Banco Santander 1	263,40	268	+1,75
-0,06	B.A.S.F. 1	956	1015	+6,17
-3,35	Bayer 1	1215	1209	-0,49
-8,86	Blenheim Group 1	28,10	28,65	+1,96
+7,24	Buffelsfontein 1	75,20	74	-1,60
-0,39	Chase Manhattan 1	199,90	201,20	+0,65
+2,14	Daimler Benz 1	2800	2911	+3,96
+4,70	De Beers 1	148	147	-0,68
-2,08	Deutsche Bank 1	2911	2941	+1,03
-2,72	Dresdner Bank 1	1530	1535	+0,33
+1,22	Driefontein 1	80,50	78,45	-2,55
+8,66	Du Pont Nemours 1	308,20	304	-1,36
+0,78	Eastman Kodak 1	349	333,60	-3,58
+4,30	East Rand 1	9,90	9,70	-2,02
+5,75	Echo Bay Mines 1	84	80,90	-3,69
+13,14	Electrolux 1	215,20	222,90	+3,58
+8,07	Ericsson 1	251	262	+4,38
+1,39	Exxon Corp. 1	381,80	377,40	-1,15
+0,91	Ford Motor 1	381	383,20	+0,58
+5,22	Freegold 1	106,70	104,70	-1,87
+7,46	Gencor Limited 1	13,20	12,95	-1,89
-1,12	General Electric 1	821	818	-0,40
+3,96	General Motors 1	340	343,10	+0,91
+3,99	Generale Belgique1	449	442,10	-1,54
+2,40	Grd Metropolitan 1	42,05	42,50	+1,07
+2,12	Guinness Plc 1	42,75	43,20	+1,05
+1,87	Hanson Plc 1	24,45	24,50	+0,20
+15,20	Harmony Gold 1	36,25	36	-0,69
+4,92	Hewlett-Packard 1	485	490	+1,03
+2,57	Hitachi 1	43,75	43,85	+0,23

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-1,61	Hoechst 1	1001	1033	+3,20
+3,37	I.B.M 1	343,40	346,40	-0,57
-0,14	I.C.I 1	69	69	—
-2,19	I.T.T. 1	535	534	-0,19
+5,63	Ito Yokado 1	276,20	281	+1,74
+4,62	Matsushita 1	81	81,50	+0,62
-0,35	Mc Donald's 1	331,90	335,80	+1,18
+6,58	Merck and Co 1	217	218,50	+0,69
+0,15	Minnesota Mining 1	632	635	+0,47
-1,75	Mitsubishi Corp. 1	59	55	—
+1,51	Mobil Corporat. 1	469,30	469	-0,06
-0,94	Morgan J.P. 1	407	407,10	+0,02
+5,67	Nestle SA Nom.1	5320	5400	+1,50
-1,59	Nippon MeatPacker1	81,10	80,20	-1,11
+11,92	Norsk Hydro 1	182,50	183	+0,27
+3,11	Orsi 1	267,50	265	-0,93
+1,31	Petrofina 1	1625	1621	-0,25
+4,66	Philip Morris 1 ■	345,60	345,50	-0,03
+9,58	Philips N.V 1	134	131,10	-2,16
+5,08	Placer Dome Inc 1	157,50	152,90	-2,92
-1	Procter Gamble 1	335	336,60	+0,48
+7,50	Quilmes 1	250	258	+3,20
+2,05	Randfontein 1	70	67,15	-4,07
-5,52	Rhone Poul.Rorer 1	204,20	205	+0,39
+2,24	Royal Dutch 1	641	637	-0,62
+5,71	R T Z 1	73,10	74	+1,23
+11,01	Saatchi & Saatchi1	13	13,10	+0,77
+8,05	Sega Enterprises 1	478	483	+1,05
+9,02	Saint-Helena 1	66	64	-3,03
+2,85	Schlumberger 1	359,20	360	+0,22
+8,95	Shell Transport 1	70,50	66,90	-5,11
-1	Siemens 1	2561	2668	+4,27
+7,81	Sony Corporation 1	306,80	309	+0,72
+4,59	Sumitomo Bank 1	103,70	105	+1,25
+3,20	T.D.K 1	209	206,30	-1,29
+7,54	Telefonica 1	78,95	79,85	+1,14
+4,43	Toshiba 1	37,70	37,70	—
+1,46	Unilever 1	690	691	+0,14
+2,71	Unit.Technologie 1	365	370,90	+1,62
+11,72	Vaal Reefs 1	640	648	+1,25
+4,82	Volkswagen A.G 1	1505	1542	+2,46
+11,73	Volvo (act.B) 1	399	419	+5,01
+0,29	Western Deep 1	280	274,80	-1,88
—	Xerox Corp. 1	534	—	—
+4,68	Yamanouchi 1	108	112,20	+3,89
+10,11	Zambia Copper 1	4,93	4,90	-0,61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	121,15	1,662
CEPME 8,5% 88 CB	109,86	4,485
CEPME 9% 89 CA#	118	3,551
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,956
CFD 9,8%86-97%CB	125,35	9,009
CFD.exCCCB,8%92CB	120,90	7,800
CFF 10% 88-98CA#	118,85	2,192
CFF 9% 88-97 CA#	112,24	2,441
CFF 10,25% 90 CA#	125,78	8,453
CLF 8,9% 88 CA#	117,72	5,535
CLF 9%88-93/98 CA#	113,02	8,458
CNA 9% 4/92 CB	124	8,189
CRH 8,6% 92-93 CB	117,50	4,595
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,76	7,242
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,77	7,752
EDF 8,6% 92 CA#	120,15	6,509
Emp.Etat 10,8%79	—	3,787
Em.Etat10,25%86 CA	110,10	8,545
Emp.Etat 6%7/93-97	102,89	2,926
Finansder 9%91CB#	125,80	1,110
Finansd.8,6%92 #CB	117,40	8,199
Floral9,75% 90 CA#	128,50	4,541
OAT 9,90%12/97 CA#	119,81	0,759
OAT TMB 01/99 CA	99,27	8,057
OAT 10% 5/00 CA#	124,10	6,247
OAT 01 TME CA	100,60	5,904
OAT 8,5%11/02 CA #	119,73	1,071
OAT 8,50% 19 CA #	128,03	1,793
OAT.8,50%92-23 CA#	129,15	8,055
PTT 11,2% 85 CB#	109,65	1,278
SNCF 8,8% 87-93CA	114,35	8,245
Lyon.Eaux 6,5%90CV	985	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	435	450
Bains C.Monaco 2	1010	1005
B.Hypoth.Europ	128	117
B.N.P Intercont.2	470	465
Bidermann Intl	261	—
B T P (la cie) 2	30,20	30,10
Cambodge	960	1000
Carbone Lorraine 2	580	575
Case Poclain 2	2,55	—
CBC 1	415	430
Centenaire Blanzy	370	368,90
Ceragen Holding	25	—
Champex (Ny)	8,10	8,25
CIC Un.Euro.CIP 1	400	405
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	435	439
Concorde-Ass Risq2	1085	1050
Constr.Met.Prov.	11,50	12,05
Credit Gen.Ind.	84,90	—
Darblay	630	—
Didot Bottin	521	526

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2268	2300
Ecia 1	922	835
Ent.Mag. Paris	4800	—
Eridania Beghin CI	860	—
Fidei(ndmnofica)2	347	353,80
Finalens	388,80	390
F.I.P.P.	245	245
FNAC 2	2350	2350
Foncière (Cie)	684	650
Foncina	480	480
France I.A.R.D	425	435
France S.A 1	2100	2119
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	874	869
Genefim	365	374
Gevelot	545	550
G.F.C. 1	540	521
G.T.I (Transport)	342	345
Immobail 2	527	528
Immobanque 2	1020	1000
Im.Marseillaise 2	7500	—
Invest.(Sté Cle.)	1980	—
Lille Bonnieres	1421	1421
Locafinanciere	480	480
Louvre 1	238	240
Lucia	135	135
Machines Bull 2	22,80	24
Mag.Uniprix	180	185
Metal Deploye	256	256
Mors 2	36	38,90
Navigation (Nle)	135,10	138
Optorg 2	411	411
Oreal (CI)	1022	—
Origny-Desvroise	970	975
Monoprix	1408	1408
Paluel-Marmont	398	—
Parfinance	217	218
Paris Orleans	238,10	—
Piper Heidsieck	782	—
Porcher	284	277,10
Promodes (CI)	950	958
Publicis 2	1120	1123
Rochefortaise Com.	155	151
Rosario 2	190	190
Rougier	370,20	371
S.A.F.A.A. ●	242	—
S.A.F.I.C Alcan	176,40	185
Saga	600	595
Salins du Midi 2	538	540
Savoisienne M.	182	—
Sfic 2	887	890
S.I.P.H.	81,30	—
Sofal	460	—
Sofio	247,10	—
Sofitam	70,40	—
Sofragi	3750	3750
Soudure Autogene	781	795
Sovabail	498	—
Taittinger I	2530	2510
Tour Eiffel	280	—
Ufiner Colrath	1814	1805
Vicat 2	515	—
Virux	103,10	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	587	—	Kubota Corp.	28	28,10
Akzo NV	538	—	Noranda Mines	115,40	112
Alcan Aluminium	131	—	Olivetti Priv.	5	5,10
American Brands	194	—	Pfizer Inc.	400,80	—
Arbed	357	[illegible]	Ricoh Cy	36,90	—
Asturienne Mines	110,10	110,10	Rolinco	388	393,50
Banco Pop. Espanol	839	845	Rodamco N.V.	209	198,10
Banque Regl.Inter.	39600	39650	Rolinco	387	398,50
Chrysler Corp.	325	331	Saipem SPA	8	—
C.I.R SPA	4,15	—	Sears Group Plc	30	30
Commerzbank AG	1246	—	SKF Aktiebolaget	94	98
Dow Chemical Co.1	350,20	348	Tenneco Inc	312,10	—
Fiat Ord.	15	15	Toray Ind.	31	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	607	600	West Rand Cons.	6,05	6,05
Gevaert	1295	—			
Glaxo Holdings Plc	81,40	—			
Goodyear T.& R.Cy	267	259			
Honeywell Inc.	191	—			
Johannesburg Cons.	120	118,50			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Molex	153,20	—
Benedictine	4250	—	Off.Com.Pharm. *	950	—
Blanzy-Ouest*	850	—	Partic.Percier *	192,50	—
Brasseries Maroc	390	—	Rorento	303,20	—
Calciphos*	72	—	St-Dominique(Fin)	154	—
Canadien Pacifique	108,20	—	St Gobain Emball.*	1821	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	Schlumberger Ind.*	410	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	496,50	—	SEPR *	1093	—
Cie Industrielle*	8000	—	SPR "B" nom.	252	—
Coparex Intac.*	552	—	Stami	655	—
Cr.Universel (Cie)	240	—	Testut-Acquitas	100	—
CEAC.*	75,85	—	Waterman *	1160	—
Grace and Co	240	—			
Groupe Victoire	1490	—			
Table France*	283,60	—			
Konink. Pakhoed	75,10	—			
Lecteurs Monde+ *	180	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	227	237
Boiron (Ly) 2 #	592	606	Idianova	82	—
Boisset (Ly)	267	275	Immob.Hotel. 2 #	1165	1252
CRCAM Paris IDF 1	1239	1249	Int. Computer	157,90	158,50
Calberson	420	430	IPBM	59,50	60,50
Cardif SA 1	1340	1340	M.S.C Schlum.Ny	1030	1070
CEGEP #	159,60	157	Saribe	337	410
CFPI	186	—	Sopra	274	286
C.N.I.M 1	1295	1300	TFI-1	525	530
Codetour	313,90	314	Thermador Hold(Ly)	570	580
Creeks	181	175	Unilog	290	—
Dauphin OTA	300	300	Viel et Compagnie#	235	—
Devanlay 2	1280	1310	Vilmorin et Cie#2	425	431
Lebor.Dolisos	145	145			
Editions Belfond	100	—			
Europ Propulsion 2	312	331,10			
Finabail	178,50	177,80			
Finacor	230	230,10			
G.L.M. S.A	1130	1130			
Gravograph	194	199			
Guintoli ●	910	—			

Sicav (sélection) 7 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actilion	280,70	273,19
Actimonétaire C	32876,45	32876,45
Actimonétaire D	31152,10	31152,10
Améri-gan	9331,20	8972,31
Amplitude	888,72	841,48
Antigone trésor	749278	749278
Arbitr. Court Terme	8311,69	8311,69
Associc-Première	34398,73	34398,73
Associc	1255,01	1255,01
Atout Amérique	117,26	114,48
Atout Asie	112,44	109,70
Atout Futur C	611,26	596,35
Atout Futur D	602,61	587,33
Aurecic	2006,82	1948,37
Avenir Alizes	2012,90	1973,43
Axa Capital	219,74	213,34
Axa Court Terme	9191,22	9191,22
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1211,37	1178,03
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	1000,36	971,22
Axa Europe	147,37	143,08
Axa Investissements	138,07	134,03
Axa NPI	188,16	182,62
Axa Ob.Fr.Extrans	173,12	168,08
Axa.Ob.In.Ex.Mu.U.Se	163,06	158,31
Axa Prem.Ex.Agepre	135,98	132
Axa Sél.Ex.Dr.Sale	171,44	166,45
Axa Valeurs PER	171,53	166,53
Cadence 1	1148,44	1125,92
Cadence 2	1134,34	1112,10
Cadence 3	1126,14	1104,06
Capimonétaire	7162,29	7155,13
Capioblig.	8072,27	7913,99
Capitacic	1693,23	1668,21
Cicamonde	1363,88	1324,06 ◆
Convis	1805,15	1575,22
Comptavalor	4035,19	4029,15
Crédit Mutuel Capital	1553,86	1522,81 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	762,17	762,17 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	122,21	118,94
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	120,04	116,83
Cred.Mut.Ep.J	19923,52	19923,52
Cred.Mut.Ep.long.T	235,03	228,74
Cred.Mut.Ep.Monde	1459,32	1420,26
Cred.Mut.Ep.Quatre	1182,91	1151,25 ◆
Dièze	1746,89	1714,32
Drouot France	1124,78	1091,94
Drouot Sécurité	288,94	281,11
Ecocic	1297,53	1259,74
Ecupar	146,08	141,83
Ecur. Actions futur	218,88	212,50
Ecur. Capicourt	284,95	284,44
Ecur. Capitalisation	3185,48	3134,14
Ecur. Expansion	555608,58	554776,42
Ecur. Géovaleurs	2872,29	2788,63
Ecur. Investissement	182,02	176,72
Ecur. Monépremière	77187,25	77187,25
Ecur. Monétaire	22575,12	22575,12
Ecur. Trésorerie	2779,48	2779,48
Ecur. Trimestriel	2168,98	2145,52
Elancic	144,82	140,60
Emergence Poste	117,72	114,29
Energie	428,20	408,78
Epancic	4156,86	4156,86
Eparcourt-Sicav	4496,78	4485,49
Epargne Associat.	27839,78	26731,98
Epargne-Unie	1898,09	1854,72
Edi Cash capi.	9115,24	9115,24 ◆
Euro Solidarité	1251,46	1239,07
Eurocic Leaders	1373,39	1333,39
Eurodyn	1513,49	1476,58

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8598,04	8236,58
Fonsicav	16683,74	16658,44
France-gan	15276,36	14888,81
France Garantie	296,35	295,76 ◆
France Obligations	516,49	511,38
Francic	605,26	587,63
Francic Pierre	141,73	137,80 ◆
Fructi-Régions	1481,06	1419,50
Fructi-Associations	40,10	40,10
Fructi-Capi	50,89	50,14
Fructidor	258,47	252,68 ◆
Fructifrance action C	249,91	243,81
Fructifrance action D	239,14	233,31
GAN Rendement	5866,76	5780,08
Gestilion	17878,83	17878,83
Gest.Associations	228,13	215,29
Horizon	1719,32	1689,24
HLM Monétaire	18068,86	18068,86
Indicia	1317,68	1285,29 ◆
Indust.Fsa.Court T.	1700,50	1700,50 ◇
Intensys	108,33	108,08
Interépar	118026,54	114588,87
Interoblig	18098,90	17745
Intersélection Fce	842,13	829,54
Japacic	196,30	190,58
Jeunepargne	349,03	343,87
Latitude	2574,98	2571,12
Lion Association	12503,21	12503,21
Lion Institution	37888,50	37794,01
Lionplus	1255,47	1239,85
Lion Trésor	2545,88	2528,48
Livret Bourse Inv.	716,85	695,78
Livret Portefeuil.	895,86	869,77
Méditerranée	234,90	228,06
Mensuel CIC	10468,50	10384,85
Monedem	78531,03	78531,03
Mono.J	41370,97	41370,97 ◇
Monévalor	47151,89	47151,89
Mutualité dépôts	18049,87	18016,84
Natio Court Terme	108972	108848
Natio Court Terme2	328194	328194
Natio Epargne	21188,04	20989,15
Natio Ep. Capital	13508,36	13372,82
Natio Ep. Croissance	2244,88	2184,80
Natio Ep. Obligations	235,98	229,59
Natio-Ep. Retraite	155,24	151,09
Natio Ep. Trésor	9398,96	9380,20
Natio. Éparg. Valeurs	556,19	541,39
Natio-Fran.index	1242,83	1208,57
Natio-Imm.	1573,76	1531,64
Natio-Inter	1845,50	1796,11
Natio-Monétaire	28724,18	28724,18
Natio-Opportunités	153,58	149,47
Natio-Patrimoine	1682,09	1617,55
Natio-Perspectives	1415,38	1377,50
Natio-Placements	87784,69	87784,69
Natio-Revenus	1142,29	1130,97
Natio Sécurité	11664,43	11664,43
Natio-Valeurs	1093,05	1083,80
Nippon-Gan	7008,40	6738,85
Nord Sud Dévelop	1997,58	1993,59
Obli-Associations	194,79	191,91
Oblicic-Mondial	3232,03	3184,27 ◆
Oblicic-Régions	1197,95	1180,25
Oblifutur	3584,73	3498,26
Oblig. très coté	217	213,75
Oblilion	1793,45	1775,69
Oblisécurité Sicav	14880,10	14880,10
Oblitys	542,83	534,81
Oraction	1828,58	1778,18

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1952,08	1913,59
Paribas Opportunités	158,47	151,91
Paribas Patrimoine	721,92	700,89
Patrimoine Retraite	263,18	258,02
Pervalor	710,80	696,86
Planinter	1564,30	1526,15 ◆
Plénitude	179,78	174,52
Poste Croissance	3151,99	3148,84
Poste Gestion	75843,17	75843,17
Première Oblig	11410,09	11404,39
Prévoy. Ecureuil	117,21	116,05
Priv'Associations	33706,20	33706,20
Prolicic	1075,85	1055,79
Rentacic	183,30	180,59
Revenus Trimestr.	5731,21	5674,47
Revenu-Vert	1261,58	1238,86
St Honoré Vie & Santé	1227,44	1171,78
St Honoré Bons du Tr.	12846,59	12782,78
St Honoré Invest.	1102,19	1062,21
St Honoré Pacifique	801,71	765,38
St Honoré Real	17191,60	17123,11
Sécuricic	1592,88	1592,88
Sécuri-Gan	12876,04	12623,57
Sécuritaux	1598,10	1590,10
Sensivalor	31028,73	31028,73
SEVEA	108,75	106,18 ◆
SFI-CNP Assur	841,98	817,46
S.G. Fr. opport. C et D	1682,44	1649,45
Sicav Associations	2107,22	2107,22
Sicav 5.000	559,79	544,81
S.I. Est	1661,18	1612,78
Silvafrance	879,43	855,89
Silvam	507,74	494,15
Silvarente	251,80	246,86
Silvinter	586,01	572,27
Sogenfrance C	1510,65	1481,23
Sogenfrance D	1459,54	1430,92
Sogépargne	345,86	339,88
Soginter	1713,03	1679,44
Soleil Investissements	775	745,18
Solstice	2304,13	2298,38
State Street Act. Eur	13629,37	13188,47 ◆
State Street Act. Frce	14141,65	13729,95
St. Str. Act.Japon	13734,83	13270,17
State Street Emer. Mts.	21049,83	20798,59 ◆
St.Street OAT Plus	13541,45	13275,93
Stratégie Actions	1053,40	1012,88
Stratégie Rendement	1686,53	1633,44
Techno-Gan	7375,95	7092,26
Thesora	809,01	801
Trésor Plus	1578,72	1581,11
Trésor Trimestriel	1106,09	1095,14
Trésoricic	150175,08	150175,08
Trilion	5608,94	5536,96
Uni-Associations	119,80	119,80 ◇
Uni-Foncier	1945,78	1685,56
Unifrance	741,33	723,25
Uni Régions	1614,29	1574,92
Univer	267,24	267,24 ◇
Univers Actions	1728,51	1684,40
Univers Obligations	2165,86	2125,57
Valorg	2349,73	2347,38
Valreal	61167,16	61126,80
Winterthur St-Honoré	276,68	284,11

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9020	5,9210	5,65	6,15
Ecu	6,5925	6,6000	—	—
Allemagne (100 dm)	339,3500	340,2900	327	350
Belgique (100 F)	16,3545	16,3835	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	303,4300	304,2500	291	312
Italie (1000 lires)	3,5020	3,4820	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	87,3900	87,4900	83	91
Irlande (1 iep)	8,4115	8,4095	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7735	8,7840	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,3550	2,3695	2,85	3,35
Suisse (100 f)	400,2700	400,0700	384	406
Suède (100 krs)	72,3400	72,0100	65	74
Norvège (100 k)	78,8300	78,8400	74	83
Autriche (100 sch)	48,2860	48,4060	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,0880	4,0885	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3450	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4780	4,4873	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,2383	5,2819	5,02	5,37

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/01
Or fin (kilo en barre)	73200	73800
Or fin (en lingot)	73850	73800
Napoléon (20f)	426	426
Pièce Fr (10 f)	370	—
Pièce Suisse (20 f)	425	433
Pièce Latine (20 f)	424	433
Souverain	543	541
Pièce 20 dollars	2575	2575
Pièce 10 dollars	1300	1287,50
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2740	2775
Pièce 10 florins	443	453

Matif (Marché à terme international de France)

7 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 173 010

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,74	130,14	128,92
Précédent	130,32	129,80	128,92

CAC 40 A TERME
Volume : 24 463

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2320	2330	2342,50
Précédent	2284,50	2297	2308,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Jean-Raymond et Sophie BUNEL-GOURDY

ont la joie d'annoncer la naissance de

Maxime,

le 3 janvier 1994, à Paris.

M. Didier KATZ et Mme, née Hélène Halpérin,

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Sarah, Saskia,

à Paris, le 27 décembre 1993.

Roman et Naïma BEREZA

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophia,

le 7 janvier 1994, à Paris.

152, Windmill Crescent,
Pointe-Claire (Canada).
6-39e Derb Laafou,
Casablanca (Maroc).

Décès

– Le président Bernard Calvet,
Les membres du conseil d'administration,
Et le personnel de l'Union française des industries pétrolières,
ont le regret de faire part du décès, le 23 décembre 1993, de

M. Jean-Louis BREUIL-JARRIGE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Arts et des Lettres,
ancien président de l'UFIP.

Une messe sera dite à son intention, le mardi 11 janvier 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris-7e.

– Mme Daniel Drummond,
née Jacquet,

M. et Mme Didier Drummond,
M. et Mme Denis Drummond,
M. et Mme Patrick Chaput-Drummond,
M. et Mme Nicolas Castres-Saint-Martin,

Et leurs enfants,

M. Romain Drummond,
Mlle Diane Drummond,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel William DRUMMOND,

survenu le 7 janvier 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 janvier 1994

DES DÉCRETS

– n°94-12, 94-13, 94-14 et 94-15 du 7 janvier 1994 fixant les contingents de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires pour la période du 1er janvier 1994 au 31 décembre 1996 et à l'occasion du 50e anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945.

– Ses sœurs,
Jacqueline Regère,
Et Elizabeth Hillero,
Toute sa famille,
Et ses amis de l'Association pour le développement et l'aménagement du 13e arrondissement (ADA 13),
font part du décès de

Geneviève HILLERO,

survenu le 7 janvier 1994, à Paris.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 12 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

Ni fleurs ni couronnes. Dons au CCFD.

4, rue Jean-Lantier,
75001 Paris.

– Les familles Le Bitoux, Lacaze, Fohrer, Pannebiau,
ses parents, filleules et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Germaine LACAZE,
artiste peintre,
sociétaire du Salon d'automne,
sociétaire du Salon des indépendants,
officier dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 1er janvier 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de Bercy, place Lachambaudie, à Paris-12e, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, à 15 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Philippe Essig,
M. et Mme Henri Lanier,
Le docteur et Mme François Lanier,
M. et Mme Jean Lanier,
Ses quatorze petits-enfants,
Et ses huit arrière-petits-enfants,
Mme Maria Kopala,
Les familles Lanier et Rist,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Mme Edmond LANIER,
née France Rist,

survenu le 7 janvier 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Plutôt que des fleurs, la famille serait sensible à des dons à l'association le CREFAV, unité de soins palliatifs de l'hôpital Paul-Brousse, BP 200 94804 Villejuif.

33, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.

– Mme Marie-Claire Pigot,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Mlle Claudine Pigot,
sa sœur,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Daniel PIGOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu à Tiercé, le 7 janvier 1994,

et vous invitent à partager leur peine et leur espérance.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 11 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 218, rue Armand-Sylvestre, à Courbevoie.

L'inhumation aura lieu à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marcel Leroy,
son épouse,
M. et Mme Patrick Poulain,
Mlle Hélène Leroy,
M. Serge Leroy,
ses enfants,
Mlle Nathalie Poulain,
sa petite-fille,
M. et Mme Gérard Poulain,
Mme Dominique Marion-Pericat,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel LEROY,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille aéronautique,
ancien président-directeur général des établissements Souriau, à Boulogne,

survenu le 6 janvier 1994, à l'âge de soixante-dix ans, à Neuilly (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 janvier, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, à Paris-16e, 88, rue de l'Assomption.

25, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

– Jean Meuriot
a la tristesse de faire part du décès de son épouse,

Pauline MEURIOT,
née Sollman,
ancienne élève de l'ENS de Fontenay,
professeur honoraire,

survenu le 2 janvier 1994, à Saint-Cloud.

14, domaine des Hocquettes,
92150 Suresnes.

– M. et Mme Maurice Sender,
ses parents,
M. et Mme Robert Sender,
son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard SENDER,

survenu le 8 janvier 1994, à Paris.

L'inhumation aura lieu le mardi 11 janvier, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, dans la sépulture de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

23, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Remerciements

– Solange Fraisse
Et ses enfants
remercient tous leurs amis pour les témoignages de sympathie qu'ils leur ont donnés à l'occasion du rappel à Dieu de

Charles FRAISSE,

survenu le 31 décembre 1993.

16, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– Les familles Ritz, Paccard, Liogier d'Ardhuy, Baudet,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean-Georges RITZ,

adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 11 janvier 1988,

Alain GRJEBINE

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Il y a cinquante ans tombait à Marseille,

Jacques Jules Gustave VEIL,
14 juillet 1917-10 janvier 1944,
bibliothécaire de l'Etat,
sous-lieutenant
des Forces françaises combattantes,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
mort pour la France.

Souvenirs

– Simon Gerstenkorn,
Et Hélène Timsit,
évoquent le souvenir de leurs parents,

Jakob GERSTENKORN,
déporté par le convoi n° 26
du 31 août 1942,

à l'âge de quarante-cinq ans.

Macha GERSTENKORN,
déportée par le convoi n° 30
du 9 septembre 1942,

à l'âge de quarante-trois ans,

et de leur frère,

Eliézer GERSTENKORN,
déporté par le convoi n° 19
du 14 août 1942,

à l'âge de dix-neuf ans,

livrés aux Allemands par la police de Vichy et assassinés à Auschwitz.

Conférences

– Dans le cadre du cycle de conférences sur le thème « 1944 : la Libération », organisé par la Fondation Charles-de-Gaulle, M. Pierre Lefranc prononcera la première, « Origine et rôle des maquis dans les débarquements », le mardi 11 janvier 1994, à 18 heures, à l'Ecole militaire, 1, place Joffre, Paris-7e. Métro Ecole-Militaire. Entrée libre. Renseignements : 45-55-12-60.

– Séminaire exceptionnel. « **Les rêves : leur signification d'après la Kabbale et le Zohar** ». Mardi 11 janvier 1994, 20 h 30. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e.

Soutenances de thèses

– Patrick Brunel soutiendra sa thèse sur ***La peinture comique des personnages dans A la recherche du temps perdu*, le rire de Proust**, le vendredi 14 janvier 1994, à 14 heures, université Paris-IV-Sorbonne, salle Louis-Liard.

– Mme Odile de David Beauregard-Berthier soutiendra à la faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, salle des Actes, le samedi 15 janvier 1994, à 9 h 30, sa thèse de doctorat intitulée : « La justification actuelle de la distinction entre le domaine public et le domaine privé », dirigée par M. le doyen Charles Debbasch, président honoraire de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

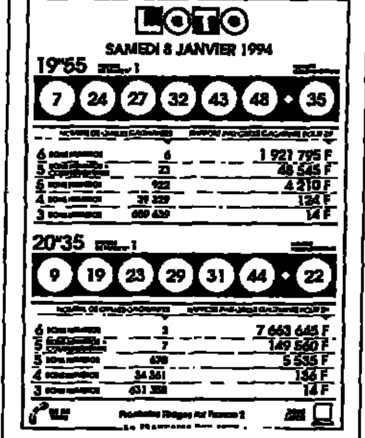
– M. Nicolas Michel soutiendra le samedi 15 janvier 1994, à 14 h 30, à la faculté de lettres d'Aix-en-Provence, salle 167, sa thèse de doctorat d'études arabes et islamiques intitulée : « Une économie de subsistance : le Maroc précolonial », réalisée sous la direction de M. André Raymond.

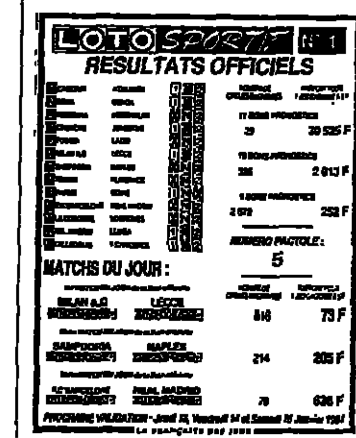
– Mme Raphaëlle Moine, présentera, le samedi 22 janvier 1994, à 14 heures, salle Marcel-Mauss, escalier E, 1er étage de la section des sciences religieuses de l'EPHE, 45, rue des Ecoles, Paris-5e, une thèse de doctorat intitulée : « Représentations et fonctions des repas dans le cinéma européen de fiction des années 30 aux années 80 ». Cette soutenance est publique.

Communications diverses

– Dîner-débat organisé par Jean Elleinstein et les Débats de la Coupole : « Après les élections du 12 décembre 1993, où va la Russie ? », avec Alexandre Adler, mercredi 19 janvier 1994, à 20 heures, à la Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e.

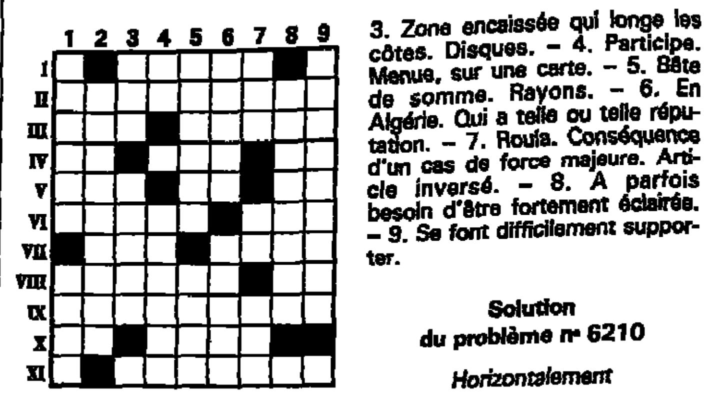
Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55.





MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6211



HORIZONTALEMENT

I. Le mieux est de s'en débarrasser au plus vite. – II. Hommes de ménage. – III. Court toujours. Fruits. – IV. Morceau de bois. Dissipé. Bienheureux. – V. Moyen de communication. Abréviation. Préfixe. – VI. Faisait partie de l'Asie mineure. Symbole. – VII. Dans un certain sens, il figure parmi les œuvres de Marie de France. Travaille surtout entre les repas. – VIII. Rendra moins nu. Terme d'affection. – IX. Preuve de volontés. – X. D'un auxiliaire. Possessif. – XI. Leurs arguments ne manquent sans doute pas de poids.

VERTICALEMENT

1. Est fortement altérée après mille détours. Faire disparaître. – 2. Leur place est à la cuisine. – 3. Zone encaissée qui longe les côtes. Disques. – 4. Participe. Menue, sur une carte. – 5. Bête de somme. Rayons. – 6. En Algérie. Qui a telle ou telle réputation. – 7. Roula. Conséquence d'un cas de force majeure. Article inversé. – 8. A parfois besoin d'être fortement éclairée. – 9. Se font difficilement supporter.

Solution du problème n° 6210

Horizontalement

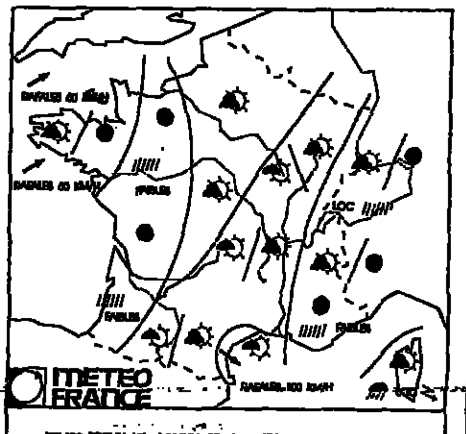
I. Confectionneurs. – II. Amour. Assaut. Ou. – III. Pierre. Et. Obus. – IV. Is. Œilleton. Se. – V. An. Da. Sennes. – VI. Lanciers. Sée. If. – VII. Isolateur. – VIII. Désistement. – XI. Une. Is. Ouenza. – X. Lèse. Mariés. Ail. – XI. Tu. Crécelles. Ni. – XII. Etiré. Arcs. – XIII. Ur. Prêteuse. – XIV. Reins. Ore. Vue. – XV. Osé. Cétoine.

Verticalement

1. Capilliculteurs. – 2. Omis. As. Neutre. – 3. Noé. Anodes. Io. – 4. Furoncle. Ecrins. – 5. Erre. Iasi. Ré. Se. – 6. Eidétisme. – 7. Ta. Lares. Accroc. – 8. Is. Suture. Ere. – 9. Osées. Ré. Il. Têt. – 10. Nattes. Moelle. – 11. Nu. Onéreuse. Uni. – 12. Etonné. Ne. Sas. – 13. Etna. Rêve. – 14. Roussi. Zinc. – 15. Suse. Finalistes.

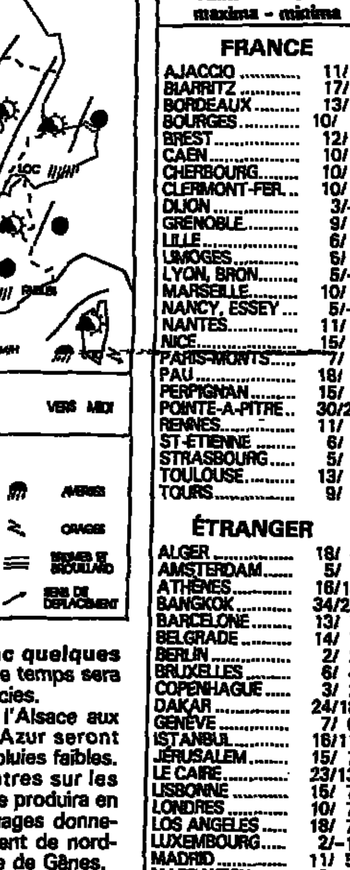
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : souvent nuageux avec quelques pluies. – Sur l'ensemble du pays le temps sera assez couvert avec de rares éclaircies.
Les régions de la Lorraine et de l'Alsace aux Alpes et à la Provence-Côte d'Azur seront encore affectées le matin par des pluies faibles. Il neigera au-dessus de 800 mètres sur les Alpes. Une amélioration sensible se produira en cours de journée. En Corse les nuages donneront des averses orageuses. Le vent de nord-est soufflera assez fort sur le golfe de Gênes.
De nouvelles pluies aborderont la Bretagne dès le matin. Gagnant progressivement vers l'est, jusqu'aux Ardennes, Morvan et Limousin le soir, elles ne donneront que de faibles précipitations. Seul le Languedoc-Roussillon connaîtra une journée ensoleillée grâce à une tramontane pouvant souffler jusqu'à 100 km/h en rafales.
Les températures minimales seront souvent fraîches, entre 1 et 4 degrés en général ; mais il fera 5 à 8 degrés près de la Méditerranée.
Dans l'après-midi, il fera 6 à 8 degrés sur le quart nord-est, 8 à 11 sur la moitié ouest et 11 à 14 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	11/ 3
BIARRITZ	17/10
BORDEAUX	13/ 8
BOURGES	10/ 5
BREST	12/ 8
CAEN	10/ 7
CHERBOURG	10/ 6
CLERMONT-FER.	10/ 4
DIJON	3/–2
GRENOBLE	9/ 0
LILLE	6/ 4
LIMOGES	6/ 5
LYON, BRON	5/–5
MARSEILLE	10/ 4
NANCY, ESSEY	5/–1
NANTES	11/ 8
NICE	15/ 8
PARIS-MONTS.	7/ 5
PAU	18/ 7
PERPIGNAN	15/ 3
POINTE-A-PITRE	30/20
RENNES	11/ 8
ST-ÉTIENNE	6/ 2
STRASBOURG	5/ 1
TOULOUSE	13/ 9
TOURS	9/ 7

ÉTRANGER	
ALGER	18/ 6
AMSTERDAM	5/ 3
ATHÈNES	16/13
BANGKOK	34/23
BARCELONE	13/ 5
BELGRADE	14/ 7
BERLIN	2/ 2
BRUXELLES	6/ 4
COPENHAGUE	3/ 2
DAKAR	24/18
GENÈVE	7/ 0
ISTANBUL	16/11
JÉRUSALEM	15/ 7
LE CAIRE	23/13
LISBONNE	15/ 7
LONDRES	10/ 7
LOS ANGELES	18/ 7
LUXEMBOURG	2/–1
MADRID	11/ 5
MARRAKECH	18/ 6
MEXICO	22/ 7
MILAN	8/ 6
MONTRÉAL	–17/–21
MOSCOU	2/–3
NAIROBI	25/13
NEW-DELHI	24/ 8
NEW-YORK	–4/–9
PALMA-DE-MAJ.	17/10
PÉKIN	6/–3
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	16/ 7
HONGKONG	24/17
SÉVILLE	15/10
SINGAPOUR	31/23
STOCKHOLM	–2/–6
SYDNEY	27/18
TOKYO	11/ 4
TUNIS	15/11
VARSOVIE	2/ 1
VENISE	11/ 7
VIENNE	8/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 09-01-1994 à 18 heures TUC et le 10-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

LUNDI 10 JANVIER

TF 1

15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Jean-Michel Ribes.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.00).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Variétés : Stars 90. Invité : Christian Clavier à propos de la sortie de son film, *la Vengeance d'une blonde*. Un extrait du film *les Visiteurs*, Pierre Palmade, Pierre Douglas, un extrait de la revue de Chez Michou, Michel Sardou, Pow Wow, Elton John, Kiki Dee, Dany Brillant, les Infidèles, Fanny, Simon & Garfunkel.
22.40 Magazine : Combien ça coûte ? Invité : Bernard Loiseau, cuisinier.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55). Romuald et Rosy Armen, comme au music-hall.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga. Avec les séries : Un toit pour dix ; Sauvés par le gong.
18.05 ▶ Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Qui peut sauver Sarajevo ? Présenté par Jean-Marie Cavada, à Paris, et Claude Sérillon, à Sarajevo. Des participants au sommet de l'OTAN, à Bruxelles, seront interrogés par Philippe Harrouard et Christian Malar.
22.45 Magazine : Savoir plus. Climats : sale temps pour demain.
0.10 Journal et Météo.
0.30 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Gérard Lenorman.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Romans*, d'Henry James.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar. 12e étape (1re partie) : Nouadhibou.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : L'Etoile du Nord. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1981).
22.55 Journal et Météo.
23.25 Magazine : Entr'actes. Présenté par Alain Duault. Invité : Pierre Perret.
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Croc-Blanc. □ Film américain de Randal Kleiser (1991).
17.50 Magazine : Dis Jérôme ?
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Anémone.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Tito et moi. ■ Film franco-serbe de Goran Markovic (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.
22.25 Cinéma : L'Evasion du cinéma Liberté. ■ Film polonais de Wojciech Marczewski (1990).
23.55 Cinéma : Johnny Suede. ■ Film américano-helvétique de Tom Dicillo (1991, v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : L'Œil au-dessus du puits. De Johan Van der Keuken (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.30 Documentaire : Les Grandes Maladies. Le Choléra, d'Olivier Guiton.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Alouettes, le fil à la patte. ■■ Film tchèque de Jiri Menzel (1968, v.o.).
22.10 Magazine : Macadam. Le Cotton Club au Ritz. Documentaire de Nigel Finch.
23.15 Documentaire : Vie et œuvre de Georg Foster. De Bettina von Cube et Richard Brunnengraber.
0.10 Court métrage : Stephen. De Johnny Gogan (35 min).

M 6

14.25 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Le Jour de la fin du monde. ■ Film américain de James Goldstone (1979).
22.40 Téléfilm : Opération Polaris. De David Greene.
0.10 Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Culture pub.
0.45 Magazine : Jazz 6. Jackie McLean Sextet.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Malraux, ministre de la culture (2). Avec Jean Lacouture, Pierre Moinot, Pierre Assouline, Curtis Cate, Pascal Ory.
21.30 Dramatique. Confession, d'Eric Prungnaud.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean Duvignaud (l'Acteur).
0.50 Musique : Coda. Bola De Nieve, le maestro de la chanson cubaine (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la BBC à Londres) : Suite de danses, de Bartok ; Concerto pour violon et orchestre, de Ligeti ; Jeu de cartes, ballet en trois donnes, de Stravinsky ; Iberia, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Jon Marin.
23.07 Ainsi la nuit. Par Anne Montaron . Concert des Goûts réunis nº 11 en ut mineur, de Couperin ; Sonate pour viole de gambe et clavecin en sol mineur BWV 1029, de Bach ; Sonate en trio nº 6 en utm ineur, de Zelenka.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Jack Lang (« Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « L'argent de la drogue » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Mollets d'Etat

EN visite à Saintes inondée, le chef de l'Etat avait chaussé des bottes sur lesquelles, samedi soir, s'attardèrent longuement les caméras. Regardez et admirez, France sèche et France humide : cet après-midi, le président ne s'est pas contenté d'une visite superficielle, officielle, bien au sec. Il a mouillé, sinon sa chemise, au moins ses bottes ; il a risqué dans les eaux charentaises en crue les premiers mollets de l'Etat, pour en ressentir personnellement la température, la profondeur, la consistance. Il a fait bien davantage qu'éprouver, même fugacement, le malheur commun : il a dialogué, sans autre intermédiaire que ces millimètres de caoutchouc, avec les éléments en colère.

Comme prévu, le président emprunta donc d'abord les passerelles de fortune, puis se... jeta à l'eau, pataugeant dans la même infortune que les Saintongeais ordinaires, ses compatriotes. Car tout Saintes pataugeait. La crue, précisa le commentaire de France 2, n'avait pas même fait d'exception pour la maison de l'ancien ministre de l'intérieur, Philippe Marchand, lequel le confirma le lendemain, toujours sur France 2 : occupé à monter des parpaings dans sa maison, il avait été dans l'impossibilité d'honorer un rendez-vous avec... François Mitterrand en personne. « *Ce n'est pas la venue du président de la République qui a fait baisser les eaux* », admit toutefois l'ancien ministre.

Quand Claire Chazal, le lendemain, annonça que M. Balladur s'était à son tour rendu sur le terrain – si l'on ose encore parler de terrain –, on frissonna pour lui. Si le premier ministre souhaitait vraiment nous convaincre que sa compassion, quoique plus tardive, surpassait en intensité celle du président, il n'avait qu'une solution : enfiler des cuissardes et patauger jusqu'aux genoux. A moins que, respectueux de la hiérarchie constitutionnelle, il ne s'en tînt aux chevilles. Mais non. Si le premier ministre, en Camargue, arborait un magnifique parka, il n'avait pas de bottes. Fort habilement, il résolut le dilemme en restant au sec. Il serra la main de quelques passants – pas trop de difficultés, madame ? – puis, devant les micros, annonça... quoi donc ? Il était question de « *gestion des ouvrages* » et de « *modernisation* ». Fort bien. Il urgeait en effet de moderniser la gestion des ouvrages. Quoi encore ? « *Un plan pluriannuel.* » Parfait.

Avouons-le : ce plan pluriannuel, on l'attendait depuis plusieurs jours. Un plan de n'importe quoi, mais un plan. En débordant l'un après l'autre sur les écrans, les fleuves charriaient en effet une question indignée : que fait le pouvoir ? Le premier ministre est donc impuissant ? Face au chômage, passe encore. Mais face aux inondations, non, c'est trop !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 11 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Côté cœur (et à 23.35, 4.35).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Mésaventures (et à 0.00).
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Cannon.
15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée. Arnold et Willy ; Charles s'en charge ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Karen Mulder, mannequin.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.25).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Marche à l'ombre. ■ Film français de Michel Blanc (1984).
22.20 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids super-welters : Bernard Razzano (France)-Javier Castilleros (Espagne), en direct du palais des sports de Dijon.
23.30 Journal et Météo.
0.30 TF 1 nuit (et à 1.00, 1.55, 2.55, 3.30, 4.30).
0.35 Magazine : Reportages. Paysans... primes et déprimes (rediff.).
1.10 Documentaire : Le Chemin des Indiens morts. La Descendance d'Isho.
2.05 Documentaire : Histoires naturelles.
3.00 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.35 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4e épisode).
5.00 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.45).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Romuald et Rosy Armen, comme au music-hall.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Un toit pour dix.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 ▶ Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.55).
20.00 Journal, Résumé du Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Les cigognes n'en font qu'à leur tête. □ Film français de Didier Kaminka (1988).
22.20 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je mène une double vie.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Sport : Basket-ball. Cholet contre Hatoel Galil Elyon (Israël).
1.25 Journal du Rallye Paris-Dakar.
1.45 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 8 janvier (rediff.).
2.40 Magazine : Savoir plus (rediff.).
4.30 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Allemagne (v.o.) ; A 8.10, Les reportages de l'actualité : l'Allemagne (v.o.) ; A 9.00, Journal francophone.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. L'œuvre et l'artiste : Philippe Favier, peintre, de Catherine Terzieff ; A 9.55, Semaine thématique : La révolution impressionniste. 2. Les néo-impressionnistes. Invitée : Elisabeth Mazodier, conférencière au Musée d'Orsay. Documents : Les pointillistes, de Pierre Dumayet et Robert Bober ; Van Gogh, le peintre des paysans, de Jan't Lam et Rob Prass.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. La mort dans les meilleures conditions.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 ▶ Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Comment négocier ses impôts ?
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Journal*, de Roger Martin du Gard.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar. 12e étape (2e partie) : Tan-Tan.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Spectacle : Le Grand Cirque Scott à Stockholm. Commentaires de Sergio.
22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Lénine, de la révolution à la terreur, de Françoise Prébois. Invité : Nicolas Werth, historien.
23.40 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.05 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

— *En clair jusqu'à 8.05* —

7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : La Reine du country. De Joan Tewkesbury.
10.30 Flash d'informations.
10.35 Surprises.
10.55 Cinéma : Johnny Suede. ■ Film américano-helvétique de Tom Dicillo (1991).

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : L'Evasion du cinéma Liberté. ■ Film polonais de Wojciech Marczewski (1990).
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Voyage à Rome. ■ Film français de Michel Lengliney (1992).
17.25 Documentaire : Histoires de requins. D'Al Giddings et Alex Gregory.
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Patrick Timsitt.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : La Famille Addams. ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Lunes de fiel. ■ Film franco-britannique de Roman Polanski (1991, v.o.).
0.30 Cinéma : Le Locataire. ■■ Film français de Roman Polanski (1976).
2.35 Magazine : L'Œil du cyclone.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Bruits de Londres (rediff.).
17.55 Documentaire : Génération sous influence. De Roland Allard (rediff.).
18.35 Concert : Iggy Pop. Paris 1991 (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.25 Documentaire : Les Hauts Lieux de l'Histoire. L'Albanie, de Susanne Müller-Hanpft et Martin Bosboom.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Ils ont osé avant les autres. Reportages en Israël et dans les territoires occupés, réalisés par Hélène Risacher, David Robin et Pierre Schoeller.
21.50 ▶ Soirée thématique : Gary/Ajar, le double je. Soirée proposée par Variety Moszynski et réalisée par Stéphane Diss.
21.50 Documentaire : Alias. De Stéphane Diss.
22.05 Cinéma : La Vie devant soi. ■■ Film français de Moshe Mizrahi (1977).
23.45 Documentaire : Romain Gary. De Variety Moszynski (75 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.35, 6.00).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.15 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Série : Les Enfants d'Avonlea. La Continuité dans le changement. Le Retour de Sara.
22.35 Série : Mission impossible. Coup de poker.
23.30 Série : L'Heure du crime. Accords d'enfer.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
2.00 Rediffusions. Voir et revoir la France (La Côte d'Azur) ; Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Les As de guerre ; Les Pompiers volants ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La sclérose en plaques, aujourd'hui.
21.30 Rencontres franco-allemandes. Les médias, facteur de cohésion ou de destruction sociale (2) ?
22.40 Les Nuits magnétiques. L'égarement (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Luc Parant (les Machines à voir).
0.50 Musique : Coda. Bola De Nieve (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 juin 1993 lors du Festival d'Auvers-sur-Oise) : En terre inconnue, de Reverdy ; Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen, par le Trio Wanderer et Romain Guyot, clarinette.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en sol mineur K 516, de Mozart ; Sonatine pour violon et piano nº 3 op. 137, de Schubert.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Invités : Denis Badault, chef d'orchestre ; Simon Spang-Manden, saxophoniste.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Flottement

La cohabitation donne lieu à une passionnante compétition sur le front des inondations. Après sa visite à Auvers-sur-Oise et sa partie de canotage sur les canaux de Saintes, la Venise – qu'on espère provisoire – de Charente-Maritime, François Mitterrand mène par deux manches à une. Edouard Balladur n'a marqué qu'un point en se rendant dimanche en Camargue, survolée par hélicoptère.

Nos deux grands hommes s'équipent en randonneurs et se transforment en secouristes momentanés. Ainsi apportent-ils l'appui psychologique de leur autorité aux hommes de terrain détrempé. Les victimes en ont les yeux humides de reconnaissance.

A l'hôtel Matignon comme au palais de l'Elysée l'observation des nuages devient une activité prioritaire et les bulletins météo confidentiels des espions du ciel sont scrutés avec le plus grand soin. Pour savoir où risque d'aller «l'autre» à la prochaine averse. Au total, nous sommes couverts.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

La rigueur dans les entreprises s'est transformée en une donnée permanente dont les effets négatifs ne se font pas sentir seulement chez ceux qui sont victimes de suppressions d'emplois. Le doute s'est instauré chez les restants qui se sentent démotivés pour leur travail.

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Economie» folioté I à X

Le numéro du «Monde» daté 9-10 janvier 1994 a été tiré à 516 746 exemplaires

Dans un avis transmis au garde des sceaux

La commission de discipline du parquet préconise la suspension temporaire de M. Marchi

Dans un avis rendu samedi 8 janvier, la commission de discipline du parquet, présidée par le procureur général près la Cour de cassation, Pierre Truche, a préconisé une mesure d'interdiction temporaire d'exercer ses fonctions à l'égard de Jean-Pierre Marchi, substitut au parquet général de la cour d'appel de Paris. Le 24 décembre, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait demandé une telle mesure à l'encontre de ce magistrat mis en examen en avril 1993 pour recel d'abus de biens sociaux dans un dossier de détournement de fonds instruit à Lille. Cet avis sera transmis au garde des sceaux.

Jean-Pierre Marchi est un magistrat atypique. En plus de ses fonctions de substitut à la section financière du parquet général de la cour d'appel de Paris, il est professeur associé à Paris-V, collaborateur régulier de *la Gazette du Palais* et membre de la section française de la Commission internationale des juristes de Genève, avec laquelle il voyage souvent de par le monde. Au palais, ses sympathies politiques sont connues : cet ancien membre du groupe Occident, qui a été le conseiller de François Léotard pour la justice, a rejoint en 1987 le cabinet du garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon.

Le retour de la droite à Matignon, en mars 1993, devait marquer le couronnement de sa carrière : Jean-Pierre Marchi, quarante-six ans, espérait rejoindre le cabinet du nouveau ministre de la défense, François Léotard, qui avait envisagé un instant de lui confier le poste envié de directeur de la gendarmerie nationale. Mais le 7 avril, *le Canard enchaîné* révélait que M. Marchi était mis en cause dans un dossier d'abus de biens sociaux. Le jour même, François Léotard renonçait à son projet.

Depuis, la situation du magistrat parisien ne s'est pas améliorée : le 28 avril, il a été mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire de détournement de fonds évoquée par *le Canard enchaîné (le Monde* du 3 mai 1992). Une telle mise en examen étant peu compatible avec ses fonctions de substitut général à la section financière, le procureur général de la cour d'appel de Paris, Claude Jorda, lui a demandé de rejoindre le parquet civil. Le 24 décembre, le garde des sceaux a décidé d'engager des poursuites disciplinaires en saisissant la commission de discipline du parquet. *«Il est désormais avéré que de très lourdes charges pèsent sur ce magistrat, susceptibles de porter atteinte, par leur retentissement public, à l'image et au crédit de l'institution judiciaire*, note-t-il dans l'acte de saisine. *(...) Il est urgent, en conséquence, de prononcer, dans l'intérêt du service, à l'encontre de M. Marchi, la mesure d'interdiction temporaire d'exercer ses fonctions.»*

Recel d'abus de biens sociaux

Le premier reproche qui est adressé à Jean-Pierre Marchi concerne l'affaire d'abus de biens sociaux instruite à Lille par le juge Emmanuel Barbe. Le mécanisme de la fraude mis à jour par ce dossier est simple : Jean-Paul Gosso et Dominique Coignard, deux amis de Jean-Pierre Marchi, créaient des sociétés de travail intérimaire dont ils sous-évaluaient systématiquement l'activité lorsqu'ils adressaient des déclarations à l'URSSAF et au Trésor public.

Dans un rapport daté du 30 septembre, le procureur de Lille, Olivier Guérin, estimait que ce mécanisme, qui réduisait probablement le paiement des cotisations sociales et de la TVA d'environ 90 % avait leur avaient permis de détourner au moins 86 millions de francs. *«Encore ce chiffre est-il très inférieur au montant total des détournements frauduleux*, note le procureur, *car il ne tient pas compte, faute d'éléments comptables, des retraits en espèces effectués sur les comptes des sociétés Aviva et Vektor Intérim durant leur période d'activité.»*

Jean-Pierre Marchi a été mis en examen dans ce dossier pour recel parce qu'il a acquis en mars 1992 une voiture d'une valeur de 157 000 francs auprès de son ami Jean-Paul Gosso. M. Marchi affirme avoir réglé cet achat avec quatre effets de commerce escomptés par Jean-Paul Gosso au profit d'une société étrangère, mais les enquêteurs n'ont trouvé aucune trace de ces versements dans les comptes de la société Aviva.

«L'enquête établit que M. Jean-Pierre Marchi est en réalité entré gratuitement en possession d'un véhicule dont il ne pouvait ignorer qu'il était totalement financé sur les actifs d'Aviva, note l'acte de saisine. (...) *Il apparaît qu'alerté par les développements de l'instruction, M. Marchi a participé à la fabrication hâtive de lettres de change destinées à être produites en justice et au montage urgent d'un processus d'endossement des effets par l'entremise de divers intervenants liés à son ami Gosso.»*

«Montage» et «manipulation»

Malgré sa qualité de substitut à la section financière du parquet général de Paris, M. Marchi, et c'est le second reproche qui lui est adressé, a également accepté de jouer le rôle de «conseiller» auprès de Jean-Paul Gosso et de Dominique Coignard. Les écoutes téléphoniques ordonnées par le juge d'instruction révèlent de fort étranges pratiques : selon l'acte de saisine, le magistrat a conseillé ses amis lors de la reprise d'une société, les a informés de certaines poursuites judiciaires en cours, a accepté d'aller *«voir au TC»* (le tribunal de commerce) la situation exacte de l'entreprise qui les intéressait et a même proposé à ses deux amis de leur présenter un magistrat et un sous-préfet entrés en politique qui pourraient prendre la direction de la société afin de lui garantir une bonne image de marque.

«L'ensemble de ces interventions met en évidence la connaissance, par M. Marchi, des activités illicites développées par Dominique Coignard et Jean-Paul Gosso, que sa qualité professionnelle et son expérience du monde des affaires lui permettaient d'appréhender sans difficulté, note l'acte de saisine. *De tels conseils rendus sciemment par M. Marchi à des dirigeants de sociétés dont l'activité professionnelle était susceptible de donner lieu à des procédures relevant du tribunal de grande instance de Paris ou de la cour d'appel, notamment la chambre pénale où précisément M. Marchi tient le siège du ministère public, constituent, au-delà d'une imprudence grave, un manquement à l'obligation qui s'impose à tout magistrat d'observer une réserve rigoureuse et d'éviter tout comportement de nature à entraîner le risque que soit suspectées sa probité et son impartialité et que soit porté atteinte à l'autorité de l'institution judiciaire.»*

Le troisième reproche adressé à M. Marchi concerne ses interventions répétées, révélées par *l'Evénement du jeudi*, auprès de la présidente de la chambre pénale de la cour chargée de juger le dossier des fausses factures de la Cogedim. Jean-Pierre Marchi, qui tenait manifestement à ce que ce dossier concernant le financement des partis de droite soit jugé avec clémence, est venu à plusieurs reprises voir sa collègue Jacqueline Chevalier afin de contester la validité juridique du réquisitoire introductif, avant de lui proposer une mission d'observation des élections à... Madagascar. Les écoutes téléphoniques sont ici précieuses : Jean-Pierre Marchi suggère une *«stratégie de défense»* fondée sur le renvoi du dossier, conseille une *«position théâtrale»* si ce renvoi n'est pas ordonné et prévoit même une réunion avec l'un des prévenus, Michel Mauer, afin d'évoquer le dispositif de défense. *«En donnant avec insistance l'impression à un tiers qu'un magistrat peut user de sa qualité pour influencer un autre magistrat quant au sort d'une procédure*, note l'acte de saisine, *et en laissant entendre que ce dernier ne serait pas insensible à un avantage matériel, M. Marchi a gravement compromis le crédit de l'institution judiciaire et porté atteinte à son image d'impartialité.»*

Invoquant en vrac *«ressentiments personnels»* et règlements de comptes politiques, Jean-Pierre Marchi, qui a été entendu par les inspecteurs des services judiciaires le 21 décembre, a estimé lors de cette audition que cette affaire relevait du *«montage»* et de la *«manipulation»*. Selon lui, les magistrats chargés de son dossier pénal *«ne sont pas guidés par des considérations uniquement judiciaires»*. Il continue à affirmer qu'il a réglé la fameuse voiture, conteste les transcriptions des écoutes téléphoniques, affirme n'avoir exercé *«aucune pression»* sur Mme Chevalier, et minimise les conseils juridiques et financiers qu'il a donnés à ses deux amis.

ANNE CHEMIN

«Un manquement aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité»

Le statut de la magistrature de 1958 définit la faute disciplinaire comme un *«manquement aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité»*. Les magistrats du siège comparaissent devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), les magistrats du ministère public devant la commission de discipline du parquet.

Présidée par le procureur général près la Cour de cassation, la commission de discipline du parquet, qui est composée de deux magistrats de la Cour de cassation et de douze magistrats des cours et tribunaux, tous élus par leur pairs, est saisie par le garde des sceaux. Dès cette saisine, le magistrat poursuivi a droit à la communication de son dossier et des pièces de l'enquête préliminaire s'il y a été procédé.

La commission délibère à huis clos et émet sur la sanction un avis motivé qui est transmis au garde des sceaux. La décision finale appartient au ministre.

Dans le cas de M. Marchi, le garde des sceaux demandait une mesure d'interdiction temporaire d'exercer ses fonctions, qui n'est pas une sanction disciplinaire mais une mesure provisoire prise *«dans l'intérêt du service»*. Le garde des sceaux peut y avoir recours en cas d'urgence, sur proposition des chefs hiérarchiques, et après avis de la commission de discipline du parquet s'il est *«saisi d'une plainte ou informé de faits paraissant de nature à entraîner des poursuites disciplinaires contre un magistrat du parquet»*.

A. C.

Dix touristes français tués à Bali dans un accident d'autocar

Dix touristes français, six hommes et quatre femmes, sont morts, dimanche 9 janvier, dans un accident d'autocar à Bali, en Indonésie, et seize autres Français, cinq hommes et onze femmes, ainsi qu'un couple belge, ont été blessés plus ou moins grièvement. L'autocar, empruntant des routes sinueuses rendues glissantes par les pluies, a basculé dans un ravin. Les victimes de l'accident faisaient partie d'un groupe de 150 Français qui participaient à une croisière à bord du paquebot *Pearl*, appartenant au groupe Costa-Paquet.

La compagnie a constitué une cellule de crise à Paris et a ouvert une ligne téléphonique directe pour les familles, qui peuvent appeler le 16-1-49-24-42-00.

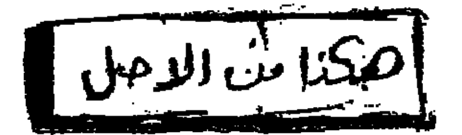
Les prix ont baissé en décembre de 0,1 % en France

Les prix à la consommation ont baissé, en France, de 0,1 % en décembre par rapport à novembre, selon l'indice provisoire, rendu public lundi 10 janvier par l'INSEE. Ils avaient augmenté de 0,1 % en novembre par rapport à octobre. En 1993, l'inflation s'élève donc à 2,1 % en glissement annuel (décembre 1993 comparé à décembre 1992), contre 1,9 % en décembre 1992 et 3,1 % en décembre 1991. Les prix des produits alimentaires ont baissé, en décembre, de 0,3 %, ceux des produits pétroliers de 0,7 % et ceux de l'habillement et des chaussures de 0,5 %. Les produits manufacturés du secteur privé ont augmenté de 0,1 %.

M. Léotard réitère son appui à une candidature de M. Balladur à l'élection présidentielle

François Léotard a confirmé, lundi 10 janvier au micro d'Europe 1, son souhait qu'Edouard Balladur soit candidat à la prochaine élection présidentielle. *«Il y a énormément d'hypocrisie autour de tout cela*, a déclaré le ministre de la défense. *Tout le monde y pense, tout le monde en parle en privé, et là il faudrait, à la différence d'autres pays très démocratiques, que dès que l'on voit une caméra ou un micro on ne dise rien.»* Il a ajouté : *«Il y a une fantastique hypocrisie dans cette affaire (...) J'ai dit ce que je pensais, je n'y reviens pas et je ne retire pas une virgule.»*

M. Léotard s'était prononcé, ainsi que Simone Veil, le 19 décembre, en faveur de la candidature du premier ministre. Mais celui-ci, vendredi 7 janvier en présentant ses vœux à la presse, avait réaffirmé sa consigne : il a demandé à ses ministres de s'abstenir *«d'évoquer, en termes de choix des personnes, les prochaines élections présidentielles»*. Concernant les élections européennes, M. Léotard a déclaré : *«Qu'il y ait une liste commune serait une chose excellente»* et qu'il souhaitait que la tête de liste soit Jean-François Deniau : *«C'est ma thèse depuis le début. Si c'était cela, je serais un homme heureux»*, a-t-il ajouté.



Le Monde

Mario Conde le magnifique



Il venait d'être désigné comme *l'entrepreneur de l'année.* Il a été évincé le 18 décembre de la présidence de la banque Banesto. Ce flamboyant symbole de la réussite des années 80 en Espagne va-t-il abandonner le combat ?

page III

Métaux : les rivaux de l'Est



Les industriels des *pays de l'Est,* malgré leurs difficultés, peuvent se révéler de redoutables concurrents pour certains produits. C'est notamment le cas des métaux. Mieux vaut essayer de s'entendre avec eux.

page VI

Lettre de New-York



La propriété privée traditionnelle, et donc le capitalisme, serait-elle menacée aux Etats-Unis ? Des formes de propriété collective se développent, comme, dernièrement, le rachat d'United Airlines par son personnel.

page VIII

L'ECONOMIE

À-CÔTÉS

Fruits de Bohême

Des commerçants parisiens ont lancé avec succès une boutique d'alimentation de luxe dans la capitale tchèque

FRUITS et légumes, fromages (50 variétés en permanence), vins, champagne, foie gras, pain Poilâne, eau de Volvic... Vendre tout cela... à Prague, c'est aujourd'hui la clé de la réussite pour ce couple français, fondateur d'un petit magasin qui se veut un peu vitrine du bon goût français. *« Nous faisons de bonnes affaires à Prague,* confie André Martin, *l'heureux créateur. Et pourtant nous y sommes allés sans étude de marché préalable, en pensant dépenser là-bas tout ce que nous avions gagné ici. »*

Ici, c'est à Paris, où André Martin, PDG de la société anonyme Les Halles Trottemant (du nom de son père adoptif) qu'il a créée en 1969, arbore la double casquette de détaillant et grossiste en fruits et légumes. Une affaire de famille : enfant déjà, André, fils d'une marchande des Halles, triait les citrons sur les étalages. *« J'ai commencé chez un grossiste,* se souvient-il, *vendeur la nuit, comptable le matin. »*

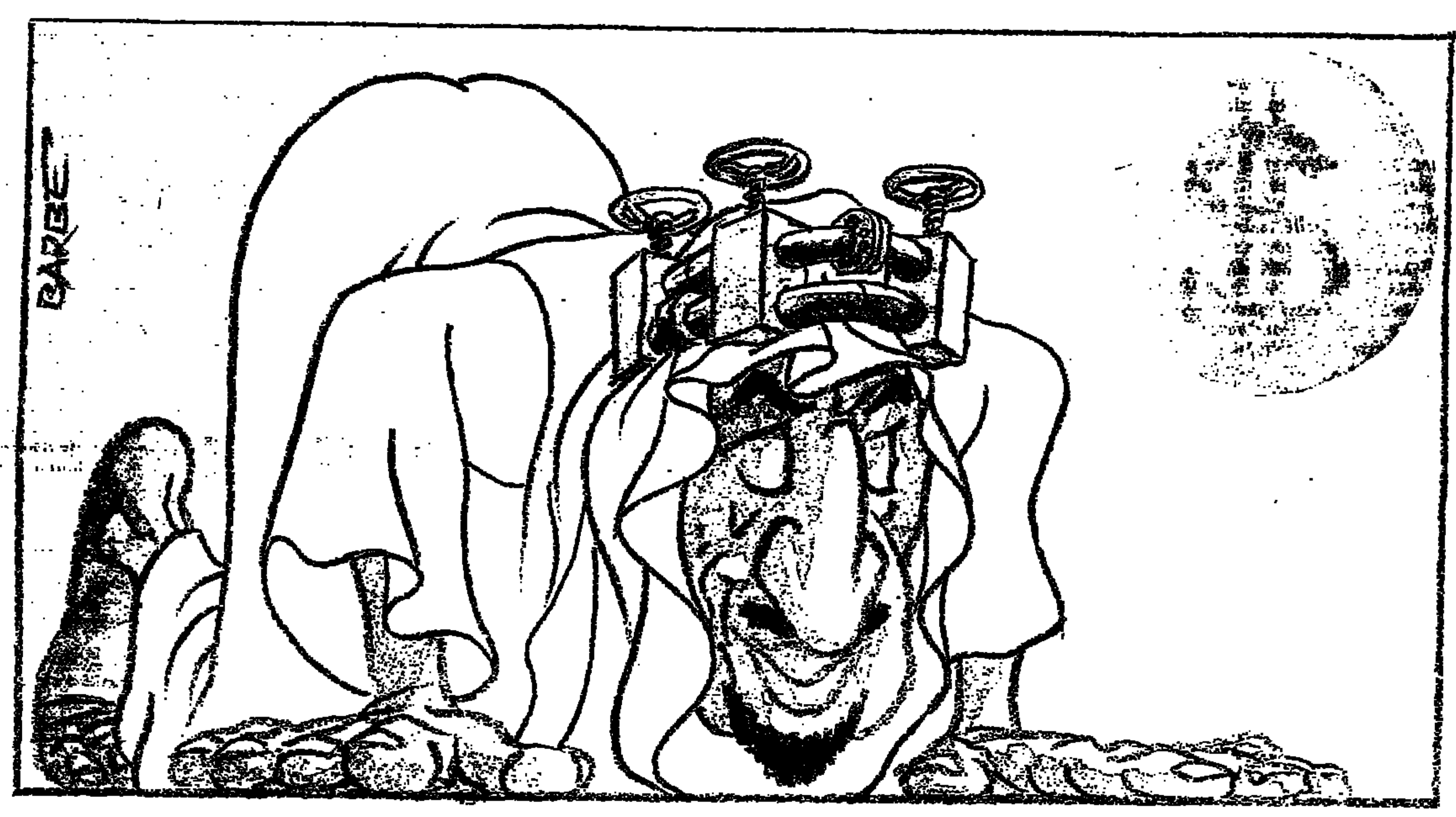
A l'époque, les Halles de Baltard vivaient leurs derniers printemps : ayant *« senti le vent tourner »,* sa mère fit l'acquisition d'une échoppe dans le quartier, rue Coquillière.

Philippe Baverel

Lire la suite et l'article de notre correspondant à Prague Martin Plichta page VI

TROIS ANS APRÈS LA GUERRE DU GOLFE

Le nouveau visage de la finance arabe



Il y a trois ans, presque jour pour jour, éclatait la guerre du Golfe. L'âge d'or des pétrodollars était fini. La facture du conflit et la chute des cours du brut ont laminé les portefeuilles des riches pétromonarchies. Mais pas ceux de leurs ressortissants. A Londres, à Genève ou ailleurs, l'afflux des capitaux privés, soucieux avant tout de sécurité, compense largement le recul des fonds publics ou assimilés.

Lire pages IV et V les articles de Françoise Chipaux, François Renard et Marc Roche

POLITIQUE MONÉTAIRE

Que sont les dévaluations devenues ?

En septembre 1992, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne étaient contraintes à la dévaluation (le franc, lui, tenait). Elles s'en sont plutôt bien trouvées

RAPPELONS-NOUS. C'était le 16 septembre 1992, ce « mercredi noir » où la spéculation déchaînée par le maigre score des « oui » au référendum français sur le traité de Maastricht arrachait la dévaluation de trois des principales devises du Système monétaire européen : la Grande-Bretagne, après avoir relevé deux fois dans la journée ses taux d'intérêt, renonçait dans la soirée et retirait la livre sterling du mécanisme de change du Système monétaire européen (qu'elle avait rejoint moins de deux ans plus tôt, le 8 octobre 1990) ; l'Italie faisait de même avec la lire ; et l'Espagne, également attaquée, optait pour une simple dévaluation (de 5 % dans un premier temps). Le franc français, cette fois-là, avait tenu (ce n'est que lors de la crise monétaire de la fin juillet 1993 qu'il reprendra sa liberté avec l'élargissement à 15 % des marges de fluctuation entre les monnaies du SME).

Cinq trimestres se sont écoulés depuis les événements du 16 septembre 1992. C'est une durée suffisante, en matière de conjoncture, pour faire le bilan des trois dévaluations. L'exercice n'est pas sans intérêt si l'on se souvient qu'elles avaient été vécues à l'époque comme un traumatisme, comme un échec tant pour les pays eux-mêmes que pour l'Europe. Avec le recul, on constate que ces dévaluations non seulement n'ont pas eu les effets néfastes annoncés (notamment en matière d'inflation), mais qu'elles ont été positives pour au moins deux des trois pays concernés. Avec des scénarios bien distincts.

PARADOXE • Le cas le plus net est celui de l'Italie. *« Fabuleux succès »,* n'hésite pas à dire un économiste français, *« mais en partie dû au hasard ».* Les autorités italiennes étaient conscientes, en 1992, de la surévaluation de la lire, qui leur faisait perdre des parts de marché à l'exportation. En libérant leur monnaie de la contrainte du SME, elles espéraient une correction de 10 % environ, mais pas la dévaluation du siècle. Le paradoxe est que la dépréciation de 25 % de la lire est intervenue alors que la politique économique était particulièrement raisonnable, le gouvernement Amato (dès juillet 1992) et son successeur, le gouvernement Ciampi (nommé en avril 1993), ayant beaucoup fait pour restaurer les comptes publics et casser les mécanismes inflationnistes. Ce sont les incertitudes sur l'avenir politique du pays, secoué par la découverte feuilletonesque d'une corruption généralisée, qui ont laminé la lire.

Mais, comme souvent en Italie, l'économie a réagi admirablement : la baisse du change, accompagnée d'une politique des revenus rigoureuse (suppression de l'échelle mobile des salaires) et d'une politique budgétaire aussi restrictive, a donné un coup de fouet aux exportations. Ce mécanisme classique de dévaluation compétitive aurait pu se traduire par un sursaut inflationniste.

Il n'en a rien été pour plusieurs raisons, notamment : le brutal ralentissement de la demande intérieure ; la déflation mondiale – sensible pour toutes les matières premières, – qui fait que les prix italiens à l'importation n'ont augmenté « que » de 12 % malgré une dévaluation deux fois plus ample ; le fait que les industriels italiens ont réorienté vivement leur production vers l'exportation (sur le marché intérieur, ils ont très fortement comprimé leurs marges, tandis qu'à l'export l'ampleur de la dévaluation *leur permettait à la fois de gagner – ou* plutôt de regagner – des parts de marché et de récupérer 2 % à 3 % de marge).

Sophie Gherardi

Lire la suite page VII

FINANCE

Débiteurs anonymes

Le surendettement, qui touche près de 300 000 foyers français, est-il une maladie ? Les « débiteurs anonymes » traitent cette affection en groupe, à la façon des « alcooliques anonymes »

« *EN voyant mon parfum à 400 francs, la caissière m'a dit que la carte Cofinoga ne fonctionnait qu'à partir de 2 000 francs d'achat : ça a été plus fort que moi, j'ai acheté n'importe quoi pour atteindre le seuil des 2 000 !* », confie Marie-Christine. Comme elle, ils sont une quinzaine de « débiteurs anonymes » à se réunir incognito, assis en rond devant un verre de Coca, chaque vendredi soir à 20 heures, dans une salle de classe maternelle aménagée dans les sous-sols de l'Eglise américaine (1). Avec, chevillé au corps, le secret espoir de sortir du piège de l'endettement obsessionnel dans lequel ils sont tombés.

Apparus aux Etats-Unis en 1976, les « débiteurs anonymes », dont la méthode est entièrement calquée sur le modèle des « alcooliques anonymes », ont traversé l'Atlantique en 1989 lorsque Bernard, lui-même ancien « alcoolique anonyme », a adapté le programme en langue française. Constitués en association indépendante de toute organisation politique ou religieuse, les « débiteurs anonymes » considèrent l'endettement compulsif comme « *une maladie de nature progressive, incurable, qui peut néanmoins être stoppée pour peu que l'intéressé prenne conscience de son mal et manifeste le désir de s'en sortir* ».



DOULEUR • Une approche psychologique aux antipodes de la démarche des commissions de surendettement mises en place par la loi Neiertz du 31 décembre 1989 : « *Nous, nous traitons le problème sous l'angle juridique et financier, en discutant avec les établissements de crédit pour renégocier les prêts des ménages surendettés dont nous sommes un peu les porte-parole* », explique Jean-Marc Granier, inspecteur chargé du surendettement à la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes au ministère des finances. Reste que sur les 284 869 dossiers déposés au 30 novembre 1993 auprès de ladite commission, 116 429 cas seulement ont abouti à une solution amiable. Seize mille dossiers sont en cours d'examen. Les autres sont restés sans solution ou ont été déclarés irrecevables (pour cause de mauvaise foi des impétrants ou parce qu'il s'agissait de dettes professionnelles).

Phénomène de société ou maladie ? Aux yeux des « débiteurs anonymes », le problème relève de la thérapie : « *La compulsion, c'est-à-dire la reproduction d'un schéma autodestructeur, sans que la raison puisse intervenir, est extrêmement difficile à soigner* », souligne Bernard. Le salut se gagne dans la douleur : abstinence, tenue d'un registre des dépenses quotidiennes et des dettes à rembourser, mise sur pied d'un plan de dépenses élaboré avec deux autres « débiteurs » « *abstinents depuis au moins trois mois* », sont les principaux commandements de la méthode, sans oublier l'assiduité aux réunions. « *La règle*, explique Bernard, *c'est d'éviter les débats où chacun cherche à avoir le dernier mot.* » Moyennant quoi, chacun prend la parole à tour de rôle (cinq minutes maximum), faisant part de son expérience sur le thème choisi par le modérateur (sorte de président de séance, débiteur lui aussi) mais s'interdisant de répondre directement à ses voisins.

LITANIE • Ainsi donc s'égrène la litanie des « débiteurs anonymes » : « *J'ai un nouveau chéquier mais je préfère déchirer la moitié des chèques pour ne pas déraper* » ; « *Quand j'ai payé le loyer et les traites, il ne me reste plus rien* » ; « *Je vais chez le traiteur tous les soirs, et le matin je pars travailler en taxi !* »... Ou l'art de dépenser sans compter ! De quoi donner des sueurs froides aux rares avaricieux présents, égarés au royaume des cigales mais aussi malades qu'elles de leur rapport à l'argent.

L'essentiel, aux yeux des participants, étant sans doute de briser la loi du silence qui entoure leur soucis pécuniaires tant avec les amis qu'au sein de la cellule familiale : « *Ici au moins, les autres ne nous jugent pas !* », constate Brigitte.

Le plus étonnant dans ces réunions, c'est le rituel, un brin compassé, qui y préside : les participants se présentent (« *Eliane, débitrice* »), se saluent (« *Bonjour, Eliane* ») et se remercient à chaque prise de parole. Avant de conclure par la *Prière de la sérénité* récitée en chœur, debout en cercle, main dans la main : « *Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne peux changer, le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître la différence.* »

Philippe Baverel

(1) Eglise américaine, 65, quai d'Orsay, Paris 7e. Un groupe fonctionne aussi à Bordeaux.

HUMEUR • par Josée Doyère

Mer poubelle

BON, on le savait que la mer était une poubelle. Que, depuis des décennies, on y balance tout et n'importe quoi, comme ces promeneurs qui, en forêt, sèment, au hasard de leurs pique-niques, papiers gras et boîtes de sardines. Pendant des décennies, on ne s'en est pas autrement inquiété.

Certes, on a interdit aux pétroliers de « dégazer » en pleine mer, et il paraît que cette consigne est respectée – sauf par quelques navires peu fréquentables, mais peu nombreux. Il reste que, de temps à autre, on signale, ici ou là, des nappes gluantes arrivées sur les plages... La mer, cette grande régénératrice, n'arrive pas à tout digérer.

Aujourd'hui, la marée déverse sur les côtes françaises, de la mer du Nord au golfe de Gascogne, des fûts de produits dangereux, des sachets de pesticides et ces fameux détonateurs qu'on s'échine à ramasser un par un... Et chaque pompier, chaque CRS chargé de cette cueillette d'un nouveau genre risque la mutilation, parce qu'une cargaison dangereuse n'a pas résisté à une secousse un peu violente de la grande bleue.

Là encore, les spécialistes nous expliquent que les navires porte-containers sont équipés pour entasser « en pontée » – traduisez, vous terriens ignorants : « sur le pont » – les fameux containers, spécialement aménagés pour être solidement arrimés. Moi, je veux bien croire les spécialistes, mais j'ai envie de leur rappeler, un peu bêtement, que les tempêtes sont fréquentes, sur les océans, et que leurs grands navires, quand le vent se déchaîne et que la mer devient mauvaise, ne sont plus que de ridicules coques de noix que la vague est bien capable de rouler, de briser, d'écraser comme une poignée d'allumettes...

Bien sûr, la France réclame des réglementations supplémentaires pour les cargaisons dangereuses, et elle a raison. Mais je me demande s'il n'est pas trop tard. Au lendemain des premières trouvailles de détonateurs sur nos côtes, j'ai entendu un navigateur solitaire dire sur une radio, qu'au fond, ce n'était pas si mal, cette marée explosive, qu'elle aiderait tous les responsables et la population à prendre conscience de l'ampleur du désastre ; que lui, au fil des années, constatait l'augmentation constante, au milieu de l'océan, de ces « objets flottants non identifiés », ce qui lui donnait l'impression de naviguer sur une décharge liquide...

Alors, je pose, toujours naïvement, la question : pourquoi diable la marée de saloperies s'arrêterait-elle ? Ne va-t-elle pas devenir le mode de vie normal de nos côtes ? Ne va-t-on pas voir naître un nouveau métier, « ramasseur de déchets maritimes » ? Demain, le mois prochain, l'année prochaine, au fil des jours, il y aura encore des tempêtes et des « vents force 8 », comme dit la météo marine.

Et d'autres navires perdront leurs cargaisons, plus ou moins dangereuses. L'interdiction de fréquenter les bords de mer, plages ou rochers, ne va-t-elle pas devenir permanente ? Ne va-t-on pas perdre, pour des décennies, la beauté de la mer ? ■

LA COTE DES MOTS

Blister

Le *blister* dit aussi *blister[-] pack* est un emballage transparent, en plastique, augmentant la visibilité du produit – et par conséquent censé développer son attrait auprès des acheteurs potentiels.

Muni le plus souvent d'un système permettant son accrochage, le *blister* (au sens premier, en anglais : « *Ampoule, cloque* ») épouse la forme du produit qu'il contient, ce qui facilite l'identification de l'objet contenu et, en même temps, en accroît la protection, à la manière d'une armure...

Le fond – plat – du *blister* est constitué d'une feuille de plastique ou de carton comportant généralement toutes les informations légales, mode d'emploi, etc.

S'il est bon de connaître la signification de *blister*, on peut aisément se passer d'employer cet anglicisme dès lors qu'il existe plusieurs termes français de bon aloi : *emballage [sous] plastique, emballage transparent, emballage-bulle, coque* et *emballage-coque*, qui est l'équivalent officiellement recommandé (commission générale de terminologie, compte[-]rendu du 14 juin 1988). Le trait d'union ne figure pas dans *Logiciel et épinglette*, « guide des termes francophones recommandés » (Délégation générale à la langue française, 1992), qui écrit : *emballage coque*.

Mais, avec d'autres, nous préférons la graphie comprenant le petit signe de coordination : l'objet est un habillage de présentation ET une cuirasse protectrice, de la même façon qu'un *tiroir-caisse* associe la fonction de tiroir à celle de coffre[-fort]. Comme quoi la « division » (voir notre chronique sur *task-force*) reflète fort souvent une addition !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'Europe, la finance, la monnaie

Des ouvrages pour mieux comprendre l'évolution vers l'Union monétaire européenne et les crises récentes du SME

L'EUROPE MONÉTAIRE
de Jean-Pierre Patat.
La Découverte, coll. « Repères », 124 pages, 45 F.

LE SME, LES TEMPÊTES MONÉTAIRES ET LA MONNAIE UNIQUE
d'Alain Jean et Enrique Galarza.
Éd. d'organisation, 31 pages, 39 F.

L'UNIFICATION MONÉTAIRE EN EUROPE
de Robert Raymond.
PUF, coll. « Que sais-je ? », 126 pages, 40 F.

L'EUROPE FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE règles, opportunités, stratégies
de Dominique Perrut.
Nathan, coll. « Economie sciences sociales », 208 pages, 62 F.

LA MONNAIE ET SES MARCHÉS du franc à l'écu
de Roger Coste et Joëlle Cernès.
Ed. Liaisons, 186 pages, 180 F.

L'ÉTÉ 1992 avait connu une floraison d'ouvrages consacrés au traité de Maastricht. Les crises successives du SME ont maintenu la construction monétaire européenne dans l'actualité, et plusieurs livres, d'optiques un peu différentes, ont paru en 1993. Tous ont été écrits après la première crise de septembre 1992, mais avant celle de juillet 1993. Le début de la deuxième phase de l'Union économique et monétaire, le 1er janvier, leur donne un nouvel intérêt.

Le lecteur pressé pourra se reporter au mémento d'Alain Jean et Enrique Galarza, *le SME, les tempêtes monétaires et la monnaie unique*, excellent aide-mémoire : bref, clair, synthétique, très lisible, avec de nombreux tableaux, graphiques ou organigrammes.

Deux livres de poche fournissent une analyse plus détaillée, avec des perspectives un peu différentes. *L'Europe monétaire*, de Jean-Pierre Patat, est exemplaire. L'auteur, après une introduction sur les principes de la monnaie, applique ceux-ci au cas de l'Europe contemporaine.

Après un rappel historique, il présente les éléments du débat : description du SME, de ses succès et de ses lacunes, positions des différents pays sur l'Union monétaire et rapport Delors ; traité de Maastricht.

RAPIDE • Très clair, d'un style agréable qui évite constamment la langue de bois, n'hésitant pas à prendre position tout en restant équilibré, cet ouvrage, doté de nombreux encadrés ou tableaux de chiffres, est très pédagogique et très attrayant, que l'on cherche une initiation ou un premier approfondissement sur le sujet.

L'Unification monétaire en Europe, de Robert Raymond, propose une approche plus historique et institutionnelle. Des premiers pas de la construction européenne, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, au traité de Maastricht, analysé en détail pour sa partie monétaire, ce livre précis et factuel permet de retrouver dans le passé ou dans les structures les sources des débats d'aujourd'hui.

L'ouvrage de Dominique Perrut, *l'Europe financière et monétaire, règles, opportunités, stratégies*, a un objectif *a priori* différent : de nature universitaire, il cherche à montrer quelles conséquences une banque peut tirer des différences entre les systèmes financiers européens et de l'évolution prévue par le traité de Maastricht. Parfois un peu rapide, ce livre est desservi dans sa présentation par de trop nombreux encadrés hors texte, censés pourtant faciliter la lecture. Rappelons, à propos du titre, que l'anglais *opportunity* se traduit en français par « occasion ».

La Monnaie et ses marchés, du franc à l'écu ne traite pas que de l'Europe monétaire, mais de la monnaie en général. On se dispensera avec profit de la lecture d'un livre qui intitule sans rire un chapitre « Prolégomènes d'une théorie des forces d'instabilité monétaire », pour expliquer ailleurs la création monétaire d'une manière au mieux incompréhensible, au pis fausse.

A cette liste, il faudrait ajouter *la Construction monétaire européenne*, de Pascal Riché et Charles Wyplosz (1), qui, dans un style alerte, retrace l'histoire de l'Europe monétaire, analyse le traité de Maastricht, les origines et le déroulement de la crise de change de 1992, mais surtout se livre à quelques exercices de « politique monétaire-fiction » souvent instructifs.

Une question pour finir. Jean Monnet a-t-il dit : « *L'Europe sera monétaire ou ne sera pas* », comme l'affirment Alain Jean et Enrique Galarza, pendant que Jacques Rueff disait : « *L'Europe se fera par la monnaie ou ne se fera pas* », comme l'écrivent Pascal Riché et Charles Wyplosz ?

Philippe Weber

(1) Seuil, coll. « Points ». Voir l'analyse de ce livre dans « le Monde-l'Economie » du 13 juillet 1993.

NOTES DE LECTURE

LE COMMERCE EXTÉRIEUR FRANCAIS CRÉATEUR OU DESTRUCTEUR D'EMPLOIS ?
de Claude Vimont
Economica, 91 pages, 75 F.

Afin d'avoir « *une vue globale du rôle du commerce extérieur sur l'emploi en France* », Claude Vimont a calculé l'équivalence en emplois gagnés ou perdus de nos échanges avec l'ensemble de nos partenaires commerciaux. On apprend ainsi dans la première partie de son ouvrage qu'en 1991, seule année étudiée, hélas, le déficit de 42,6 milliards de francs de nos échanges de produits industriels transformés (hors industries agroalimentaires), correspondait à une perte théorique d'environ 200 000 emplois. Les échanges de services ont permis, quant à eux, d'en gagner 300 000, principalement grâce au tourisme. Soit, au total, un solde positif de 100 000 emplois. Mais l'auteur, qui explique en annexe sa méthode de calcul,souligne lui-même que cette traduction en emplois est délicate, notamment pour les services.

Dans la seconde partie, plus intéressante, Claude Vimont analyse les changements de structure du commerce mondial intervenus depuis dix ans (mondialisation des marchés, naissance d'entités régionales) et leurs retombées sur l'emploi en France. Il en tire deux enseignements : d'une part, les entreprises françaises doivent « *assurer une présence suffisante de leurs représentants dans les économies en expansion pour y conquérir des parts de marché* » ; d'autre part, seules des exportations de produits à haute valeur ajoutée permettront de compenser les importations de produits à bas prix en provenance des nouveaux pays industrialisés. Des vérités connues, mais que ce petit livre, riche en données statistiques, a le mérite de rappeler.

Al. P.

L'ÉCONOMIE ALLEMANDE FACE A LA RÉUNIFICATION
de Michèle Saint-Marc
Vuibert, 192 pages, 86 F.

Trois ans après la réunification de l'Allemagne, il est temps de faire un bilan et une approche de prévision. C'est ce que vient de réaliser Michèle Saint-Marc. D'entrée de jeu, elle souligne l'originalité de l'exercice que s'est imposée notre voisine d'outre-Rhin : allier une *relance keynésienne* d'une ampleur inégalée dans l'histoire économique (transfert budgétaire de l'Ouest vers l'Est s'élevant à 6 % du PIB) et un *monétarisme rigoureux*, avec la priorité donnée à la désinflation. Ce mélange aurait pu être explosif. Si l'Allemagne a évité le pire, c'est surtout à cause de son fort consensus social, préservant le mark et son rôle mondial.

Le « modèle » va-t-il tenir ? Il est affecté aussi bien par l'accroissement du chômage et de la dette publique, par les violences racistes et l'attitude des milieux syndicaux qui contestent de plus en plus les critères de décision de la Bundesbank. Notre auteur note aussi que les difficultés économiques intérieures allemandes provoquent à court terme une divergence d'intérêts entre Bonn et ses partenaires de la Communauté européenne, alors que structurellement, ils continuent de converger. « *Les politiques feront-ils prévaloir les objectifs économiques du long terme sur ceux du court terme ?* » Michèle Saint-Marc est plutôt optimiste. Elle croit notamment à la solidarité du couple franco-allemand.

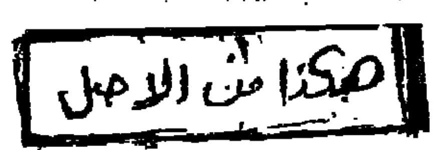
P. D.

AGENDA

MARDI 11 JANVIER. France. Augmentation des prix du litre de carburant : + 13,5 cts pour le super sans plomb et + 9,68 cts pour le gazole et le super plomb.
Francfort. Premier conseil de l'Institut monétaire européen (IME).
Bruxelles. Rencontre semestrielle de haut niveau entre l'Union européenne et les Etats-Unis.
Paris. « Normalisation, entreprises et conquêtes des marchés », colloque organisé par l'AFNOR, avec la participation du ministère de l'industrie.

MERCREDI 12 JANVIER. Bruxelles. Réunion du comité monétaire de l'Union européenne.

SAMEDI 15 JANVIER. France. France Telecom : baisse des prix des appels nationaux, mais doublement du prix des appels locaux.



LA CHUTE DE L'EMPIRE BANESTO

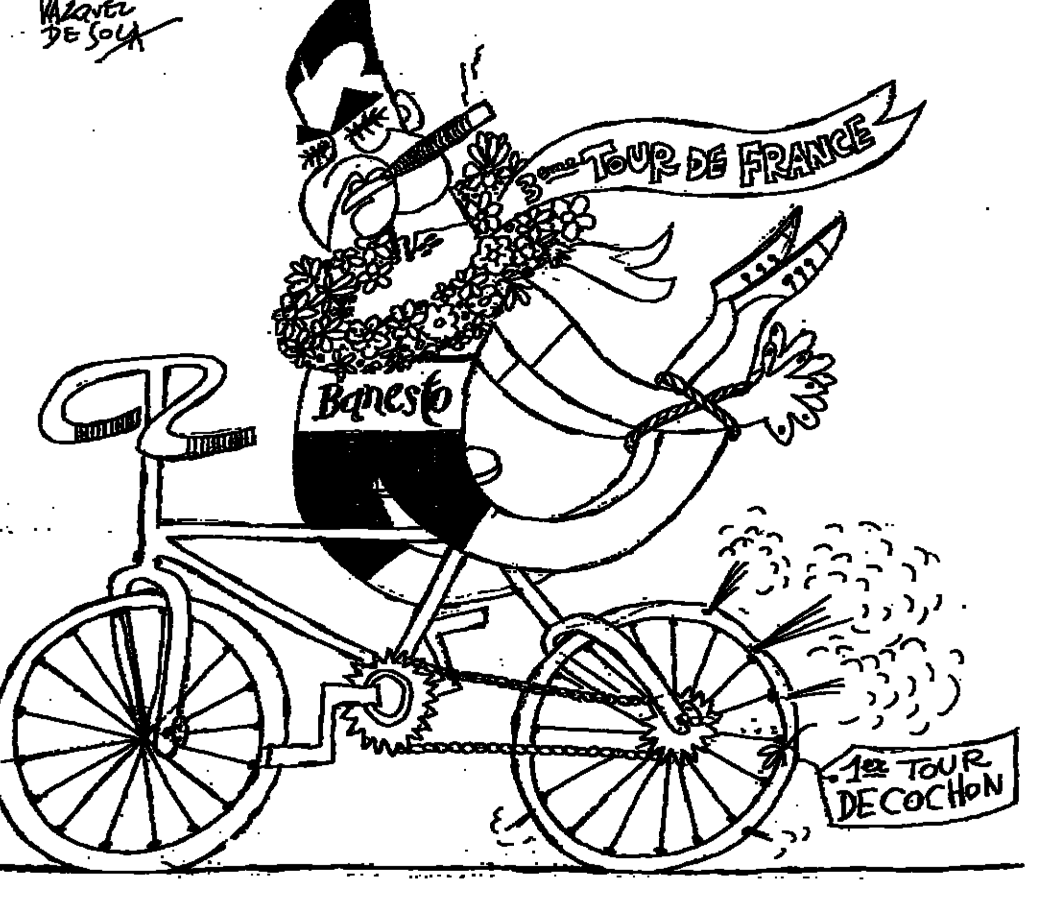
Mario Conde, le « Gatsby » espagnol

Évincé le 28 décembre de la présidence du Banesto, quatrième banque espagnole, Mario Conde était le symbole de la réussite et de l'argent facile. Il illustre aujourd'hui les revers de l'économie ibérique

MADRID
de notre correspondant

PLUS de douze millions de téléspectateurs venaient de le désigner *« entrepreneur de l'année »*. Pour beaucoup d'Espagnols, et notamment parmi les jeunes, Mario Conde était le symbole de la réussite, le modèle à suivre.

Lorsque, le 9 juin dernier, le président du Banesto (Banco espanol de credito) fut investi docteur *honoris causa* de l'université Complutense de Madrid, une foule d'étudiants s'était précipitée pour écouter le plus populaire des patrons de la péninsule. Son éviction surprise sept mois plus tard, le 28 décembre, de la direction de la quatrième banque du pays a provoqué la consternation. Que cette chute spectaculaire se soit produite le jour de la fête des saints Innocents a suscité quelques interrogations de la part de ses admirateurs.



RIVAL • De quoi est-il coupable? N'y est-on pas allé un peu fort? Ce *« prince de la finance »* n'a-t-il pas été victime de son opposition au pouvoir? Celui qui se définissait comme *« un libéral de centre droit »* s'est toujours défendu d'avoir des ambitions politiques, mais il a toujours été considéré comme un rival potentiel de José Maria Aznar, le président du Parti populaire, principale formation de l'opposition. On dit même que sa disgrâce a été célébrée parmi les proches de José Maria Aznar pour qui Mario Conde était une épée de Damoclès.

La seule question qui se pose désormais est de savoir comment cet « hidalgo de la banque», âgé seulement de quarante-cinq ans, dont l'ascension a été prodigieusement rapide, peut se rétablir. Pour le moment il se tait, encore étourdi par le revers subi, en se demandant sans doute pourquoi si peu nombreux ont été ceux qui l'ont soutenu pour éviter que le couperet de la Banque d'Espagne ne tombe sur sa tête et celles de son équipe.

Il y a seulement six ans, cette figure aujourd'hui incontournable de la vie publique espagnole était pratiquement inconnue. Son image de gagneur s'est construite en un tourne-main à partir de son élection, le 17 décembre 1987, à la direction du Banesto. Bien des questions se posent encore sur la façon dont ce mythe incarné de la réussite a amassé une fortune aujourd'hui évaluée à au moins 30 milliards de pesetas (1,23 milliard de francs) et sur la manière dont il a brûlé les étapes pour devenir une coqueluche.

Ce Galicien, fils d'un inspecteur des douanes, a forgé son savoir-faire et ses relations chez les jésuites de Deusto, université réputée de Bilbao. Sorti premier de sa promotion, diplômé de droit, il deviendra deux ans plus tard avocat de l'Etat. Il a alors vingt-cinq ans, de l'ambition, de l'entregent et la capacité de séduire. Devenu chef des études à la direction du contentieux de l'Etat au ministère des finances, il trouve très vite ce travail un peu étroit et se lance, deux ans plus tard, en 1977, dans les affaires privées. Son ami Juan Abello lui offre alors d'exercer ses talents dans son entreprise pharmaceutique.

MÉTÉORITIQUE • Ainsi commence l'assaut permanent pour le pouvoir, qui a caractérisé la trajectoire météoritique de ce Gatsby gominé aux yeux noisette, vêtu de costumes anglais et se rasant deux fois par jour afin d'être toujours impeccable. En moins d'un an, il devient directeur général de la firme.

Le coup de maître fut réalisé au printemps 1987 avec la vente à la Montedison d'une société d'antibiotiques pour 58 milliards de pesetas (2,4 milliards de francs), une somme représentant vingt-trois fois les bénéfices nets de l'entreprise. Cet argent lui permet d'acheter un paquet suffisant d'actions qui le propulse à la vice-présidence du Banesto. Le deuxième coup de chance fut l'OPA avortée lancée par la Banque de Bilbao, qui lui permet d'accéder à la présidence. Cette fois, ça y est. Mario Conde a à sa disposition un instrument à la mesure de ses ambitions.

Les autres banquiers ont regardé d'un air soupçonneux cet homme venu de l'industrie proclamant qu'il allait faire du Banesto la première banque du pays. Franc-maçon depuis 1980, il disposait d'appuis là où il le fallait. Cela n'a pas suffi lorsque les désastres d'une politique de croissance forcenée, d'une lutte acharnée pour conquérir les clients et d'un développement excessif et dangereux des crédits ont amené le Banesto au bord de la faillite. Le patron de la 96e banque mondiale, disposant de 2 200 agences n'a pas pu, ou n'a pas su, faire marche arrière lorsque la récession a frappé le pays et que l'insolvabilité d'un trop grand nombre de clients douteux a pris des dimensions abyssales. Pratiquement depuis sa prise de fonctions en décembre 1987, le cours de l'action Banesto n'a été qu'une longue descente, passant de 5 756 en janvier 1988 à 2 163 en décembre 1993.

Aujourd'hui Mario Conde apparaît comme la parfaite illustration de ce que l'on appelle ici le *« pelotazo »*, un terme intraduisible pour caractériser le culte de l'argent facile qui a marqué la fin des années 80 à l'époque du boom économique engendré par l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun en 1986. Période de toutes les occasions qui ont fait bouillonner le pays et qui ont alimenté un capitalisme financier sauvage aujourd'hui en voie de disparition.

Désormais l'époque est à l'assainissement et à la prudence. Le règne de Mario Conde aura duré le temps d'une folie passagère. Par excès d'optimisme, par ambition mal contrôlée, par vanité, cet homme qui se croyait né pour diriger n'a pas su mettre à profit son savoir-faire et sa chance pour accéder à la marche ultime du pouvoir, celle de la présidence du gouvernement. Un objectif jamais avoué mais qui correspond parfaitement à ce tempérament de gagneur intrépide.

PASSIONS • Désormais Mario Conde va pouvoir se livrer à ses deux passions, la chasse et la voile, et profiter de ses loisirs pour naviguer entre ses nombreuses propriétés. Il n'a plus 450 000 francs d'appointements mensuels, mais il lui reste ses prises de participation dans différents groupes de presse. Il est difficile de savoir avec précision quels ont été les investissements du président du Banesto dans un secteur considéré comme stratégique puisque outil de pression et arme de défense, surtout lorsque l'on est tenté par la politique.

D'ailleurs tout le monde a vu la main de Mario Conde dans le scandale Ibercorp qui a éclaboussé, au printemps 1992, le gouverneur de la Banque d'Espagne de l'époque, Mariano Rubio. Le quotidien *El Mundo*, dont Mario Conde détient 4 %, a allumé le feu sous les pieds de Mariano Rubio afin semble-t-il d'empêcher les contrôles de l'Etat sur les comptes du Banesto.

SOLITUDE • Cela n'a pas été très utile, et le nouveau gouverneur, Luis Angel Rojo, a en quelque sorte vengé son prédécesseur. Mario Conde n'avait guère d'amis au sein du pouvoir et les autres banquiers n'ont jamais apprécié le côté flamboyant de ce jeune loup peu conforme aux manières qu'il sied d'avoir dans le monde de la finance. Au moment des difficultés, il s'est retrouvé pratiquement seul.

Va-t-il désormais utiliser sa force de frappe dans la presse pour contre-attaquer? Mario Conde possède 24,9 % de la chaîne de télévision privée Antena 3, 50 % de la revue *Epoca* et une participation non connue dans le groupe de presse Zeta. Et ce n'est pas un homme qui a pour habitude de s'avouer battu, même si le coup a été particulièrement rude. Un jour de mai 1988, alors que commençait sa vie de banquier comblé, il avait répondu à une question en citant l'économiste Keynes : *« L'inévitable ne se produit jamais, l'inattendu arrive toujours. »*

Michel Bole-Richard

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

PERSPECTIVES

LE NOUVEAU VISAGE DE LA FINANCE ARABE

L'Arabie saoudite compte ses deniers

S'il n'est pas à la veille de devenir un pays pauvre, le royaume saoudien doit aujourd'hui se serrer la ceinture. Une conséquence de la guerre du Golfe et de la chute des prix du pétrole

RYAD
de notre envoyée spéciale

CONSTRUIT en deux cents jours pour abriter le récent sommet des pays du Golfe, le palais de Dariyah et ses ors feraient presque douter des difficultés financières de l'Arabie saoudite. Réelles aujourd'hui, celles-ci inquiètent certes, mais, comme l'affirme le très sérieux MEES (Middle East Economic Survey), *« l'Arabie saoudite n'est pas à la veille de devenir un pays pauvre. Le royaume est un des pays les plus riches du monde et le demeurera ». « Quel pays au monde pourrait sans conséquence débourser en une année entre 55 milliards et 60 milliards de dollars »* (coût de la guerre du Golfe pour le royaume), affirme ainsi un banquier qui ajoute : *« Cette mauvaise passe est conjoncturelle, et si le gouvernement prend des mesures maintenant, il n'y aura aucun problème. »*

Annoncé le 31 décembre, le budget 1994 est révélateur des difficultés actuelles, aggravées par la chute des prix du pétrole qui, selon un expert, a déjà coûté, en 1993 à l'Arabie saoudite, entre 4 milliards et 6 milliards de dollars.

L'importante réduction des dépenses – 42,6 milliards de dollars, en baisse de 20 % sur celles de 1993 – est un premier signe, même si le ministère des finances ne précise pas le montant des recettes, dont 75 % proviennent des exportations pétrolières, ni le montant du déficit prévu qui, dit-il, *« peut être comblé par le recours à l'emprunt sur le marché local et à l'étranger »*. Les recettes prévues dans le budget 1993 étaient de 45,1 milliards de dollars et le déficit de 7,4 milliards.

DÉFICITS • Chronique depuis 1983, date de la première décrue des cours du brut, le déficit budgétaire a fortement gonflé depuis 1990 et atteignait, fin 1992, quelque 9 % du PIB – notamment en raison des énormes dépenses militaires contractées après la guerre du Golfe. *« Compte tenu de la faiblesse du marché pétrolier, le déficit prévu en 1993 a surement été dépassé »*, estime un économiste qui poursuit : *« Si le marché se maintient ainsi, l'Arabie saoudite ne devrait pas, l'année prochaine, espérer des rentrées supérieures à une fourchette située entre 32 milliards et 35 milliards de dollars. »*

En 1992, les revenus pétroliers se montaient encore à 45 milliards de dollars et ils avaient atteint, en 1981, plus de 120 milliards. Inexistante en 1988, la dette publique, 60 milliards de dollars, représente aujourd'hui 60 % du PIB bien que l'endettement extérieur demeure très faible, moins de 4 % de ce PIB. Les réserves liquides disponibles tombées à environ 6 milliards ou 8 milliards de dollars réduisent, théoriquement, le volant de manœuvre, bien que, souligne un banquier, *« il faille se montrer prudent dans une estimation difficile à faire avec précision »*.

Pays aux ressources immenses – au rythme actuel de 8 millions de barils-jour de pétrole, l'Etat peut encore pomper pendant cent ans – l'Arabie saoudite n'est pas, en effet, au bord de la banqueroute mais, estime un homme d'affaires, *« elle affronte aujourd'hui, dans un environnement difficile, des problèmes d'ajustements normaux inconnus jusqu'alors »*.

SUBVENTIONS • Le temps des largesses – de 1973 à 1990, l'Arabie saoudite a versé, en dons ou prêts très avantageux à 70 pays, quelque 64 milliards de dollars – est sans doute fini et, comme n'importe quel autre pays, Ryad doit adapter ses dépenses à ses ressources. *« L'Arabie doit choisir entre vivre comme au temps d'Ibn Saoud ou entrer dans le XXIe siècle avec un système capitaliste classique avec ses avantages et ses inconvénients, c'est-à-dire dans le dernier cas, un véritable système fiscal »*, affirme un économiste.

« Les Saoudiens sont trop gâtés », souligne-t-il, faisant allusion aux nombreuses subventions allouées par l'Etat. Largement subventionnés, l'eau, l'électricité, le gaz sont quasiment gratuit, sans parler de l'inexistence des impôts pour les particuliers. Etat providence, l'Arabie saoudite peut-elle toutefois changer sans remettre en cause le fondement du système qui fait que le gouvernement est d'autant plus souverain que l'Etat pourvoit de facon quasi gratuite à tous les besoins de ses citoyens ? *« Instaurer des impôts, une perspective repoussée avec horreur par tous les Saoudiens, c'est s'exposer à ce que l'on vous demande des comptes »*, explique un observateur.

L'Etat a toutefois commencé à prendre des mesures en réduisant, par exemple, les subventions aux producteurs de blé, la part la plus importante des subventions agricoles, qui sont passées de



2,6 milliards de dollars en 1992 à 2 milliards cette année. Augmenter ses recettes, essentiellement par la fiscalité, en attendant une éventuelle reprise du marché pétrolier, ou réduire ses dépenses, c'est-à-dire tailler dans les subventions ou dans certains budgets – chacun regarde celui de la défense qui représentait en 1992 plus du tiers des dépenses –, l'équation est théoriquement simple mais nécessite une remise en cause délicate de choix politiques qui fondent, quasiment depuis son origine, le système saoudien. Réfractaires aux impôts directs, certains Saoudiens accepteraient bien quelques augmentations de prix des services mais ce serait alors pénaliser les plus pauvres. Et c'est pour mettre fin, l'année dernière, à leur discrète contestation, habilement véhiculée par les religieux, que le gouvernement avait réduit de 30 % à 60 % les tarifs de certains services publics, grevant le budget d'un manque à gagner de 1,5 milliard de dollars.

En demandant, cette année, à ses ministres de s'en tenir aux directives budgétaires, le roi a bien souligné que *« le budget avait été préparé pour répondre à l'intérêt des citoyens dans les secteurs des services, administration, éducation, santé et autres »*. Un rappel qui laisse supposer que ce n'est pas dans ce domaine sensible que l'Etat compte faire des économies.

Le budget ne donne pas de détails sur les dépenses prévues dans le domaine de la défense et il est donc difficile d'évaluer si ce secteur garde toute sa place. Pour certains Saoudiens, l'inquiétude exprimée à l'étranger, spécialement aux Etats-Unis, sur l'état de leurs finances tient essentiellement à la crainte de voir Ryad différer ou carrément annuler une partie des 25 milliards de dollars d'armements déjà commandés rien qu'à Washington. Selon certaines sources des discussions seraient en effet en cours pour revoir certains programmes.

Si, par exemple, la première partie, portant sur 315 unités, d'un contrat d'achat de plus de 750 chars Abrams M1-A2 est en marche, il semble bien que les deux autres tranches optionnelles soient pour l'instant gelées. Ryad pourrait aussi revoir ses plans d'achats de 20 batteries de missiles sol-air Patriot. On attribue aussi aux difficultés financières actuelles le retard dans la décision de moderniser la flotte civile de la compagnie Saoudia, contrat pour lequel Airbus et Boeing sont en lice.

Ce contrôle financier s'impose d'autant plus que, malgré l'énormité des infrastructures qui couvrent quasiment tous le pays, celles-ci ne répondent plus toujours aux besoins créés par l'accroissement rapide de la population et le développement d'un secteur privé en pleine expansion. La presse se fait ainsi périodiquement l'écho des problèmes d'eau que connaît, par exemple, Jeddah, des difficultés d'obtenir des lignes, etc. Le budget 1994 attribue d'ailleurs plus du quart des dépenses aux projets d'infrastructures déjà en cours.

Certes, assure le ministre des finances, la croissance encore soutenue du produit intérieur brut – soit 5,1 % – est due à l'extension du secteur privé, lequel, affirme un banquier, *« a investi depuis la fin de la guerre du golfe quelque 25 milliards de dollars »*. Mais celui-là dépend encore très largement, et sans doute pour une longue période, du public. *« Le secteur privé travaille, investit, gère et essaie de servir le marché local »*, confirme un expert, *« mais il est bien évident que si l'argent de l'Etat diminue, si les retards de paiement s'accumulent, il va se trouver vite coincé »*. *« Depuis le mois de juillet, l'activité économique s'est ralentie et le marché est moins liquide »*, renchérit un homme d'affaires qui, comme tout le monde, espère une reprise à moyen terme du marché pétrolier. Le budget 1994 prévoit encore quelque 2 milliards de dollars de prêts quasi gratuits au secteur privé dans les domaines agricole, industriel et immobilier.

Alliée à une scolarisation quasi générale, l'augmentation de la population créé aussi problème : le chômage touche aujourd'hui environ 150 000 Saoudiens, dont 60 % de diplômés universitaires. Paradoxal, dans un pays qui compte près de six millions d'étrangers, ce chômage s'explique tant par l'inadéquation des études que par la mentalité de jeunes qui refusent encore des emplois qu'ils estiment « indignes » d'eux.

STABILITÉ • Ce problème est potentiellement dangereux à terme car, explique un intellectuel, *« ces jeunes, déçus et amers, se ruent chez les muttawas* [police religieuse] *où ils savent qu'ils acquerront un certain pouvoir et du respect »*. Il commence à inquiéter et le gouvernement tente de se montrer plus sévère quant à la saoudisation des entreprises. Mais même si celle-ci fait des progrès, ils seront lents et, explique un expatrié, *« il faudrait d'abord que les Saoudiens eux-mêmes acceptent de se faire confiance entre eux. Tant qu'un étranger coûtera moins cher et sera plus facile à licencier, la saoudisation marquera le pas »*.

« Absorber en vingt ans un développement que la plupart des pays ont accompli en des dizaines d'années ne peut se faire sans à-coup, commente un observateur, *et les difficultés actuelles sont dues à un problème de croissance qu'il faut ajuster. »* L'Arabie saoudite constitue encore avec sa stabilité tout autant que ses richesses, un marché qui n'est pas près de se tarir.

Françoise Chipaux

Abou-Dhabi, prudence oblige

Le plus riche des Emirats arabes unis gère sa fortune avec une circonspection aiguisée par l'expérience. Le scandale de la BCCI et la faillite des Koweïtiens en Espagne ne se reproduiront pas...

ABOU-DHABI
de notre envoyé spécial

« *LES Emirats arabes unis sont, de tous les endroits du Golfe, les plus équilibrés, les mieux gérés, les plus solvables, les plus à l'aise et aussi les plus agréables pour des Occidentaux.* » Ce certificat décerné sans complaisance par un banquier européen vaut son pesant d'or. Effectivement, à Abou-Dhabi, le plus gros et le plus riche de ces Emirats avant Dubaï et les cinq autres « petits », le cheikh Zayed, adoré de ses sujets (ce n'est pas toujours le cas ailleurs dans le Golfe), se déclare opposé à l'intégrisme et fait régner partout la tolérance, même pour l'alcool et la tenue des femmes, autorisées à conduire. Le plus riche de tous, avons-nous dit, puisque Abou-Dhabi produit l'essentiel des 2,2 millions de barils-jour, extraits du sol par la Fédération des Emirats. Le plus industrieux toutefois est Dubaï, véritable emporium du Golfe, avec l'ambition de jouer les Hongkong du Moyen-Orient (*le Monde* du 3 décembre 1993).

La manne pétrolière (15 milliards de dollars par an) se déverse donc sur une population qui ne dépasse pas deux millions d'habitants pour toute la Fédération, dont 80 % d'immigrés (Pakistanais, Indiens, Palestiniens et Philippins), avec le plus gros produit national brut par habitant (22 000 dollars) de toute la péninsule arabique, y compris les Saoudiens.

Il n'est donc pas étonnant qu'à Abou-Dhabi, avec ses cent ans de réserves prouvées en pétrole et en gaz, les activités financières prédominent, contrairement à Dubaï, où les nombreuses banques, essentiellement à capitaux locaux, financent des opérations commerciales des grandes familles marchandes : Al Futein, Al Gourer, Al Madjid, Al Gurg et Al Nabuda. Certes, à Abou-Dhabi, on trouve d'autres groupes familiaux : Al Faim, Al Massaoud, Bin Hamouda, mais c'est la banque qui vient en tête.

PATRIMOINE • Au commencement, il y avait l'ADIA (Abou-Dhabi Investment Authority), et maintenant il y a toujours l'ADIA. Cet organisme recueille une bonne part des revenus du pétrole et joue le rôle de caisse de retraite pour les générations futures. Les estimations sur son patrimoine vont de 60 milliards de dollars à 150 milliards de dollars (de 360 à 900 milliards de francs), mais le montant véritable, même approximatif, est un secret d'Etat. Naturellement, les banquiers et financiers du monde entier sont aux pieds de l'ADIA, qui peut se permettre de faire le tri. Pour autant qu'on puisse savoir, ses investissements comprennent un peu d'immobilier (environ 15 %) et une majorité de titres, 40 % en actions et 40 % en obligations de toutes origines, bons du Trésor américain, emprunts d'Etat allemands, français, britanniques, japonais, etc.

Les administrateurs de l'ADIA, de nationalité abou-dhabienne bien entendu, jouissent d'une excellente réputation. Le plus souvent de formation américaine, ils savent parfaitement profiter des opportunités, notamment des phénomènes d'inversion de taux (le court terme supérieur au long terme). Ces dernières années, ils ont gagné beaucoup d'argent sur la hausse des cours des obligations aux Etats-Unis et sur l'ascension de Wall Street, avec quelques mécomptes toutefois, se brûlant les doigts sur les « warrants » japonais qui donnaient le droit d'acquérir des actions et dont la valeur est tombée à zéro, faute d'avoir pu servir à ces acquisitions en raison de la chute spectaculaire des cours à la Bourse de Tokyo.

Aujourd'hui, ces administrateurs deviennent encore plus prudents et plus exigeants, car les temps sont durs et les marchés moins faciles. Ainsi, ils s'inquiètent d'être surexposés sur l'Europe et sous-exposés dans des zones de fort développement comme l'Asie. Cela ne les empêche pas de remplir leur devoir d'Arabes, c'est-à-dire d'investir dans les pays frères. Ainsi voit-on l'ADIA en Egypte et bientôt chez les Palestiniens à Gaza et Jéricho. Ils se montrent également plus agressifs et plus inquisiteurs dans les méthodes de gestion. S'ils n'aiment pas faire de peine à leurs gérants extérieurs, ils nourrissent néanmoins de grandes interrogations sur leur rôle et leur dépêchent maintenant des consultants externes, comme l'Américain Russell Reynolds.

A cet égard, l'ADIA semble se méfier beaucoup des Britanniques, dont l'influence était autrefois prépondérante, puisqu'ils ont contrôlé les Emirats de 1867 à 1971. Ainsi, le scandale de la plus importante faillite frauduleuse de l'histoire bancaire, celui de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), dont la principale zone d'activité était la Grande-Bretagne, a fait l'effet d'un repoussoir. Cette banque avait été fondée et dirigée par un Pakistanais, Agha Hassan Abedi, ami personnel du cheikh Zayed, qui lui avait confié, dit-on, la gestion de sa propre fortune et détenait les trois quarts du capital de la banque.

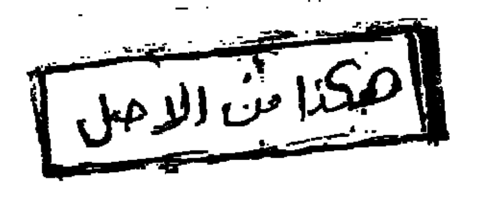
Dans cette affaire, le cheikh, homme honnête et crédule, aurait perdu entre 6 milliards et 12 milliards de francs sur sa cassette. Car l'ADIA, bras séculier de l'Emirat en matière d'investissements, n'était nullement impliquée.

Un autre « scandale », qui fait lever les sourcils à Abou-Dhabi, est celui des difficultés de l'organisme « frère », la Kuwait Investment Authority, et son antenne financière, le KIO, qui, après avoir lourdement contribué aux dépenses de la guerre du Golfe, a souffert de détournements de fonds commis par ses dirigeants à Londres et surtout en Espagne, où l'empire industriel et financier édifié à grands frais par le KIO s'est écroulé l'an dernier avec plus de 20 milliards de francs de pertes. Ce n'est pas à l'ADIA et à sa filiale de capitaux à court terme, l'ADIC, que de pareilles choses pourraient se passer : la devise est : surtout pas d'aventure!

INITIATIVE • Mis à part les flux pétroliers traités à des niveaux élevés, l'activité financière n'est pas négligeable dans les Emirats. A Dubaï, certes, mais aussi à Abou-Dhabi, huit banques étrangères sont installées, les Britanniques naturellement, les Américains et aussi les Français. Indosuez, comme partout dans le Golfe, fait de la banque commerciale avec une succursale de cinquante personnes. Paribas exerce le même métier mais plutôt « en gros ». La Société générale est en participation à Charjah ; le Crédit lyonnais et la BNP n'ayant que des bureaux pour s'occuper en particulier de contrats « offset » – réinvestissement sur place en contrepartie des commandes d'armes à la France.

Une initiative vient de faire quelques bruit à Abou-Dhabi : FINACOR, numéro un français du courtage sur le MATIF à Paris, a investi plusieurs millions de francs pour exercer son métier et, en fait, innover puisque cette fonction n'existe pas sur la place, les seuls courtiers de banque, quatre Britanniques, étant installés à Bahreïn. La venue de FINACOR, qui se donne deux ans pour réussir, a généralement été bien accueillie (un « plus » pour la place), mais elle a provoqué des grincements de dents chez les Britanniques, qui n'ont pas totalement perdu l'habitude de se croire chez eux, imposant même des normes obsolètes pour la construction des immeubles, en pleine explosion, mais qui reste leur chasse gardée (toujours les normes) vis-à-vis des Français, certes, mais même vis-à-vis des Américains). La vie n'est pas toujours rose sur les bords du golfe Persique.

François Renard



LE NOUVEAU VISAGE DE LA FINANCE ARABE

Le triomphe du « private banking »

L'âge d'or des pétrodollars est fini. Mais, à Londres, comme à Genève ou ailleurs, l'afflux des capitaux privés de mieux en mieux gérés compense le recul des fonds publics ou assimilés

LONDRES
correspondance

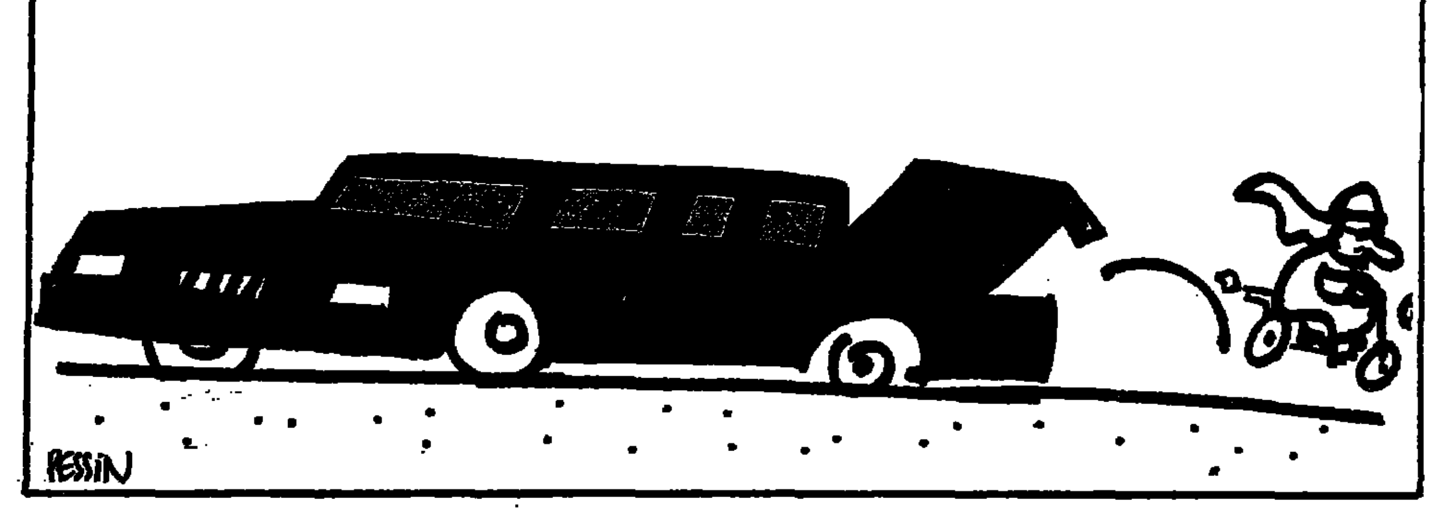
« B*ANQUE prestigieuse cherche hôtel particulier, discret, dans rue calme pour accueillir clientèle grand standing. Prix du mètre carré sans importance* » : pareille petite annonce aurait pu être rédigée par ce banquier français, affalé dans un fauteuil de l'Hôtel Dorchester, éreinté après s'être acharné à louer des locaux dans le quartier chic de Mayfair. Dans cet îlot barricadé, bordé par Oxford Street au nord, Knightsbridge au sud, Hyde Park à l'ouest et Regent Street à l'est, est en train de naître une nouvelle place financière.

Dans cette City-*bis*, nichée à quelques encablures de la plus ancienne et de la plus importante place financière d'Europe, bat le cœur de l'activité de « *private banking* », la gestion des grosses fortunes privées, en particulier proche-orientales.

A la suite du profond bouleversement du paysage financier de la région depuis la guerre du Golfe, en janvier 1991, la gestion privée de patrimoine à vocation arabe, en effet, est devenue un terrain disputé et encombré. « *Depuis la libération du Koweït, en 1991, le volume total des investissements et placements du monde arabe ne cesse de s'accroître. Mais il y a moins de gros portefeuilles d'Etat et davantage de patrimoines moyens de particuliers* », explique notre interlocuteur, très au fait des affaires de la région.

REFLUX • Confrontés à une baisse continue du prix du pétrole et au gonflement de l'endettement, la majorité des gouvernements du Proche-Orient ont été contraints de revoir toute leur stratégie industrialo-financière. Le fort ralentissement des investissements de la Saudi Arabia Basic Industrie Corporation (SABIC), la diminution sensible du nombre d'appels d'offre pour les travaux publics ou les grands projets d'infrastructure dans les pays du Golfe, la prudence désormais affichée par l'Abu Dhabi Investment Authority, qui ne prend plus de risques, la grande vente des actifs du Kuwait Investment Office illustrent l'ampleur du reflux des investissements publics.

L'ébauche du processus de démocratisation et de privatisation, la nécessité d'une plus grande transparence des opérations à l'étranger ont encore donné une touche supplémentaire à la contraction de l'activité étatique. Au souvenir de l'âge d'or du boom pétrolier, ce banquier anglo-libanais éprouve une certaine amertume : « *Les projets d'investissement sont désormais passés au crible, les prix font l'objet d'incessants marchandages, les commissions diminuent. On note une forte hausse des demandes de crédits à l'exportation ou d'accords de réciprocité.* »



Si les pouvoirs publics baissent les bras, le secteur privé, lui, relève le flambeau d'économies victimes de leur accoutumance au pétrole... Plus que jamais, la vie du *Middle East business* bat au pouls rapide des écrans télématiques, des micro-ordinateurs et des téléphones de Londres et de Genève, les deux grandes places fortes du « *private banking* ». Les banquiers spécialisés, raie sage, pas léger, et œil incisif d'homme pressé, observent ces jours-ci d'importantes entrées de fonds provenant de Jordanie, notamment de riches familles palestiniennes ayant fui le Koweït, ou de gros commerçants mêlés à la contrebande avec l'Irak – toujours frappé d'embargo. On voit aussi gonfler les dépôts bancaires d'entrepreneurs du bâtiment de Bahreïn, d'industriels du gaz du Qatar, ou de gros importateurs de Dubaï (plaque tournante du commerce avec l'Iran), d'Oman et des Emirats arabes unis, profiteurs de la prospérité de l'après-guerre du Golfe.

> « Les projets d'investissement sont désormais passés au crible, les prix font l'objet d'incessants marchandages, les commissions diminuent. On note une forte hausse des demandes de crédits à l'exportation ou d'accords de réciprocité. »

Dans l'atmosphère feutrée et quiète de Park Lane ou de la rue de la Corraterie, les conversations tournent également autour de l'afflux de liquidités provenant d'hommes d'affaires égyptiens, marocains, tunisiens et turcs qui établissent une tête de pont « *au cas où* ». Dans le sens inverse, on note une mobilisation substantielle de fonds libanais pour investir dans la reconstruction de Beyrouth.

Ubi bene, ibi Patria (où l'on est bien, là est la patrie), disaient déjà les Latins. Londres, première ville arabe d'Europe, et Genève, carrefour de la diplomatie et des organisations internationales, ont su tirer profit à bon escient de ce créneau porteur.

RECYCLAGE • Grâce à son expertise financière (notamment dans le domaine des fusions-acquisitions), la City monopolise toujours la plus grande partie des portefeuilles institutionnels et le gros du recyclage des pétrodollars. Ces actifs, qui bénéficient du régime libéral de la Banque d'Angleterre, peuvent facilement s'investir dans l'immobilier. Le système anglo-saxon du « *trust* », en vertu duquel un administrateur est investi de la propriété des fonds pour la gérer au nom du bénéficiaire, permet de protéger celui-ci de l'attention du fisc et surtout des médias.

Genève règne sans conteste sur les « simplement » riches – ceux qui n'appartiennent pas aux familles régnantes, qui ne sont ni sultans, ni cheikhs, ni émirs. On estime qu'ils sont cinq fois plus nombreux qu'à Londres *(lire ci-dessous)*.

Les autres places concurrentes sont davantage spécialisées : New-York est le centre des produits dérivés (*swaps*, options...) et des fonds de placement informatisés ; le Luxembourg accapare les petits portefeuilles ; le Liechtenstein est réputé pour ses fondations privées et ses boîtes postales, Bahreïn constitue un pôle d'attraction puissant pour les opérations de change en devises locales et les placements « islamiques ».

BAS DE LAINE • « *Pas de nom, surtout...* » Si les professionnels du secteur ne provoquent guère les confidences, ils deviennent en revanche intarissables quand on leur demande de sélectionner une série de placements pour les clients arabes. De l'avis général, ces derniers sont désormais frileusement accrochés à leur bas de laine. Comme le note un expert, « *les fortunes arabes sont à la recherche d'une gestion conservatrice, protégée des retournements boursiers, qui offre une croissance raisonnable des avoirs. Les publicités alléchantes proposant à la fois rendements nets d'impôts et plus-values mirifiques ne les séduisent plus* ».

Jusqu'à 80 % des économies sont investies dans des dépôts fiduciaires à court terme, particulièrement en dollars, monnaie-étalon du négoce pétrolier, et en obligations, facilement mobilisables. Le reste du portefeuille n'a rien de folklorique : cocktail d'obligations convertibles et d'actions, surtout de multinationales américaines et, dans une moindre mesure, allemandes et helvétiques. Les banquiers recommandent les émissions ou les fonds de placement des filiales de banques internationales situées dans les économies « *émergentes* » (Asie du Sud-Est et Amérique latine).

En revanche, l'or, l'argent, le diamant, les chevaux de course, les matières premières et autres formules sortant des sentiers battus sont à classer jusqu'à nouvel ordre au registre des illusions perdues. Quant au marché en pleine expansion des instruments dérivés – « options », « futures » et « swaps » – jugés périlleux, ils sont rarement utilisés. « *Nous n'avons pas envie de monter dans un train si nous ne savons pas quelle est la destination. En matière de placements, nous sommes peu sensibles aux modes. Nous arbitrons entre la tradition et l'innovation* », explique Thierry Lombard, spécialiste qui dirige les secteurs Bourse et émissions de titre de la banque privée genevoise Messieurs Lombard-Odier et Cie.

> Contraints et forcés, les riches du Levant sont de plus en plus nombreux à vouloir gérer eux-mêmes tout ou partie de leur patrimoine. Les fils de famille, formés dans les meilleures « business-schools » anglo-saxonnes, montent de petites sociétés de gérance.

« *Pour connaître les besoins de la clientèle, répondre à ses attentes, il faut décrypter le non-dit* », ajoute-t-il. En effet, le détenteur de pétrodollars des années 90 est devenu financièrement majeur. Il est déterminé à ne plus se laisser gruger comme par le passé en investissant ses fonds les yeux fermés, ou en les confiant à une cascade d'intermédiaires. Signe des temps : l'ère des secrétaires particuliers, ces conseillers à tout faire, généralement libanais ou palestiniens, qui pesaient pratiquement sur toutes les décisions, semble révolue.

Ils sont remplacés petit à petit par des courtiers professionnels, anglais ou américains, dépourvus d'états d'âme, et qui s'inquiètent peu des apparences du pouvoir. Contraints et forcés, les riches du Levant sont de plus en plus nombreux à vouloir gérer eux-mêmes tout ou partie de leur patrimoine. Ces jours-ci, les fils de famille, moulés dans les meilleures « *business-schools* » anglo-saxonnes, montent de petites sociétés de gérance chargées de répartir les avoirs entre quatre ou cinq institutions financières et gestionnaires indépendants.

Un peu avant Noël, trois grandes banques arabes – la Bahrein and Kuwait Bank, l'International Investors et l'Arab Banking Corporation – se sont lancées elles aussi sur ce terrain de la gestion de patrimoine. Les commissions plantureuses du « *private banking* », l'absence de risque, le prestige de cette activité longtemps considérée comme marginale, expliquent cette offensive.

LIMITES • Mais l'expansion des banques du Golfe, mal équipées pour exploiter cette filière complexe, a toutefois ses limites. La gestion de fortune, qui favorise l'exode des capitaux et les achats à l'extérieur, est loin de faire l'unanimité des actionnaires locaux. « *Laissons cela aux autres... Nous devons être des banques d'affaires, prendre des participations sur place pour favoriser l'emploi* », déclare un membre de The Arab Bankers Association, l'association des banquiers arabes du « *square mile* ».

Impossible de donner le moindre chiffre, ni même d'apprécier les mouvements et les changements d'origine : personne ne consent à donner le moindre ordre de grandeur. Mais la concurrence à laquelle se livrent les banques pour gérer ces fonds montre que les nouvelles arrivée de fonds privés et leur croissance ont plus que compensé, à Londres comme à Genève, le recul des fonds d'Etat ou assimilés.

Une chose est sûre aussi : sans sous-estimer, en privé du moins, les menaces, les hommes de la « City-*bis* » restent confiants. Les plus optimistes étant les abonnés à l'hebdomadaire *Middle East Economic Digest*, publié à Londres qui, sous le titre « *De grands espoirs pour 1994* », proclame : « *Les conditions économiques difficiles ont poussé la plupart des gouvernements de la région à privatiser et à déréglementer, ce qui doit entraîner une plus grande activité du secteur privé dans les années à venir.* » A bon entendeur...

Marc Roche

Le refuge genevois

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« *C'est l'habitat naturel des riches. Tout est tellement accessible* » : le banquier britannique semble plongé dans une profonde rêverie. *Planté devant la baie* vitrée de son bureau, au-dessus du quartier commercial des Rues-Basses, mains croisées dans le dos, il survole du regard les rives du lac Leman, les palaces, les plus grands noms de la mode, de la bijouterie-horlogerie, de la maroquinerie, « *Regardez cette femme en vison noir, elle passe tout à fait inaperçue. A Londres, jamais la richesse arabe ne pourrait se montrer aussi ouvertement.* »

Si les milliardaires latino-américains ou asiatiques ont jeté leur dévolu sur Zurich, si les Européens du Sud préfèrent Lugano, pour le monde arabe, et particulièrement pour les riches du Golfe, Genève demeure la capitale de la gestion de fortune, accaparant un volume substantiel des patrimoines gérés dans le monde. Les dépôts étrangers atteindraient 800 milliards à 1 000 milliards de francs suisses (1).

Ils *arrivent au compte-goutte* sur les premières de Swissair, de Gulf-Air, de MEA. Des chèques de voyage, du cash, mais pas trop : ces visiteurs disposent en effet d'un ou plusieurs comptes bien garnis dans le « quartier des banques ». *Leur argent a été déposé* dans l'une des trois grandes banques suisses, dans l'une des cinq banques privées ou dans l'un des cent sept établissements étrangers de la cité de Calvin. La mise de départ minimum permettant aux professionnels genevois de constituer un bon portefeuille. Un million de francs suisses.

PRÉDOMINANCE • Comment expliquer cette prédominance ? La Suisse demeure la Suisse, vous dit-on : *la patrie du secret bancaire* et des comptes numérotés a toujours su utiliser à bon escient les richesses d'autrui. A commencer par les énormes « commissions » gagnées, lors du boom pétrolier des années 70, par les hommes d'affaires arabes, intermédiaires entre les sociétés occidentales et les gouvernements du Proche-Orient. Des fonds à la recherche d'un refuge dont la stabilité politique et économique semble à long terme assurée. Le lien s'est maintenu ensuite. La tenue fréquente, sous l'égide du cheikh Yamani alors ministre saoudien des hydrocarbures, des réunions de l'OPEP de 1973 à 1986 a *permis* de cimenter cette « *Arab connection* » genevoise. Place de séjour agréable, Genève est également renommée pour la qualité de ses soins médicaux et c'est bien précieux pour une clientèle souvent âgée.

« *Genève l'emporte grâce à sa réputation de discrétion. Ici le goût du secret est présent dans les gènes* », assure le directeur de la filiale d'une banque française. « *Les clients sont davantage intéressés par la qualité du service personnalisé et la solidité du système bancaire plutôt que par le secret bancaire qui n'est plus un critère aussi important qu'il y a quelques années, même s'il demeure bien protégé* », rectifie Maurice de Preux, président de la Société de banque suisse. Aux yeux de ces visiteurs nantis d'un beau viatique, l'austérité dans la mise des banquiers genevois, qui font encore de larges concessions *à leurs origines protestantes*, la décoration peu ostentatoire des bureaux, l'ascèse de l'effort, la présence de nombreux cadres anglophones, voire arabophones sont autant de gages de sérieux.

Dans ce tableau, néanmoins, tout n'est pas uniformément rose. Le marché immobilier demeure interdit aux étrangers, conformément à la loi Furgler. Ainsi, quand il a racheté Vacheron & Constantin, le cheikh Yamani a été contraint de revendre le siège de la firme de luxe à un architecte local. Au bar du Noga Hilton, lieu de rendez-vous traditionnel de cette jet-set bigarrée et « caviardisée », quel que soit l'interlocuteur, un leitmotiv revient inlassablement : le coût élevé des frais de gestion. La répression du blanchiment de l'argent sale et la responsabilité qui impose de s'assurer de l'identité réelle du déposant ont multiplié les réglementations et la paperasserie. La difficulté de trouver des permis de travail et... l'absence de casinos pénalisent également Genève.

M. R.

(1) 1 franc suisse vaut 4 francs.

POINT DE VUE

Métaux : les rivaux venus de l'Est

Malgré la chute des économies socialistes, les producteurs d'Europe de l'Est s'avèrent être de redoutables rivaux. La solution : négocier avec eux

Des représentants des industriels de l'aluminium, des gouvernements des pays industrialisés et de la CEI vont se réunir, à Bruxelles mardi 18 et mercredi 19 janvier, pour déterminer une autolimitation des exportations russes et une réduction des capacités de production dans les pays occidentaux. Une concurrence comparable entre producteurs de l'Est et de l'Ouest existe pour tous les métaux, explique Marcel Genet, spécialiste des matières premières et des industries de base.

par MARCEL GENET (*)

A la fin des années 80, la chute des régimes communistes en Europe de l'Est fut accueillie avec optimisme par les Occidentaux, persuadés que l'introduction de l'économie de marché dans l'ex-bloc soviétique leur serait favorable. Cet optimisme a fait place à l'inquiétude lorsque apparurent l'ampleur des problèmes auxquels étaient confrontés les anciens pays de l'Est et... la vulnérabilité occidentale face à une nouvelle concurrence, en particulier dans le secteur des métaux (acier, cuivre, aluminium, zinc).

Conçue, pour des raisons politiques, dans une perspective d'autarcie au sein du bloc communiste et délibérément spécialisée pour favoriser les échanges de matières premières, de demi-produits et de produits finis à l'intérieur du COMECON, l'industrie est-européenne des métaux a vu quasiment disparaître ses débouchés traditionnels. Habituée à servir l'industrie lourde et militaire plutôt que le secteur des biens de consommation, elle souffre de surcapacités massives dans les avant-produits et les produits lourds et d'un déficit structurel dans les produits avancés ou finis. Enfin, elle affiche un écart de productivité dû à l'obsolescence de certains équipements et à des savoir-faire en gestion et marketing parfois rudimentaires.



CAPACITÉ • Pourtant, ces usines se révèlent aujourd'hui de redoutables concurrents pour les producteurs occidentaux de demi-produits (tels les lingots d'aluminium), de tôles fortes et de profilés en acier, de ferro-alliages et de cuivre primaire. Cette concurrence s'explique en partie par la formidable capacité des usines, due à la priorité stratégique donnée à l'industrie lourde par les régimes communistes. Jusqu'à la fin des années 80, l'URSS était, en tonnage, le premier producteur mondial d'acier ; avec ses satellites, elle réalisait près du quart de la production mondiale. Aujourd'hui, la Russie seule figure encore parmi les trois premiers producteurs mondiaux en volume pour le cuivre, l'acier, l'aluminium et le zinc.

L'effondrement de la demande intérieure, la recherche de devises et une volonté désespérée de préserver l'emploi et de s'affranchir du contrôle central ont incité les usines d'Europe de l'Est à se tourner massivement vers l'exportation. A un moment où la demande est faible à l'Ouest, elles déversent aujourd'hui sur le marché mondial plusieurs millions de tonnes de produits supplémentaires.

Cela prouve qu'il existe une véritable demande pour ces produits, dont la qualité est tout à fait acceptable pour les clients traditionnels des producteurs occidentaux. Les ingénieurs de la sidérurgie soviétique furent des pionniers de l'innovation pour des processus-clés comme les coulées continues, même s'ils ne purent en tirer tous les bénéfices. Aujourd'hui encore, quelques-uns des hauts-fourneaux et des laminoirs les plus performants se trouvent à l'Est.

En outre, les handicaps de l'industrie est-européenne sont largement compensés par de faibles coûts, en particulier ceux du travail, des matières premières et de l'énergie, des normes moins contraignantes en matière d'environnement et de conditions de travail. Cet écart de coûts, qui peut atteindre 30 %, a entraîné une chute des prix mondiaux. Du printemps 1989, avant la chute du mur de Berlin, à 1993, les prix du cuivre et des bobines à chaud en acier ont chuté d'un tiers ; ceux de l'aluminium et du zinc, de plus de 40 %. Dans le même temps, les stocks de métaux en provenance d'Europe de l'Est continuaient à s'accumuler dans les entrepôts du London Metal Exchange et des principaux intermédiaires.

Si l'Europe de l'Est résout ses problèmes logistiques, elle pourrait donc, en l'absence d'un contingentement, s'approprier le tiers du marché européen ou se substituer aux exportations des pays de l'OCDE à destination des pays tiers. L'exemple le plus spectaculaire est celui de l'aluminium, où les exportations russes, atteignant aujourd'hui un million de tonnes, contraignent les producteurs occidentaux à réduire leur capacité.

Cette concurrence a précipité l'industrie des métaux dans une crise profonde, à l'Est comme à l'Ouest. En effet, dans l'ex-bloc soviétique, la faiblesse, voire l'absence, de mécanismes de marché et le manque de savoir-faire marketing et financier, conjugués à une mentalité productiviste, ont conduit à une extrême hétérogénéité entre usines, régions et pays. Les restructurations sont donc inévitables et s'avéreront beaucoup plus complexes que celles engagées en Europe de l'Ouest. Face à ce double problème, économique et politique, céder à l'appel des sirènes protectionnistes serait une erreur, puisque la Communauté européenne est exportatrice nette de produits métallurgiques. En fermant ses frontières, elle perdrait encore plus rapidement ses débouchés dans les pays tiers.

> **L'Europe de l'Est devrait se spécialiser dans la filière lourde à partir de minerais dont l'Ouest est aujourd'hui dépourvu et se concentrer sur le marché des avant-produits et des produits destinés à l'industrie lourde.**

SPÉCIALISER • De plus, le marché des métaux est globalisé et les baisses de prix à un endroit de la planète se répercutent très vite à l'ensemble des acheteurs. L'impact sur l'emploi doit donc être examiné non seulement dans une perspective à court terme (fermetures d'usines), mais aussi à moyen et long terme (croissance des économies).

La seule issue consiste à miser sur la complémentarité. Les deux parties devront passer d'une logique de volume à une logique de valeur, en exploitant leurs avantages naturels. L'Europe de l'Est devrait se spécialiser progressivement dans la filière lourde à partir de minerais dont l'Ouest est aujourd'hui dépourvu et se concentrer sur le marché des avant-produits et des produits destinés à l'industrie lourde. Les producteurs occidentaux se spécialiseraient dans les produits finis, minces, revêtus ou mis en forme.

Ils pourraient aussi importer des matières premières et des demi-produits en provenance d'Europe de l'Est et les réexporter sous forme de produits finis. Enfin, ils tireraient profit d'une récupération accrue des ferrailles et autres déchets métalliques et les recycleraient dans des fours électriques moins polluants.

Mais la première étape consiste à fidéliser leur clientèle par une politique de service et de qualité exemplaire. Le mouvement est amorcé, mais il doit être accéléré.

Les producteurs de métaux doivent aussi revoir leur stratégie commerciale, en particulier celle des filiales spécialisées dans le négoce international, qui, par des ventes marginales, amplifient parfois involontairement les fluctuations de prix. Ces politiques affaiblissent la rentabilité des entreprises et provoquent des guerres commerciales qui contraignent les pouvoirs publics à intervenir pour protéger leurs marchés nationaux, sans résoudre les problèmes à long terme.

La nouvelle concurrence des pays de l'Est a révélé les faiblesses structurelles du secteur des métaux. Pour survivre, les producteurs ouest-européens devraient chercher à établir progressivement avec leurs concurrents de l'Est un partenariat bénéfique aux deux parties. Les négociations en cours dans la sidérurgie seront un premier test de leur volonté de parvenir à un accord durable et réaliste.

(*) Directeur associé chez McKinsey & Cie.

Fruits de Bohême

Suite de la page I

Depuis, les entrepôts Trottemant, qui fournissent 250 clients à Paris et en banlieue (fruitiers et surtout restaurateurs, aussi prestigieux que le Grand Véfour ou Dodin-Bouffant...) ont migré à Rungis sur 900 mètres carrés ; une seconde boutique a vu le jour rue de Lancry, dans le Xe arrondissement... et André a rencontré Myriam, dite « Mimi », vendeuse de fourrures de son état, qui n'a pas hésité à lâcher le renard pour la scarole, offrant en prime son diminutif à l'enseigne des magasins.

C'est au cours d'un voyage de tourisme *« en plein hiver, il y a dix ans »*, que nos deux tourtereaux, qui aiment les belles choses, tombent amoureux de Prague, *« ville mystérieuse et magique »*. Passionnés de sculptures en verre contemporain, les marchands de carottes se lient d'amitié avec Jaromir Rybak, un des maîtres verriers de Bohême, et sa femme, une architecte qui parle français. Invités à leur rendre visite en France, les Tchèques, à leur tour, tombent sous le charme de Paris... et de la boutique de la rue Coquillière : *« Quel bonheur si nous pouvions avoir un magasin comme ça chez nous ! »*, s'émerveille le sculpteur. *« Ce serait une belle aventure ! On va venir »*, s'enthousiasment les deux Français.

« Impossible à l'époque : tout appartenait à l'Etat », raconte Mimi. Fin 1989, la « révolution de velours » remet la question au goût du jour. *« Trouvez-nous un emplacement au cœur de Prague »*, demandent Mimi et André. Une boulangerie d'Etat tout juste fermée fera l'affaire. Un bail commercial est signé, la SARL Fruits de France, de droit tchèque, créée. *« Nous avons profité de la première tranche de privatisations »*, rappelle Mimi.

Après d'importants travaux, la boutique ouvre ses portes en novembre 1991. *« Deux heures avant l'ouverture, se souvient Mimi, les gens faisaient la queue devant le magasin. Certains nous offraient des fleurs. A voir leur joie, on aurait dit qu'ils venaient visiter le monde ! »* Ou tout simplement, à défaut de voyage, faire connaissance avec les *« fruits de France »* et... du monde : mangoustans, litchis, mangues, fruits secs, papayes, gingembre, citrons verts, pistaches *(voir ci-dessous l'article de notre correspondant Martin Plichta)*.

A L'UNITÉ • Et Mimi d'affirmer : *« On vend beaucoup plus de fruits exotiques à Prague qu'à Paris. »* Fût-ce à l'unité ou par paquets de 50 grammes. C'est peut-être la clé du succès de la boutique, perçue là-bas comme un commerce de luxe : *« Comme nous ne pouvions guère adapter les prix, compte tenu des frais de transport*, explique André Martin, *nous avons adapté la quantité aux bourses pragoises, en acceptant de vendre deux grains de soja, une châtaigne ou une tranche de pain Poilâne. »* Résultat : 70 % de la clientèle est tchèque. *« Nous rendons aussi service à la colonie étrangère, ravie de trouver chez nous une salade fraîche ou un fromage »*, claironne la brune Mimi.

« Faire là-bas ce que nous savons faire ici », tel est le credo des Trottemant. Avec succès, ils ont reproduit à Prague leur mode d'organisation parisien, qui repose sur une double structure : la boutique de détail et le *« poste de gros »* qui approvisionne les restaurants et les petits commerces, ce qui permet aussi d'amortir le coût du transport.

Au cœur du système, le pôle de Rungis qui achète les primeurs directement aux producteurs ou aux importateurs, et d'où part chaque mardi soir un camion de 36 tonnes pour Prague. Véritable « cerise sur la salade », les Trottemant qui savent « médiatiser » leur savoir-faire, utilisent à profusion les « manifestations de relations publiques », conviant par exemple journalistes et restaurateurs tchèques à une croisière sur la Vltava pour déguster des produits français.

La méthode Trottemant a porté ses fruits : de 6 millions de francs en 1992, le chiffre d'affaires de Fruits de France (qui emploie quinze salariés tchèques) devrait atteindre 10 millions de francs cette année, pour un bénéfice attendu de 400 000 francs.

Pas question de lambiner sur la route du succès : André Martin recherche actuellement un second magasin sur Prague. En revanche, le commerce est moins prospère en France (trente employés), où le chiffre d'affaires, de 40 millions de francs en 1990, est tombé à 32 millions en 1992, et le bénéfice à moins de 150 000 francs : *« On ressent moins la crise dans les quartiers populaires que dans les arrondissements plus huppés où les clients resserrent le budget alimentaire pour s'offrir des vacances aux Seychelles »*, constate Mimi.

Philippe Baverel

Exotisme français

PRAGUE
de notre correspondant

Acheter à Prague, en n'importe quelle saison, des fraises, des cerises et des salades ou encore du poisson de mer frais ? Avant 1989, les arrivages irréguliers de bananes ou d'oranges cubaines dans les magasins tchèques provoquaient la désertion des bureaux et des files d'attente se formaient devant les étalages.

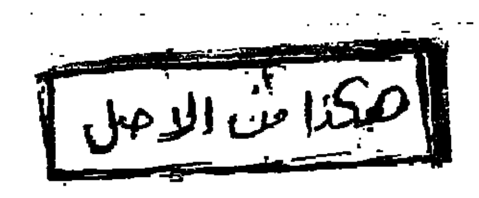
Gavés pendant quarante ans de choux, de pommes de terre, de céleri et d'oignons, les Pragois ont découvert, grâce aux Trottemant, des fruits et légumes « exotiques » : salades vertes, haricots fins, pommes rondes aux noms sortis de contes, etc., livrés directement des halles parisiennes de Rungis, et mis en valeur par les nombreux miroirs dans un cadre rutilant de propreté. *« Le savoir-faire français nous est très précieux justement dans le choix des produits et dans leur présentation »*, reconnaît Pavel Sulc, le directeur de Fruits de France.

La clientèle du magasin, principalement étrangère à l'origine, est maintenant à plus de 60 % tchèque, malgré les prix, et *« la méconnaissance des fruits et légumes »*. *« Nous avons dû apprendre à nos clientes à préparer les légumes ou les fruits exotiques »*, raconte Pavel Sulc en feuilletant les deux brochures de recettes publiées l'an dernier. *« Mais c'est payant, car on fidélise ainsi une clientèle toujours plus curieuse »*, constate-t-il, approuvé par Guy Bernay, un émule qui a ouvert en mai 1992 la première poissonnerie fraîche à Prague depuis 1948, Océan-France.

Lui aussi a traduit des recettes, organisé des dégustations et formé des cuisiniers pour des restaurants de Prague et de province pour gagner le *« pari audacieux »* que représente une poissonnerie dans une ville distante de 1 000 kilomètres de toute mer. Aussi, malgré le coût élevé des poissons, une clientèle tchèque se constitue, en particulier par le biais des restaurants, principaux clients d'Océan-France. *« Il faudra du temps pour que les palais s'habituent à autre chose que la carpe »*, remarque Guy Bernay.

Mais le processus est lancé et dans quelques années la tradition culinaire française ne sera plus seulement une image d'Epinal mais aussi une réalité presque quotidienne dans les foyers tchèques.

Martin Plichta



FINANCE

L'affacturage prospère dans la crise

Les « factors » gèrent les créances de leurs clients, en assumant – moyennant commission – les risques d'impayés. Un service financier en pleine expansion qui intéresse de plus en plus les banques

MULTIPLICATION des dépôts de bilan, augmentation des impayés, allongement des *délais de paiement... Le* malheur des entreprises fait le bonheur des sociétés d'affacturage. Peu connue, cette activité consiste en effet pour une entreprise (l'adhérent) à *transférer ses* créances clients à une société d'affacturage (le « factor ») qui se charge, moyennant une commission, de leur recouvrement et d'en garantir la bonne fin. Le « factor » peut également régler à l'adhérent par anticipation tout ou partie des créances transférées.

Avec 100 milliards de francs de créances traitées prévus pour 1993 contre 95 milliards de francs en 1992 (1), l'affacturage se porte bien. Certes, les « factors » voient le volume des factures de leurs adhé*rents faiblir; et la* montée des risques clients les contraint à être plus sélectifs. Mais, contrairement à d'autres techniques financières, l'affacturage devrait poursuivre son expansion à un rythme de 8 % à 10 % cette année.

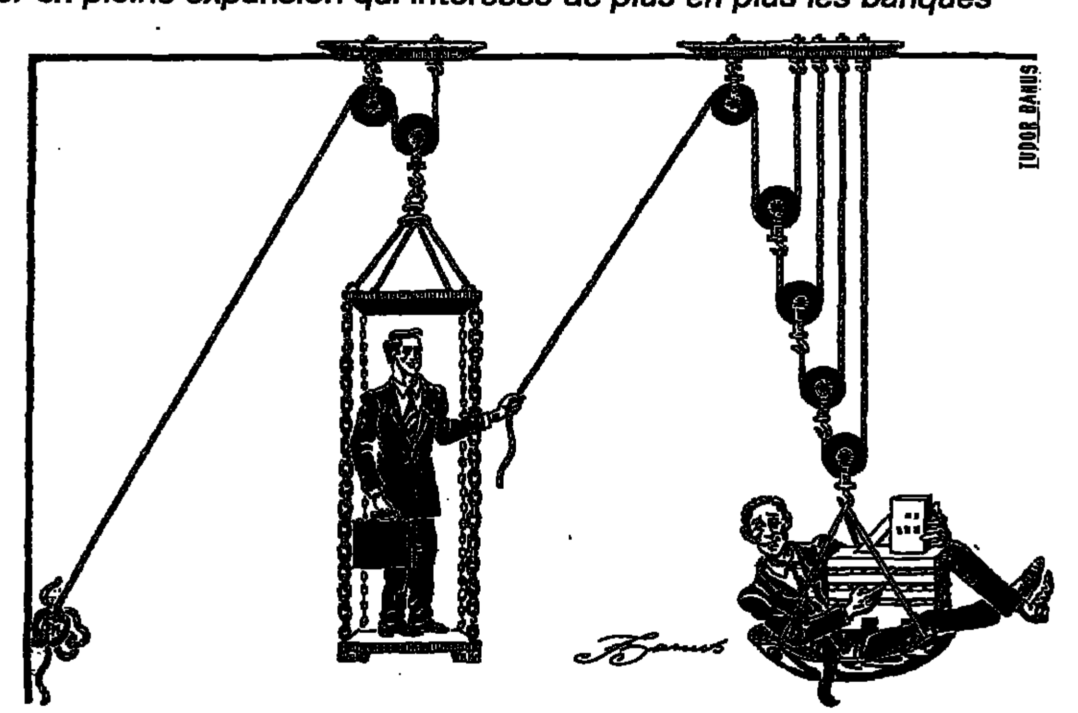
« La conjoncture actuelle nous est relativement favorable car elle sensibilise les chefs d'entreprise à la gestion du compte client », avoue prudemment Henri Palethorpe, directeur général adjoint de Facto France Heller, numéro un du marché. Et pour cause. Avec l'accroissement du nombre des faillites (+ 11,84 % de janvier à octobre 1993 selon la SFAC), les entreprises doivent faire face à la *montée* des risques d'impayés. Dans le contexte économique actuel il suffit qu'un débiteur important ne puisse plus honorer ses dettes et c'est la survie du fournisseur qui est en péril. Un effet de dominos à l'origine d'un dépôt de bilan sur quatre. Or le « factor » prend à sa charge, sous réserve de son agrément préalable, le risque d'insolvabilité ou de non-paiement à l'échéance du débiteur.

L'allongement des délais de paiement (77 jours en moyenne) est aussi pour beaucoup dans la prospérité des sociétés d'affacturage. Estimé à 2 000 milliards de francs, le crédit interentreprises accroît les besoins en trésorerie des entreprises *et les contraint* à chercher de nouvelles sources de financement à court terme (le découvert, notamment), au moment où les banques se montrent beaucoup plus frileuses. En offrant de payer les créances avant même l'échance de la facture, le « factor » permet à l'adhérent de disposer immédiatement des fonds.

Signe des temps : l'évolution du profil des entreprises « affacturées ». *« Nous comptons désormais dans notre clientèle des entreprises du transport, de la chimie ou encore de la mécanique alors que l'affacturage se cantonnait jusqu'à présent au secteur tertiaire »*, constate Philippe Cassagne, directeur du marketing à la Société française d'affacturage (SFF). *La* taille moyenne des entreprises qui ont recours à l'affacturage tend, elle aussi, à augmenter.

DÉPOSITAIRE • Résultat? *« L'affacturage n'est plus marginal, le marché existe et pour longtemps »*, se félicite Laurent Lemoine, directeur du développement à la Compagnie générale d'affacturage et coauteur avec le professeur de droit Jean-Pierre Deschanel d'un ouvrage sur le sujet (2). La profession évalue, en effet, le potentiel du marché à environ 80 000 entreprises, pour l'essentiel des PME de 5 à 200 millions de francs de chiffre d'affaires. Autant dire que la marge de progression des « factors » est grande lorsqu'on sait que 6 000 entreprises tout au plus utilisent aujourd'hui leurs services.

> **La profession évalue le potentiel du marché à environ 80 000 entreprises, pour l'essentiel des PME de 5 à 200 millions de francs de chiffre d'affaires.**



Il est vrai que la technique est encore méconnue. Pourtant elle remonte à l'Antiquité. Les « facteurs », ou *factors* en latin, étaient des commerçants chargés de vendre les marchandises qui leur étaient *confiées. A partir du* XV[e] *siècle*, avec l'expansion coloniale, le « facteur » devient le dépositaire, dans les nouvelles colonies, des fabricants et commerçants de la métropole, assumant progressivement le risque de non-paiement et le financement. Ce n'est qu'au XX[e] siècle que le rôle d'intermédiaire financier va prendre le pas sur celui de dépositaire-vendeur. En France, la première société d'affacturage apparaît en 1965, les banques se dotant peu à peu d'un département, voire d'une filiale, d'affacturage. Mais les « factors » ont alors pour vocation de financer, en prenant leurs créances en garantie, des entreprises au bord du dépôt de bilan, et pour lesquelles les banques refusent de s'engager. Une image de « fossoyeur » qui colle encore à la peau de la profession.

Il faut attendre les années 80 pour qu'en France l'affacturage se trouve profondément bouleversé. Longtemps dominé par deux factors indépendants Facto France Heller et la SFF, le marché va connaître un tournant avec le regain d'intérêt des banques pour cette technique. Un revirement stratégique en pleine période de désintermédiation bancaire. *« En autorisant en 1985 les entreprises à traiter directement entre elles par les billets de trésorerie, c'étaient autant de crédits en moins pour les banques. Celles-ci se sont reportées sur l'affacturage »*, explique Jean-Pierre Deschanel. Jusque-là, les banques avaient également accordé leurs faveurs aux cessions Dailly (3) avant d'essuyer de nombreux revers faute de garanties suffisantes.

> **Avec la baisse régulière du coût moyen de l'affacturage, la compétition se joue sur la qualité du service et la capacité des « factors » à diversifier leur offre.**

DIVERSIFICATION • Que ce soient le Crédit lyonnais avec Slifac, les Banques populaires avec Factorem, la Banque Edmond de Rothschild avec Sofirec, la Société générale avec la CGA, la BNP avec BNP Factor, le groupe CIC avec FactoCIC –, toutes les grandes banques françaises misent désormais sur l'affacturage. Il faut dire qu'elles y trouvent maints avantages. L'affacturage leur permet d'abord de se dégager du ratio Cooke en transférant une partie de leurs engagements *sur leurs filiales* d'affacturage, moins gourmandes en fonds propres. Les « factors » bancaires ont un sérieux atout, celui de pouvoir s'appuyer sur le réseau des agences, à condition d'accomplir un gros travail d'information et de motivation du personnel. Potentiellement, il y a là *« un effet démultiplicateur considérable »*, estime Claude Thierry, directeur du développement de Factorem.

Mais la concurrence est d'ores et déjà rude entre les « factors ». Avec la baisse régulière du coût moyen de l'affacturage, la compétition se joue sur la qualité du service (suivi du compte, relances, services Minitel, systèmes de télétransmission...) et, *surtout*, sur la capacité des « factors » à diversifier leur offre. *« Traditionnellement, les « factors » exercent trois métiers à la fois : la gestion du compte client, la garantie et le financement. Aujourd'hui, toutes les combinaisons sont possibles »*, affirme Philippe Cassagne. L'heure est donc à un affacturage « à la carte » destiné aux entreprises – souvent les plus grandes – qui n'ont pas besoin de toute la palette des services du « factor ».

Reste enfin l'international, qui représente, au mieux, *5 % à 10 %* du chiffre d'affaires des « factors » français. Là aussi, tout reste à faire.

Fanny Beuscart

(1) Chiffres de l'Association française des sociétés financières (ASF).

(2) *L'Affacturage*, collection « Que sais-je? » PUF, 1993.

(3) Les cessions Dailly sont des créances professionnelles cédées par une entreprise à un établissement de crédit en contrepartie d'un crédit de fonctionnement.

Que sont les dévaluations devenues ?

Suite de la page I

Au total, depuis le grand plongeon de la lire, l'Italie a « limité la casse » par rapport à ses voisins européens : sa production industrielle a nettement moins baissé, son chômage plutôt moins augmenté, ses taux d'intérêt ont connu une décrue plus vive et sa balance commerciale s'est redressée de manière spectaculaire. Sachant le traumatisme causé par l'opération « Mani pulite », dont l'un des effets a été de paralyser l'investissement dans de nombreux secteurs (notamment le BTP), on peut affirmer que la dévaluation a permis à *l'Italie d'échapper* au cours de ces mois cruciaux pour son avenir politique, à une crise économique trop brutale.

DÉCROCHAGE • *La* Grande-Bretagne pourrait, elle aussi, se féliciter de sa dévaluation, si celle-ci ne lui avait été imposée par les opérateurs financiers dans des conditions peu glorieuses. En effet, la livre sterling avait rejoint le mécanisme de change du SME en octobre 1990, au milieu des polémiques politiques internes; le cours choisi unilatéralement par les autorités britanniques (1 livre = 2,95 marks) avait été dès l'abord jugé surévalué et la date d'entrée tombait on ne peut plus mal, puisqu'elle coïncidait avec le début d'une forte récession (durant laquelle Londres a dû maintenir des *taux d'intérêt élevés* pour soutenir le cours de la livre).

Le choc psychologique du « non » des Danois au premier référendum sur Maastricht, suivi du timide « oui » français, en jetant le doute sur l'avenir de la construction européenne, réveilla la spéculation anti-SME qui concentra ses attaques *sur le* sterling : le fameux 16 septembre 1992, la Banque d'Angleterre dut annoncer deux hausses de taux d'intérêt dans la journée, avant de jeter l'éponge dans la soirée et de suspendre sa participation au SME. Le décrochage immédiat de la livre a été de 10 %, moins que pour la lire italienne, dans un premier temps. Mais au cours des six mois suivants, la dépréciation du sterling a atteint 15 % envers les autres monnaies européennes et 25 % vis-à-vis du dollar. C'est que, dans le cas britannique, la dévaluation s'est accompagnée d'un changement complet de politique économique : abandonnant l'objectif de stabilité monétaire, les autorités ont choisi d'abaisser brutalement les taux d'intérêt à court terme et de laisser « filer » le déficit budgétaire. La priorité, désormais, c'était de s'arracher à la récession. Cette dernière touchait d'ailleurs à sa fin, mais la dévaluation est venue conforter la reprise : ce n'était pas superflu à un moment où l'Europe continentale, elle, basculait dans la crise.

Les Britanniques ont joué à fond de la liberté retrouvée sur les taux d'intérêt à court terme : entre septembre 1992 et janvier 1993, ceux-ci sont tombés de plus de 10 % à 6 %. L'économie du Royaume-Uni est particulièrement sensible au niveau des taux à court terme, dans la mesure où entreprises et ménages sont endettés à taux variables : 90 % des emprunts hypothécaires (prêts au logement) sont indexés sur les taux du marché. Du coup, les charges d'intérêts dans le revenu disponible des ménages sont revenues à 6,5 % alors qu'elles avaient atteint 12 % dans la période de taux élevés. Toutefois, l'endettement restant lourd, la consommation des ménages s'est redressée modérément. C'est plutôt du côté de l'investissement des entreprises – qui avait chuté de 13 % pendant la récession – qu'il faut chercher le combustible de la croissance. La production industrielle, de fait, a connu un redressement régulier tout au long de l'année 1993, retrouvant en fin d'automne son niveau de 1990.

RECORD • Les entreprises ont profité de la dévaluation pour reconstituer leurs marges à l'exportation, et pour regagner un peu de compétitivité. Mais, à la différence de l'Italie, le Royaume-Uni n'a pas restauré son solde commercial, qui a continué à se creuser. La raison en est, selon la *Lettre de conjoncture de la BNP* (septembre *1993*), le décalage conjoncturel avec le reste de l'Europe : les importations britanniques ont repris plus vivement que les exportations.

Comme en Italie, l'inflation ne s'est pas rallumée du fait de la dévaluation de la livre. Cela s'explique par la modération des hausses de salaires dans un contexte où le chômage reste à un niveau élevé (10,3 %), même s'il est stabilisé depuis plusieurs mois. La question qui se pose, mainte*nant, pour le Royaume-Uni, c'est* de profiter de la reprise de l'activité qui se dessine en Europe, tout en resserrant la politique budgétaire de façon ferme, mais relativement indolore pour les agents économiques.

L'Espagne est le troisième pays du SME a avoir choisi la dévaluation lors de la crise de septembre 1992. C'est le seul qui ait opté pour un maintien dans la grille des changes : du coup, ce n'est pas une mais trois dévalua*tions successives que* l'Espagne a dû consentir (17 septembre 1992 : – 5 %, 22 novembre 1992 : – 6 %, 13 mai 1993 : – 8 %). Au total, la dévaluation a atteint 19 %, alors que la peseta était auparavant surévaluée de 20 % selon certains spécialistes, de plus de 30 % selon d'autres. L'Espagne a redonné des possibilités à ses exportateurs au bon moment : fin 92, l'euphorie des Jeux olympiques de Barcelone et de l'exposition de Séville retombée, le pays plongeait dans *le marasme*. Hélas, le scénario favorable qu'on a vu opérer en Italie ne s'est pas produit en Espagne.

Les exportations se sont redressées, mais pas au point de rééquilibrer le solde commercial : celui-ci s'est amélioré de façon spectaculaire aux deux premiers trimestres *de 1993*, beaucoup moins par la suite. En effet, en l'absence d'une politique budgétaire et d'une politique des revenus fermes, la hausse des salaires – donc des coûts – est restée beaucoup trop vive pour une phase de récession. Le bénéfice en matière de compétitivité qu'on pouvait attendre des dévaluations n'a que peu duré.

Résultat : l'Espagne a subi une hausse désastreuse du chômage pour lequel elle détient le triste record européen (23 % de la population active). Elle a connu la récession (– 0,8 % estimé pour 1993), dans les mêmes proportions que la France. Seule l'inflation est restée modérée.

La politique explique sans doute en partie la performance décevante de l'économie espagnole. Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez, sorti vainqueur des élections de juin dernier, n'a pas retrouvé une nouvelle jeunesse au fond des urnes. Paradoxalement, il semble moins capable d'imposer une politique économique d'assainissement que son homologue italien, qui n'a pourtant plus aucune légitimité électorale. L'échec du pacte social proposé par Felipe Gonzalez est d'assez mauvais augure : sans reprise vigoureuse chez ses partenaires qui relancerait la croissance, l'Espagne n'est peut-être *pas au bout de ses dévaluations.*

Le contre-exemple espagnol a au moins un mérite, celui de montrer que la dévaluation n'est pas une panacée, ni une recette qui pourrait s'appliquer mécaniquement avec des résultats garantis et prévisibles. C'est un « policy mix » qui peut être plus ou moins réussi, selon les mesures d'accompagnement et le contexte économique. Les trois exemples révèlent en outre que l'effet pervers qu'on a coutume d'associer à la dévaluation – une poussée inflationniste – ne se produit pas nécessairement, même après des décrochages de 20 % et plus des *taux de change. Ce qui permet de* relativiser certaines peurs bien de chez nous.

Sophie Gherardi

Un an après...

		Italie	Royaume-Uni	Espagne	France
Evolution PIB					
	3[e] trimestre 92	+ 0,7 %	– 0,1 %	+ 0,6 %	+ 1,1 %
	3[e] trimestre 93	– 0,6 % (*)	+ 2,1 %	– 0,9 %	– 0,7 %
Production industrielle *(en glissement annuel)*					
	Septembre 92	– 0,5 %	+ 1,5 %	– 1,6 %	– 0,1 %
	Septembre 93	– 0,5 %	+ 2,2 %	– 1,7 %	– 3,5 %
Prix à la consommation *(en glissement annuel)*					
	Septembre 92	+ 5,5 %	+ 3,6 %	+ 5,7 %	+ 2,6 %
	Septembre 93	+ 4,2 %	+ 1,8 %	+ 4,3 %	+ 2,3 %
Taux de chômage					
	Septembre 92	+ 10,6 %	+ 10,1 %	+ 18,5 %	+ 10,1 %
	Septembre 93	+ 11,2 %	+ 10,3 %	+ 23 %	+ 11 %
Solde commercial *(neuf premiers mois, monnaie locale, en milliards)*					
	92	– 12 700	– 9,1	– 2 850	+ 22,8
	93	+ 17 000	– 8,5	– 1 833	+ 59,3
Taux d'intérêt *(moyenne mensuelle en %)*					
– à court terme	Septembre 92	+ 17,2 %	+ 10,2 %	+ 14,1 %	+ 10,8 %
	Septembre 93	+ 8,9 %	+ 5,9 %	+ 10 %	+ 7,2 %
– à long terme	Septembre 92	+ 12,7 %	+ 9,4 %	+ 12,6 %	+ 8,9 %
	Septembre 93	+ 8,2 %	+ 7,2 %	+ 9,1 %	+ 6,4 %

(*) 2[e] trimestre.

OPINIONS

LETTRE DE NEW-YORK

Marx, United Airlines et le capitalisme

par Eric Izraelewicz

L'AMÉRIQUE finira-t-elle par donner raison à Karl Marx ? Il y a quelques années déjà, un éminent spécialiste américain de la gestion des entreprises, Peter Drucker, avait provoqué, avec son livre *Comment le socialisme s'est installé en Amérique*, un vaste débat. Ce pape – capitaliste – du management s'inquiétait alors du recul aux Etats-Unis de la propriété privée traditionnelle, familiale notamment. La montée en puissance des grands investisseurs institutionnels, les fonds de pension en particulier, dans le capital des sociétés était, pour lui, la forme nouvelle de l'appropriation collective des moyens de production, celle menant au socialisme !

Le projet, en discussion, d'une prise de participation majoritaire dans le capital de la seconde compagnie aérienne américaine, United Airlines, par ses salariés, pourrait relancer le débat. L'administration Clinton, démocrate, est aujourd'hui très favorable à ce type d'opérations, à ces plans de participation en actions des salariés (ESOP). Le secrétaire d'Etat au travail, Robert Reich, en est un avocat fervent. *« Lorsque les salariés ont un intérêt* [en capital] *dans leur entreprise, ils savent que leur avenir est lié à sa rentabilité et sont donc plus productifs »*, expliquait-il récemment. Il est intervenu très activement, avec son homologue des transports, Federico Pena, dans les négociations entre la direction et les syndicats. Les « nouveaux démocrates » aimeraient faire de cette compagnie détenue par ses salariés un modèle, afin d'en favoriser la multiplication.

Conçue avec l'aide du banquier d'affaires de Lazard Frères, Felix Rohatyn – le « sauveteur » de New-York –, l'opération est originale à plus d'un titre. Si elle réussit – elle doit encore être soumise notamment à un vote des syndiqués – United sera la plus grande société américaine et la seule compagnie aérienne détenue majoritairement par son personnel. Les salariés ont bien quelques intérêts chez TWA ou Northwest, mais ils y sont minoritaires (avec respectivement 45 % et 38 % du capital). Dans l'état actuel du dossier, pilotes, machinistes et personnels au sol (76 000 personnes au total) devraient obtenir 53 % du capital d'United au moins et une garantie de protection de leur emploi en échange de sacrifices sociaux considérables : une baisse des salaires de 10 % à 15 %, une réduction de certaines prestations sociales, un allongement de la durée du travail et un renoncement au droit de grève pendant six ans.

Dans un secteur sinistré aux Etats-Unis, le transport aérien, United, déficitaire depuis quatre ans, devrait ainsi retrouver un avantage compétitif considérable par rapport à ses grands concurrents : les syndicats ont notamment accepté la création d'une filiale qui assurera les vols sur courte distance dans les mêmes conditions d'exploitation que les petites et jeunes compagnies agressives comme Southwest (*le Monde* du 16 novembre 1993). Pour ne pas trop effrayer les actionnaires non salariés qui subsisteront dans United, les personnels ne prendront que trois des douze sièges du conseil d'administration. Ils détiendront néanmoins un droit de veto sur certaines décisions stratégiques (fusions, acquisitions, cessions de certains actifs...).

Pour devenir un modèle, il faudrait évidemment et d'abord que la reprise d'United par ses salariés soit un succès. Celui-ci n'est pas assuré. Les expériences de sociétés américaines détenues majoritairement par leur personnel – il y en aurait actuellement environ 1 500 aux Etats-Unis – ne permettent aucune conclusion définitive. Il y a quelques belles histoires : celle du loueur de voitures Avis par exemple (13 500 salariés) ou celle du spécialiste de la distribution Publix Supermarkets (65 000 personnes). Mais il y a eu aussi des échecs (dans la sidérurgie notamment avec Weirton Steel).

POUR les partisans de la formule, le salarié-actionnaire est nécessairement davantage impliqué dans son entreprise. En tant que salarié, il est prêt à des sacrifices qui doivent assurer des bénéfices à l'actionnaire qu'il est aussi. Comme les concessions financières qu'ils ont acceptées, la lettre envoyée par les syndicats d'United aux administrateurs de la compagnie en est une autre illustration : *« Notre projet va catapulter United des années-lumière devant nos concurrents en lui permettant de satisfaire notre clientèle avec davantage de souplesse et d'efficacité... »* Jaloux sans doute, le président de la première compagnie, American Airlines, Robert Crandall, patron de choc s'il en est, a réagi à l'accord en indiquant qu'il était lui aussi ouvert à une participation de ses personnels au capital de sa société. Chargés de défendre les intérêts des salariés, les syndicats américains ne sont cependant guère favorables dans leur ensemble à ce modèle des « nouveaux démocrates ». Et il est vrai que, s'ils sont habitués à se préoccuper de la sécurité de l'emploi ou du niveau des coûts dans une entreprise, les plans marketing ou la qualité du service ne rentraient pas jusqu'à présent dans leur champ de compétence. Il y aura sans doute d'autres prises de contrôle d'entreprise par leurs salariés. Leur nombre devrait néanmoins rester limité.

Comme les fonds de pension, ces reprises d'entreprises par leurs salariés sont une réponse à la contradiction qui existe dans les pays industrialisés entre une production de plus en plus socialisée et un régime de propriété privée. Les fonds de pension comme les prises de contrôle par le personnel sont bel et bien des formes d'une socialisation croissante de la propriété. Ils sont une tentative de réconciliation entre le salarié et son entreprise, entre le travail et le capital.

Mais, l'expérience concrète le démontre à chaque instant, ils se heurtent en permanence à de nouvelles difficultés : Robert Reich soulignait récemment dans le *New York Times* (du 19 décembre 1993), tout en le dénonçant, le comportement des gestionnaires de fonds de pension. Ceux-ci applaudissent à chaque fois qu'une entreprise fait du *downsizing*, de la cure d'amaigrissement. Or ceux que l'entreprise licencie sont bien souvent ceux-là même qui alimentent ces fonds de pension : une véritable situation schizophrénique.

C'est d'ailleurs le même sentiment que ressent, à sa manière, le salarié-actionnaire. *« Plutôt que de faire pression sur les firmes pour qu'elles réduisent leurs effectifs*, écrivait Robert Reich, *ces responsables* (chargés de faire fructifier l'argent des salariés en question pour financer leur retraite) *feraient mieux d'insister auprès d'elles pour qu'elles investissent davantage dans leur main-d'œuvre »*.

L'Amérique fait revenir à Karl Marx et aux contradictions qu'il avait mises en évidence il y a plus d'un siècle ! La socialisation de la production conduit inexorablement à une socialisation de la propriété. Mais pas plus dans le capitalisme le plus avancé que dans les ex-pays socialistes, les hommes n'ont encore trouvé un régime de propriété permettant d'éliminer l'opposition entre le travail et le capital. Peut-être est-elle indispensable, la source même du mouvement ?

Un démantèlement contesté

Maintenir les missions du CERC

En démantelant, comme il est prévu par la loi sur l'emploi, le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), on perdra un outil indispensable pour la mise au point, en France, d'une politique sociale bien ciblée. Véritable observatoire de l'évolution des revenus, cet institut autonome a accumulé depuis vingt-sept ans un capital d'expertise précieux qu'il serait dommage de perdre, estiment trois professeurs spécialisés qui ont signé, ensemble ou séparément, de multiples articles et ouvrages scientifiques sur la distribution des revenus et les politiques sociales en France et à l'étranger.

par A. B. ATKINSON
FRANÇOIS BOURGUIGNON
et CHRISTIAN MORRISSON (*)

UN amendement récent à la loi sur l'emploi porte création du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts en même temps qu'est décidé le démantèlement de l'actuel Centre d'études des revenus et les coûts (CERC), auquel doit se substituer le Conseil nouvellement créé. Autant l'on peut se réjouir de la première initiative, qui devrait effectivement renforcer notre potentiel d'études et de recherches sur les problèmes de l'emploi et des revenus, autant l'on peut souhaiter que la mission assumée par le CERC soit maintenue.

Depuis sa création en 1966 comme institut d'études autonome (1), le CERC constitue un véritable observatoire de l'évolution des revenus des Français. Il couvre l'ensemble des questions concernant le niveau de vie des individus et des ménages et la distribution des revenus dans la population.

Situations individuelles

Parmi les thèmes qui sont suivis de façon régulière ou ont fait l'objet d'études particulières, on peut citer entre autres : la distribution des salaires, la situation des ménages défavorisés, les débuts de carrière, les revenus de remplacement (allocation chômage, RMI, retraites), l'effet des allocations familiales et de l'allocation logement sur le bien-être des familles, l'évolution des patrimoines, l'activité féminine et la protection sociale, l'emploi et les salaires dans les toutes petites entreprises, etc.

La plupart de ces études sont fondées sur une exploitation rigoureuse des enquêtes réalisées auprès des ménages ou des entreprises par l'INSEE, la Caisse nationale d'allocations familiales, ou encore des enquêtes commanditées directement par le CERC. En contraste avec le point de vue macroéconomique généralement retenu dans le débat public, seul ce type de sources permet en effet d'appréhender dans toute leur diversité les situations individuelles, condition absolument nécessaire pour toute réflexion scientifique sur l'efficacité du dispositif complexe de protection sociale et de redistribution des revenus.

Travaux indispensables

Les travaux du CERC, publiés dans son rapport annuel et ses « cahiers » périodiques, sont ainsi devenus indispensables pour la mise au point d'une politique sociale efficace et bien ciblée dans notre pays.

L'insertion étroite du CERC au sein d'un réseau international de centres d'études sur les revenus a, par ailleurs, donné à ces travaux la dimension européenne nécessaire à toute mission d'étude en matière de politique économique.

Elargir la réflexion sur ces politiques aux problèmes de l'emploi est éminemment souhaitable. Emploi et revenus sont en effet des questions pratiquement indissociables. Le chômage actuel est en partie dû au renchérissement du coût du travail qu'entraîne la protection, plus ou moins pertinente, des bas revenus par le SMIC et le financement de certaines politiques d'aide aux revenus des familles. Réciproquement, le chômage et ses séquelles conduisent eux-mêmes à des situations individuelles critiques exigeant la mise en œuvre de nouvelles politiques financées sur le revenu de l'activité économique.

La création d'un Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts est certes une excellente chose, mais il est important que cette nouvelle entité puisse fonctionner en association directe ou indirecte avec une cellule permanente de réflexion sur les revenus et les niveaux de vie comme celle qu'avait constituée le CERC.

Il apparaît donc indispensable de conserver une telle cellule pour que le capital d'expertise qui y a été accumulé et ses capacités d'analyse soient sauvegardés et permettent à l'avenir de conjuguer des politiques efficaces en matière d'emploi et de revenus.

(1) Placé sous la tutelle du commissariat au Plan, le CERC est autonome quant à son programme d'étude et de recherche.

(*) Respectivement professeur à l'université de Cambridge, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et professeur à l'université Paris-I.

COURRIER DES LECTEURS

Démythifier le GATT

Cette instance internationale a théoriquement la charge de libéraliser le commerce mondial, mais l'Europe a-t-elle besoin de la libéralisation voulue par les Américains et les pays du Sud-Est asiatique, et plus généralement par les pays à faible coût de main-d'œuvre ? En effet, que peut le GATT contre le nationalisme du consommateur moyen en Corée du Sud, à Taïwan, au Japon...

Que peut-il résoudre quand les entreprises françaises payent au minimum un ouvrier 50 francs de l'heure alors qu'au Maroc, en Asie du Sud-Est, et j'en passe, ce salaire ne dépasse pas 15 francs. Sans parler des multiples entraves à l'embauche, au licenciement et aux relations du travail imposées par un code du travail démagogique.

Quels avantages peut nous apporter cette libéralisation face à une dévaluation compétitive, alors que nous sommes engagés dans une politique de franc fort ? (...) L'Europe n'a pas attendu le GATT pour devenir le premier exportateur mondial, seulement à l'heure actuelle nous vivons grâce à l'inertie de ce phénomène.

Non, vraiment il apparaît évident que le salut économique de l'Union européenne ne viendra pas de l'extérieur mais bien de sa propre capacité à lutter.

Seules des réformes structurelles nous permettront de combattre avec succès : baisse des charges sociales sur les entreprises, suppression de la tutelle administrative, augmentation de la durée du travail pour le même salaire, abandon de la politique du franc fort.

Après toutes ces réformes nous redeviendrons concurrentiels et le GATT alors nous permettra de rester le premier exportateur mondial. Cependant il restera encore une condition et non la moindre, cet accord ne sera valable que si nos adversaires jouent pleinement le jeu qu'ils veulent nous imposer !

Luc Vissol
(Chabanais)

Croissance négative

Jean-Pierre Colignon a le mérite d'avoir épinglé cette étrange formule *croissance négative*, tellement en vogue en ces temps de crise. L'expliquer comme *« une atténuation du type "malvoyant" pour aveugle »* est pertinent, mais insuffisant car *croissance négative* représente bien plus qu'un simple euphémisme. Ce néologisme fait partie d'un vocabulaire économico-publicitaire auquel on doit par exemple les mots *restructuration* et *dégraisser* pour éviter de parler de licenciements. Nous nous trouvons en face d'une stratégie conquérante du monde économique, secondé par le monde de la communication, vis-à-vis de la société entière. Parler de *croissance négative*, c'est nous dire que le seul mouvement normal, sain et souhaitable de l'économie est la croissance. Ainsi l'économie croît encore, quand en réalité, elle recule.

L'image de l'économie en croissance est sacralisée et devient intouchable. Et la lourde charge idéologique de cette image se pose en barrage sémantique contre une réflexion à large échelle sur ce que devrait être une économie au service de l'accroissement non pas des chiffre d'affaires, mais de la qualité de la vie.

Sven Steffens
(Bruxelles)

L'aubaine des riches

Dans « le Monde-l'Economie » du 16 novembre, vous consacrez de très intéressants articles aux « délocalisations ». Il est cependant regrettable que vous les chapeautiez d'un titre qui va à contresens : « Délocalisations : la peur des riches », alors qu'il aurait fallu écrire « la peur des pauvres des pays riches et l'aubaine des riches ». Ce titre long aurait rendu compte de la complexité du phénomène, et si vous l'avez élidé pour le rendre provocateur, il convient de dire que le sujet ne se prête guère à l'humour.

Yvan Brès
(Valence)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

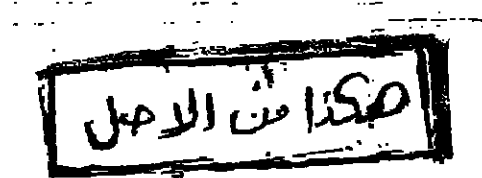
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO



L'ÉCONOMIE

OPINIONS

Contraintes européennes et réalités du marché

La nouvelle concurrence énergétique

La dérégulation du marché européen de l'énergie, imposée par Bruxelles, est accueillie avec réserve en France, où on y voit une menace pour le service public, incarné par EDF et GDF. Mais, indépendamment des contraintes européennes, de profondes transformations sont en train de bouleverser les marchés, qui rendent inévitable à terme une modification du système traditionnel français. Plutôt que de résister au changement, mieux vaudrait donc l'anticiper.

par JEAN-MARIE CHEVALIER (*)

L'OUVERTURE des réseaux européens de gaz et d'électricité à des tiers, évoquée avec insistance depuis plusieurs mois, est un problème mal connu du public non spécialisé. Part essentielle du processus de libéralisation imposé par la construction européenne, il soulève de vraies questions. Faut-il privatiser EDF et GDF, ou remettre en cause leurs statuts? Que devient le service public? L'ouverture des réseaux n'est-elle pas incompatible avec l'organisation à long terme de la sécurité d'approvisionnement?

De quoi s'agit-il? L'ouverture des réseaux permettrait à des industries grosses consommatrices d'énergie, entre autres, de négocier directement avec des producteurs de gaz ou d'électricité, français ou étrangers, leurs conditions d'approvisionnement, et d'utiliser les réseaux EDF ou GDF, moyennant le paiement d'un droit de transit à définir, pour acheminer l'énergie jusqu'aux lieux d'utilisation.

L'accès des tiers aux réseaux découle d'une évolution juridique de l'Europe visant à promouvoir la concurrence, en conformité avec le traité de Rome. Accélérée par l'Acte unique et le traité de Maastricht, la déréglementation du secteur de l'énergie – secteur exclu au départ du processus – est poussée par la Commission de Bruxelles, qui veut créer un marché unique de l'énergie. Pour clarifier sa position sur le sujet, le gouvernement fançais a demandé à Claude Mandil, directeur général de l'énergie et des matières premières, un rapport qui vient d'être rendu public. Il reflète la volonté politique d'une déréglementation progressive et «maîtrisée» tempérant les tendances ultralibérales de Bruxelles. Le «syndrome d'Air France» n'est sans doute pas étranger à cette attitude...

Je voudrais montrer ici que indépendamment des directives et décisions européennes, les forces de transformation du système énergétique européen sont en action et que des stratégies autres que celles de la résistance au changement doivent être mises en œuvre.

Intégration horizontale

La première transformation importante du système énergétique européen est la «ruée sur le gaz». Elle s'explique par trois facteurs principaux : l'arrêt des programmes nucléaires par tous les pays de l'Union, sauf la France; l'affirmation des préoccupations d'environnement, notamment pour l'ouverture de nouveaux sites de production électrique; et l'émergence d'une technologie particulièrement efficace : la centrale à gaz à cycle combiné (1). Cette technologie présente des avantages considérables pour la production d'électricité : bons rendements, faibles coûts d'investissement, construction rapide, économies d'échelle peu significatives et pollution moindre que celle émanant des centrales à fuel et au charbon.

Le gaz naturel devient donc une énergie motrice pour les vingt ou trente ans qui viennent, notamment comme combustible pour la production d'électricité. Ce phénomène n'est pas seulement européen; il concerne de très nombreux pays dans le monde.

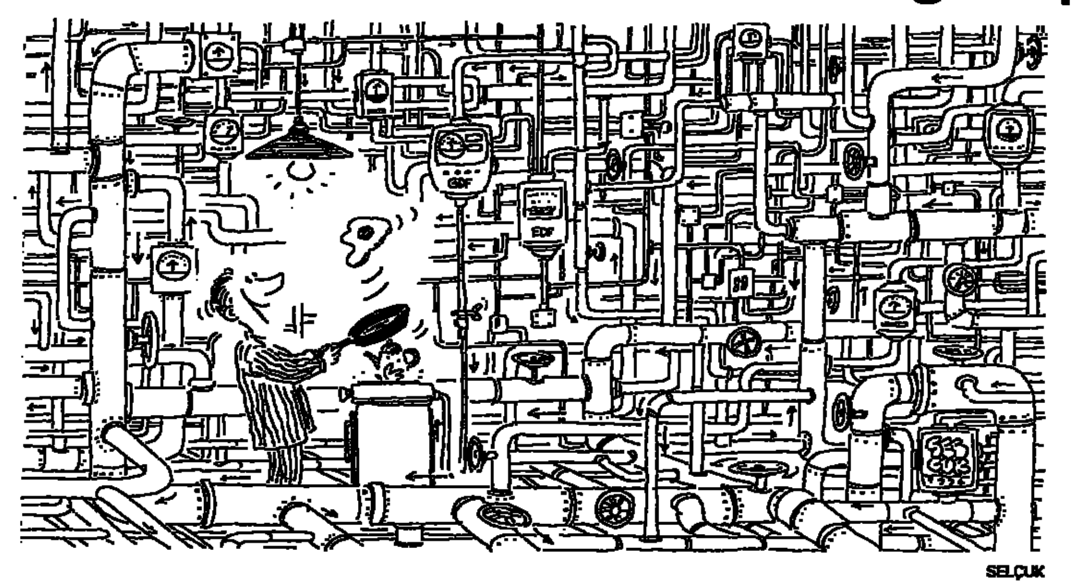
La seconde grande transformation est le développement de l'interconnexion gazière. Les trois fournisseurs de gaz naturel extérieurs à l'Union sont : l'Algérie, la Norvège et la Russie. Pour assurer les approvisionnements européens du futur, deux solutions se présentent : faire davantage appel à nos fournisseurs actuels – avec les risques politiques que cela comporte – ou trouver de nouvelles sources d'approvisionnement, ce qui implique du gaz plus lointain, donc plus cher. Les deux solutions seront mises en œuvre. Les quantités additionnelles achetées à nos fournisseurs actuels seront acheminées par les gazoducs existants, en construction (notamment le gazoduc Algérie-Maroc-Espagne) ou en projet.

Des quantités supplémentaires pourraient être achetées à d'autres fournisseurs : le Nigéria, le Qatar, le Kazakhstan, l'Iran... Tout cela entraîne une densification croissante du réseau gazier européen avec une multiplication des points d'entrée, une concurrence accrue entre des gaz de provenances différentes et des possibilités élargies d'arbitrages entre fournisseurs différents, de swap, de trading, etc.

Troisième transformation : le renversement de la problématique énergétique. Traditionnellement, c'est une problématique d'offre. Elle est assez bien représentée par le système français d'organisation de l'industrie électrique. Un monopole d'Etat verticalement intégré avec une source primaire principale (autrefois le charbon, puis le fuel, puis le nucléaire), de très fortes économies d'échelle au niveau de la production, des lignes de transport à très haute tension sur de très grandes distances, et une distribution qui vise la satisfaction d'une gamme étendue de besoins – chaleur haute et basse température, climatisation, force motrice, électricité spécifique.

Cette problématique paraît aujourd'hui remise en cause. Une attention plus grande est accordée à l'efficacité technico-économique au niveau de l'utilisation finale et à la recherche d'une plus grande flexibilité. En d'autres termes, des systèmes énergétiques locaux combinant, en fonction des prix, différentes énergies disponibles (gaz, charbon, fuel, déchets) produisant et distribuant conjointement de la chaleur, du gaz et de l'électricité vont apparaître de plus en plus comme une alternative concurrentielle aux systèmes traditionnels verticalement intégrés. De nouveaux acteurs apparaissent comme la Générale des eaux et Lyonnaise-Dumez.

L'intégration horizontale remet en cause le bien-fondé de l'intégration verticale. Aujourd'hui, la dynamique enclenchée par la construction européenne se conjugue donc avec la demande en gaz naturel, les nouvelles technologies et la modification du comportement des utilisateurs pour créer une multitude de nouvelles possibilités pour les acteurs les plus audacieux. C'est à un véritable ballet stratégique que se livrent ces derniers : les producteurs de gaz cherchent à descendre en aval tandis que les distributeurs de gaz et d'électricité cherchent à remonter en amont, les électriciens veulent devenir gaziers et les gaziers électriciens, et de nouveaux venus sur la scène énergétique s'engouffrent dans les secteurs les plus rentables : investisseurs indépendants, compagnies gazières américaines, sociétés de services. Parmi ces mouvements stratégiques, certains revêtent une importance qui va bien au-delà du simple investissement ponctuel. Illustrons cela par trois exemples :



SELÇUK

Premier exemple : en 1989, Wintershall, filiale du puissant groupe chimique allemand BASF, a décidé de construire un gazoduc de 560 kilomètres pour alimenter à partir du terminal d'Emden (où arrive du gaz norvégien) le site pétrochimique le plus important d'Europe, à Ludwigshafen. A partir de là, le tuyau est prolongé vers le réseau est-allemand, lui même relié au gaz russe. Ce gazoduc, volontairement surdimensionné par rapport aux besoins de BASF, est ouvert aux tiers; il pourrait permettre un arbitrage entre des gaz de provenances différentes.

Cet investissement offensif, qui permet à BASF de réduire le coût de son approvisionnement énergétique, peut être considéré comme une véritable déclaration de guerre faite à Ruhrgas, puisqu'il remet en cause les conditions d'approvisionnement de certains consommateurs par cette dernière. Les conséquences de cet investissement sont d'autant plus perturbatrices que Wintershall est associé à la firme russe Gazprom, première compagnie gazière du monde en termes de production et de réserves. Gazprom utilise ainsi son alliance avec Wintershall pour accroître la valorisation de son gaz sur les marchés européens.

Second exemple : en juin 1993, un consortium de compagnies pétrolières et gazières (British Gas, British Petroleum, Conoco, Distrigaz, Elf Aquitaine, Norsk Hydro, Statoil) s'est constitué pour étudier la construction d'un gazoduc entre la côte sud de l'Angleterre et le terminal gazier de Zeebruge, en Belgique. Ce consortium a envoyé une lettre aux principales compagnies intéressées pour leur proposer de réserver des capacités de transit dans ce tuyau à un tarif préférentiel. Cet investissement tend à remettre en cause les modalités traditionnelles de financement des gazoducs, dont la construction est conditionnée par des contraintes rigides de contrats de livraison à long terme.

Dans le cas de l'interconnecteur gazier Royaume-Uni/continent, les utilisateurs achètent non pas du gaz, mais un service, dont ils ne se serviront peut-être pas... C'est un peu comme une prime d'assurance stratégique. Si l'investissement se fait, Zeebruge apparaîtra comme le premier «hub» gazier européen (2), c'est-à-dire un marché sur lequel pourrait se traiter, s'échanger au jour le jour (et peut-être à terme) des quantités de gaz de provenances différentes, puisque ce port est déjà un terminal méthanier et le point d'aboutissement d'un nouveau tuyau en provenance de Norvège.

Dernier exemple enfin, la mise en service en 1993, à Teesside, en Angleterre, de la plus grosse unité de cogénération du monde : 1 875 mégawatts. A l'origine de ce projet, le chimiste anglais ICI et une compagnie gazière américaine extrêmement agressive, ENRON. Montage juridique et financier complexe, le projet implique de très nombreux acteurs : producteurs de gaz naturel, producteurs d'électricité et de chaleur, acheteurs de gaz, d'électricité et de chaleur, réseau électrique britannique (privatisé) et compagnies locales de distribution d'électricité. Teesside permet à chacun de valoriser au mieux sa production d'énergie et en même temps de minimiser son coût d'approvisionnement en raison des très hauts rendements techniques.

Pressions extérieures

On pourrait dire, en caricaturant à peine, qu'il s'agit d'une sorte de supermarché de l'énergie où l'on peut trouver de l'électricité, de la chaleur et du gaz naturel. Une telle réalisation est lourde de conséquences : pour certains acteurs majeurs, une fois l'investissement réalisé, l'énergie est accessible à un coût réel qui peut être égal au coût opératoire si l'on peut différer les charges en capital. Une telle situation crée une asymétrie concurrentielle entre les entreprises grosses consommatrices d'énergie localisées à Teesside et, par exemple, des entreprises françaises soumises au monopole d'EDF-GDF.

Ces exemples démontrent que notre système national est soumis à des pressions extérieures qui rendent inévitable une modification des modes de fonctionnement traditionnels. Les monopoles d'Etat ont ceci de mauvais qu'ils jouissent d'une rente que l'Etat n'est pas en mesure de confisquer totalement. Ils utilisent donc une bonne partie de la rente pour leurs besoins internes et pour construire des avantages sociaux hors norme, puisque hors concurrence.

Ce comportement porte sur le partage de la rente actuelle, mais, ce qui est plus grave, sur le partage d'une rente future qui demeure hypothétique. Lorsque la rente est remise en cause par des événements extérieurs, l'adaptation est difficile mais indispensable. Elle est probablement moins difficile pour le gaz et l'electricité que pour le transport aérien, car toute l'activité ne se trouve pas soumise à la concurrence extérieure. Le problème stratégique majeur est celui de l'adaptation concertée.

(*) Professeur de sciences économiques, université Paris-IX - Dauphine.

(1) Une turbine à gaz à cycle combiné est une turbine classique fonctionnant au gaz naturel dont la chaleur est récupérée pour faire tourner une seconde turbine, à vapeur, qui produit également de l'électricité.

(2) Le terme de «hub» (moyeu) est utilisé aux Etats-Unis pour désigner les points d'éclatement et de dispatching du trafic aérien et, plus récemment, pour désigner des marchés spot de gaz naturel.

Dangers des grands systèmes d'énergie et de communication

Pour une technologie pacifiée

Derrière le « confort » moderne se cachent des réseaux technologiques géants qui aliènent l'homme tout en le persuadant qu'ils le libèrent...

par ALAIN GRAS (*)

LA vie quotidienne de l'homme moderne dépend à un degré infiniment plus élevé qu'auparavant d'entités invisibles et omniprésentes. Il est l'homme branché que décrit l'imagerie populaire. Branché par la prise du rasoir sur l'usine électrique, branché par la pompe à essence sur le puits du Koweït, branché sur le monde par CNN et le satellite dans l'espace, branché par la ligne aérienne sur New-York ou par la voie ferrée sur Lyon, etc., et débranché de ses semblables!

Cet homme, entouré d'objets techniques, ne voit la technique que sous sa forme la plus naïve et la moins dangereuse. Il admire la grandeur de la taille et de la puissance, il ne s'aperçoit pas qu'il devient totalement dépendant. Il ne sait rien de la manière dont sont dirigés les grands systèmes techniques qui se cachent sous la surface du réel quotidien et qui tels des pieuvres déploient leurs tentacules pour les faire ressortir en des points précis de la surface de la société. L'avenir paraît tout tracé par les grandes technologies. Elles incarnent, accompagnées des impitoyables accords du GATT, le progrès et nous font croire que *«nous sommes la fin d'une préhistoire»* selon le mot de Hans Jonas, lequel nous rappelle qu'il est urgent de ne pas attendre pour donner un sens à ce pseudo-destin car *«chaque présent de l'homme est sa propre fin, et il l'était également dans n'importe quel passé»* (1).

Effets induits

En réalité, l'oubli ou la négation des origines marque souvent les périodes de crise. Que reste-t-il, dans la mémoire collective, de la préhistoire de la société moderne, de ses orientations technologiques et des immenses sacrifices humains qu'elle exigea dans les mines de charbon, les usines ou sur les champs de bataille? Ce qui subsiste, c'est une vision continue et autonome de l'évolution technique dont on ne saisit que la nécessité et la fatalité du progrès. Or la société industrielle se fonde sur une invention de l'énergie qui est d'abord l'invention d'une manière d'être qui tranche radicalement avec celle d'autres civilisations beaucoup plus prudentes dans leurs rapports avec la Terre.

Jusque-là les énergies étaient seulement transformées, récupérées en quelque sorte à partir du bois, du vent ou de l'eau, et par des procédés très ingénieux d'une grande efficacité (par exemple le fameux moulin romain hydraulique de Barbegal, à Fontvieille près des Baux-de-Provence, avec ses seize roues à aube), souvent aussi par l'usage brutal de moyens animaux ou humains (dont la noria fournit un cas typique). Mais ces énergies restaient locales : la production de cette énergie se dévoilait tandis que se révélait le coût social de cette production. L'entretien des machines par les humbles, la souffrance des êtres, étaient le tribut visible que payait l'homme pour survivre en ce monde.

Or l'usage de l'énergie fossile va complètement transformer cette expérience immédiate du déploiement machinique. L'énergie va transporter sa puissance et la livrer en tous lieux, à tous moments. C'est ainsi que se sont mis en place, en douceur, d'immenses réseaux qui constituent l'infrastructure de notre vie quotidienne. Ils reconstruisent un espace artificiel composé de lignes de flux, de structures d'émission et de transmission qui transportent des énergies (électricité, gaz, pétrole) ou des unités matérielles (passagers de train ou d'avion) ou des signes et symboles (télécommunications).

Pour les distinguer des grands complexes industriels (telle la chaudière nucléaire) ou des projets (telle la navette spatiale) on les nomme macrosystèmes techniques, ce qui permet de mettre l'accent sur leur taille et sur leur prétention à dépasser toute frontière culturelle, politique ou géographique.

Le paradoxe qui loge au cœur de notre modernité se découvre alors : plus la technique est présente dans notre vie, moins les conditions de sa réussite sont visibles; plus elle s'insère dans notre intériorité, moins les éléments qui constituent sa réalité première deviennent perceptibles. Il devient «naturel», presque au sens strict, d'avoir aussi chaud en hiver qu'en *été*, d'aller faire ses emplettes a New-York ou de skier sur une neige vomie par des canons d'un nouveau genre.

Les pays développés consomment ainsi de huit à douze fois plus d'énergie que les sous-développés (4,7 tonnes équivalent pétrole par habitant pour l'Europe, 7,5 pour les Etats-Unis contre 0,6 pour le tiers-monde!). La solution ne peut être de faire de ces derniers des gaspilleurs comme nous, mais il serait injuste, et politiquement catastrophique, qu'eux seuls supportent les effets induits par notre soif démesurée de confort. C'est pourquoi la proposition de Hans Jonas de renoncer aux tentations de la débauche technologique me paraît constituer la seule réponse adéquate.

Mais une éthique du renoncement (renoncement aux gadgets et aux prothèses inutiles, pas au plaisir des sens) devrait se conjuguer avec une remise en cause de ces monstres froids que sont les macrosystèmes techniques et de leurs techniques de persuasion fondées sur l'accoutumance, dont le fait nucléaire est un exemple majeur. Ce ne serait pas un retour en arrière mais l'instauration dans notre société du germe d'une autre tendance. Les risques technologiques, gigantesques, mais rares, avec la technologie actuelle, se déplaceraient : la pollution serait locale, sans doute plus fréquente, mais visible, de faible ampleur et du coup maîtrisable.

Il s'agirait d'autant moins d'un retour en arrière que les technologies nouvelles deviendraient essentielles dans ce renversement de tendances. Sous la forme de piles photovoltaïques aussi bien que des fax et des téléphones cellulaires, elles devraient enfin réaliser ce qu'elle ont manqué, résoudre le paradoxe d'Alphonse Allais *«installer les villes à la campagne»* en passant à un niveau supérieur, c'est-à-dire en rédéfinissant la ville et la campagne.

Exigence éthique

Les communications, incluant transports matériels et immatériels, permettraient d'étendre les réseaux sur le territoire en les densifiant, non en les recentrant sur des points ou «nœuds» comme on le fait aujourd'hui. Il faut multiplier les «centres», ou plutôt faire disparaître ces centres urbains mégalopoles, véritables trous noirs du social. Pour cela ce n'est pas le TGV «à vocation européenne» qu'il faut construire, car les mailles de son réseau sont énormes et elles laissent exsangues le tissu interstitiel.

D'autre part, dans une technologie pacifiée, le travail humain serait de nouveau l'objectif essentiel du développement machinique dont les objectifs deviendraient alors l'insertion de l'homme dans des processus de production simples. La folie meutrière de certaines technologies de pointe destructrices d'emploi vient, en effet, de la volonté de réaliser de vastes ensembles télécommandés où les hommes ne sont que des gêneurs, où la communication directe est remplacée par celle médiatisée par l'écran, où le rêve d'ingénieur s'accomplit sans limites.

Mais ce désir est celui des hommes, d'hommes dont le progressisme impitoyable s'appuie sur des systèmes complexes, où la technique s'imbrique dans l'économique pour tisser un réseau de pouvoir. En prenant le contrepied de la position de Galilée, selon lequel la science est neutre, afin de saisir l'aspect moral de toute option technoscientifique, c'est la technologie qu'on sauvera elle-même car on changera ainsi le désir et l'imaginaire du progrès. Du moins est-ce le seul combat possible. Combat perdu d'avance?

Probablement pas, car prendre conscience que les villes grossissent comme la grenouille de la fable, ce n'est pas résoudre le problème de la taille, mais c'est au moins faire face à l'avenir dans ce qu'il enferme de sens. Etudier l'insertion des grands systèmes techniques dans notre univers, c'est aussi répondre à une exigence éthique de la société moderne, combler en partie l'absence d'utopie créatrice. Et le choix est simple car il n'est autre que celui proposé par les scientifiques anglo-saxons dès 1972 : changer ou disparaître.

(*) Professeur à Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

(1) H. Jonas, *le Principe responsabilité*, Paris, Cerf, 1989, p. 297.

INDICATEUR • Les taux d'intérêt

Convergence poursuivie

UNE convergence prolongée a marqué l'évolution des taux d'intérêt des principaux pays industrialisés l'année dernière. Les politiques monétaires plus conciliantes en Europe ont permis aux taux à court terme européens de combler une bonne partie de leur écart avec ceux des Etats-Unis; l'assouplissement exceptionnel de la politique monétaire japonaise a conduit à une importante réduction du niveau des taux à court terme dans ce pays.

Ce rapprochement des conditions financières fut encore plus net en ce qui concerne les taux d'intérêt à long terme: les écarts entre les grands pays d'Europe et les Etats-Unis ont quasiment disparu sur une bonne partie de l'année 1993. L'absence de craintes relatives à l'inflation, le faible niveau de l'activité, et donc des besoins de financement, et l'orientation favorable des politiques monétaires sont à l'origine de ce phénomène. L'année 1994 pourrait marquer le terme de cette convergence. Les écarts de conjoncture de part et d'autre de l'Atlantique sont tels, en effet, qu'ils devraient impliquer une assez nette différenciation des politiques économiques au cours des trimestres à venir. A plus ou moins brève échéance, les autorités monétaires américaines procéderont en effet à un resserrement des conditions de crédit afin de prévenir un risque inflationniste inhérent à cette phase du cycle. Les taux à long terme, déjà en légère hausse depuis quelques semaines, s'en ressentiront, alors que dans le même temps les besoins de financement de la croissance se multiplient.

La détente des taux à court terme est en revanche amenée à se poursuivre en Europe, où le niveau des taux d'intérêt est encore trop élevé pour autoriser une reprise certaine de l'activité. Les taux à long terme pourraient en bénéficier et consolider leur décrue, sous réserve cependant que la dégradation du marché obligataire américain ne se propage pas aux autres pays industrialisés.

ALLEMAGNE

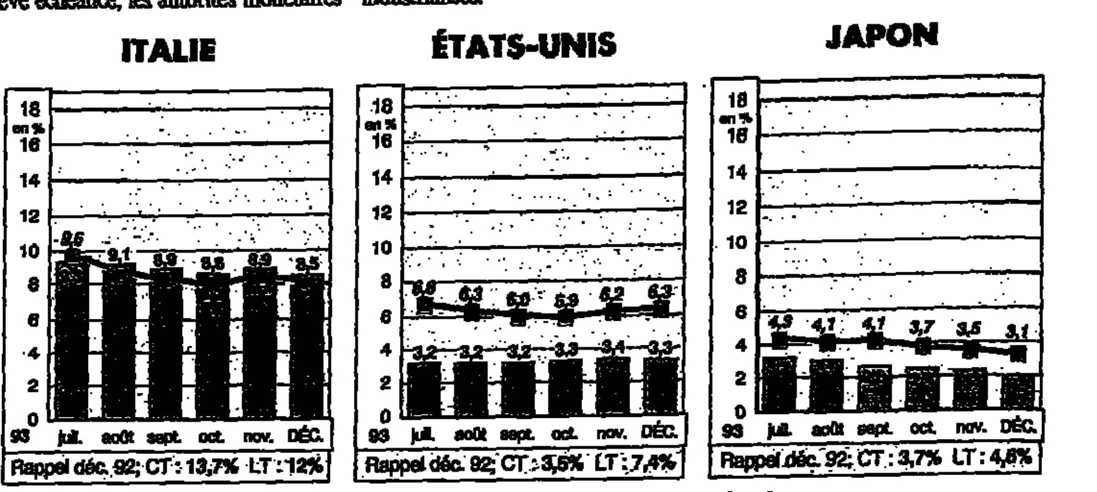
Rappel déc. 92; CT : 8,9% LT : 7,4%

FRANCE

Rappel déc. 92; CT :11,1% LT : 8,3%

GRANDE-BRETAGNE

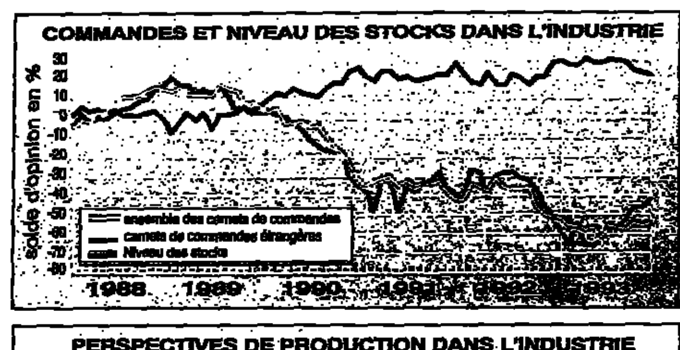
Rappel déc. 92; CT : 10,4% LT : 8,7%

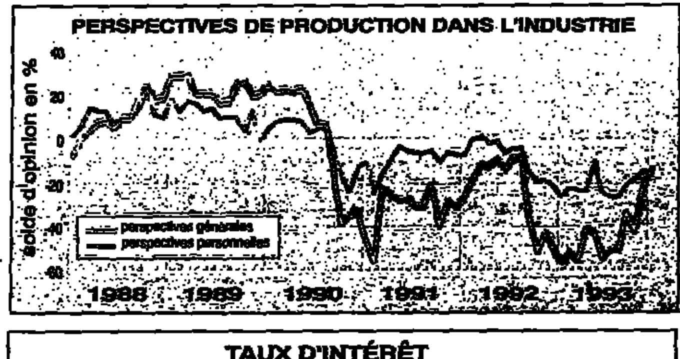


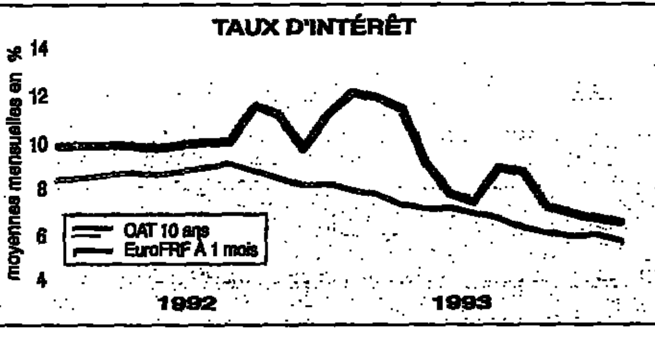
En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes : les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Hésitations







SI les derniers indicateurs conjoncturels donnent des signaux contradictoires, alternant «bons» et «mauvais» chiffres, ils vont au total plutôt à l'appui du diagnostic d'une reprise de l'économie française, certes fragile et modérée, qui s'engagerait dans les premiers mois de cette année.

Les «mauvais» chiffres d'abord. La consommation des ménages avait été forte au troisième trimestre, en hausse de 0,6 % en volume par rapport au trimestre précédent, alors que le pouvoir d'achat du revenu disponible stagnait du fait notamment du relèvement de la cotisation sociale généralisée (CSG); s'agissant des seuls produits manufacturés, une progression de 2,1 % était même observée. Une diminution sensible du taux d'épargne en a résulté.

Un mouvement correcteur s'est ensuite assez naturellement manifesté. Ainsi, la consommation en produits manufacturés en octobre-novembre a baissé de 2,3 % par rapport à l'été, ne faisant cependant que retrouver son niveau de 1990, période à partir de laquelle elle a, *grosso modo*, plafonné. Parallèlement, depuis le point bas d'août, les immatriculations d'automobiles amorcent un redressement, celles-ci s'inscrivant néanmoins, en novembre encore, 12 % en dessous de leur niveau d'un an auparavant.

En octobre, la production industrielle (hors BTP) a baissé de 0,7 % par rapport à septembre. Mais une progression de la production d'énergie ayant été observée, ce chiffre global masque une chute plus marquée pour les industries agroalimentaires et les industries manufacturières. Cette évolution rompt avec la stabilisation qui se dessinait depuis l'hiver 1992-1993.

Toutefois, elle est dans une large mesure imputable à l'automobile (– 3,8 % par rapport à septembre) qui doit non seulement s'adapter à une demande encore très faible en France et en Europe continentale, mais résorber les stocks accumulés en début d'année. Mouvement correcteur sur la consommation et ajustement dans le secteur automobile se conjuguant, le PIB pourrait avoir fléchi quelque peu en fin d'année dernière, après avoir progressé de 0,2 % au deuxième et au troisième trimestres 1993.

La commission des comptes de la Sécurité sociale a présenté à la mi-décembre des estimations de déficit du régime général préoccupantes pour 1993 (57 milliards de francs) et – sur la base d'hypothèses probablement optimistes – pour 1994 (43 milliards).

Le financement du déficit cumulé jusqu'à fin 1993 est assuré par un prêt de l'Etat à hauteur de 110 milliards; au-delà, des mesures de rééquilibrage, portant prioritairement sur la maîtrise des dépenses, seront indispensables. Mais, à court terme, toute nouvelle augmentation des prélèvements – quelle que soit sa forme – pèserait, comme fin 1993, sur la consommation en jouant directement sur le pouvoir d'achat et, sans doute, sur la «confiance» (les dernières enquêtes ne montrent qu'une faible amélioration du jugement des ménages sur leur situation financière).

Après avoir diminué de 0,3 % en septembre, l'agrégat monétaire M3 s'est stabilisé en octobre. En moyenne trimestrielle centrée, sa progression sur douze mois est revenue à 0,2 % seulement. Devant un tel ralentissement, on pourrait douter de la possibilité d'une reprise économique, du fait du manque de liquidités. Mais l'interprétation est délicate : en premier lieu, ont joué les effets exceptionnels liés à «l'emprunt Balladur», aux privatisations de la BNP et de Rhône-Poulenc et au durcissement de la fiscalité sur les sicav court terme, qui se sont traduits par des sorties importantes de M3 au profit principalement des titres; en second lieu, la baisse des taux d'intérêt entraîne d'importants transferts d'actifs au profit des placements à taux réglementés (les avoirs sur livret ont progressé pour le troisième mois consécutif).

Hors de M3, les plans d'épargne logement et les plans d'épargne populaire connaissent une hausse rapide tandis que les souscriptions nettes de sicav obligataires ont atteint 110 milliards de francs au cours des 10 premiers mois de 1993 contre 6 milliards durant la même période de l'année précédente. Dans ces conditions, une croissance lente de la masse monétaire resterait compatible avec une reprise prochaine de l'activité économique, la vitesse de circulation de la monnaie s'accélérant dans la phase actuelle du cycle, selon d'ailleurs un processus observé ces dernières années aux Etats-Unis.

Du côté des contreparties de la masse monétaire, les crédits bancaires ont continué de fléchir en août du fait d'une diminution marquée des encours de crédit aux entreprises, tandis qu'une progression de 0,4 % des crédits aux ménages était toutefois observée. L'Etat continue, du fait de l'importance de ses besoins de financement, de soutenir la croissance de l'endettement intérieur total (4 % en glissement annuel) et d'alimenter l'économie en liquidités : en un an, l'endettement de l'Etat s'est accru de 22,7 %. Il n'en reste pas moins qu'une reprise du crédit aux agents privés faciliterait grandement la relance de la demande interne.

A cet égard, de «bons» chiffres peuvent être relevés. La baisse des taux d'intérêt a en effet été sensible. Ainsi, selon la Banque de France, d'octobre 1992 à octobre 1993, la baisse des taux a atteint 2,53 points pour les prêts personnels supérieurs à 10 000 francs et 1,60 point pour les prêts immobiliers à taux fixe. Encore la détente des taux à long terme s'est-elle amplifiée ces derniers mois, les taux d'intérêt français suivant les taux allemands dans leur baisse. Fruit de la politique monétaire prudente, cette évolution a ramené le taux des emprunts d'Etat à des plus bas historiques, en dessous dorénavant des niveaux prévalant aux Etats-Unis. Fin décembre, le taux des OAT à 10 ans approchait 5,60 %. Le taux de base bancaire est revenu à 7,95 % début janvier. Si les taux longs avoisinent vraisemblablement leurs plus bas, de nouvelles baisses significatives des taux courts sont prévisibles ainsi que l'attestent les marchés à terme.

Corrélativement, la situation du secteur du logement semble marquer quelques progrès. Les mises en chantier ne baissent plus, s'établissant à 249 800 en novembre; les transactions ont légèrement repris dans la région parisienne. Cependant, les pressions à la baisse sur les prix des logements neufs, toujours fortes en Ile-de-France, comme la rechute des permis de construire en octobre, illustrent les difficultés encore rencontrées par ce secteur.

Autres points positifs : d'une manière générale les enquêtes dans l'industrie et le BTP s'améliorent, même si les niveaux atteints restent médiocres. L'enquête sur les investissements dans l'industrie de novembre dernier laisse attendre une progression de 5 % en valeur de l'investissement, après, il est vrai, des baisses de 13 % et 10 % respectivement en 1992 et 1991. L'enquête de l'INSEE, quoique fragile à ce stade, conforte la prévision d'une quasi-stabilisation de l'investissement productif en 1994 : les investissements de capacité devraient rester très faibles, mais les besoins liés à l'introduction de nouveaux produits tireraient la demande des entreprises dans un contexte financier plus favorable. Les stocks sont jugés bas dans les commerces de gros et de détail; dans l'industrie, ils se sont notablement allégés.

En définitive, les éléments les plus cycliques de la demande interne – investissements fixes et variations de stocks des entreprises; achats de logements et d'automobiles par les ménages – semblent avoir touché leur point bas au second semestre de 1993 après avoir connu de forts ajustements à la baisse.

Les enquêtes mensuelles de l'INSEE et de la Banque de France révèlent en outre une appréciation moins négative sur la demande adressée aux industriels. Particulièrement notable est la reprise amorcée par la demande étrangère après le véritable effondrement observé entre l'été 1992 et le printemps 1993; des marchés sont d'ores et déjà très actifs (Asie, hors Japon, Amérique, Royaume-Uni) tandis que la récession s'estompe en Europe continentale. Dans ce contexte, les jugements des industriels sur leurs perspectives de production se sont améliorés ces derniers mois. Parallèlement, leur jugement sur les perspectives générales, bon indicateur de confiance, a très nettement progressé, retrouvant en décembre ses niveaux de l'été 1992.

Ainsi, hors mauvaises surprises venant de l'extérieur, l'année 1994 devrait bien être celle où l'économie française renouera avec une croissance qui, au départ lente car manquant d'un véritable «moteur», devrait progressivement s'affirmer.

Hervé Monet,
économiste d'entreprise

SECTEUR • L'ameublement

Le défi allemand

TROIS ans de récession... Trois ans sans beaucoup de changements apparents. Après un recul de 4 % en 1991 puis de 4,2 % en 1992 qui avait vu le marché français du meuble revenir, cette année-là, selon l'INSEE à 71,2 milliards de francs, 86 milliards avec les achats des collectivités locales, le déclin s'est poursuivi en 1993. Comme l'automobile, le meuble – achat aisé à différer – a été particulièrement touché par l'attentisme des particuliers. *«L'an dernier, pourtant, la courbe de nos ventes a cessé d'amplifier le mouvement»*, se réjouit l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA). La production des entreprises (55,4 milliards de francs en 1992) s'en est ressentie, leur facturation stagnant en 1991 (+0,3 %), avant de diminuer en 1992 (–2,4 %), puis de chuter au premier semestre 1993 (–3,8 %). *«Les résultats du second semestre devraient à peine relever cette récession, au regard des indices de consommation et de ceux du commerce extérieur»*, note l'UNIFA.

Un marché déprimé, un déficit commercial important, même s'il tend à se réduire – 15,5 milliards de francs d'importation pour 8,4 milliards d'exportation en 1992 : les entreprises françaises ont poursuivi leur politique de rationalisation («le Monde-l'Économie» du 23 février 1993) avec une certaine modestie. 1993 n'a connu ni vraie vague de concentrations, ni vrais flux d'investissements étrangers. Le français Cauval Industries a repris les sociétés CIC et Cavel tandis qu'Arthuis rachetait Sejalon. Le suisse Merkur a renforcé son pôle literie en prenant le contrôle d'Epeda et de Merinos. L'américain Kohler, déjà propriétaire de Jacob-Delafon, s'est offert Sanijura. Le britannique Hills Down Holding s'est emparé des sièges J. Coulon. Mais, en revanche, l'allemand Himolla s'est désengagé de l'Hexagone, cédant son usine du Creusot au fonds d'investissements britannique Schroder et la fabrique de sièges Sufren au belge Velda. Difficile de parler d'une vague de fond.

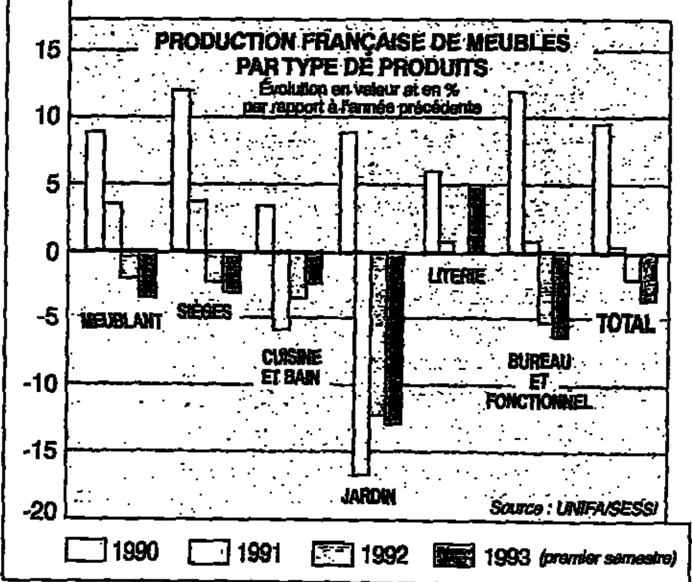
«Malgré la crise, certains groupes français ont tiré leur épingle du jeu», commente un professionnel avant de citer, pêle-mêle, Celio, Leleu, Sourisseau, Gautier ou, encore, Weber... Mais le gros de la profession, comme tétanisée par la crise, semble se réfugier dans un attentisme prudent. Un attentisme d'autant plus dommageable qu'Italiens et Allemands, les deux premiers producteurs européens (avec, respectivement, 95 et 127 milliards de francs de chiffre d'affaires), vont de l'avant.

Pour avoir longtemps cru que leur modèle de production – et son incomparable maillage de sous-traitants – était inexportable, les fabricants transalpins se contentaient jusqu'ici d'assister, impuissants, à l'implantion de groupes étrangers dans la péninsule. Le français Pinault n'avait-il pas repris Trau? Et Strafor, Cassima? *«En achetant Rational, une société allemande deux fois plus grosse que lui, l'italien Snaidero a certes pris un risque*, constate Jean-François Stordeur, secrétaire général du Comité de développement des industries françaises de l'ameublement (CODIFA), *mais il a aussi mis fin à cet état de fait.»*

Quant aux Allemands, ils procèdent discrètement à une véritable réorganisation de la filière de production de meubles en Europe. Délaissant les vieilles usines d'Allemagne orientale (à privatiser pourtant), ils privilégient la Pologne, la République tchèque ou la Slovaquie, y réorganisent leurs sources d'approvisionnement et y investissent à long terme.

«Ils savent que les coûts salariaux augmenteront rapidement en ex-RDA, explique Jean-François Stordeur. *Et que ce phénomène sera beaucoup plus lent dans les autres pays de l'Est. Ils s'assurent ainsi un approvisionnement à bon marché. Tout en se positionnant comme fournisseurs de meubles de premier équipement sur des marchés appelés à devenir progressivement solvables.»* Un défi que les fabricants français – dont certains sont attirés par une Roumanie plus proche culturellement – devront relever. Faute de quoi...

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

